TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 842 — SAMEDI 8 DÉCEMBRE 1979

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 500 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

**Grève générale de vingt-quatre heures en Belgique contre l'austérité**

LIRE PAGE 4

# Aggravation des tensions en Iran

## • Les adversaires de l'imam Khomeiny ont pris le contrôle de Tabriz

## Le guide contesté

Aberrante sur le plan international, la prise en otages des diplomates américains de Téhéran pouvait du moins passer pour habile sur le plan intérieur, dans la mesure où elle faisait, dans un déferlement de ferveur « anti-impérialiste », l'unanimité du peuple iranien autour du « guide de la révolution ». Plus d'un mois après, alors qu'aucune solution ne se dessine à la crise, il apparaît de plus en plus clairement que cette « union sacrée » n'empêche en rien le fossé de s'approfondir entre les partisans de l'imam Khomeiny et bon nombre de ses adversaires, qu'il s'agisse de « modérés » regroupés autour de l'ayatollah Chariat Madari ou de militants de gauche qui tentent d'exploiter l'épreuve de force à leur profit.

Le référendum sur la nouvelle Constitution a en effet suscité une véritable explosion. Le « guide de la révolution », montrant la frénésie d'unanimité qui est le propre des totalitarismes, avait tenu à faire rédiger par une « assemblée d'experts » à sa dévotion, et dans laquelle nulle voix discordante ne pouvait s'élever, un texte qui lui accorde un pouvoir absolu, traduit sa conception théocratique de l'Etat et traite par le mépris les minorités.

La « rébellion » de Tabriz se déroule dans la ville où — sur ces trois plans — la réaction à cette Loi fondamentale devait être la plus vive. Sans se dresser contre le régime islamique, le clergé d'Azerbaïdjan, fidèle au grand ayatollah local Chariat Madari, attaque en effet la « dictature de Khomeiny », c'est-à-dire les pouvoirs que lui confère l'article 110 du nouveau texte, et conteste violemment ses principaux collaborateurs. Par ailleurs, les tenants d'un système politique pluraliste reconnaissent eux aussi pour chef de file l'ayatollah Chariat Madari, seule personnalité « modérée » de dimension nationale capable de faire pièce à l'imam Khomeiny. Enfin, en faisant figurer jeudi pour la première fois le mot d'autonomie sur leurs banderoles, les manifestants de Tabriz ont exprimé la protestation de la minorité turcophone contre le déni de ses droits.

Au-delà de l'opposition normale des libéraux et de la gauche aux conceptions de l'imam Khomeiny, l'hostilité des minorités nationales menace d'être le principal obstacle auquel va se heurter le guide de plus en plus consesté de l'Iran. Au Kurdistan, un cessez-le-feu précaire est en vigueur jusqu'au 19 décembre, et rien ne dit qu'il puisse être maintenu. Les négociations entre Téhéran et Mahabad, si l'on fait abstraction des bonnes paroles de l'imam Khomeiny et d'un « accord de principe » nébuleux, n'ont, en fait, pas vraiment commencé. La Constitution exclut à l'avance toute concession réelle aux Kurdes, Baloutches, Turkmènes ou Arabes.

Comme l'écrivait jeudi le quotidien « Etelaat », « la plus lourde menace contre la révolution n'est pas la possibilité d'une intervention militaire étrangère ou d'un blocus économique, mais la discorde entre Iraniens ». Les pressions conjuguées de l'extérieur et de l'intérieur mettent la jeune République islamique dans une situation périlleuse. On ne peut pas exclure à ce propos une fuite en avant qui amènerait l'imam Khomeiny et ses partisans à porter à son paroxysme, par un grand procès et des condamnations, la tension avec Washington, dans l'espoir de ressouder une unité nationale qui se disloque avec une inquiétante rapidité.

**UNE SEMAINE AVEC LES PAYS DE LA LOIRE**

Lire notre supplément pages 23 à 29.

## • La date du procès de certains otages sera fixée « incessamment »

*Tandis que le mouvement insurrectionnel déclenché par les partisans de l'ayatollah Chariat Madari prenait le contrôle de Tabriz (Azerbaïdjan), où un nouveau gouverneur a été nommé, M. Sadegh Ghotbzadeh, a annoncé ce vendredi 7 décembre, au cours d'une conférence de presse, que la date du procès de certains des diplomates détenus à l'ambassade des Etats-Unis serait rendue publique « incessamment ».*

*M. Ghotbzadeh a cependant laissé entendre que les otages « qui ne sont pas soupçonnés d'espionnage » pourraient être libérés prochainement.*

*Les propos de M. Ghotbzadeh ont quelque peu tempéré l'optimisme relatif suscité par ses déclarations de la veille au cours desquelles il avait qualifié de* « pas en avant » *la résolution du Conseil de sécurité de l'O.N.U. demandant notamment aux deux pays de faire preuve de retenue. A Washington, M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, avait qualifié d'* « intéressantes » *les affirmations de M. Ghotbzadeh. Il avait nié que le président Carter ait déclaré que les Etats-Unis allaient* « serrer la vie un peu plus chaque jour » *à l'Iran.*

*L'imam Khomeiny a lancé, jeudi soir, un appel à l'unité au peuple iranien, demandant aux* « étudiants, intellectuels et ouvriers » *de* « faire face aux Etats-Unis assoiffés de sang ».

De notre envoyé spécial

Tabriz (Azerbaïdjan oriental). — La capitale de l'Azerbaïdjan est entrée en dissidence. Les organes du gouvernement de Téhéran ont été neutralisés sans coup férir. Les membres des comités islamiques et les pastarans (milices islamiques), qui représentent en principe l'autorité de l'Etat, se sont ralliés au mouvement insurrectionnel déclenché par les partisans de l'ayatollah Chariat Madari, et ont aidé ces derniers à prendre le contrôle de la ville. L'armée, la police et la gendarmerie se sont repliées — spontanément ou sur ordre de Téhéran ? — dans leurs casernes.

### Une fête de la « libération »

Les pastarans recrutés au sein de la population azerbaïdjanaise se sont présentés, jeudi 6 décembre, aux bureaux des trois principaux représentants du pouvoir central avec l'intention de les prendre en otage. Le gouverneur de la province, M. Gharani, avait déjà pris la fuite. Le procureur général des tribunaux islamiques, M. Moussavi, avait disparu. Le représentant personnel de l'imam Khomeiny, l'ayatollah Madani, s'était également éclipsé avec une remarquable célérité. Les responsables des diverses administrations de l'Etat ont, dès lors, fait savoir qu'ils se mettaient à la disposition des « *nouvelles autorités* », dispensant celles-ci de s'emparer des bâtiments officiels.

Les locaux de la radio-télévision ont été en revanche occupés. Des centaines de partisans armés de l'ayatollah Chariat Madari, des mollahs rondouillards portant allégéement des fusils-mitrailleurs, de farouches pastarans moustachus et barbus, ont envahi la colline sur laquelle s'élève le bâtiment de la radio-télévision, avant d'y pénétrer sans se heurter à la moindre résistance.

Techniciens, journalistes et présentateurs se sont aussitôt mis au service des occupants. Des mollahs se sont installés dans les bureaux de la direction, où ils se mirent aussitôt à élaborer de nouveaux programmes, à rédiger communiqués et proclamations.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Lire page 42

un point de vue de M. GEORGES SÉGUY

**LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN FRANCE**

# Divergences au sein de l'OTAN

## Les députés néerlandais rejettent le plan de modernisation des forces de l'alliance

**A quelques jours de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, prévue pour les 12, 13 et 14 décembre à Bruxelles, les divergences s'accentuent, au sein de l'Alliance, à propos de l'installation en Europe occidentale de nouveaux missiles capables d'atteindre le territoire soviétique.**

**Alors que cette question divise déjà les parlementaires belges, la chambre des députés des Pays-Bas a rejeté, dans la nuit de jeudi à vendredi 7 décembre, le projet de l'OTAN visant à implanter, au cours des prochaines années, des missiles de croisière et des fusées Pershing-2 dans plusieurs pays occidentaux ; ces engins sont destinés à faire pièce aux missiles SS-20 et au bombardier Backfire dont sont déjà équipées les forces soviétiques. L'Assemblée italienne, en revanche, a approuvé jeudi le projet de l'OTAN.**

Sont arrivés ou attendus à Washington les premiers ministres néerlandais, M. Van Agt, norvégien, M. Nordli, et le ministre danois des affaires étrangères, M. Olesen, tous représentants des pays de l'OTAN les plus réticents au déploiement de nouvelles forces nucléaires américaines.

Avant de partir pour Washington, le premier ministre néerlandais a fait dans la journée de jeudi des visites-éclairs à Rome et à Londres, et il a subi dans la nuit une sévère défaite à la Chambre des députés. La Chambre s'est en effet prononcée, par 76 voix contre 69, contre la fabrication et l'implantation en Europe de nouvelles forces nucléaires.

A l'issue d'un débat extrêmement tendu, dix députés de la coalition gouvernementale (des démocrates-chrétiens pour la plupart protestants) ont joint leurs voix à l'opposition de gauche et approuvé une motion socialiste rejetant le plan de l'OTAN. Le voyage de M. Van Agt à Washington avait été décidé avant ce vote.

Dans les milieux politiques néerlandais, on estime que, bien que la coalition gouvernementale ait éclaté, le gouvernement n'est pas menacé dans l'immédiat. Ce vote signifie simplement que la semaine prochaine les Pays-Bas ne pourront pas adhérer au projet de l'OTAN, a déclaré M. Lubbers, chef du groupe démocrate-chrétien. Il reste qu'une double fracture s'est produite, à l'intérieur de la démocratie chrétienne, d'une part, et entre celle-ci et son allié, le parti libéral, d'autre part, qui seul demeure inconditionnellement favorable à la modernisation de l'arsenal nucléaire. Cette rupture affaiblit le gouvernement de centre-droit, qui se maintenait au pouvoir depuis deux ans avec deux sièges de majorité à la Chambre.

(Lire la suite page 5.)

# L'affaire Boulin

## Trois magistrats veilleront au « respect de l'indépendance de l'autorité judiciaire »

*Le chef de l'Etat a demandé, jeudi 6 décembre, à trois membres du Conseil supérieur de la magistrature, qu'il avait réuni à l'Elysée, de s'assurer* « du total respect de l'indépendance de l'autorité judiciaire » *dans l'affaire des terrains de Ramatuelle. C'est la première fois, sous la V^e République, qu'une telle mission est confiée à des membres de ce Conseil.*

### Apaisements ?

Les réunions du Conseil supérieur de la magistrature à l'Elysée, autour du chef de l'Etat qui en est le président, sont fréquentes. Mais il n'y avait cette fois, à l'ordre du jour, pas d'autre dossier que l'affaire de Ramatuelle et les remous suscités par le suicide de Robert Boulin dans l'opinion et la magistrature.

Si, comme le rappelle l'Elysée, le président de la République est, selon l'article 64 de la Constitution, « *garant de l'autorité judiciaire* », et si l'article 12 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 précise qu'il peut consulter le Conseil « *sur toutes questions concernant l'indépendance de la magistrature* », la démarche est exceptionnelle.

Au cours de son entretien télévisé, à Antenne-2, le 27 novembre, le chef de l'Etat avait laissé entendre qu'il prendrait une initiative propre à apaiser l'inquiétude suscitée par cette affaire :

« *Le président de la République, avait-il déclaré, a, dans ses attributions, à veiller à l'indépendance de la magistrature, assisté par le Conseil supérieur de la magistrature. Je ferai en sorte, sans intervenir dans la procédure, que cette vérité soit connue entièrement de la justice.* »

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 11.)

LES PROJETS DU MAIRE DE PARIS

# Un entretien avec M. Jacques Chirac

## • *Un coup d'arrêt à l'augmentation des impôts locaux*
## • *Un plan d'action culturelle pour la capitale*

**Le Conseil de Paris commence, le lundi 10 décembre, l'examen du budget de la capitale pour 1980. Cette session budgétaire, qui fixe les grandes orientations de la politique de la ville pour les mois à venir et détermine les relations entre Paris, l'Etat et la région Ile-de-France, se situe aussi à mi-parcours entre l'élection du maire, en mars 1977, et les prochaines échéances municipales.**

**C'est l'occasion pour M. Chirac de faire le point sur les conséquences de la loi Galley, votée en décembre 1976 (qui impose des plafonds de hauteur et de densité pour les immeubles), sur le logement, les travaux du chantier des Halles, la construction — très contestée — d'un centre omnisports à Bercy « qui devra être terminé en 1983 », ou le fonctionnement des commissions d'arrondissement.**

**Mais c'est sur les chapitres de la fiscalité locale, dont le maire veut alléger le poids, et sur celui de la politique culturelle que M. Chirac, dans l'interview qu'on lira ci-dessous, apporte aux 2 millions de Parisiens les informations les plus intéressantes pour leur vie quotidienne.**

*— Paris se dépeuple, se « désindustrialise ». Comment comptez-vous réagir contre ce phénomène ?*

— La formulation de votre question sous-entend qu'il faut réagir face à cette perte de substance du cœur de l'agglomération parisienne, et je suis bien d'accord avec vous. Pourtant, tous les jours, dans cette tâche, je suis obligé d'intervenir auprès des services de l'Etat et même de la région qui agissent encore comme si la capitale était une ville qui monopolisait la croissance du pays alors qu'elle se dépeuple et se désindustrialise fortement depuis vingt ans et qu'on y construit pratiquement plus de bureaux, si bien que sa situation a atteint un seuil critique. On a mis trop longtemps, dans notre pays, à essayer de maîtriser la croissance de l'agglomération parisienne ; maintenant je crains que l'on ne vive trop longtemps sur l'idée complètement dépassée de Paris et du « désert français ».

» Il est difficile d'expliquer au pays la situation réelle de la capitale, car, si le pouvoir de décision de l'Etat est concentré à Paris, il s'applique aussi bien à la commune de Paris qu'à toutes les autres communes. Paris n'est pas une ville riche et favorisée par les pouvoirs publics comme on veut souvent le faire croire, elle est même en butte à un traitement particulièrement défavorable dans certains domaines. La politique d'aménagement du territoire s'exerce toujours à l'encontre de Paris, et la contribution financière demandée aux finances communales est tout à fait disproportionnée par rapport à ses possibilités actuelles, amoindries par la dépopulation et la désindustrialisation.

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 39.)

### AU JOUR LE JOUR

## Le temps des autruches

*Toute vérité n'est-elle pas bonne à dire ? La vérité est-elle scandaleuse ? Toujours est-il qu'Edmond Maire a été taxé de défaitisme pour avoir déclaré que,* « si rien ne change, la gauche politique va à l'échec aux prochaines élections ».

*Le tout est donc de savoir si ce sont les propos d'Edmond Maire qui, comme l'affirme Georges Séguy,* « font les délices de la droite » *ou bien la situation persistante qu'ils dénoncent ? En d'autres termes, vaut-il mieux se fier au pessimisme de la lucidité ou à l'optimisme de l'autruche ?*

BERNARD CHAPUIS.



PIONNIER DU ROCK FRANÇAIS

# Bijou ne dort pas

Il y a trois ans, le groupe Bijou enregistrait son premier album ; c'était simplement un exploit. Le premier disque de rock français, le premier disque de rock chanté en français depuis des années. On avait osé. Car c'était un gageure. En 1976, on en était là, les *groupes français étaient* les parents pauvres d'une culture anglo-saxonne dont ils ne parvenaient pas à s'émanciper, par habitude peut-être, par contraintes sûrement, mais par manque d'idées surtout. Il fallait vivre le paradoxe d'exprimer ses sentiments, ses expériences, dans une langue étrangère, et, bien entendu, le vécu en prenait un sérieux coup. Toutes les excuses, tous les prétextes étaient bons : la langue française ne s'accommodait pas des exigences du rock ; c'était, disait-on une question de rythme, de phrasé, de rime. Et personne ne voulait en démordre. Pourtant, un monsieur comme Serge Gainsbourg prouvait le contraire en faisant « sonner » les mots sur un support musical inspiré par le rock.

ALAIN WAIS.

(Lire la suite page 31.)

Le Monde

# idées

## L'HOMME

# Les rivages du monde

par JEAN LACROIX

JEAN BRUN est un des penseurs les plus originaux et les plus personnels de ce temps. Son style, avec ses fines analyses qui se terminent par une formule incisive qui résume et perce au-delà, est conforme à sa pensée. Le problème qui inspire son œuvre est celui de la nature du monde. Aujourd'hui, il est maudit ou adulé, on s'ouvre à lui soit pour en mesurer les laideurs, soit pour l'utiliser afin d'en tirer parti. L'erreur est de s'en tenir à lui. Le précédent ouvrage de Jean Brun, *A la recherche du Paradis perdu*, était une analyse impitoyable des mythes et idéologies qui enserrent l'homme à la recherche de sa liberté. Le dernier, *les Rivages du monde*, synthétise les précédents en approfondissant la source de toutes les erreurs. La pire tentation est de croire que le monde se révèle lui-même. En réalité, il n'est pas fabricant du *sens*, il en est seulement le *signe*. Il ne s'agit donc pas de s'ouvrir au monde, mais de s'ouvrir à ce qui n'est pas lui.

⁂

Pour le christianisme, le monde était le seuil à partir duquel l'homme cherchait à déchiffrer un message. Aujourd'hui, il ne pense plus qu'à le connaître. Pour Descartes déjà, l'espace n'est plus ce qui chante la gloire de Dieu, il témoigne du savoir de l'homme. Mais au dix-huitième siècle, alors que l'homme peut mieux se diriger, il se sent désorienté : c'est la « habilitation » de l'espace. L'humanité sent qu'elle y perd son temps. Elle désire le domestiquer à son tour pour pouvoir progresser : faire passer le temps devient l'obsession des sociétés. Pour cela l'arbre de la vie est transformé en arbre généalogique des espèces. Ainsi, malgré leur opposition, le nazisme et le marxisme ont en commun la théorie darwinienne de la sélection naturelle. Après la domestication de l'espace et du temps, on cherche celle de la mort. Le but est de faire de l'homme un être libre, détruisant les chaînes qui l'empêchent de devenir autonome. Mais cette liberté n'est plus que collective. Ce qu'on peut exprimer en un diptyque. 1) L'individu n'est qu'une abstraction et seules subsistent la race ou la société à laquelle il appartient : les hommes meurent, mais l'homme demeure. 2) Faire de la mort le moteur de la vie. C'est surtout l'œuvre de Hegel. La mort devient le levain qui fait lever la pâte vivante de l'humanité, qui dispose de la mort des hommes pour prendre les virages sereins des purges, des génocides, des pogroms, des guerres et des révolutions. La notion de sujet est rejetée. La pensée et la société contemporaines exorcisent la verticalité, c'est-à-dire la transcendance, pour ne plus vivre que l'horizontalité.

Le triomphe du concept général et abstrait a ainsi vidé l'individu de sa substance en remplaçant l'arbre de la vie par celui de la connaissance, qui a perdu toute verticalité. Ce qui conduit à un dilemme : ou cet arbre de la connaissance nous invite à nier toute vérité, et la porte est ouverte à tous les laxismes ; ou il nous enseigne qu'il n'y a qu'une vérité démontrée, et la porte est ouverte à la dictature. En faisant de la vérité ce qui définit le monde, on aboutit à des caricatures du vrai. C'est oublier que, si la vérité surgit dans le monde, elle ne naît pas de lui. Elle surgit au cours d'expériences privilégiées grâce auxquelles l'homme lance un appel par-delà le monde.

A ces erreurs, Jean Brun oppose les *signatures de la vérité*. Le monde est la mise en commun de l'absence au sein des présences, le déploiement de la discontinuité des êtres, ne serait-ce que par l'espace et le temps. En multipliant les communications, on ne parvient pas à transformer le *à côté* en un véritable *avec*. Il en va de même du langage. Il saute par dessus les distances du monde pour atteindre l'autre, mais il se heurte à lui quand il s'efforce de toucher, de convaincre, de communiquer ses sentiments. On parle lorsqu'on a quelque chose *à dire*, mais ce *à dire* ne vient jamais pleinement du langage. Ou bien le langage s'efforce de parvenir à une communication en une verticalité élevant au-dessus du monde ou bien il se laisse engloutir par lui pour devenir le prisonnier et le serviteur de cette horizontalité. La musique et la poésie cependant vont au-delà. La première célèbre la nature pour en chanter une beauté qu'elle transmet par un message venu d'ailleurs : le *sens* du poème échappe alors à la signification littérale des mots. La musique est « *la voie découverte par l'homme pour que la chair se fasse verbe, en dehors d'elle-même et par-delà elle-même* ». Mais en fait, aujourd'hui, le langage n'échappe guère à la tentation du monde : le bruit le remplace de plus en plus.

⁂

Restent les problèmes de la beauté et de l'amour, qui échappent aux cadres spatio-temporels. La beauté ouvre le monde en faisant entrevoir une *lumière* qui la pénètre et la traverse, se trouvant réfractée en nuances diverses. Mais elle aussi se dégrade : la production et la machine la remplacent. Un Marinetti affirmait qu'avec le futurisme l'art était heureusement devenu un art-action, créé avec les éléments abstraits de l'univers. On le fait descendre dans la rue et « *déserter ce monde qui le condamne littéralement à faire le trottoir* ». L'amour est ce qui vise le mieux la verticalité. Augustin disait qu'il « *était spirituel jusque dans la chair et charnel jusque dans l'esprit* ». Les êtres ne le choisissent pas : c'est lui qui vient à leur rencontre. Non seulement il est plus fort que la mort, mais il est plus fort que lui-même, car il se rattache à l'absolu sans se confondre avec lui. Du moins le véritable amour, l'amour fidèle.

Ces multiples analyses ne pouvaient être reprises en quelques lignes, mais l'idée double et une qui les dirige et qu'elles démontrent se dégage de plus en plus nettement. Il y a d'abord la critique négative et pessimiste, présentée dès le début : le monde est la pire tentation. Mais il y a aussi un but positif et optimiste qui sous-tend le livre et n'est précisé qu'à la fin : il faut ouvrir le monde à un message, qui n'est et ne peut être qu'une révélation. Ces deux idées sont si intimement liées qu'elles n'en font qu'une et que la seconde commande la première. Si l'on part du monde pour remonter à Dieu, si l'on part de Dieu vers l'étude du monde, on n'explique rien. La présence du mal apparaît même scandaleuse. La révélation, au contraire, part de haut : elle s'adresse au monde, elle se révèle à travers lui, elle ne se révèle pas par lui. Elle implique une parfaite transparence, qui ne peut être que celle du Christ. Sa Passion fut aussi compassion. Il ne disait pas qu'il possédait la vérité mais qu'il *l'était*.

★ *Les Rivages du monde*, par Jean Brun, 1 vol. de 225 p., éd. Desclé, 1979.

# On exagère beaucoup

par GABRIEL MATZNEFF

*C'EST avec étonnement que je lis, dans le* Catéchisme orthodoxe *(1) que vient de publier un groupe de prêtres et de laïcs, qu'il y a trois péchés qui nous rendent étrangers à Dieu : l'apostasie, le meurtre et l'impudicité. Vraiment, il n'y a que ces trois péchés-là ? J'en vois pour ma part au moins trois autres, infiniment graves : l'absence d'amour, la sécheresse du cœur et le pharisaïsme.*

*Ce qui rend la vie sociale si ennuyeuse, c'est son hypocrisie. Chacun se compose un personnage, affecte une unité de surface. Celui qui ose avouer ses contradictions fait scandale. On le traite d'immature ou de débauché. Pourtant, c'est ainsi : coexistent en nous un spirituel et un sensuel, un cynisme et un tendre, un égoïste et un généreux, un Don Juan et un amant capable de fidélité, un destructeur et un créateur. La lucidité nous invite à confesser notre nature contradictoire, fugitive, polymorphe. Mais la lucidité est une vertu infernale, c'est-à-dire une vertu qui autorise les pharisiens à nous envoyer rôtir en enfer.*

*L'homme est multiple parce que Dieu lui-même est multiple. Il y a dix ans, j'ai consacré à cette ardente question de l'unité et de la multiplicité un petit livre intitulé* Comme le feu mêlé d'aromates. *Pour épigraphe, j'avais choisi la définition qu'Héraclite donne de la divinité : « Dieu est jour et nuit, hiver et été, guerre et paix, abondance et famine. Il se transforme comme le feu mêlé d'aromates : chacun le nomme à son gré. »*

*Les gens aiment à se gargariser avec des phrases sur l'homme. Cela les rassure. Nous n'avons cependant aucune raison de nous gargariser. C'est peu de chose, l'homme. Je songe souvent à cet évêque bulgare (pas un évêque en complet veston, mais un grand seigneur à l'ancienne mode, un prince de l'Eglise) qui, interrogé par un de ses amis au sujet de l'au-delà, lui avait répondu en se lissant la barbe, qu'il avait fort majestueuse : « Evidemment, il y a quelque chose après la mort... mais, hum... on exagère beaucoup ». S'agissant de l'homme aussi, on exagère beaucoup.*

*La semaine dernière, une phrase de ma chronique intitulée* Arthur et Frédéric *a malheureusement sauté à la composition. Après l'évocation de la proximité du Tao et du pyrrhonisme, ainsi que de la parenté des enseignements du Bouddha, d'Epicure et du Christ, il fallait lire : «* Aimer notre culture gréco-latine ne nous clôt pas sur nous-mêmes, mais au contraire nous ouvre à l'universel *». C'est cette capacité d'ouverture à l'universel qui rend la vie intéressante. Mais s'ouvrir à l'universel ne veut pas seulement dire que nous devons être attentifs aux autres civilisations ; cela signifie surtout que nous devons oser donner la parole aux personnages contradictoires qui combattent dans notre propre cœur.*

(1) *Dieu est vivant*, éditions du Cerf, 1979.

# Le défi de Jean-Paul II

par GÉRARD DEFOIS (*)

QUI n'a loué, au lendemain du conclave d'octobre 1978, le courage et l'imagination de ceux qui avaient osé élire Jean-Paul II ? Sortir des complicités latines pour élever cet homme venu d'ailleurs sur l'antique siège de Pierre nous était apparu une audace prometteuse. Et nous avions découvert son sourire plein de santé, ses épaules larges, dans la force de l'âge et de l'esprit... Pendant un temps, tout fut permis pour nos prévisions, sinon nos calculs.

Les premiers mois, nous avons connu l'enchantement. Certes, quelques méfiances apparurent quand les allocutions du mercredi furent émaillées d'exigences et de rigueurs ; mais le déferlement de fêtes et d'enthousiasme dans le sillage d'un pape pèlerin au Mexique ou en Pologne marginalisait ces réticences. Elles étaient le fait de quelques « élites » de classe moyenne, soupçonneuses par nature à l'égard des foules en liesse. Tous nous recevions en Jean-Paul II le don de l'extraordinaire pour notre Eglise. Mais au bout d'un an, sachant que ce pape sera celui de notre fin de siècle, il nous faut prendre acte du fait que nous serons conduits hors des sentiers familiers à nos mentalités occidentales.

Nous aurons à nous habituer à l'inhabituel. Et cela inquiète.

Au lendemain de la mort de Paul VI, je remarquais sur FR 3 que le conclave d'août serait le premier à n'être pas dominé par l'Europe de l'Ouest. Nous autres latins, nous avons depuis longtemps fait comme si la papauté, sinon l'Eglise, était pour nous une vieille maison de famille !

Il y avait de l'impudence à le croire. Cet impérialisme de notre latinité européenne est heureusement mis à rude épreuve. Car un langage différent, un style étranger enfoncent un coin dans la suffisance de nos synthèses et de nos habitudes, bouleversent nos raisons et nos conceptions du progrès. La première différence de Jean-Paul II est d'ordre intellectuel. L'écriture de la première encyclique du pape nous a déjà étonnés.

J'ai le sentiment toutefois que nous connaissons en ces jours des moments exceptionnels dans notre conscience d'être catholiques. Et cela grâce au choc provoqué en nos horizons par ces images venues des autres continents de l'Eglise et du monde. Qui ne conviendra qu'en un temps de désenchantement il était bon d'avoir ce sursaut et d'ouvrir nos frontières ? L'universalité de la foi chrétienne ébranle nos rêves de fille aînée de l'Eglise. Nos privilèges d'esprit et de rang sont en train de devenir désuets. Ainsi, nous apprenons de la Pologne ou de l'Amérique latine le prix de la prison pour la fidélité dans la foi. La force des Eglises, symbole de liberté et de droits de l'homme, peut rassembler des foules, et cela, nous ne le savions plus. Nous avons besoin de ces images d'évêques et de prêtres en communion avec les espoirs d'un peuple, portant la faim et la soif d'une justice à l'encontre des pouvoirs idéologisés ou érigés en systèmes totalitaires. C'est le réveil de la liberté des hommes, dans la foi en un Dieu libre. Cette provocation libère nos responsabilités, tout en les mettant à leur place.

Ces temps-ci, qui se plaint en nos pays latins de cette société de l'objet sans souffle ni finalités ? Qui n'a dénoncé le vide de nos entreprises politiques ou la permissivité sans frein ? Et l'Eglise est heureusement contrainte de réaffirmer en qui elle croit, de prendre mieux en main ses avenirs.

Cet homme venu de l'Est — pour reprendre l'expression consacrée — creuse en nous un espace de liberté au nom de sa passion pour la liberté de Dieu. Au-delà de nos libéralismes, il nous convoque pour le sursaut de la fidélité difficile, conquise sur les facilités de la fuite en avant. Il y a dans la manière dont Jean-Paul II conduit notre Eglise le choc d'une lutte et d'une libération. Et cette protestation évangélique rassemble des foules heureuses sur le passage du pape. Il faudra bien nous y habituer, à cette joie !

⁂

Certains commentateurs ont vu dans Jean-Paul II un pape politique. Surtout ces dernières semaines. Je ne suis pas sûr qu'ils aient tort. A condition de voir dans la politique l'action collective des peuples pour orienter leur histoire. Sa politique est alors comme son ministère, à dimension universelle. Il suffit de lire attentivement la troisième partie de *Redemptor hominis* pour en comprendre le dessein ; le discours de ces dernières semaines à l'ONU est de la même encre. Nous y apercevons combien la volonté de desserrer les rapports des blocs Est-Ouest ou les relations Nord-Sud, au nom des droits, de la dignité et de la liberté de l'homme, est au centre de sa démarche. Par là, le pape tente de renouer dans une perspective humaniste les fils du tissu des sociétés à l'échelon du monde. Ce fut son pari en Irlande pour démystifier les légitimations religieuses d'un cycle de violences ; de même, à l'ONU, il tenta de proposer pour les Palestiniens et les Libanais d'autres principes de négociations. Son troisième pari fut de remettre en cause les perspectives de consommation de la société américaine. Ce projet d'instaurer une politique de l'homme à l'échelon international peut paraître démesuré si l'on ne voit que cet homme sans « divisions » ni puissances économiques ; mais ce défi est raisonnable pour l'homme de foi qui sait la force morale des foules et des peuples. Car Jean-Paul II ne mène pas là un combat solitaire. Dieu est pour lui le fondement de la liberté et de l'humanisation de nos sociétés. Ce sursaut de l'éthique et des convictions morales traverse comme un cri *Redemptor hominis*. Retrouver la force d'une éthique fondée sur la foi est le risque nécessaire pour cette fin de siècle. Du moins si nous ne voulons pas succomber à l'insignifiance et nous enfermer volontairement dans les catacombes de nos rêves.

Et c'est bien pour cela que Jean-Paul II voit dans l'énergie mystique et l'austérité de vie le passage obligé pour retrouver la différence et l'identité des chrétiens. Il insiste sur le sacerdoce, la famille, la vie spirituelle et sacramentelle. Jugée à l'aune de notre petit jeu actuel où l'on pointe les mots conservateurs et les gestes progressistes, l'entreprise apparaît sans avenir. Pourtant, dans ces réaffirmations du prix de la vie humaine et de la signification spirituelle de la sexualité, il y a le même combat humanitaire, celui de soumettre la pesanteur des hommes ou des instincts à la volonté de l'esprit : la foi chrétienne est une immense querelle. Elle n'est elle-même qu'en rupture avec les mœurs et les idées dominantes. Et cela dès les premiers jours de son éclosion en Pentecôte. Elle n'est pas la consécration de nos appétits ou de nos propriétés privées. Elle est l'insurrection du Dieu universel au creux des vagues et des tempêtes des hommes.

(*) Secrétaire général de l'Episcopat.

# La matière n'a pas réponse à tout

par PIERRE MARCILHACY (*)

EST-IL temps encore d'être philosophe ?

Non certes d'écrire un livre dit de philosophie, besogne qui exige une connaissance du jargon approprié, pas mal de talent et beaucoup de travail, mais seulement de réfléchir sur les gens et leurs actes en recherchant le pourquoi et le comment.

Oui, est-il temps encore d'être philosophe ?

La première réponse qui vient à l'esprit, c'est non. En effet, l'homme est tellement entraîné par le flot des forces, qu'il a cru domestiquer après les avoir déchaînées, il conserve si peu de temps pour sa propre vie, tant celle-ci est diluée dans la vie des autres, qu'il n'a plus le loisir de s'interroger lui-même. Peut-être ne faut-il pas chercher ailleurs dans nos pays de confort et de civilisation la désaffection pour les religions, l'inaptitude qui est devenue la nôtre à saisir la poésie transcendante des livres saints ?

Pourquoi et comment songer à l'esprit dès lors que la matière paraît répondre à tout ?

Cette interrogation nous conduit à ne pas accepter notre négation première, car il n'est pas vrai que le temps n'est plus d'être philosophe.

Tout d'abord, la matière n'a pas réponse à tout. La science matérielle ou matérialiste se borne à reculer les limites de l'insondable. D'autres questions se substituent aux premières, la solution est chaque fois plus difficile à découvrir, mais la densité de l'insondable demeure.

C'est l'homme qui doit être notre premier souci.

L'homme dans sa condition humaine, comme disait Malraux, l'homme dans sa condition collective aussi, car l'une ne peut s'entendre sans l'autre.

Ou bien on s'efforce de bâtir une cité dans laquelle tous les hommes trouveront les éléments nécessaires à l'épanouissement de leurs existences, ou bien on veut bâtir une cité au sein de laquelle tous les hommes ou du moins le plus grand nombre d'entre eux devront pour vivre renoncer à leur individualité afin de n'être plus que des robots dans la mécanique de la production et de la consommation.

C'est là que se situe le choix politique. Il y a longtemps que nous pensons que seule la première option est acceptable même si elle passe par la porte étroite du refus des facilités matérielles. Il y a longtemps aussi que cette direction de notre pensée et de notre action se heurte aux appétits des uns, à la veulerie des autres et à l'hypocrisie d'une majorité qui déborde la majorité. Cela ne nous a jamais ému et moins encore arrêté.

⁂

Il n'est pas tolérable qu'un pays comme la France, qui connaît des difficultés, mais qui profite également d'un substantiel produit national brut, n'assure pas une meilleure répartition de ce produit et que, au niveau de la fortune « possédée », subsiste une disparité plus forte et plus choquante encore.

Pour tenter de supprimer ou tout au moins d'atténuer les effets de cette double distorsion, il aurait suffi que la majorité politique actuelle, qui détient le pouvoir depuis plus de vingt ans et représente largement les classes possédantes ou privilégiées, renonce à défendre âprement cette propriété et ces privilèges et, pour prendre une image, qu'elle ne s'enferme pas dans une forteresse sur laquelle vient battre le flot des demandes des moins favorisés.

Ces assiégés qui ne souffrent et ne souffriront d'aucune famine passent le plus clair de leur temps à clamer que grèves, manifestations ou revendications ne font qu'obscurcir le climat social et économique sans rien amener de positif et même en produisant des effets négatifs sur le fameux P.N.B.

L'argument serait péremptoire si, dans le passé, il existait une seule mesure généreuse et révolutionnaire qui n'ait dû être arrachée à ceux dont elle diminuait les privilèges ou les prérogatives.

Non, disons-le franchement, les classes possédantes sont toujours en retard d'une générosité, donc d'une révolution. On a pu le constater aussi bien en 1936 qu'en 1968.

Ce fait pourrait, tout à la fois, condamner la démocratie et servir à sa justification.

En effet, si, pour que l'inévitable progrès social s'accomplisse, il est indispensable en démocratie que les forces revendicatrices se manifestent et perturbent, de ce fait, la vie nationale, ne vaut-il pas mieux recourir à un système autoritaire qui force la main des uns et contraigne les autres à l'obéissance et à la discipline ? C'est la théorie du bon tyran que connaissait déjà Platon. Elle serait acceptable si l'histoire fournissait des exemples de tyrannies qui n'aient un jour sombré dans l'arbitraire et le mépris de ce qu'on ose maintenant appeler les droits de l'homme.

Et c'est là que se situe la vertu essentielle de la démocratie : la continuité par le jeu constant des forces opposées qui évite l'accumulation des rancœurs par la possibilité d'entendre même et surtout ce qui est gênant pour ceux qui ont la charge, qui doit être précaire, du pouvoir, par le changement des hommes, des castes ou des partis pour lesquels il ne doit jamais y avoir de droits acquis, mais des devoirs respectés.

Il va de soi que cette démocratie idéale est souvent génératrice d'impuissance et, partant, de déceptions quand les événements vont trop vite. Il ne faut pas chercher ailleurs les raisons du « glissement » à droite qu'observait récemment André Fontaine (1).

Cependant, est-ce un argument pour abandonner le seul système qui soit protecteur de l'homme ? Nous ne le croyons pas.

Bien plus, nous pensons que c'est au moment où le système démocratique paraît le plus fragile qu'il convient de s'y attacher pour le conforter et éviter de le perdre. On en revient toujours à la boutade attribuée à Winston Churchill à propos du suffrage universel, « le pire des systèmes, à l'exception de tous les autres ».

On pourrait objecter que défendre la démocratie, ce n'est pas à proprement parler défendre l'homme. Cette objection n'est pas fondée dans la mesure où il s'agit d'une véritable démocratie où tout pouvoir procède de la libre expression politique de tous les citoyens dans la liberté d'expression de toutes les tendances. Car l'homme ne cesse d'être un esclave ou un subordonné ou un exploité que s'il peut choisir librement ses chefs et s'il n'a de devoir de respect inconditionnel qu'à l'égard de la collectivité nationale à laquelle il appartient.

Ne pas avoir de maîtres et n'avoir de chefs que pour la bonne organisation de la vie commune nationale ou internationale, c'est l'essence même de la liberté dont l'homme ne peut se passer s'il veut rester lui-même.

⁂

Défendre la démocratie, c'est défendre la liberté et c'est défendre l'homme.

Nous noterons ici avec mélancolie qu'il est de plus en plus difficile par les temps qui courent — et Dieu sait s'ils vont vite — de soutenir la proposition que nous venons d'énoncer. Est-ce une raison pour y renoncer ? Nous ne le pensons pas. Est-ce une raison pour réfléchir un instant en philosophe modeste mais obstiné ? Cela nous paraît évident.

Et voilà pourquoi, nous acharnant à défendre l'homme, nous pensons servir la démocratie, aider notre patrie à retrouver son identité perdue et, parce que nous croyons que l'homme est une créature, répondre à la destinée devant le choix de laquelle nous a placé le Créateur.

(*) Sénateur de la Charente (non-inscrit).

(1) *Le Monde* du 10 novembre 1979.



Le Monde

LA ...

Les adversaires de l'...

L'AYATOLLAH CHARIAT...

Le chef de file ...

L'IRAN POURSUIT UNE FILIALE DU CRÉDIT LYONNAIS

Le Monde

# étranger

# LA CRISE EN IRAN ET SES PROLONGEMENTS

## Les adversaires de l'imam Khomeiny ont pris le contrôle de Tabriz

*(Suite de la première page.)*

Des laïcs, membres du Parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.), qui se réclame de l'ayatollah Chariat Madari, ou du parti radical, dirigé par M. Rahmatollah Moghaddam, s'affairent dans les bureaux et les couloirs, donnent directives et ordres aux animateurs de la radio et de la télévision. A l'extérieur du bâtiment, un mollah harangue des milliers de citoyens venus de partout pour célébrer dans la liesse la « libération » de Tabriz. Faute de place sur les pelouses noires de monde, des jeunes gens grimpent sur les toits ou escaladent l'imposante antenne de télévision pour écouter le dignitaire religieux dénoncer le caractère « dictatorial » de la nouvelle Constitution.

Quelle est la nature du mouvement déclenché contre le gouvernement central ? S'agit-il d'une rébellion ou d'une nouvelle révolution ? Ni l'une ni l'autre, répond prudemment le hodjateslam Abbas Saidi, qui paraît être le principal représentant du clergé à l'office de la radio-télévision. *« Nous avons entrepris une action pour consolider les bases de la République islamique, et cela en éliminant ses déviations »*, précise le dignitaire religieux. *« Il y a à Téhéran et à Qom*, ajoute-t-il, *des personnages suspects, pour la plupart des émigrés qui sont rentrés dans le pays après la chute de la monarchie. »*

A l'extérieur, la foule désigne nommément les « coupables ». On entend scander : *« Mort à Ghotbzadeh ! »* (l'actuel ministre des affaires étrangères, qui passe pour être l'homme le plus détesté en Iran en raison de la censure draconienne qu'il a instaurée à la radio-télévision), *« Mort à Behechti, agent de la C.I.A. ! »* (l'ayatollah Behechti dirige le Parti de la République islamique, rival de la formation de l'ayatollah Chariat Madari), *« Mort à Yazdi, l'Américain ! »* (l'ancien chef de la diplomatie iranienne bénéficie de la double nationalité), *« Mort à Tchamran ! »* (l'actuel ministre de la défense, qui a dirigé d'une main de fer la répression au Kurdistan).

En réponse à nos questions, le hodjatesiam Abbas Saidi précise l'attitude du mouvement insurrectionnel à l'égard de l'imam Khomeiny : celui-ci n'est pas à ses yeux le « guide de la révolution », mais seulement *« l'un des chefs de la révolution, dont le rôle sur le plan national est comparable à celui de l'ayatollah Chariat Madari »*. Il ajoute aussitôt : *« Si l'imam nous donne l'ordre d'évacuer la radio-télévision, nous ne lui obéirons pas, à moins que l'ayatollah Chariat Madari lui-même confirme cet ordre. »*

L'ayatollah Chariat Madari s'opposait naguère à un système fédéral qui, selon lui, ne profiterait qu'aux « communistes », comme ce fut le cas au lendemain de la deuxième guerre mondiale. C'est pourquoi M. Mehdi Bazargan dénonçait jeudi, dans une déclaration radiodiffusée, les *« éléments de gauche »* qui, selon lui, servaient de *« ciment »* au mouvement insurrectionnel. Radio-Tabriz a aussitôt réagi en s'étonnant de l'*« ignorance »* de l'ancien premier ministre, qui, d'origine azerbaïdjanaise, *« aurait dû en savoir davantage »*. Nommé médiateur par l'imam Khomeiny, M. Bazargan a été récusé ce vendredi matin par les responsables de l'insurrection.

M. Bazargan n'est pas en effet suffisamment informé. A l'exception des maoïstes, aucune formation de gauche n'a accordé son soutien au mouvement de Tabriz. Rejoignant notamment les moudjahidin du peuple (musulmans progressistes), et le parti communiste Toudeh, les fedayin du peuple ont brusquement renversé, jeudi, leur position de la veille. Dans un tract qui circulait, tôt jeudi matin sur le campus de l'université ces marxistes-léninistes dénonçaient les *« organisateurs »* de la rébellion comme étant *« les défenseurs du grand capital liés à l'impérialisme mondial »* dont les objectifs seraient *« bien plus réactionnaires que la Constitution qu'ils prétendent vouloir amender »*. Le tract s'en prend nommément à M. Chapour Bakhtiar, *« ce laquais de l'impérialisme américain »* dont les partisans seraient actifs dans le mouvement de Tabriz. En conclusion, les fedayin du peuple appelaient la population à boycotter les manifestations prévues pour la journée de jeudi.

L'action conjuguée des formations de gauche et sans doute aussi le prestige diffus et persistant de l'imam Khomeiny, ont limité l'ampleur du mouvement déclenché par les partisans de l'ayatollah Chariat Madari. La consigne de grève générale a été très partiellement suivie à Tabriz. Les boutiquiers du bazar ont certes fermé leurs portes, parfois comme nous l'avons vu, sous la contrainte des pasdarans, mais, la plupart des usines, des administrations, des lycées et des universités ont fonctionné quasi normalement. Des groupes de manifestants ont sillonné la ville toute la journée de jeudi mais leur nombre, au total, selon diverses estimations concordantes, n'a pas été supérieur à 30 000, chiffre modeste par rapport à une population de 1 200 000 personnes pour Tabriz et sa banlieue. Détail significatif : aucun slogan scandé par les manifestants n'a été hostile ou même irrespectueux à l'égard de l'imam Khomeiny. D'ailleurs, rares sont ceux parmi ses adversaires politiques qui le tiennent pour personnellement responsable de l'agression commise mercredi contre la maison de l'ayatollah Madari.

Encore plus significative est la réaction plutôt molle de l'ensemble de la province d'Azerbaïdjan aux événements de Tabriz. Certes, certaines villes, organisations et associations ont adressé des messages de sympathie aux dirigeants du mouvement. Mais jusqu'à vendredi matin aucune agglomération n'avait suivi l'exemple de Tabriz. Les autorités locales de province, nommées par le gouvernement central, sont toujours en place. De même, seule une formation kurde de tendance maoïste, le Komala, a dépêché à Tabriz une délégation pour manifester son soutien aux partisans de l'ayatollah Chariat Madari.

### Le « despotisme institutionnalisé »

Rien ne dit cependant que le mouvement insurrectionnel ne fera pas tache d'huile dans les prochains jours. Beaucoup dépend tout autant de l'orientation que prendra le mouvement lui-même que des mesures d'ajaisement qui seraient décrétées à Téhéran ou à Qom. Si les dirigeants de Tabriz devaient mettre l'accent sur la revendication d'autonomie plutôt que sur la « querelle des ayatollahs », la population serait, dit-on, mieux disposée à l'égard de la lutte engagée. Si au contraire l'imam Khomeiny devait très rapidement favoriser l'amendement de la Constitution et faciliter la conclusion d'un accord avec les autonomistes kurdes, les contestataires de Tabriz ne tarderaient pas à sombrer dans l'isolement le plus total.

Conscients de ce danger, les « modérés » du centre laïque entendent alimenter le conflit. La radio de Tabriz a diffusé, ce vendredi matin à *trois ćeprises* la proclamation de M. Hassan Nazih appelant la population à *« poursuivre la lutte jusqu'à l'élimination du pouvoir personnel, du despotisme institutionnalisé par la nouvelle Constitutoni »* Renchérissant sur les revendications des insurgés, l'ancien président de la Société nationale iranienne du pétrole (SNIP), en disgrâce depuis l'été dernier, demande l'annulation de l'ensemble de la Loi fondamentale et l'élection d'une nouvelle Constituante. Ces exigences relèvent davantage du domaine de l'agitation que de celui des réalités. En effet, même si une autre Assemblée constituante devait être élue, elle ressemblerait comme deux gouttes d'eau à la précédente...

En fait, M. Hassan Nazih pose sa candidature, peut-être prématurément, à la présidence de la République. Le leader du parti radical, M. Moghaddam, chef de l'insurrection de Tabriz, nourrit des ambitions analogues. Tous deux, originaires d'Azerbaïdjan, sont des « protégés » de l'ayatollah Chariat Madari, qui souhaiterait faire nommer l'un d'eux comme gouverneur d'Azerbaïdjan. *En attendant, M. Moghaddam*, après M. Nazih, se serait réfugié jeudi dans une semi-clandestinité.

Ont-ils sous-estimé le pouvoir charismatique de l'imam Khomeiny ou surestimé leurs moyens d'action ? M. Nazih de toute évidence mise presque exclusivement sur l'irrédentisme des minorités nationales. Dans sa proclamation de vendredi matin, il a salué en particulier *« les peuples d'Azerchistan et de Turkménie »*. Son *baïdjan, du Kurdestan, du Balout*pari n'est peut-être pas infondé. Nous apprenons en effet de source privée mais généralement bien informée qu'une insurrection analogue à celle de Tabriz a éclaté ce vendredi matin à Iranshahr, capitale du Balouchistan. Le gouverneur de la province a pris la fuite. Peuplé de tribus sunnites de tendance conservatrice et parfois même ouvertement favorables à l'ancien régime monarchique, le Baloutchistan, s'il devait entrer en dissidence, pourrait peser dans l'épreuve de force engagée entre l'imam Khomeiny et ses adversaires « modérés ».

ÉRIC ROULEAU.

## A TUNIS

## Une revue intégriste qui faisait l'apologie de la révolution iranienne est suspendue pour trois mois

De notre correspondant

Tunis. — Les autorités tunisiennes ont suspendu pour trois mois la revue *Al Moujtamaa* (la Société), qui développe généralement les thèses du mouvement intégriste. Dans ses deux derniers numéros, dont le tirage avait été augmenté, *Al Moujtamaa* faisait l'apologie de la révolution islamique en Iran, s'en prenait violemment à la politique américaine et se montrait sévère à l'égard des pays arabes qui avaient refusé lors de leur dernier sommet à Tunis, de recevoir les envoyés de l'imam Khomeiny.

Si les services officiels n'ont pas donné les raisons qui sont à l'origine de cette mesure, l'éditorialiste du journal *l'Action*, organe du parti socialiste destourien, en fournit indirectement l'explication, le jeudi 6 décembre, en écrivant qu'il faut *« barrer la route aux apprentis sorciers, démystifier les tenants de l'obscurantisme, dénoncer l'abus flagrant qui est fait aujourd'hui d'une religion et de la foi d'un peuple, de ces sous-marins qui, sous le voile blanc de l'islam, camouflent les noirs desseins de la subversion »*.

L'intérêt que suscitent les événements d'Iran dans l'opinion publique et la vague d'anti-américanisme qu'ils ont soulevée dans plusieurs pays retiennent toute l'attention des dirigeants tunisiens. Si officiellement ils se sont bornés à souhaiter que l'Iran se conforme aux règles internationales, et libère les otages de l'ambassade américaine, et à rappeler *« les liens de fraternité nés de la communauté de religion et de civilisation »*, qui unissent les deux pays, ils jugent sévèrement l'attitude des dirigeants de Téhéran. *« Inconséquence, déraison, puérilité, fanatisme »* sont des qualificatifs qui reviennent souvent dans les conversations.

Dans les milieux politiques, on souligne que la prise d'otages à l'ambassade américaine, et nombre de déclarations d'officiels iraniens, portent un grave *préjudice à l'islam et favorisent* les campagnes de dénigrement à son encontre.

On ne sous-estime pas les risques de contagion du *« khoménysme »* d'autant que, depuis quelques années, le mouvement intégriste tunisien s'est montré très actif et a su gagner des sympathies, notamment dans la jeunesse, peut-être plus tentée, dans sa majorité, de manifester une opposition au régime que réellement animée de sentiments religieux. Même les libéraux du mouvement des *« démocrates socialistes »* témoignent dans leurs deux hebdomadaires sympathie et compréhension à l'égard de Téhéran et n'épargnent pas Washington.

Dans certaines mosquées de Tunis, où les fidèles se pressent très nombreux le vendredi, le ton est de plus en plus politique. En même temps qu'on y critique sans ménagement l'action du gouvernement, on y glorifie la révolution iranienne. Le 21 novembre, par exemple, lors de la célébration de l'avènement du XVᵉ siècle de l'Hégire, l'un des prédicateurs, Rachid Ghanouchi, a déclaré à la mosquée Saheb Ettaba de Tunis que les événements d'Iran *« annoncent que ce XVᵉ siècle sera celui du passage de l'état de défense à l'état d'attaque, celui de l'avance sur des positions nouvelles, celui de l'Etat islamique »*. Un autre orateur devait exalter *« le vent de la foi qui se lève en Iran, alors que l'Occident, tant capitaliste que communiste, commence à s'écrouler »*.

Les événements d'Iran suscitent, en outre, une certaine vigilance sur le plan intérieur. Il semble que les patrouilles de police sont plus nombreuses dans la capitale et que le service d'ordre ait été discrètement mais sérieusement renforcé autour de l'ambassade et des autres bâtiments américains depuis quelque temps.

MICHEL DEURÉ.

## L'AYATOLLAH CHARIAT MADARI

## Le chef de file des modérés

*« Il faut comprendre que, vivant en Iran, ma situation est différente de celle de Khomeiny, qui vit en exil. Mais nous avons tous les deux les mêmes objectifs. »*. Harcelé par les journalistes, l'ayatollah Chariat Madari, le « numéro deux » de la hiérarchie chiite, rompu à une longue prudence, avait coutume d'estomper par cette formule les divergences qui l'opposaient à l'imam Khomeiny au cours de la période révolutionnaire précédant la chute de la monarchie.

Ces divergences étaient pourtant nettes et réelles, et l'« explication » du rusé patriarche azerbaïdjanais ne pouvait convaincre personne, surtout pas les jeunes, qui, attirés par le tempérament de lutteur de l'imam Khomeiny, ne partageaient guère les « options réformistes » de son rival. Assis en tailleur dans une des pièces de son petit logement de Qom, au milieu d'un aréopage de religieux revêtus du traditionnel turban et de la cape noire, les yeux pétillants de malice cerclés de minuscules lunettes, ce vieillard de soixante-seize ans répétait inlassablement à ses interlocuteurs qu'il était opposé aux méthodes de lutte violente et demandait seulement des *« modifications substantielles »* dans la politique du gouvernement. En privé, il allait même jusqu'à préconiser une *« monarchie constitutionnelle »* qui permettrait de faire l'économie d'une révolution.

Monarchiste de raison et de cœur, il s'est rallié à la République islamique, tout en maintenant ses options politiques et religieuses. Chef de file des mollahs conservateurs et « éclairés », très populaire dans sa province natale, l'Azerbaïdjan, et dans les milieux du Bazar, il est devenu, après le départ du chah, le porte-parole des laïcs modérés, attachés à une démocratie s'inspirant du modèle occidental. Sa « laïcité » n'en ressemble pas moins à un cléricalisme déguisé. L'ayatollah Chariat Madari, tout en acceptant que les mollahs soient éloignés des affaires politiques, ne cache pas, en effet, qu'il souhaite un *« contre-pouvoir »* religieux qui superviserait le gouvernement en lui donnant des directives conformes aux vertus et aux principes de l'islam chiite, dont il aspire, d'autre part, à devenir le dirigeant.

Ses désaccords politiques avec l'imam Khomeiny se sont exacerbés avec la fondation du Parti républicain du peuple musulman, créé sous les auspices de l'ayatollah Chariat Madari, et devenu le principal adversaire politique du parti républicain islamique de l'ayatollah Behechti, parrainé par le « guide de la révolution ». — J. G.

## L'IRAN POURSUIT UNE FILIALE DU CRÉDIT LYONNAIS

La banque commerciale iranienne *« Saderat Iran »* a entamé le 4 décembre des poursuites judiciaires contre l'agence du Crédit Lyonnais à Londres, pour obtenir la restitution d'une somme de 18 millions de dollars déposés auprès de l'agence de cette banque française à Nassau (Bahamas). Le porte-parole du Crédit Lyonnais a confirmé le « gel » des 18 millions de dollars, la filiale de Nassau étant *« sous juridiction américaine »*.

● *M. Kazem Radjavi*, chef de la mission de la République islamique d'Iran auprès des Nations unies et des organisations internationales à Genève, nommé à ce poste après la prise du pouvoir à Téhéran par l'imam Khomeiny, vient d'être démis de ses fonctions. Aucune explication n'a été donnée de source iranienne.

M. Radjavi, auteur d'une thèse intitulée *La dictature du prolétariat et le dépérissement de l'Etat de Marx à Lénine*, résidait depuis de longues années à Genève, où il était connu comme adversaire résolu du régime du chah. — *(Corresp.)*

## Proche collaborateur de M. Begin

## M. BEN ELISSAR EST NOMMÉ AMBASSADEUR D'ISRAËL EN EGYPTE

Jérusalem *(A.F.P.)*. — M. Eliahou Ben Elissar, directeur général de la présidence du conseil et l'un des plus proches collaborateurs de M. Menahem Begin, a été désigné comme premier ambassadeur d'Israël en Egypte, a annoncé la radio israélienne mercredi 5 décembre.

Le premier ministre, qui est également ministre des affaires étrangères par intérim, a reçu mercredi les ambassadeurs de la Communauté européenne auxquels il a annoncé qu'il se rendrait le 1ᵉʳ janvier en Egypte à l'invitation du président Sadate.

La normalisation des rapports entre les deux pays se concrétisera le 26 février par l'échange d'ambassadeurs, a précisé le premier ministre.

## Devant la presse diplomatique française

## LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA LIGUE ARABE JUGE « COURAGEUX » CERTAINS GESTES DU PRÉSIDENT SADATE.

**Répondant jeudi 6 décembre aux membres de l'Association de la presse diplomatique française, M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a salué certains « gestes courageux du président Sadate » et estimé que « ce qu'on peut lui reprocher, c'est *d'être obstiné* dans une voie qui ne mène nulle part ». Selon lui, « la Ligue arabe peut fonctionner sans l'Egypte », bien qu'elle souffre de l'absence de ce « grand pays », tandis que « l'Egypte sans le monde arabe n'est rien ».**

**Le secrétaire général de la Ligue arabe, qui effectue sa première visite en France, a estimé que ce qui se passe en Iran n'est pas conforme à la raison islamique ». Il a émis le vœu que dans l'affaire des otages, la médiation de l'O.L.P. soit acceptée. Ce serait « une bonne chose » pour tout le monde, a-t-il dit. Enfin, il a estimé que les événements de La Mecque « sont très éloignés de ce qui s'est passé en Iran. C'est un prurit, qu'il fallait arrêter rapidement, mais cela n'a pas de racines profondes et populaires ».**

## Le Japon serait prêt à accueillir M. Arafat en chef d'État

De notre correspondant

Tokyo. — Inquiets de l'évolution de la situation dans le monde islamique et de l'apparent recul de l'influence américaine au Proche-Orient, les Japonais, pourtant toujours prudents dans leurs initiatives diplomatiques, sortent de leur réserve. Très clairement, on laisse entendre dans les milieux gouvernementaux que le Japon doit le plus rapidement possible chercher à *« combler le déclin de l'influence américaine au Proche-Orient »*. Une première étape est de *« cultiver »* et d'*« approfondir »* les relations avec l'Organisation de libération de la Palestine et les pays non producteurs de pétrole considérés comme radicaux. Ces déclarations non officielles, mais tenues néanmoins par des personnalités gouvernementales, confirment le réajustement de la politique nippone vis-à-vis du monde arabe qui est perceptible depuis le début de l'affaire iranienne et surtout l'attaque contre la grande mosque de La Mecque (*le Monde* du 29 novembre).

Au début de la semaine, le gouvernement a d'ailleurs fait savoir que si M. Arafat, président de l'O.L.P., se rendait au Japon, il serait reçu en chef d'État. Selon le quotidien *Asahi*, le Japon a ainsi virtuellement reconnu l'O.L.P. Cependant, la délégation de l'organisation palestinienne à Tokyo ne jouit pas encore de privilèges diplomatiques.

### L'intermédiaire privilégié

D'autre part, M. Ohira, premier ministre, a affirmé devant la Chambre basse que *« le Japon soutenait les Palestiniens dans l'affirmation de leur droit à l'autodétermination »*. Le Japon, depuis plusieurs années, est favorable à la résolution 242, votée par les Nations unies en 1967 sur cette question. Le premier ministre devait ensuite préciser à des parlementaires que la politique japonaise au Proche-Orient *« ne saurait être identique à celle des Etats-Unis »*.

L'ambassadeur du Japon accrédité auprès des Emirats arabes a eu récemment un entretien avec un *« haut représentant de l'O.L.P. »*. Selon les Japonais, une visite à Tokyo de M. Arafat pourrait avoir lieu dans un proche avenir. L'évolution de la politique japonaise à l'égard des Palestiniens ne serait pas mal vue par Washington, souligne-t-on à Tokyo, M. Carter étant plutôt favorable à ce que le Japon exerce quelques pressions sur Israël en se rapprochant de l'O.L.P. Pour les Japonais, l'objectif est beaucoup plus large. L'O.L.P. leur semble avoir récemment pris davantage d'influence dans le monde arabe, et ils voient en elle l'intermédiaire privilégié pour développer les contacts avec les régimes radicaux de la région.

*« Le Japon, qui dépend à 80 % du Proche-Orient pour son pétrole, doit avoir des relations avec l'ensemble des pays de la zone »*, dit-on dans les milieux gouvernementaux. Plus que celle d'Iran, l'affaire saoudienne inquiète les Japonais (l'Arabie Saoudite fournit au Japon 38 % de son pétrole), dans la mesure où elle témoigne, à leurs yeux, d'une perte de prestige de la dynastie. Aussi veulent-ils parer à toute éventualité, et établir de bonnes relations avec ceux qui peuvent être, demain, au centre d'un *« Islam en révolution »*. — Ph. P.

## En Libye

## DES COMITÉS POPULAIRES RÉVOLUTIONNAIRES ENCERCLENT LES PERMANENCES DE L'O.L.P. A TRIPOLI

A l'instigation du colonel Kadhafi, des *« comités populaires révolutionnaires »* formés de Palestiniens résidant en Libye, encerclent depuis quelques jours, les permanences de l'O.L.P. et des diverses organisations palestiniennes à Tripoli.

Le 1ᵉʳ décembre, le colonel Kadhafi avait appelé *« les masses populaires palestiniennes en Libye »* à se *« constituer en comités révolutionnaires et à unifier les bureaux des nombreux fronts palestiniens sous une seule direction populaire »*. Les masses palestiniennes, avait-il ajouté, sont *« libres de leur action en Libye »*.

D'autre part, la Libye a offert jeudi aux États-Unis des compensations financières pour les dommages subis par l'ambassade américaine à Tripoli. Le montant de ces indemnités n'a pas été révélé. On précise simplement qu'elles sont substantielles.

De leur côté, plusieurs compagnies pétrolières américaines ont annoncé, leur intention de rapatrier les familles de leur personnel travaillant en Libye. — *(A.F.P.)*

# EUROPE

## Belgique

### La grève générale de vingt-quatre heures contre l'austérité est généralement suivie

De notre correspondant

Bruxelles. — La Belgique tout entière est paralysée, ce vendredi 7 décembre, à la suite d'une des plus grandes grèves générales organisées depuis celle de 1960-1961. Comme à l'époque, le mouvement est dirigé contre les projets d'austérité du gouvernement, la « loi-programme » de M. Martens, qui ressemble à la « loi unique » de M. Eyskens, en 1960.

Cette fois, cependant, la « loi-programme » et la grève générale interviennent dans un climat de crise aiguë, à un moment où le chômage enregistre de nouveaux progrès (douze mille huit cents unités de plus pour novembre) et frappe, selon les estimations officielles, près de 8 % de la population active ; officieusement, on situe le chômage à plus de 10 %. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les syndicats ont limité leur action à une seule journée et décrété qu'il s'agissait d'un avertissement. En 1960-1961, toute l'activité avait cessé pendant onze semaines. Le secrétaire général de la F.G.T.B., le puissant syndicat socialiste, a précisé que la grève était aussi dirigée contre le patronat, « *qui refuse la moindre réduction du temps de travail malgré la recommandation du gouvernement de passer, fin 1980, à la semaine de trente-huit heures* ».

Comme en 1960, le mot d'ordre paraissait moins suivi en pays flamand, où le syndicat chrétien, majoritaire, estime que la grève est déclenchée trop tôt. En revanche, à Bruxelles et en Wallonie, où la F.G.T.B. est majoritaire, le syndicat chrétien suit le syndicat socialiste. C'est ainsi que des trains roulaient vers Gand et Bruges, vendredi matin, alors que les gares étaient désertes à Bruxelles, Liège, Mons, Namur et Charleroi. Les journaux n'ont pas paru, les banques étaient fermées, les tramways, métros et autobus ne circulaient plus. Grève aussi dans les postes, dans l'enseignement, les grandes entreprises privées et les grands magasins. La télévision était en grève dès jeudi soir, pour pouvoir mieux rendre compte, ce vendredi, des grèves et des manifestations prévues.

Jeudi, les députés avaient examiné le projet du gouvernement dans un climat particulièrement houleux, et le cabinet avait dû faire face à des attaques sévères. Le ministre des finances avait adressé une mise en garde au pays : « *Si nous ne réagissons pas à temps et de façon efficace, la stabilité du franc sera menacée et, en même temps, le niveau de vie et l'emploi.* »

Il y a eu un moment de nervosité quand un certain nombre de députés sociaux-chrétiens, parti de la majorité, ont voté contre un article du projet gouvernemental, refusant ainsi la discipline de vote. Le président du parti socialiste, M. Cools, a alors lancé un avertissement à ses partenaires : « *Une fois, mais pas deux.* » M. Vanden Boeynants, le nouveau président du P.S.C., s'est montré embarrassé : « *Je regrette*, a-t-il répondu, *que certains membres de mon groupe n'aient pas respecté ce qui avait été convenu.* »

Cet incident prouve que le climat politique continue à se dégrader, et c'est dans une atmosphère fiévreuse que l'Assemblée a entendu le soir quatre des neuf interpellations prévues sur l'implantation des missiles de l'OTAN. Le chef du groupe socialiste flamand, M. Tobak, a accusé un socialiste bruxellois, M. Simonet, ministre des affaires étrangères, d'adopter une « *attitude équivoque* » et de ne plus respecter les prérogatives du Parlement. C'est dimanche, en principe, que le gouvernement Martens se prononcera pour ou contre la participation belge au programme de l'Organisation atlantique.

PIERRE DE VOS.

## République fédérale d'Allemagne

### Le congrès social-démocrate approuve le développement modéré du nucléaire

De notre correspondant

Bonn. — Après une discussion acharnée qui s'est prolongée tard dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 décembre, le chancelier Schmidt a gagné sa deuxième grande bataille au congrès du parti social-démocrate à Berlin-Ouest. Les délégués du S.P.D. ont fini par approuver, à une nette majorité, la politique énergétique du gouvernement, qui, sans être fondée sur un recours systématique au nucléaire, laisse du moins la porte ouverte à son développement. Pendant près de douze heures, les adversaires de l'énergie atomique, menés au combat par le président de la fédération du Bade-Wurtemberg, M. Eppler, ont plaidé non seulement pour un moratoire dans la construction des centrales, mais aussi pour un *non* définitif au nucléaire. Leurs thèses ont été combattues de façon particulièrement vigoureuse et efficace par un autre dirigeant du parti, M. Horst Ehmke. Celui-ci a souligné qu'en aucun cas le charbon ne pourrait suffire à assurer les besoins énergétiques du pays.

Le chancelier lui-même s'est bien gardé d'apparaître comme un champion inconditionnel du nucléaire. Il a souligné que le problème de l'énergie dans le monde était en train de prendre une tournure « *dramatique* ». Le gouvernement fédéral entend maintenir la priorité au charbon, a-t-il expliqué ; mais comme tous les pays de l'Est et de l'Ouest, il ne saurait renoncer aux autres formes d'énergie sans compromettre l'avenir de l'économie, et par conséquent, du peuple ouest-allemand.

Le texte approuvé par le Congrès n'en comporte pas moins des restrictions sérieuses. Il prévoit que les centrales nucléaires dont la construction est déjà amorcée doivent être terminées, mais, comme l'a fait M. Schmidt lui-même, il n'autorise qu' « *exceptionnellement* » l'installation d'autres centrales. De plus, le développement, dans ce domaine, ne devrait pas être poussé plus avant tant que n'existeront pas assez de dépôts provisoires pour les déchets radio-actifs et que le moyen de les éliminer définitivement ne sera pas trouvé. Aux yeux du gouvernement, les décisions du congrès de Berlin-Ouest suffisent toutefois à maintenir ouverte l'option nucléaire.

Avant ce débat passionné, les congressistes avaient procédé à l'élection du comité directeur. Pour la première fois, le chancelier Schmidt, vice-président du parti, a obtenu plus de voix (365) que M. Willy Brandt, réélu à la présidence avec 360 suffrages. Tous deux, cependant, ont perdu des voix depuis le dernier congrès du S.P.D., il y a deux ans. Le meilleur résultat (407 voix) a été obtenu par M. Herbert Wehner, chef du groupe social-démocrate au Bundestag, qui, à soixante-treize ans, est le vétéran respecté du parti. Quant aux divers candidats de l'aile gauche du parti, ils ont, faute d'accord entre eux, enregistré un échec assez net dans ces élections.

A côté de M. Schmidt, le second poste de vice-président est occupé par M. Hans-Jürgen Wischnewski, l' « homme à tout faire » du chancelier, le « *vainqueur de Mogadiscio* » (1). Il abandonne ses fonctions de ministre d'État à la Chancellerie pour prendre en main la direction du parti sous la houlette de M. Willy Brandt, auquel beaucoup de militants reprochent aujourd'hui de ne plus témoigner d'un zèle suffisant.

JEAN WETZ.

(1) Ministre d'État chargé de missions spéciales auprès du chancelier, M. Wischnewski avait supervisé l'opération de Mogadiscio au cours de laquelle, le 18 octobre 1977, un commando militaire antiterroriste ouest-allemand avait libéré les passagers d'un Boeing de la Lufthansa pris en otages par des membres de la Fraction armée rouge.

## Tchécoslovaquie

### Un faible d'esprit exécuté pour avoir tenté de franchir la frontière

Prague (*A.F.P.*). — Un forain de vingt-six ans, Robert Bares, condamné à mort le 7 septembre 1978 pour avoir tenté de franchir par la force la frontière ouest-allemande, a été exécuté le jeudi 6 décembre à Plzen, en Bohême occidentale, a annoncé l'agence C.T.K.

⁂

Plusieurs dizaines de signataires de la Charte 77 et du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies) s'étaient étonnés, à l'époque, de la sévérité de la sentence, dans une pétition.

Cette affaire présente plusieurs anomalies. Le supplicié, son frère aîné Vaclav et un cousin s'étaient emparés, en mai 1978, d'un car scolaire à Pomezi, non loin de la frontière avec la R.F.A. qu'ils voulaient franchir. Cernés par la police et l'armée, ils avaient relâché tous les otages contre la promesse que le chauffeur les conduirait sans encombre au-delà de la frontière. Mais, peu après, le car était de nouveau cerné et mitraillé. Le chauffeur du car et le frère aîné, Vaclav, l'organisateur de ce projet, étaient tués. Les deux autres, blessés, furent jugés alors que leur quotient intellectuel était considéré par les experts comme étant fort bas. L'on imputa, à tort, la mort du chauffeur à Robert Bares pour le condamner à mort, et l'on infligea vingt-cinq ans de prison au troisième participant.

Commentant la sentence, l'agence de presse officielle tchécoslovaque avait alors écrit qu'elle devait « *servir d'exemple à ceux qui voudraient introduire le terrorisme d'Italie ou de R.F.A. en Tchécoslovaquie* ».

Encore une action qui n'ajoute rien à cette respectabilité internationale dont les autorités tchécoslovaques souhaiteraient pouvoir bénéficier... — A.M.B.

## Bulgarie

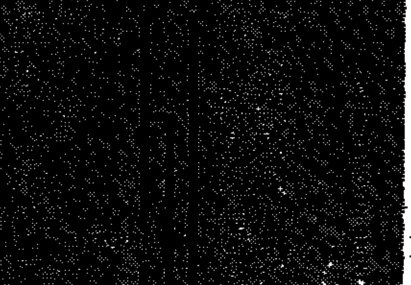
### BAGDAD GÈLE SES RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC SOFIA APRÈS LA MORT DE DEUX ÉTUDIANTS IRAKIENS

Une enquête a été ouverte après les incidents survenus, les 3 et 4 décembre à Sofia, qui, selon les autorités bulgares, ont fait deux morts et plusieurs blessés graves parmi les étudiants irakiens, a annoncé, jeudi 6 décembre, l'Agence télégraphique bulgare (B.T.A.) dans un communiqué officiel. L'Agence dément que « *les autorités bulgares soient impliquées dans les incidents* ». De source officieuse, on indique qu'ils auraient été provoqués par une vive discussion politique à propos de l'attitude à adopter vis-à-vis du problème palestinien. L'un des deux étudiants tués était membre du parti communiste irakien.

La veille, les autorités irakiennes avaient accusé « *un groupe de communistes irakiens ayant bénéficié de la complicité d'organismes officiels bulgares* » d'avoir abattu un étudiant. L'Irak a décidé de rappeler son ambassadeur à Sofia, de geler ses relations éconmiques et commerciales avec la Bulgarie et de rapatrier tous les étudiants irakiens. — (*A.F.P.*)












# A TRAVERS LE MONDE

## Côte-d'Ivoire

● M. HOUPHOUET-BOIGNY a annoncé, jeudi 6 décembre, veille de la fête nationale ivoirienne, qu'il solliciterait, dans un an, le renouvellement de son mandat présidentiel. Le chef d'État ivoirien a également laissé entendre que le prochain congrès du P.D.C.I. (Parti démocrate de la Côte-d'Ivoire, seule formation politique du pays), prévu pour octobre 1980, serait invité à se prononcer sur la création d'un poste de vice-président de la République, vice-président qui serait élu sur le même bulletin que le président. — (*Corresp.*)

## États-Unis

● DEUX DETENUS BLANCS ont été tués et un troisième a été grièvement blessé jeudi 6 décembre, au cours d'une émeute raciale à la prison de Soledad en Californie. Les gardiens ont séparé deux groupes antagonistes de prisonniers, des Blancs et des Chicanos d'un côté, et des Noirs de l'autre, en tirant à balles. — (*U.P.I.*)

## Islande

● LE PRESIDENT DU PARTI DU PROGRES (agrarien, tendance libérale), M. Steingrimur Hermansson, a été chargé de former un gouvernement ; aux élections des 2 et 3 décembre, son parti a remporté 24,9 % des voix et dix-sept des soixante sièges du Parlement. Il envisage de former une coalition centre-gauche avec les communistes (onze élus) et les sociaux-démocrates (dix députés). Le Parti de l'indépendance (vingt et un sièges) et un élu conservateur indépendant resteraient dans l'opposition. — (*A.F.P.*).

## Mozambique

● UN TRIBUNAL MILITAIRE du Mozambique a prononcé cinq condamnations à mort, dont une contre un ressortissant noir du Zimbabwe-Rhodésie, pour « espionnage » et « sabotage », a-t-on annoncé à Maputo le jeudi 6 décembre. Le tribunal a condamné douze autres personnes, dont un citoyen de Sao-Tomé-et-Principe, à des peines de prison allant de deux à trente ans. Les condamnés étaient liés à un « *mouvement contre-révolutionnaire* » et, pour certains, opéraient comme mercenaires dans l'armée de Salisbury, précise un communiqué officiel. — (*A.F.P.*).

## El Salvador

● LE COMMANDO DES FORCES POPULAIRES DE LIBÉRATION FARABUNDO MARTI (F.P.L.), qui a enlevé l'ambassadeur sud-africain Archibal Dunn, le 28 novembre dernier, a menacé, jeudi 6 décembre, d'exécuter son otage si son exigence d'obtenir la parution d'une déclaration politique dans la presse d'une centaine de pays n'était pas satisfaite.

## Vietnam

● LE CHEF D'UNE ORGANISATION D'OPPOSITION, le Front de salut national, a été condamné à mort, et dix de ses complices à des peines de deux à vingt ans de prison par un tribunal de la province de Phu-Khanh, a annoncé, jeudi 6 décembre, l'agence vietnamienne Avi, captée à Hongkong. M. Nguyen Van Vu, était accusé d' « *activités contre-révolutionnaires* » et de « *contre-espionnage* », de distribution de tracts antigouvernementaux et de l'attaque d'une réunion de cadres locaux ayant fait un mort et deux blessés. — (*A.F.P., Reuter.*)









# AMÉRIQUES

## Saint-Vincent

### UNE FORMATION MODÉRÉE A REMPORTÉ LES ÉLECTIONS

Kingstown (*A.F.P., U.P.I.*). — *Une formation modérée*, le parti travailliste du premier ministre, M. Milton Cato, a remporté les élections législatives du mercredi 5 décembre, qui étaient les premières depuis la proclamation de l'indépendance de Saint-Vincent, le 26 octobre dernier. Le scrutin avait été suivi avec d'autant plus d'attention dans la région que des régimes de gauche, soutenus par Cuba, se sont installés ces derniers mois par les urnes à Sainte-Lucie, et, par la force, à Grenade (*le Monde* du 5 décembre).

La formation de M. Milton Cato, de tendance pro-occidentale, a obtenu onze des treize sièges que compte le Parlement, soit un siège de plus que lors des élections de 1974. Les deux autres sièges ont été gagnés par le nouveau parti démocratique de l'ancien premier ministre, M. James Mitchell. Le grand perdant est le Mouvement *populaire unifié*, une formation pro-castriste, qui a eu 14,4 % des voix mais qui, en raison de la loi électorale de tradition britannique, n'a eu aucun élu. La participation a été de 64 %.

[Ancienne colonie britannique, Saint-Vincent a obtenu l'autonomie interne en 1969, mais a *été* une des dernières Antilles britanniques à proclamer son indépendance formelle. L'île, *majoritairement peuplée de* Noirs anglophones, compte environ cent mille habitants.]

## *DEVANT LA COMMISSION POLITIQUE DU CONSEIL DE L'EUROPE*

# Des personnalités latino-américaines dénoncent les violations des droits de l'homme et l'«institutionnalisation» des dictatures

Que peut et que doit faire l'Europe *démocratique* pour améliorer la situation des prisonniers politiques dans les pays d'Amérique latine, tout particulièrement ceux du cône sud (*Chili, Argentine, Uruguay, Paraguay*), où des violations des droits de l'homme sont flagrantes et permanentes ?

Pour tenter de répondre à cette question de fond, la commission politique du Conseil de l'Europe a *invité, le jeudi 6 décembre, plusieurs* personnalités de premier plan des pays concernés. MM. Wilson Ferreira Aldunate (leader du parti national, *blanco*, ancien ministre, candidat à la présidence de la République de l'Uruguay en 1971), Hipolito Solari Yrigoyen (membre du comité national de l'Union civique radicale argentine, ancien sénateur), Erich Schnacke (dirigeant du parti socialiste chilien, ancien député), Alcides Vergara (membre du parti révolutionnaire « febreriste » paraguayen, de tendance social-démocrate) ont fait le point devant la commission et suggéré des mesures de nature à mettre en difficulté les régimes dictatoriaux qui se sont installés, et *qui se consolident, dans cette région.* Terrorisme d'Etat en Argentine où la dégradation progressive du pouvoir a conduit, depuis 1976, à la suppression de la plupart des libertés élémentaires et à l'arbitraire, destruction à peu près totale en Uruguay de ce qui fut un système démocratique presque parfait, *institutionnalisation* de la dictature militaire au Chili, état de siège utilisé comme méthode de gouvernement depuis un quart de *siècle au Paraguay* : peu de lueurs d'espoir apparaissent dans ce sombre tableau brossé par des hommes de toutes tendances politiques, de la gauche classique *jusqu'au* conservatisme bon teint, ainsi que l'a justement souligné M. Wilson Ferreira Aldunate, et qui ont tous payé chèrement leur combat contre l'oppression.

Le leader modéré uruguayen a dû s'exiler et il a été privé de ses droits civiques pendant quinze ans. « *Je ne vois pas*, dit-il, avec humour, *la différence avec mes concitoyens puisqu'ils n'ont pas davantage droit à la parole...* » Le socialiste Erich Schnacke a été détenu dans le sinistre camp de déportation de Dawson, dans l'extrême Sud chilien, au lendemain du coup d'État contre le gouvernement Allende. Torturé, il n'a pu quitter son pays, *en décembre 1977*, que grâce à l'intervention personnelle du dirigeant socialiste espagnol, M. Felipe Gonzalez.

Le radical Hipolito Solari Yrigoyen a été détenu dans un camp argentin jusqu'à son expulsion en mars 1977. Tous ont dénoncé le maintien, et parfois l'aggravation, des conditions des détenus politiques, le système des « enlèvements » par des *commandos paramilitaires, la torture systématique*, le mépris de la loi, la négation des libertés politiques, universitaires, syndicales, ainsi que la *mise en place dans la plupart des* dictatures du cône sud de procédures pseudo-démocratiques de nature à « améliorer » l'image internationale de ces régimes.

### Le « triste record » de l'Uruguay

Selon M. Yrigoyen, le seul objectif du gouvernement Videla est de « *se maintenir au pouvoir* » et le plan politique mis au point cette semaine revient, en fait, à confier aux trois *commandants en chef* des trois armes argentines « *le soin de désigner le prochain président de la République* ». Quatre cent mille Uruguayens, *dont une majorité de* jeunes et de techniciens, ont quitté leur pays dont la population totale est de deux millions sept cent *mille habitants*. « *Ainsi*, dit M. Wilson Ferreira Aldunate, *l'Uruguay détient un triste record : celui de l'âge moyen le plus élevé de toute l'Amérique latine.* » Le régime autoritaire de Montevideo « *tue moins volontiers que les autres* », mais ses prisons, en revanche, sont surpeuplées : on dénombre officiellement seize mille prisonniers politiques. Les motifs les plus ridicules permettent de condamner les opposants (comme le général Liber Seregni, ancien candidat à la présidence) à de très lourdes peines de détention « *pour attentat contre la Constitution* ». En Uruguay, la « démocratisation » consistera, en 1981, à faire élire un *président choisi par les militaires*, les deux partis « autorisés » devant faire liste commune et présenter un seul « candidat ».

Au Chili, un plébiscite sera organisé pour approuver une nouvelle Constitution, basée sur le très vague concept de la sécurité « nationale », et qui légalisera toutes les entraves aux libertés édictées depuis septembre 1973.

Que faire ? S'il est exact, estiment les personnalités latino-américaines en exil, que la plupart des régimes dictatoriaux d'Amérique latine « *ont été mis en place grâce à l'intervention des Etats-Unis* », il reste que les nations européennes ne sont pas sans responsabilité lorsqu'elles contribuent à aider financièrement les régimes de force. Des « recommandations » auprès des organismes internationaux de financement ne seraient donc pas sans *effet*, la plupart des pays du cône sud étant lourdement endettés (6 milliards de dollars pour le Chili, près de 2 milliards de dollars pour le petit Uruguay). « *Les dictatures*, dit encore M. Wilson Ferreira Aldunate, *sont de bons clients. L'Uruguay reçoit aujourd'hui plus d'aide de l'Europe que des Etats-Unis.* »

Enfin, M. Solari Yrigoyen a proposé à la commission un texte de résolution à transmettre aux Nations unies. Il recommande l'élaboration d'une convention internationale qui *définisse la culpabilité des responsables des « disparitions » intervenues en Amérique latine et sanctionnant quiconque aura violé de cette manière les droits de l'homme.*

MARCEL NIEDERGANG.

● *Trois groupes d'adoption d'Amnesty International* organisent une réunion-débat avec projection au Forum des Halles le samedi 8 décembre, le 15 heures à 18 heures, concernant le Guatemala et l'U.R.S.S.

## Bolivie

### ÉPREUVE DE FORCE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LA CONFÉDÉRATION OUVRIÈRE

La Paz (*Reuter*). — Mme Lidia Gueiler, la présidente, a rencontré, jeudi 6 décembre, les dirigeants de la Confédération ouvrière bolivienne (COB) pour tenter de mettre fin à l'opposition déclarée aux mesures d'austérité annoncée la semaine dernière et qui a déjà provoqué des manifestations violentes et des grèves dans divers secteurs.

Pendant ce temps, la police démantèle les barricades élevées mercredi dans plusieurs quartiers ouvriers de La Paz, où des manifestants armés de bâtons et de pierres se sont heurtés aux forces de l'ordre, qui ont fait usage de gaz lacrymogène.

*La COB demande que le gouvernement* revienne sur les mesures d'austérité, qui comprennent une dévaluation du peso de 18,4 %, une augmentation de 130 % du prix des produits pétroliers et le blocage du prix des denrées de première nécessité. Mais le ministre des finances, M. Augusto Cuadros, a réaffirmé que ces mesures étaient indispensables et ne sauraient être rapportées.

La tension provoquée par les répercussions de ces mesures est sérieuse. En raison de la hausse de l'essence, les sociétés de transport ont doublé leurs tarifs. La population a réagi en brûlant plusieurs autobus. Le syndicat des transports, pour protester contre ces attaques, a ordonné une *grève illimitée. La COB* a expulsé les dirigeants de ce syndicat de la Confédération.

## Canada

### Mme MACDONALD, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EST ATTENDUE A PARIS ET A BRUXELLES

Mme Flora Macdonald, ministre des affaires étrangères du Canada, commence samedi 8 décembre une tournée de dix jours en Europe. Mme Macdonald est attendue dimanche à Paris pour une visite qualifiée *à Ottawa* d'« *amicale* ». Elle doit rencontrer à deux reprises, lundi 10 et mardi 11 décembre, son homologue français, M. Jean François-Poncet. Le chef de la diplomatie canadienne fera le point à cette occasion sur les relations du Canada avec le monde francophone. Le Canada et la France appartiennent, en effet, à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACAT), qui regroupe les pays entièrement ou partiellement francophones et dont la réunion annuelle a lieu les 13 et 14 décembre à Lomé, au Togo. Mme Macdonald doit également évoquer à Paris les nouveaux objectifs, en matière de politique étrangère, du gouvernement conservateur de M. Joe Clark, qui est arrivé au pouvoir en mai dernier.

*Mme Macdonald doit se rendre* mercredi 12 décembre à Bruxelles pour assister à la réunion, les 13 et 14 décembre, des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN. Elle y retrouvera son collègue, M. Allan Mackinnon, ministre canadien de la *défense*, qui aura déjà participé à la réunion préparatoire des ministres de la défense de l'OTAN sur la question de l'installation en Europe de nouveaux missiles nucléaires à moyenne portée.

Mme Macdonald doit prolonger son séjour à Bruxelles pour présider, le 17 décembre, la réunion du comité mixte de coopération entre le Canada et la C.E.E. Le chef de la diplomatie canadienne devrait regagner Ottawa le 18 décembre.

● *Le Canada envisage de soutenir financièrement Chrysler.* — Le ministre canadien du développement économique a annoncé, le 4 décembre, que l'aide de son gouvernement au constructeur américain pourrait s'élever à « *plusieurs centaines de millions de dollars* », en fonction des efforts consentis par les Etats-Unis pour sauver le groupe de la faillite. Chrysler serait prêt à investir 1 à 1,2 milliard de dollars au Canada si elle recevait une aide financière du gouvernement d'Ottowa, a ajouté le ministre.



# DIPLOMATIE

## Divergences au sein de l'OTAN

*(Suite de la première page.)*

● *A Rome, en revanche*, les députés ont donné le feu vert à l'installation des nouveaux missiles par 319 voix (démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates, républicains, libéraux, extrême-droite) contre 261 (communistes, radicaux, extrême-gauche) et cinq abstentions. Pour gagner la bataille — et éviter d'être renversé — le gouvernement de M. Cossiga a accepté un amendement socialiste baptisé « *clause de dissolution* ». Il s'agit du simple vœu que les négociations sur le désarmement puissent amener l'OTAN à renoncer à sa décision. Les communistes, qui préconisaient une négociation préalable, ont vivement critiqué le président du conseil, mais c'était surtout pour la forme : ayant adopté une *position modérée* distincte de celle des communistes français, et censurée par la presse soviétique, le P.C.I. avait besoin de hausser un peu le ton.

● A Washington, M. Byrd, chef de la majorité démocrate du Sénat, a déclaré qu'il n'y avait aucune chance que le débat général sur le traité américano-soviétique de limitation des armements stratégiques SALT 2 commence avant la fin de l'année.

● Dans la capitale polonaise, les ministres de la défense du pacte de Varsovie se sont réunis du 4 au 6 décembre, tandis que les ministres des affaires étrangères siégeaient à Berlin-Est. Selon le communiqué publié par l'agence de presse polonaise, les ministres de la défense ont exprimé « *leur appui unanime et entier aux nouvelles initiatives de paix* » de M. Brejnev.

● A Moscou, l'agence Tass commentant la réunion de Berlin-Est, déclare qu'elle a dressé « *un programme de détente vaste et concret* » qui marquera « *un tournant dans l'histoire européenne* ». Mgr Pimen, patriarche de toutes les Russies, a adressé au pape Jean-Paul II un message exprimant sa « *préoccupation* » devant l'éventuel déploiement en Europe de nouveaux missiles.

● A Paris, l'Assemblée de l'Europe occidentale (seule instance européenne compétente en matière de défense) a longuement débattu de l'implantation des nouvelles fusées américaines, mais s'est séparée jeudi sans prendre position, faute de quorum (45 voix). L'Assemblée de l'U.E.O. est la seule assemblée européenne où un quorum est requis.

## UN MINISTRE LAOTIEN ÉVOQUE LA POSSIBILITÉ DE RENOUER AVEC LA FRANCE

Le Quai d'Orsay dément qu'une lettre ait *été* adressée en novembre au gouvernement laotien, proposant la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, mais se refuse à tout autre commentaire. Les relations ont été rompues par le gouvernement laotien en août 1978.

Faisant état d'une proposition française transmise par l'ambassade de France à Hanoï, le ministre laotien de l'information, M. Sisane, a déclaré vendredi 7 décembre au correspondant de l'A.F.P. à Vientiane : « *Le gouvernement laotien étudie actuellement cette proposition, les autorités françaises ne posent aucune condition, pour notre part, nous souhaiterions que la France cesse de soutenir les réactionnaires laos, réfugiés à l'étranger, c'est-à-dire, notamment, qu'elle interdise l'existense sur son sol d'un gouvernement lao en exil. Un tel geste, de sa part, prouverait sa bonne volonté. Il n'y aurait alors, selon moi, plus aucun obstacle pour que nos relations, suspendues depuis plus d'un an à la suite de certaines bêtises, puissent reprendre au plus haut niveau.* »

### Un démenti de l'ambassade du Vietnam à Paris

D'autre part, l'ambassade du Vietnam à Paris a démenti la teneur de l'entretien que le chargé d'affaires, M. Nguyen Khaï a eu mardi 4 décembre avec M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, au sujet du Cambodge. Le démenti souligne que les questions traitées relèvent du « Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchéa ». L'ambassade du Vietnam était, bien entendu, dans l'obligation de démentir des informations qui mettaient en cause la souveraineté cambodgienne mais dont nous maintenons qu'elles étaient puisées aux meilleures sources.

# ASIE

## Cambodge

# Le président Carter accuse Hanoï, Moscou et Phnom-Penh de bloquer l'aide à la population

Le président Carter a déclaré, jeudi 6 décembre, dans un communiqué publié par la Maison Blanche : « L'acheminement de l'aide au Cambodge est délibérément bloqué par les autorités vietnamiennes et celles de Heng Samrin. Leurs alliés soviétiques n'ont utilisé aucune influence visible pour améliorer la situation. (...) Nous les invitons à prendre les mesures nécessaires pour activer la distribution d'aide à la population affamée, ce qu'ils n'ont pas encore fait (...) » « Nous continuons à recevoir des informations selon lesquelles les secours sont détournés ou emmagasinés pour les forces militaires », tandis que « des réfugiés ont déclaré que des champs de riz avaient été minés pour empêcher la récolte. »

A Londres, Sir Ian Gilmour, ministre du sceau privé, a annoncé jeudi aux Communes que son gouvernement ne reconnaissait plus le régime de M. Pol Pot comme représentant du Cambodge. « La Grande-Bretagne, a-t-il dit, reconnaît normalement des gouvernements qui ont le contrôle effectif de la majeure partie de leur pays ; ce critère ne s'applique plus à M. Pol Pot. (...) Nous n'accepterons aucune demande [de reconnaissance] de Heng Samrin. Nous estimons qu'il n'y a pas au Cambodge de gouvernement que nous puissions reconnaître. »

Enfin, à Phnom-Penh, l'agence officielle S.P.K. a de nouveau critiqué jeudi l'attitude française à l'égard du Cambodge, après avoir dénoncé « les déclarations irresponsables, totalement contraires à la réalité cambodgienne et mal intentionnées » des députés U.D.F. qui se sont rendus récemment à Phnom-Penh.

# Les Vietnamiens relanceraient leur offensive

Bangkok. — Les forces armées vietnamiennes ont notablement renforcé leur potentiel militaire le long de la frontière khméro-thaïlandaise en prévision d'une relance de leur offensive de saison sèche contre la résistance armée des Khmers rouges et celle, encore embryonnaire, des divers mouvements et groupuscules anti-communistes (Khmers Serei et Sereika), indique la presse de Bangkok, qui cite des sources militaires locales. Une première attaque, appuyée par les bombardements d'artillerie qui ont débordé sur le territoire thaïlandais, avait eu lieu mardi 4 décembre contre un camp militaire du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) (*le Monde* du 7 décembre). Elle a provoqué la fuite en Thaïlande d'une trentaine de milliers de civils.

Si les informations faisant état d'une relance de l'offensive se confirment, environ sept cent mille fugitifs khmers, agglutinés le long de la frontière face au dispositif militaire vietnamien, vont se trouver menacés. Les autorités de Bangkok et les organisations internationales humanitaires — qui distribuent chaque jour 350 tonnes de vivres le long de la frontière — s'efforcent soit de transférer une partie de ces fugitifs dans divers « *centres de regroupement* », soit de transformer les secteurs envahis par la marée humaine en « zones protégées » et neutralisées, éventuellement sous contrôle des Nations unies.

De notre correspondant

Cependant, pareille politique impliquerait d'une part une cessation de la présence et des activités incontrôlables des bandes armées qui prolifèrent au sein de ces populations, et de l'autre un accord, très improbable, de Hanoï et de Phnom-Penh à la création de ces zones. De surcroît, les Khmers Serei, qui considèrent les fugitifs comme leur « base populaire », comme un réservoir pour le recrutement et une source de profits, s'opposent aux transferts, ou ne les acceptent que sous la contrainte et les menaces d'une suppression de l'aide, mais au compte-gouttes.

### De sept à neuf divisions ?

Selon les sources militaires, le dispositif militaire vietnamien dans l'Ouest cambodgien serait fort de sept à neuf divisions (de soixante-dix à quatre-vingt-dix mille hommes). Hanoï et Phnom-Penh insistent pour présenter leurs opérations dans ces régions comme de simples actions « *de ratissage* ». Les Vietnamiens disposeraient non loin de la frontière d'unités blindées, d'artillerie anti-aérienne et de missiles Sam-2, et d'une vingtaine de Mig-19 et 21 sur l'aéroport de Siem-Reap-Angkor. « *Cette présence d'équipements et de missiles (...) paraît indiquer que les Vietnamiens s'attendent à des affrontements avec l'aviation thaïlandaise* », écrit le *Bangkok Post*. Le quotidien précise que, de leur côté, les forces armées royales ont renforcé leur dispositif de protection dans les secteurs névralgiques.

D'autre part, ce journal s'élevait jeudi dans son éditorial contre « *la poursuite par l'U.R.S.S. de vols spéciaux non autorisés à travers l'espace aérien thaïlandais pour ravitailler le Vietnam en armes et en munitions et lui permettre de poursuivre sa guerre de domination du Cambodge* ». Bangkok a autorisé six survols mensuels spéciaux. Les appareils soviétiques Antonov-12 en auraient effectué plus de quatre-vingts par mois depuis septembre.

Ces informations alarmantes surviennent alors que la Chine multiplie les promesses de soutien aux pays de l'ASEAN en cas d'un débordement en Thaïlande du conflit cambodgien. Le président Hua Guofeng l'a encore rappelé mercredi en recevant à Pékin le premier ministre japonais, M. Ohira.

Le *Bangkok Post* ajoute : « *Alors que Hanoï accuse la Thaïlande de permettre aux Chinois de ravitailler la résistance cambodgienne en armes, les Vietnamiens reçoivent discrètement de Moscou un volume d'armements considérablement plus important pour prolonger la même guerre.* » Le général Wang Shangyong, chef d'état-major adjoint de l'armée chinoise, qui est en visite en Thaïlande, a tenu des propos similaires au cours d'un banquet donné en son honneur par l'état-major thaïlandais.

R.-P. PARINGAUX.

## Corée du Sud

# Le président Choi veut que la libéralisation du régime ait lieu dans « l'ordre »

Tokyo. — Paradoxalement, c'est le jeudi 6 décembre, jour de l'élection du nouveau chef de l'Etat coréen, M. Choi (*le Monde* du 7 décembre), que s'est véritablement ouverte la phase de transition pour la succession de M. Park. Quatrième président de la République de Corée depuis l'indépendance, M. Choi, à en croire du moins ses propres déclarations, ne compte pas terminer son mandat. Sa mission consistera avant tout à permettre une « *évolution politique* » du pays en veillant notamment à la révision de la Constitution actuelle. Une évolution voulue non seulement par les Coréens mais apparemment aussi souhaitée par les Américains, qui pendant l'été n'ont pas ménagé leurs critiques à l'égard du régime Park, ainsi que par les Japonais et les Chinois : la Corée a été l'un des thèmes des entretiens que viennent d'avoir MM. Hua Guofeng et Ohira à Pékin. Les deux pays sont convenus d'œuvrer en commun pour aider à la « *démocratisation de la Corée du Sud* » en relation avec les Etats-Unis.

Pour marquer une rupture avec le passé, le premier acte du nouveau président a été, vendredi, au cours d'un conseil des ministres, d'abroger le décret numéro 9 interdisant toute critique du gouvernement : neuf cents personnes devraient donc être libérées à partir de samedi. Au cours de ce même conseil, le cabinet a remis sa démission : un nouveau gouvernement devrait être formé au cours de la semaine prochaine.

Les autorités semblent décidées à libéraliser le régime, mais dans « *l'ordre* » et selon la procédure qu'elles ont choisie.

L'élection de M. Choi s'est faite dans le calme. C'est un homme peu connu des Coréens. Agé de soixante ans, il a fait sa carrière dans la diplomatie et fut ministre des affaires étrangères de 1967 à 1971. Il assumait depuis 1976 les fonctions de premier ministre. C'est à ce titre qu'il devint chef de l'Etat par intérim à la suite de l'assassinat de M. Park. Les mauvaises langues, à Séoul, disent de lui que c'est un *Yes man*. Ce qui est peut-être injuste : cet homme qui n'aime guère se mettre en avant n'en semble pas moins avoir prouvé qu'il pouvait contrôler la situation et trouver des compromis avec ceux qui manœuvrent en vue de la succession. Comme c'est un homme à qui on ne prête pas d'ambitions politiques, ses arbitrages semblent, momentanément du moins, maintenir un certain équilibre.

De notre correspondant

Cela dit le choix des membres du nouveau cabinet éclairera davantage sur ses intentions et permettra peut-être de juger s'il dispose d'un certain pouvoir ou s'il n'est que le jouet de personnages puissants qui évoluent en coulisse. M. Choi, dit-on à Séoul, est très lié à M. Kim Jong Pil, l'homme fort actuellement (il dirige depuis quelques semaines le parti républicain démocrate, P.R.D., qui soutenait M. Park). Le nouveau chef de l'Etat devrait sa carrière à ce personnage membre de la junte qui prit le pouvoir en 1961, organisateur de la K.C.I.A., fondateur du parti républicain, lié à Park par son mariage, compromis dans la plupart des affaires scabreuses du régime et ancien premier ministre.

Ces liens peuvent ne pas être sans influence sur la manière dont sera conduite la révision de la Constitution et sur la date à laquelle sera fixée une nouvelle élection présidentielle, point central des amendements qui doivent être faits. L'opposition, notamment le nouveau parti démocrate (N.P.D.) qui dispose de soixante-sept sièges à l'Assemblée sur deux cent trente, était opposé à la procédure suivie pour désigner le nouveau président et demandait une réforme immédiate de la Constitution. Il a présenté dès jeudi, quelques heures après l'élection de M. Choi, un projet de révision constitutionnelle qui sera examiné par la commission parlementaire composée de vingt-huit députés, pour moitié de l'opposition, chargée de cette question. Le projet du N.P.D. comporte quatre points principaux : élection présidentielle au suffrage universel ; réduction des pouvoirs du chef de l'Etat et de la durée du mandat (de six à quatre ans) ; liberté absolue de parole et de réunion ; conditions strictes à la mise en vigueur de décrets présidentiels (calamités ou menaces sur la sécurité nationale).

Le parti républicain, pour sa part, n'a encore remis aucun projet. S'il semble qu'un accord puisse intervenir entre les deux partis sur le premier point, des divergences profondes existent, en revanche, concernant les autres. Pour les républicains en tout cas, la révision constitutionnelle doit prendre au moins un an. Aussi se demande-t-on, à Séoul, si l'intérim de M. Choi ne va pas durer plusieurs années, avec en coulisse des personnages tirant les ficelles. Alors que l'opposition veut aller vite, la majorité gouvernementale, les milieux d'affaires et l'armée souhaitent une « *évolution étape par étape* » nous disait récemment, à Séoul, un industriel.

### L'arbitrage de l'armée

L'évolution du régime sud-coréen ne dépend pas seulement du jeu politique. Il y a, bien sûr, les milieux d'affaires : puissants, liés au pouvoir, ils avaient montré ces derniers temps un certain agacement devant le « dirigisme » du gouvernement. Plus importante est l'armée. Celle-ci a affirmé qu'elle resterait neutre, extérieure au processus de succession. Il reste que personne n'imagine qu'un politicien puisse accéder au pouvoir sans son accord. Le commandant de la loi martiale, le général Chung Seung-hwa, officiellement « *lavé de tout soupçon* » en ce qui concerne le complot contre Park, mais dont l'activité, avant et après le meurtre, reste peu claire, a fait sentir son pouvoir à plusieurs reprises. En vertu de la loi martiale, il a fait arrêter près de deux cents personnes à Séoul au cours des deux dernières semaines.

Selon les opposants, la police n'a pas perdu l'habitude acquise pendant les dix-huit ans d'arbitraire de Park de « corriger » brutalement les personnes arrêtées. Le général Chung semble surtout sortir de sa réserve lorsque, selon des informations circulant parmi les journalistes étrangers actuellement à Séoul et reproduites notamment dans *Newsweek* et la presse japonaise, il aurait affirmé que M. Kim Dae-jung, principale figure de l'opposition, aurait collaboré avec les communistes avant la guerre civile de 1951 et aurait reçu de l'argent des Coréens du Nord résidant au Japon. Ces manœuvres, qui visent à discréditer la seule personnalité politique qui, s'il y avait des élections libres aujourd'hui, serait pratiquement certaine d'être portée au pouvoir par une majorité de la population, montrent que l'armée n'est pas prête à laisser celui-ci retourner à la vie politique. Avec l'abrogation du décret numéro 9, M. Kim Dae-jung devrait cependant, samedi 8 décembre, voir cesser son assignation à résidence.

Pour l'instant, le N.P.D. cherche apparemment à éviter des affrontements entre les dissidents et la police. Sa marge de manœuvre est étroite, car il risque, en jouant trop franchement le jeu du pouvoir, de se couper de ceux, dissidents ou défavorisés, dont il se réclame pour exiger un retour à la démocratie. On n'exclut pas en fait que se dessinent de nouvelles rivalités en son sein à partir du moment où M. Kim Dae-jung reviendra sur le devant de la scène. Celui-ci peut très bien se heurter, comme il le fit autrefois, à M. Kim Young-sam, qui, actuellement, préside le N.P.D.

Le jeu politique a quelque peu éclipsé un autre « événement » : le procès de M. Kim Jae-gyu, ancien chef de la K.C.I.A., et de ses complices qui assassinèrent le président et ses gardes du corps. A la surprise générale, le procès a été suspendu, mardi 4 décembre, à peine avait-il commencé. La défense faisait valoir que M. Kim devait être jugé par un tribunal civil et non militaire.

Cette suspension donne à penser que les autorités ne sont pas pressées de faire « payer » son crime à l'assassin du président Park. Tout se passe en fait comme si, ce dernier disparu de la scène politique, les suites de son meurtre n'étaient plus que des questions, de « détail ». Le fait le plus frappant à Séoul depuis l'assassinat, c'est l'absence de vindicte populaire ou d'opprobre à l'égard de M. Kim. Une situation bien différente de celle qui suivit l'assassinat de Mme Park en 1974.

Sans aller jusqu'à dire, comme le font certains opposants, que M. Kim Jae-gyu sera relâché en héros national, personne à Séoul ne s'attend qu'il soit exécuté, quand bien même il serait condamné. Il est défendu d'une manière symptomatique par vingt et un avocats connus pour défendre les prisonniers politiques condamnés par le régime Park. Ils se sont proposés sans demander d'émoluments.

La cour suprême a décidé jeudi que M. Kim serait jugé par une cour martiale. Il y a encore bien des mystères autour de l'assassinat de M. Park. Dans les milieux japonais bien informés, il paraît clair que, pendant l'été, les Américains ont cherché une formule « *honorable* » pour faire quitter la scène à M. Park. Est-ce celle-ci que lui proposa quelques jours avant sa mort M. Brown en visite à Séoul ? Toujours est-il que l'entretien se termina très mal, dit-on dans les milieux diplomatiques. svser

PHILIPPE PONS.

### « TERRE DES HOMMES » ACCUSE LE H.C.R. D'EMPÊCHER L'ACCUEIL PAR DES FAMILLES D'ENFANTS CAMBODGIENS

M. Edmond Kaiser, fondateur et responsable de l'association Terre des Hommes, critique dans un communiqué publié le lundi 3 décembre, l'obstruction du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) au départ d'« *enfants non accompagnés, orphelins, abandonnés, venus du Cambodge, réfugiés en Thaïlande et attendus en Suisse et dans d'autres pays* ». Il accuse le H.C.R., « *fastueusement payé et engraissé* » pour la protection de ces enfants, de préserver « *une chasse gardée de l'ONU* ».

Le H.C.R. à Genève répond en déclarant : « *L'éventuelle réinstallation de réfugiés, enfants comme adultes, appartenant au groupe cambodgien récemment arrivé en Thaïlande, n'est pas encore décidée (...). Nous estimons qu'il est dans l'intérêt des enfants de ne pas précipiter leur départ, notamment parce qu'il est encore très difficile pour beaucoup d'entre eux de déterminer leur réelle situation de famille.* »

● *L'UNICEF a déjà fait parvenir au Cambodge* 45 000 tonnes de secours, a annoncé, jeudi 6 décembre, un porte-parole de l'organisation. Actuellement, 1 000 tonnes de vivres, médicaments et semences sont acheminées quotidiennement vers ce pays. D'autre part, un DC-8 de l'armée de l'air française a quitté vendredi la base aérienne du Bourget pour Bangkok avec, à son bord, un hôpital de campagne et sept tonnes de médicaments et de vivres. Dix-sept médecins et infirmières de la Croix-Rouge française asureront le fonctionnement de cet hôpital, fourni par l'association Hôpital sans frontière.

● *Le Cambodge connaîtra encore la famine* dans un an si des travaux d'amendement des rizières ne sont pas entrepris ces prochains mois, a déclaré lundi 3 décembre M. Arturo Tanco, président du Conseil mondial de l'alimentation des Nations unies. Si ces travaux ne sont pas faits, il n'y aura pas de récolte de riz à l'automne 1980 et « *la même crise se reproduira, avec une grande gravité* ».

### La visite de M. Ohira à Pékin

### LE JAPON ACCORDE UN PRÊT IMPORTANT A LA CHINE

Pékin (*A.F.P.*). — La coopération sino-japonaise a fait, jeudi 6 décembre, un nouveau « bond en avant » avec un prêt gouvernemental important du Japon à la Chine, accordé au cours de la visite du premier ministre nippon, M. Masayoshi Ohira, à Pékin, où il a rencontré son homologue chinois, M. Hua Guofeng.

Ce prêt sur trente ans, à un taux de 3 %, permettra la mise en œuvre de sept grands projets industriels en Chine, allant de l'hydro-électricité à la construction navale et ferroviaire. Un hôpital dédié à l'amitié sino-japonaise sera également construit à Pékin. Le Japon n'a toutefois pas voulu s'engager trop avant. Il préfère ne pas fixer pour l'instant de montant global à ce prêt, et laisser cette question à des discussions ultérieures qui devront tenir compte de sa propre situation financière. Au cours de la première année fiscale, soit jusqu'à mars prochain, le prêt sera de 50 milliards de yens (200 millions de dollars).

D'autres mesures ont été également décidées, en ce qui concerne les tarifs douaniers japonais préférentiels à la Chine. L'ouverture début 1980 de négociations pour un accord de coopération scientifique et technique a aussi été annoncée.



## Chine

# L'interdiction des dazibaos anonymes révèle les limites de la libéralisation

De notre correspondant

Pékin. — Le « mur de la démocratie » n'a pas été supprimé : il a été transféré et « neutralisé ». Le communiqué publié jeudi 6 décembre dans l'après-midi par la municipalité de Pékin — dont le « *Congrès du peuple* » était réuni en session plénière — interdit l'affichage de journaux muraux sur la clôture du dépôt d'autobus situé au carrefour de Xidan, mais il l'autorise à un endroit réservé à cet effet, un peu plus loin du centre de la capitale, dans la discrète quiétude du petit parc de Yuetan (« l'autel de la lune »), sans doute choisi parce que suffisamment à l'écart des voies les plus passantes de la ville.

### Déclaration préalable

Il va de soi que ce transfert est assorti de quelques règlements supplémentaires. Les auteurs de dazibaos qui désireront afficher leurs œuvres au nouvel emplacement officiellement désigné devront préalablement faire connaître, auprès d'un « *bureau d'enregistrement* » réservé à cet effet, leur nom, leur pseudonyme éventuel, leur adresse, ainsi que la dénomination de l'unité qui les emploie. Aucune censure ne sera exercée sur les textes, mais leurs auteurs « *seront tenus pour responsables des implications politiques et légales de leur contenu* ». Toute perturbation de l'ordre public sera bien entendu sanctionnée conformément à la loi.

Le texte du communiqué des autorités pékinoises était apposé ce vendredi matin parmi les affiches défraîchies du carrefour de Xidan, que les services municipaux n'avaient pas encore nettoyé. Les nouveaux règlements n'entrent en effet en vigueur qu'à compter du 8 décembre.

Le rôle que jouait le « mur de la démocratie » dans la vie politique chinoise a pu être exagéré, mais il offrait au moins un élément de contestation dans un système qui n'a guère fait jusqu'à présent que remplacer une orthodoxie par une autre.

La seule interprétation possible des mesures qui viennent d'être prises est que le pouvoir a eu peur. Autant que l'atteinte à la liberté d'expression, déjà très réduite depuis les dernières arrestations, c'est cet aspect de l'affaire qui attire l'attention et conduit à s'interroger sur le sentiment que la nouvelle direction chinoise a de sa propre vulnérabilité.

### La force des habitudes

A moins que le goût de l'ordre, la force des habitudes, une aversion foncière, surtout, de la publicité, n'aient suffi à étouffer une timide expérience d'ouverture au débat démocratique. Aussi bien le porte-parole de la municipalité de Pékin met-il en cause, une fois de plus, les « *journalistes étrangers* », qui se sont trop intéressés, d'après lui, aux journaux muraux de Xidan. Le même porte-parole rappelle d'ailleurs que l'affichage de dazibaos est autorisé à l'intérieur des unités de travail, c'est-à-dire à l'abri des regards indiscrets.

Reste à savoir, comme le prévoyait une affichette anonyme apparue cette semaine sur le « mur de la démocratie », si les interdictions qui viennent d'être prononcées ne vont pas provoquer la floraison d'une littérature véritablement — clandestine, en marge de toute institution reconnue ou « tolérée ».

ALAIN JACOB.

## Pakistan

### VERS UN PACTE AUTORISANT L'INSPECTION DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ?

New-Delhi (*UPI, A.P.*). — Le Pakistan est disposé à adhérer à tout pacte multilatéral ou bilatéral autorisant une inspection de ses installations nucléaires, a déclaré M. Munir Ahmed Khan, président de la commission pakistanaise pour l'énergie atomique, le 5 décembre, lors de la conférence annuelle de l'Agence internationale pour l'énergie atomique, réunie à New-Delhi.

M. Khan a invité l'Inde à signer un tel pacte qui, a-t-il dit, devrait « *interdire la fabrication ou l'introduction en Asie du Sud d'armements nucléaires* ». Il a démenti les informations selon lesquelles le Pakistan travaillerait actuellement à la fabrication d'une bombe atomique et affirmé que ces informations constituaient une « *propagande délibérée* » de la part de pays « *qui font actuellement de telles armes* ».

**[A plusieurs reprises par le passé, le Pakistan a proposé — sachant sans doute que ceci n'avait aucune chance d'être accepté par l'Inde — la constitution d'une zone de « dénucléarisation » en Asie du Sud. Ouvrant la conférence de New-Delhi, le premier ministre indien, M. Charan Singh, a déclaré le 4 décembre que les pays industrialisés devraient s'engager à fournir, au terme d'un plan à longue échéance, la technologie nucléaire aux pays du tiers-monde et dénoncé les entraves faites aux efforts de ceux qui cherchent à s'en doter — ce qui est le cas de l'Inde et du Pakistan — par leurs propres moyens.]**



Le Monde

APRÈS LES D…

Mais qui a commencé ?

Le Monde

# politique

## APRÈS LES DÉCLARATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA C.F.D.T.

**Dans une interview publiée, jeudi 6 décembre, par « le Républicain lorrain », M. Edmond Maire avait notamment indiqué que « le souci premier de la C.F.D.T. n'est pas de participer aux batailles de la gauche pour savoir celui qui sera battu par Giscard *en 1981* » *et s'en était pris avec vigueur à la C.G.T. qui « orchestre* à partir de toute une série de manœuvres une campagne basse et calomniatrice tendant à faire croire à un abandon par la C.F.D.T. de ses revendications primordiales » (« le Monde » du *7 décembre*).**

**Ces prises de position du secrétaire général de la C.F.D.T. ont provoqué de nombreuses réactions.**

### M. SÉGUY : cela doit faire les délices de la droite

M. Séguy secrétaire de la C.G.T. a déclaré jeudi : « *Cela doit faire les délices de la droite et de ceux qui la soutiennent.* », et il s'est étonné d'« *une telle politisation, par M Maire, de l'élection des prud'hommes* ».

M. Séguy a, d'autre part, posé de nouveau à M. Maire « *deux questions précises* », regrettant que le dirigeant de la C.F.D.T., « *qui s'excite beaucoup* », « *n'y ait pas répondu* ». M. Séguy a en effet reproché à la C.F.D.T. de ne pas avoir défendu la revendication des trente-cinq heures lors des négociations avec le C.N.P.F. et de ne pas avoir soutenu la position de la C.G.T. pour le SMIC à 2 700 francs lors de la dernière réunion de la commission supérieure des conventions collectives. « *Il est important que nos camarades de la C.F.D.T. s'expliquent clairement là-dessus* », a déclaré M. Séguy.

Le dirigeant de la C.G.T. a ajouté : « *Edmond Maire sait très bien combien nous sommes sensibles quand nous sont adressées des calomnies mettant en cause l'indépendance de la C.G.T. et son autonomie par rapport au P.C.F. Il y a là une volonté d'entretenir une polémique avec la C.G.T. préjudiciable à l'unité d'action.* »

### M. FITERMAN : la défaite plutôt que le changement

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré jeudi sur les antennes de France-Inter :

« *C'est parce que notre action à nous communistes est efficace, parce qu'il y a des luttes qui se développent, et parce que cela empêche de créer les conditions du détournement de la volonté de changement des travailleurs et de la réalisation de cet objectif qui consisterait à les entraîner dans le soutien à la politique de la droite, c'est parce qu'il y a cette situation qu'Edmond Maire est pessimiste et qu'avec le parti socialiste il choisit, délibérément, la défaite, la défaite plutôt que le changement.* »

M. Fiterman a jugé « *curieux qu'en pleine campagne pour les élections prud'homales, le secrétaire d'une organisation syndicale tente de politiser les discussions en cours* » Il a ajouté :

« *Quand les conditions seront créées, il s'agira que les formations politiques (le parti communiste et le parti socialiste) réalisent un accord politique, pour une politique nouvelle dont la forme sera à déterminer. Mais il faut être clairvoyant. Il faut être sérieux. Dans les conditions où nous sommes aujourd'hui, il est évident que les conditions d'une telle discussion et d'un tel accord n'existent pas parce que le parti socialiste a une politique qui va à l'inverse des besoins du changement.* »

### M. BÉRÉGOVOY : il démobilise la gauche

● M. PIERRE BEREGOVOY, membre du secrétariat national du parti socialiste :

« *Comment ne pas relever la déclaration de caractère essentiellement politique d'Edmond Maire, qui risque de conforter MM. Giscard d'Estaing et Barre dans leur intransigeance ? Quel militant de gauche peut aujourd'hui prendre son parti du maintien de la droite au pouvoir comme si les travailleurs avaient l'histoire devant eux pour attendre la solution de leurs difficultés ? Est-il indifférent aux travailleurs d'avoir affaire à Giscard d'Estaing ou au contraire à un président de la République de gauche qui dise oui aux trente-cinq heures, à la réduction des inégalités, à un dialogue honnête avec les syndicats ? Faut-il renvoyer à plus tard les réformes de structure sous prétexte que le chemin de l'union est difficile ? Edmond Maire a raison quand il fustige les diviseurs. Mais il a tort quand il contribue à démobiliser la gauche.* »

● Mme FRANÇOISE GASPARD (P.S.), maire de Dreux et membre de l'Assemblée européenne, a déclaré jeudi au micro de France-Inter : « *Je crois, comme Edmond Maire, que s'il n'y a pas de dynamique à gauche il risque n'y avoir un échec dramatique pour la France en 1981.* » Elle a ajouté : « *Depuis mars 1978 et même avant, nous voyons que le parti communiste a décidé de jouer son propre jeu et refuse l'union de la gauche. Nous le voyons sur le plan politique, et je comprends qu'Edmond Maire le ressente cruellement sur le plan syndical.* »

● DANS *LA LETTRE DE LA NATION*, organe du R.P.R., du vendredi 7 décembre, Yves Michelet écrit :

« *Toutes les vérités sont-elles bones à dire, surtout quand elles sont provocantes ? Pour Edmond Maire, la réponse est oui.*

» *Alors, pessimisme ? Désabusement ? Lucidité ? A chacun de choisir. Mais, quels que soient les remous que ce pavé dans la mare ne manque déjà de provoquer, qui pourrait reprocher à Edmond Maire de dire ce qu'il a sur le cœur, quand on sait qu'ils sont légion, au sein de la gauche non communiste, à aboutir au même constat ? Seulement, pour la plupart, ils n'osent pas encore l'avouer.*

» *Bien sûr, la prévision du leader cédétiste veut ce que valent toutes les prévisions qui négligent l'imprévu. Mais son analyse correspond, elle, à une vérité d'évidence, même si elle mériterait d'être davantage affinée (...).*

● M. JACQUES BLANC, secrétaire général du prati républicain, a déclaré, jeudi : « *Au moment où Edmond Maire s'interroge avec lucidité sur l'effondrement de la gauche et sur la capacité de celle-ci à affronter avec succès l'échéance présidentielle, je m'étonne qu'au sein de la majorité certains paraissent n'avoir d'autre préoccupation que d'affaiblir l'action d'un gouvernement qui a le courage d'affronter les difficultés du moment.* »

● *La Lettre d'information quotidienne de l'U.D.F.* écrit, dans son éditorial du vendredi 7 décembre : « *Ce n'est pas à nous de dire à Edmond Maire : « Bien vu. » Mais, sur le fond, reconnaissons au moins que son analyse — celle d'un homme de gauche — est intéressante. Elle a le mérite de la vérité et de la sincérité. L'opposition n'est plus une dynamique. L'union est une farce.*

» *Posons à titre d'illustration une question simple. Et dont la réponse est limpide : Comment l'opposition peut-elle aujourd'hui avoir la prétention de gouverner la France, quand elle n'est même plus capable de gouverner des villes de deux mille habitants ? Les contorsions, les prétentions et les ambitions de ses leaders ne pèsent pas lourd face à ce genre de réalités.* »

### M. MARCHAIS : nous pouvons battre M. Giscard d'Estaing

En conclusion du discours qu'il a prononcé jeudi 6 décembre à Lens (voir page 40), M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a répondu, sans citer M. Maire, aux déclarations du secrétaire général de la C.F.D.T.

« *Nous, communistes, nous ne sommes pas des pessimistes comme certains*, a-t-il dit. *Nous sommes, au contraire, optimistes. Nous sommes convaincus que non seulement nous pouvons faire reculer M. Giscard d'Estaing et imposer des revendications immédiates importantes pour vous, mais que nous pouvons le battre et imposer le changement nécessaire, les transformations démocratiques indispensables pour sortir de pays de la crise. Nous, nous plaçons résolument notre confiance dans le combat des travailleurs.* »

### « Ce que presque tout le monde pense tout bas »

*M. Maire*, qui parlait jeudi en fin d'après-midi devant des militants C.F.D.T. réunis à la Bourse du travail de Paris, a évoqué ses propres prises de position en déclarant avoir pensé à un échec de la gauche « *dans l'état actuel des choses, en l'absence de dynamique, de perspective politique d'union de confiance du peuple* ».

Le secrétaire général de la C.F.D.T. a ajouté :

« *Pourquoi ce propos a-t-il choqué ? Parce qu'il serait faux ? Hélas ! non, mais bien plutôt parce qu'il dit tout haut ce que presque tout le monde pense tout bas. Nous entendons contribuer à redresser la barre. (...) Notre action vise à reconstruire en profondeur la force du mouvement populaire. (...)*

» *Après avoir connu l'expérience de six ans de programme commun, chacun voit les limites d'un rassemblement politique fondé sur des promesses pour demain et sur le changement venu d'en haut. La crédibilité d'une alternative de gauche suppose aujourd'hui que les forces politiques soient définies d'abord par leur action collective immédiate, par leur volonté d'obtenir des résultats avant même des changement électoraux, par leur capacité de proposition et de mobilisation pour des transformations profondes et réalistes répondant à la crise.* »

## Aide-toi et Edmond Maire t'aidera !

*Mêlant sa voix à celles de tous les instituts de sondage qui nous annoncent depuis des mois l'inéluctable réélection de notre président, M. Edmond Maire vient de nous faire connaître que* « le souci premier de la C.F.D.T. n'est pas de participer aux batailles de la gauche *pour savoir celui qui sera battu* par Giscard en 1981 ».

*Ce propos a ému certains, mais il n'a rien de choquant ni de surprenant s'il est vrai que M. Maire et la centrale syndicale qu'il dirige depuis le 22 avril 1971 n'ont vraiment « participé aux batailles de la gauche » que dans les périodes où leur issue favorable semblait probable et, de préférence, certaine.*

*Lorsque le programme commun de gouvernement de la gauche avait été rendu public, le 27 juin 1972, cet événement n'avait enthousiasmé ni M. Michel Rocard, alors chef de file du P.S.U., ni M. Maire. Ce dernier était convenu, le 16 août suivant, que l'accord P.C.-P.S. constituait « un fait important » mais il s'était empressé d'indiquer :* « Nous n'avons l'intention de sacrifier aucun des intérêts des travailleurs à une quelconque tactique électorale... La C.F.D.T. exclut formellement de donner un appui inconditionnel, de se lier à un programme de gouvernement élaboré et conclu entre des partis politiques pour une législature. » *Le 15 septembre, M. Maire et ses amis, réunis en bureau national, décrétaient :* « Le programme commun comporte des mesures anticapitalistes, mais l'anticapitalisme n'engendre pas nécessairement le socialisme sans un rassemblement conscient des travailleurs pour un projet socialiste. » *La C.F.D.T. refusa donc son concours aux comités de soutien du programme commun, dont les sion confirmée avec solennité le 4 novembre par M. Maire :* « La C.F.D.T., organisation syndicale, ne se livre pas à un programme commun qui la tiendrait pour cinq ans. »

*Le temps passe, et il fallut bien constater que l'union de la gauche « prenait ». Tout au long de l'année 1973, le débat politique ne tourne qu'autour du programme commun dont les signataires, et plus particulièrement le P.S., volent de succès électoraux en succès électoraux. Une « mise à jour » s'imposant de toute évidence, puisqu'il importe toujours d'être réaliste, M. Maire déclare, le 29 janvier 1974 :* « Sans la participation active des militants communistes, il n'existe aucune possibilité d'aller vers le socialisme. » *Georges Pompidou disparaît. Le 11 avril, le conseil national de la C.F.D.T. approuve massivement la candidature à la présidence de la République de M. Mitterrand, auquel M. Maire avait apporté son soutien dès le 5. Dans un article publié dans* le Monde *daté 28-29 avril, on peut lire, sous la plume du secrétaire général :* « La victoire de François Mitterrand, candidat de toute la gauche, des forces autogestionnaires comme de celles du programme commun, constitue une condition préalable essentielle pour avancer. » *Il va très loin, M. Maire, et, le 14 mai, entre le premier et le deuxième tour de l'élection présidentielle, il se risque à un pronostic très osé :* « Si Giscard d'Estaing était élu, il s'ensuivrait un affrontement social dont l'issue n'est pas prévisible. »

*Il n'y a aucun affrontement social grave au lendemain du 19 mai ni après, mais, M. Giscard d'Estaing ayant été élu d'extrême justesse, la gauche, assurément déçue, n'est pas encore désespérée et est donc toujours « jouable ». M. Edmond Maire la joue. Au lendemain des assises du socialisme des 12 et 13 octobre, qui lui ouvrent largement, en même temps qu'à M. Rocard, les portes du P.S., il déclare, plus unitaire que jamais :* « Seule une politique de gauche, une politique d'union de la gauche associant les socialistes et les communistes peut, au plan politique, avancer dans la bonne direction avec l'appui du peuple et d'un peuple mobilisé. »

*Le temps passe encore. En mai 1977, l'hypothèse d'un succès de la gauche aux élections législatives de mars 1978 est tout à fait à l'ordre du jour, et l'on voit s'amorcer une double évolution, d'abord du P.S. ensuite du P.C., vers la thèse de l'autogestion chère à la C.F.D.T. Aucune éventualité ne pouvant être exclue, M. Edmond Maire donne des gages en déclarant le 19 mai :* « Si un gouvernement de gauche arrive au pouvoir, il faudra allier l'action de ce gouvernement et celle des masses pour lutter contre le patronat. Nous nous refuserons à toute *stratégie* de débordement face aux limites inévitables que rencontrera l'action gouvernementale. »

*Quatre mois plus tard, le 22 septembre, c'est la rupture de l'union de la gauche. Début octobre, M. Edmond Maire condamne avec la plus grande vigueur l'attitude du parti communiste, qui opère son* « retour à une stratégie de nationalisme économique », *mais il n'épargne pas pour autant le parti socialiste, qui* « fait apparaître plus clairement ce qu'il refuse des propositions communistes que ce qu'il propose lui-même ». *Bien que les relations P.C.-P.S. se dégradent de plus en plus, et à tous propos, le conseil national de la centrale de M. Maire veut encore croire possible une victoire électorale de feu l'union de la gauche, et elle affirme, le 28 janvier 1978, que* « les organisations, militants et adhérents à la C.F.D.T. feront tout, au premier comme au deuxième tour, pour la victoire des forces politiques de gauche, qui situent leur action dans le cadre de l'union des forces populaires et qui cherchent à établir une convergence entre leurs objectifs ».

*Depuis l'échec de mars 1978, l'entreprise de « recentrage » de la C.F.D.T. est observée avec hostilité par le P.C.F. et la C.G.T., avec méfiance par le P.S. qui n'a pas oublié tout à fait les « accrochages » d'octobre 1978 à propos de la réforme des prud'hommes et de mars 1979 au sujet de la « marche sur Paris », mais avec intérêt par le pouvoir en place. Notamment par M. Giscard d'Estaing qui, le 28 septembre, rendait un hommage appuyé « aux propositions formulées par M. Edmond Maire » au cours du colloque Informatique et Société.*

*Cette gracieuseté vient-elle d'être payée de retour ? C'est ce que semblent croire M. Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F. qui reproche à M. Maire de « choisir délibérément la défaite », et M. Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., stigmatisant* « une déclaration de caractère essentiellement politique qui risque de conforter MM. Giscard d'Estaing et Barre dans leur intransigeance ».

*Ces deux-là et leurs amis respectifs se sentent-ils donc la conscience tranquille et pensaient-ils que le secrétaire général de la C.F.D.T. allait voler au secours d'une gauche qui fait tout depuis bientôt vingt-sept mois pour se perdre elle-même et désespérer ceux qui croient encore en elle ? Le coup de pied de l'âne n'était-il pas beaucoup plus plausible ?*

*Pauvre gauche, aide-toi et le réaliste Edmond Maire t'aidera.*

RAYMOND BARRILLON.

## Mais qui a commencé ?

*Qui a commencé à dénoncer les visées politiques de l'autre ? Est-ce* l'Humanité, *qui, dès le mois d'août, a amorcé un tir à peu près continuel à l'encontre de la C.F.D.T. ? Est-ce M. Maire, qui, très tôt, a aiguisé des « petites phrases » de plus en plus longues, dont il parsème interviews et déclarations ?*

*Tout le mal, aux yeux des cégétistes et des communistes, vient du « recentrage » de la C.F.D.T., nouvel avatar, selon eux, d'une forfaiture social-démocrate, baptisée « consensus » par M. Barre. Pour les cédétistes, c'est au contraire la courroie de transmission léniniste entre syndicat et parti qui continue à semer la pollution.*

*Faute de pouvoir galvaniser une profonde poussée revendicative, la C.G.T. et la C.F.D.T. pratiquent, une fois de plus, la fuite en avant politique. Le syndicalisme ne sortira pas de sa propre crise avec de tels procédés. Dans l'immédiat, il risque, au contraire, de lasser le travailleur-spectateur-électeur au point que celui-ci se désintéresse du scrutin prud'homal. Scrutin dont, pourtant, M. Maire affirmait il y a quelques jours qu'il devrait montrer la cohésion des forces syndicales face au patronat.* — J. R.

# POLITIQUE

AVANT LE COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

## Quelle stratégie pour quel candidat ?

*Le comité directeur du P.S. se réunit, samedi 8 et dimanche 9 décembre, à Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). L'ordre du jour prévoit l'examen des questions énergétiques et les campagnes d'action du P.S. Ce dernier point, consacré notamment aux propositions d'union à la base adressées aux communistes, devrait permettre de débattre de la stratégie des socialistes à l'égard du P.C.F., au moment où « l'Unité » estime que l'« opération bonnet blanc-blanc bonnet est lancée ». Les socialistes sont en effet divisés sur les moyens de ramener le P.C. à la raison unitaire ; ils le sont également à l'égard des gaullistes.*

*Les questions internes devraient donc occuper une part importante des débats, une semaine après que M. Pierre Mauroy a exprimé le désir de se rapprocher, sous conditions, de la majorité du parti. La rencontre de MM. Mitterrand et Mauroy, cette semaine, ne laisse pas prévoir à brève échéance une négociation portant sur une nouvelle répartition du pouvoir dans le parti.*

« *Faut-il changer de stratégie ou assumer la phase nouvelle d'une stratégie constante ?* », s'interroge M. Jean Poperen dans *Synthèse-Flash*, bulletin qu'il anime. Dans l'esprit du député du Rhône, il est vrai, la question n'a de valeur que si elle permet de faire triompher la seconde hypothèse. S'agit-il de réunir « *tous les socialistes et tous les patriotes* », comme le souhaitent M. Charles Hernu et les amis de M. Jean-Pierre Chevènement ? S'agit-il pour le P.S. de ne laisser subsister de la défunte union de la gauche que le désistement réciproque, chacun s'engageant, comme le plaide M. Michel Rocard, sur son propre projet ? Ou bien faut-il signer avec les communistes un « *contrat de gouvernement* », comme le voudrait M. Pierre Mauroy ?

« *Le débat est engagé, il aura lieu au comité directeur* », poursuit M. Jean Poperen, avant de constater que le P.S. est « *neutralisé* », du fait de « *l'attitude du P.C.F. qui bloque l'alternative et monte la garde devant l'Elysée* ».

Cette absence d'alternative crédible est évidemment le principal handicap du P.S. Elle explique le « *désenchantement* » de l'opinion, selon M. Jean Poperen. Elle explique aussi sans doute la morosité qui prévaut dans les rangs socialistes, du moins si l'en en juge par le peu d'enthousiasme que suscite, dans les sections, la lecture du « *projet socialiste* ».

Pourtant les dirigeants, et notamment M. François Mitterrand, pensent que la modification du paysage politique français, de même que le résultat des scrutins partiels dans les cantons, sont autant de facteurs qui incitent à garder le même cap. Aussi le secrétariat national, réuni mercredi 5 décembre, a-t-il décidé de placer les débats du comité directeur sous le signe d'une triple offensive : à l'encontre des minorités du parti, du pouvoir et du P.C.F.

Le P.S. s'efforce, depuis six mois, de ternir l'image du chef de l'Etat afin d'encourager l'apparition dans le pays d'un phénomène de rejet du giscardisme. En évoquant mercredi, au cours de la conférence de presse consacrée aux questions internationales l'« *affaire des diamants* », et en incitant le chef de l'Etat à s'expliquer, M. Mitterrand a traduit la conviction des socialistes qu'il y a là un argument qui peut ébranler une partie importante de l'opinion.

Si l'unanimité existe sur ce point, il n'en va pas de même de l'attitude qu'il convient d'adopter face au P.C.F.

L'idée d'une épreuve de force s'est cependant progressivement imposée à tous. Préserver, et si possible augmenter l'avance acquise sur le P.C. est devenue la priorité de l'action du P.S. Pour ce faire, les socialistes se sont dotés d'un projet qui doit leur permettre d'être la force dominante de la gauche sur le terrain idéologique.

### Faire reculer le P.C.

Leur objectif est également d'accroître le trouble qu'ils décèlent dans les rangs communistes, dans l'espoir d'obliger la direction du P.C.F. à infléchir sa ligne actuelle dans un sens plus favorable à l'union de la gauche. Les socialistes vont donc s'attacher à faire la preuve que le P.C. tient un double langage, l'un devant le pays, où il se définit comme le parti de l'union, l'autre sur le terrain, où il refuse systématiquement les actions « *à la base* ». La publication récente d'une brochure du secrétariat national à la formation, intitulée « *Nous, socialistes* », s'inscrivait dans ce schéma. Le rapport qui doit être présenté au comité directeur sur les propositions d'actions communes faites par les fédérations et sections socialistes aux fédérations et sections communistes sera une seconde étape. Car ce bilan est tout à fait négatif et devrait permettre d'accréditer l'idée que la ligne de conduite du P.C.F. est suicidaire pour la gauche.

Cet échec, tout comme celui de l'appel d'Angiet du 20 août dernier, qui visait à « *relancer* » l'union de la gauche, conduit le P.S. à mettre davantage l'accent sur ses propres initiatives, de façon à montrer, d'une part, qu'il peut rassembler « *les forces populaires* » malgré le P.C., et, d'autre part, que loin d'isoler les socialistes les communistes s'isolent eux-mêmes en pratiquant « *l'antisocialisme* ».

N'y a-t-il pas dans cette démarche la marque d'une politique « *autonome* » ? M. Mitterrand avait gagné le congrès de Metz en suggérant que cette notion d'autonomie, défendue par les courants minoritaires, laissait prévoir un glissement du P.S. vers un compromis avec le pouvoir. Tel était bien le procès d'intention instruit contre M. Michel Rocard, même s'il n'était pas mis sur la place publique aussi clairement. M. Pierre Mauroy, lui aussi partisan de l'autonomie des socialistes par rapport au P.C.F., estime que M. Mitterrand est convaincu par les mérites d'une ligne « *autonome* » et ne tardera pas à se rallier à l'idée d'un « *contrat de gouvernement* » avec le P.C.F.

De son côté, M. Poperen rappelle qu'il avait plaidé, avant même le congrès d'Epinay, pour un tel contrat, mais il observe que le débat sur ce point risque d'être quelque peu irréel, compte tenu des positions prises par le P.C.F.

D'une façon générale, les paroles de M. Mitterrand ne relèvent aucune incompatibilité entre la position du maire de Lille et celle du premier secrétaire sur ce point ; il faut observer que M. Mitterrand n'a cessé, depuis Epinay, d'affirmer la spécificité des socialistes et de plaider pour un accord programmatique avec les communistes, qu'on le baptise « *programme* » ou « *contrat* ». C'est ce qu'a indiqué dans une interview à *la Croix* (daté 5 décembre), M. Paul Quilès : « *Pour parvenir à un accord, un contrat ou une plate-forme entre les deux partis, encore faudrait-il que le P.C. manifeste qu'il ne préfère pas la réélection de Giscard à un président socialiste.* »

En revanche, il importe aux responsables socialistes de saisir l'occasion du comité directeur pour dénoncer la doctrine de pour dénoncer comme hérétique la doctrine de M. Michel Rocard. Le député des Yvelines considère que le compromis sur le projet de société n'était guère possible, mieux vaut l'affirmer sans ambages et se présenter devant les électeurs en sachant que si le P.S. devance le P.C., il appliquera son propre programme (et réciproquement), étant entendu que chacun respectera la règle du désistement.

Ces divergences, pour théoriques qu'elles puissent paraître, n'en ont pas moins des implications pratiques. Aussi, lorsqu'une majorité de députés a suivi M. Mauroy pour assortir le vote de la motion de censure communiste d'une condition : que les élus du P.C. votent la motion de censure socialiste. Cessons d'être unitaires pour deux, ont dit en substance ces députés, traduisant ainsi l'état d'esprit d'une partie de la base du P.S. (*le Monde* du 22 novembre).

L'inquiétude suscitée par cet incident explique que la direction socialiste s'apprête à traiter les minorités avec une égale fermeté, même si elle s'applique à les séparer. Les critiques qui lui sont été adressées lors de la récente réunion du courant Mauroy (*le Monde* du 4 décembre) l'ont renforcée dans cette volonté. Les amis de M. Mitterrand se montrent agacés et disent à qui veut l'entendre : nous sommes d'accord pour que Mauroy se rapproche de la majorité, mais il ne prend pas le meilleur chemin.

Enfin, ils s'étonnent que M. Mauroy ait critiqué devant son courant la poignée de main entre MM. Mitterrand et Chirac, alors que, affirment-ils, il n'avait pas émis de réserve devant le bureau exécutif.

### Un nouveau « cartel des non »

En cette matière, pourtant, les clivages ne recoupent pas la division du parti entre majoritaires et minoritaires. Si, officiellement, il n'y a pas de « convergences » possibles avec le R.P.R., il reste pour le CERES et une fraction non négligeable des amis du premier secrétaire l'idée que le renversement du pouvoir giscardien ne pourra naître que de la conjonction de trois forces : le P.C., le P.S. et l'électorat gaulliste, du moins dans sa partie réfractaire au président de la République. Cette vision d'une sorte de « compromis historique à la française », selon l'expression de M. Charles Hernu, ou d'une « *union du peuple de France sur des bases politiques claires* », selon M. Chevènement, interrogé le 30 novembre par *le Matin*, suscite la critique dans les rangs de la majorité.

M. Jean Poperen demande : « *Faut-il troquer le front de classe contre un front des patriotes ou un quelconque nouveau cartel des non ?* » Mais il concède que des forces influencées par le R.P.R., et donc des électeurs, peuvent évoluer vers le P.S.

Au demeurant, le fait que M. Mitterrand mette l'accent sur des thèmes susceptibles de séduire une fraction de l'électorat gaulliste n'est guère surprenant. Déjà entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1974, le candidat unique de la gauche avait utilisé le même moyen. La perspective de l'élection de 1981 explique que l'on évoque sinon des convergences avec le R.P.R., du moins, selon M. Chevènement, des « *recoupements* ».

Dès lors l'alliance nouée à Metz avec le CERES n'est plus « *un piège* » pour M. Mitterrand, comme le croit M. Mauroy, mais bien l'élément d'une stratégie. Le premier secrétaire, il est vrai, a toujours conçu ses opérations de telle sorte qu'elles lui permettent d'aborder dans les meilleures conditions l'objectif suivant.

Ainsi le congrès de Metz fut pour lui l'occasion de conserver le pouvoir sur le parti : ce fut aussi un moyen d'écarter ceux qui, s'étant dressés contre lui, pouvaient sinon l'empêcher d'être une nouvelle fois candidat, du moins réduire sa marge de manœuvre. M. Mitterrand répète donc à l'envi aujourd'hui que la décision d'être ou de ne pas être candidat à la candidature du parti qu'il dirige ne dépend que de sa seule volonté.

Force est de constater qu'il agit comme s'il devait être candidat. Tout est en place pour une éventuelle candidature (*le Monde* du 26 octobre). Les hommes dont il s'est entouré à Metz et qui ont pris la relève des « *conventionnels* », tiennent l'appareil du parti. La majorité a pris le contrôle, en douceur, de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains : il est en effet prévu que les élus, comme le parti, auront un rôle plus important qu'en 1974 ; le débat sur le « *projet socialiste* » approche de sa phase finale après avoir été adopté à l'unanimité par les responsables nationaux des courants, M. Mitterrand retrouvant ainsi l'image de fédérateur qu'il avait perdue à Metz. Dans cette perspective de rassemblement du parti autour du candidat, il est inutile d'associer les minorités au gouvernement du parti. En revanche, elles devraient l'être à la structure *ad hoc* qui entourera ce candidat.

### Choisir le meilleur

Une fois le projet définitivement adopté par la convention nationale, prévue à la mi-janvier, il restera à réunir un congrès extraordinaire avant l'été, puis à organiser une série de déplacements à l'étranger pour parfaire l'image internationale de M. Mitterrand, avant de lancer véritablement la campagne à l'automne. Les cibles enfin sont choisies, même si la stratégie est encore susceptible de modifications : il s'agira d'axer les efforts du candidat vers les catégories qui sont particulièrement touchées par la crise, en privilégiant les cadres, les femmes et les écologistes, le débat qui doit avoir lieu sur l'énergie, au comité directeur, revêt donc une importance particulière.

M. Mitterrand cependant n'a pas encore fait connaître sa décision. D'une part, en raison de la conjoncture politique actuelle : mieux vaut savoir jusqu'où ira le R.P.R. avant de se déclarer, pense-t-il ; d'autre part, en raison du doute qui peut l'assaillir : il n'a jamais caché qu'il ne se présenterait que s'il avait de bonnes chances de l'emporter.

Reste à savoir si M. Mitterrand est bien le meilleur candidat possible du P.S. Sur ce point les sondages tendent à montrer que M. Michel Rocard est le mieux placé. M. Mitterrand pourra-t-il prendre le risque de barrer la route à celui qui semble le mieux à même de menacer M. Giscard d'Estaing ?

La réponse appartient en fait au parti, selon qu'il sera ou non sensible à un tel argument. Le système de défense des amis de M. Mitterrand fonctionne à plusieurs niveaux. Celui des sondages tout d'abord, dont le sérieux est mis en cause dès lors qu'ils sont favorables au député des Yvelines. Ils sont donc tous mis en cause. Vient ensuite l'appel à la base, lancé à plusieurs reprises par des hommes tels que M. Louis Mermaz ; comment compenser le handicap de M. Mitterrand dans l'opinion si ce n'est par un élan venu des profondeurs du parti, élan qui, au demeurant, tarde à venir ? Enfin se développe l'argumentation. Le meilleur candidat, explique M. Quilès, doit réunir deux qualités : rassembler le parti et être apte à gouverner la France. Dans l'esprit du député de Paris, seul le premier secrétaire répond à ces exigences. Quant à M. Rocard, les amis de M. Mitterrand (et M. Mitterrand lui-même) font valoir que sa candidature diviserait le parti et qu'il n'a pas l'expérience des affaires publiques nécessaire à un homme d'Etat. Le député des Yvelines est « *inquiétant* » pour les uns, « *fragile* » pour les autres, quand il n'est pas « *objectivement l'allié des forces antisociales* ». On en vient presque à lui reprocher les déclarations de M. Edmond Maire jugeant que le candidat de gauche court à l'échec : il sera en effet demandé à M. Rocard de se situer par rapport aux déclarations du secrétaire général de la C.F.D.T. En somme, « *l'antirocardisme* » paraît être le meilleur ciment de l'actuelle majorité du P.S.

Dans ces conditions, un refus de M. Mitterrand de se présenter mettrait ses amis dans l'embarras. Dans une telle hypothèse, on voit mal le premier secrétaire avaliser une candidature Rocard. Dès lors, deux cas de figures restent possibles : soit une candidature de M. Mauroy, soit une candidature de la majorité opposée à celle de la minorité. M. Rocard retrouverait alors de bonnes chances de l'emporter. Or c'est précisément ce que veulent éviter les amis de M. Mitterrand.

Il reste que, si le premier secrétaire est candidat, il devra surmonter un obstacle de taille : il avait frôlé la victoire parce qu'il avait su incarner l'union de la gauche. Or celle-ci n'existe plus...

JEAN-MARIE COLOMBANI.



APRÈS LE REJET DES

## Le projet sur le

Quel spectacle irréel que celui d'un premier ministre défendant sans conviction l'existence d'un gouvernement non menacé devant une majorité quasi absente ! Entouré de ses ministres, qui lui apportaient la marque d'une solidarité superflue, M. Barre semblait pourtant isolé. Hors de portée d'un vote sans surprise sur la censure, le premier ministre fut néanmoins « censuré » par défaut... de majorité. Par un étrange choix politique, l'U.D.F. avait opté pour la tactique de la terre brûlée afin de ne pas cautionner la réplique de l'opposition à l'engagement de la responsabilité du gouvernement. Résultat : M. Barre s'illustra encore plus laborieusement dans l'exercice solitaire de ses pouvoirs, en développant, d'un ton monocorde, une défense et illustration de la politique sociale du gouvernement. La thèse exposée par le porte-parole du R.P.R. était tout aussi laborieuse. Selon lui, l'opinion publique eût manifesté « une incompréhension encore plus grande » si les gaullistes avaient renversé le gouvernement.

M. LEGER (P.C.) condamne ce qu'il nomme « *une banalisation de la motion de censure, car le gouvernement, engageant sa responsabilité sur ce texte, nous contraint à déposer une motion de censure sur laquelle un vote sera exprimé* ».

M. GAU (P.S.) évoque le recours à l'article 49 de la Constitution et demande au premier ministre : « *Est-ce à dire que, devant la décomposition de votre majorité, vous envisagez désormais de gouverner le pays à coups d'article 49 ter et que vous vous êtes fait habiliter une fois pour toutes par le conseil des ministres à user de cette procédure constitutionnelle — jusqu'ici exceptionnelle — à tout moment et en toute circonstance ?* »

Prenant la parole, M. BARRE répond que, lorsque le gouvernement a délibéré sur le projet de loi portant diverses mesures de financement de la Sécurité sociale, il a été autorisé, « *au cas où une difficulté se présenterait, à faire usage de l'article 49, alinéa 3* ».

M. FALALA (R.P.R.) évoque « *les arcanes d'une procédure mal comprise des Français* » et déclare : « *La question fondamentale est en effet de savoir si, pour un groupe de la majorité sans lequel celle-ci n'existerait pas, il y a délit à ne pas toujours voter aveuglément les projets que le gouvernement soumet au Parlement. Le bon sens populaire et les principes démocratiques nous répondent que non ! En conséquence, est-il nécessaire et souhaitable de poser la question de confiance chaque fois qu'un désaccord intervient sur un texte, certes important, mais non vital, entre le gouvernement et un groupe de sa majorité ?* » Le député gaulliste dénonce « *une déviation de l'esprit de nos institutions* ».

« *Nous sommes troublés*, déclare-t-il d'autre part, *de constater qu'il existe, sur des points importants, une fréquente contradiction entre les propos du président de la République et les actes du gouvernement : le président de la République vante les mérites d'une concertation qu'à juste titre il propose, au cours de ses déplacements, à la « gauche raisonnable ». A l'Assemblée nationale, la concertation qui est offerte au groupe R.P.R., et qui, dans le passé, a été souvent fructueuse, ne doit pas tendre à dé-*

## La politique du gouvernement est détestable

### affirme M. Pons (R.P.R.)

L'escalade dans le désaccord entre le R.P.R. et le gouvernement franchit presque chaque jour un degré supplémentaire. Ainsi, jeudi soir 6 décembre, sur TF 1, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., s'est élevé avec une grande vivacité contre l'intention qu'il prête au gouvernement de vouloir « *faire apparaître le R.P.R. comme l'agresseur systématique et permanent* » du pouvoir exécutif. Il se scandalise que « *le gouvernement semble vouloir se passer d'une partie de sa majorité* ».

L'irritation des gaullistes, qui s'était surtout exprimée par des attitudes de refus — au moins sur le plan parlementaire, — se transforme peu à peu en riposte et d'abord en volonté de se justifier. C'est pourquoi M. Pons se sent autorisé à affirmer : « *Sur tout ce que nous avions annoncé, les événements nous donnent raison.* » Et il énumère la situation économique avec le développement du chômage et de l'inflation et « *pour laquelle le R.P.R. n'obtient pas d'infléchissement* », le budget de 1980, « *qui est l'un des plus mauvais que la France ait connus* », et la politique européenne « *quand on voit ce qui se passe aujourd'hui avec l'échec du sommet de Dublin* ».

Quant à la Sécurité sociale, M. Pons rappelle avec une certaine amertume les déclarations de Mme Veil en décembre 1978, qui « *devait redresser définitivement la situation* », les engagements de M. Giscard d'Estaing en avril 1974 (1) d'exonérer des cotisations tous les retraités, la phrase du chef de l'Etat le 17 septembre 1979 considérant les mesures que venait d'arrêter le gouvernement pour la Sécurité sociale « *pour solde de tout compte* », et il s'indigne que le gouvernement veuille maintenant, avec un « *impôt sur les pauvres* », récupérer un peu plus de 1 milliard de francs pour combler un trou de 24 milliards. « *Soyons raisonnables !* », s'exclame-t-il.

Selon lui, la politique du gouvernement est donc tour à tour « *critiquable* », « *incohérente* », « *détestable* », « *inadmissible* » ou « *scandaleuse* ».

La cause serait-elle entendue ? M. Pons, tout en disant qu'il n'y a pas d'« *incompatibilité d'humeur avec M. Barre* », affirme que le gouvernement ne veut plus « *dialoguer* » avec le R.P.R., fait preuve d'« *intransigeance* » et que le premier ministre « *se prend pour un shérif qui dégaine un peu trop facilement* ».

Le secrétaire général du R.P.R. ainsi que certains de ses amis supposent que ce comportement de M. Barre correspond à celui d'un homme désireux de quitter son poste prochainement et qui ne s'embarrasse plus d'aucune considération pour le Parlement. Mais, pour M. Pons, l'attitude provocante du premier ministre ne poussera pas pour autant le R.P.R. à le renverser prochainement. « *Qu'il ne compte pas sur nous pour débrancher l'appareil de survie*, dit le docteur Pons, *qu'il remette sa démission !* »

### Un comportement délibéré ?

Une telle analyse n'est pas partagée par tous au sein du R.P.R.

Certains estiment que M. Barre, croyant dans l'effet persuasif sur l'opinion des sondages favorables le concernant — une toute prochaine enquête le créditerait de sept points supplémentaires d'opinions favorables, — voudrait se forger l'image d'un homme capable de résister aux pressions, résolu dans son action, s'appuyant davantage sur le pays pour mieux mettre en évidence les entraves qui viennent du Parlement et des parlementaires. Bref, apparaître comme un « *Giscard de la rigueur* » pour jouer, en cas de besoin, le rôle d'un recours.

D'autres enfin font une tout autre analyse. Le comportement de M. Barre, selon eux, serait mûrement délibéré et froidement appliqué en accord total avec M. Giscard d'Estaing. Il s'agirait, en poussant le R.P.R. à une attitude excessive, équivoque et mal comprise, de déconsidérer le mouvement gaulliste et son chef aux yeux de l'opinion.

Cela ferait mieux apparaître que la majorité n'est, en réalité, constituée que par un ensemble sûr et cohérent comprenant, sous l'autorité du président de la République, les seuls députés U.D.F. qui soutiennent fidèlement un premier ministre obstiné mais efficace, dévoué et désintéressé. Le R.P.R. — ne donne-t-il pas quelque prise à ce jugement ? — serait alors dénoncé comme se trouvant quelque part ailleurs, ni tout à fait dans l'opposition ni plus vraiment dans la majorité. Sur un tel terrain, la campagne électorale présidentielle pourrait se déployer avec plus de profit pour les partisans de M. Giscard d'Estaing. Dès lors, dans cette hypothèse, la seule issue pour le R.P.R. serait de souhaiter un changement de président de la République, comme certains l'espèrent déjà.

Ces diverses analyses seront exposées lors du comité central du R.P.R., dimanche 9 décembre, mais cette instance définira-t-elle aussi les moyens pour y riposter ? Les dirigeants du mouvement semblent penser que l'heure n'en est pas encore venue et qu'il convient d'abord de mieux faire comprendre leur comportement.

ANDRÉ PASSERON.

(1) M. Pons a rappelé que M. Giscard d'Estaing, lorsqu'il était candidat à l'Elysée, avait déclaré à Strasbourg, le 19 avril 1974, que « *toutes les personnes âgées seront exonérées du paiement des cotisations d'assurance-maladie* ». Il a ajouté : « *Le mardi 23 avril 1974, une note diffusée par son service de presse reproduisait cet engagement et indiquait que l'ensemble de ces perspectives présidentielles avaient été établies par un groupe de travail comprenant MM. Poniatowski, Bonnet et Lecanuet.* »

MOTIONS DE CENSU...

financement de la ...

COQUILLES DIVERTISSANTES




هكذا من الأصل

## MOTIONS DE CENSURE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# financement de la Sécurité sociale se trouve adopté

**M. Falala pense qu'une telle solution aurait été stérile puisque le président de la République pouvait nommer un autre gouvernement (voire le même), qui, vraisemblablement, suivrait la même politique. Curieuse interprétation ! M. Falala est-il à ce point peu averti des usages de la V[e] République et de l'esprit de la Constitution pour ignorer que la censure du premier ministre entraine en principe la dissolution de l'Assemblée nationale ? Le gouvernement renversé, il ne saurait être question pour les élus de « subir » sans autre forme de procès un gouvernement Barre-quatre, mais bien d'aller quérir une nouvelle légitimité devant les électeurs ?**

**Faible défense, en tout cas, pour le représentant d'un parti naguère dominateur, qui a largement approuvé les procédures qu'il juge aujourd'hui excessives. Tot cela pour demander au premier ministre qu'il rassemble à l'avenir « plus amicalement » l'ensemble de la majorité...**

**Faute de résistance, M. Mitterrand eut la partie belle et appuya sa démonstration sur les bons auteurs, en l'espèce les constituants de 1958. Il démontra qu'un recours qui cesserait d'être exceptionnel à l'article 49, alinéa 3, serait en violation flagrante avec l'esprit qui avait présidé à l'élaboration de la Constitution. Puis, mettant M. Giscard d'Estaing en contradiction avec lui-même, il utilisa habilement un jugement du président de la République sur les « députés-croupions » pour retourner cet aimable qualificatif à ceux qui avaient contraint l'opposition à censurer le gouvernement.**

**Désamorcé par le précédent débat sur le budget de 1980, dédramatisé par le premier ministre, ce nouveau recours à la censure confirma la « banalisation » d'une procédure constitutionnelle que M. Barre affirme vouloir réutiliser à chaque fois que l'exigera l'« intérêt national ».**

**LAURENT ZECCHINI.**

*venir au moindre désaccord une mise en demeure.* »

M. Falala indique que le groupe R.P.R. ne votera pas la censure et explique ainsi cette décision : « *Loin d'être inconséquents, nous mesurons au contraire les risques d'une incompréhension encore plus grande de l'opinion publique après de laquelle certains s'acharnent à caricaturer ou à dénaturer nos positions.* »

S'adressant au premier ministre, il ajoute : « *Mais, en fin de compte, si le gouvernement n'est pas décidé à accepter la règle démocratique et l'esprit des institutions, à quoi servirait-il donc de le renverser puisque le président de la République pourrait en nommer un autre ou même reconduire le vôtre, qui, vraisemblablement, suivrait la même politique qui ne tiendrait pas plus compte des propositions du groupe du Rassemblement pour la République. Le R.P.R., je vous l'assure, ne veut pas détruire mais préserver d'abord la majorité dans son action présente et de ses chances d'avenir. Nous ne voterons pas la censure parce qu'il n'existe pas non plus d'autre majorité possible et que nous ne voulons pas concéder la moindre chance à une coalition au sein de laquelle le parti socialiste s'obstine toujours à maintenir avec le parti communiste une alliance de façade, mais dont le principe même est néfaste pour notre pays.* »

Mme LEBLANC (P.C.) déclare notamment à M. Barre : « *Pour vous dédouaner, pour masquer votre responsabilité, vous en appelez à la responsabilité des uns et des autres, vous tentez d'opposer les uns et les autres, malades et non-malades, actifs et inactifs, personnels et usagers des hôpitaux, médecins et assurés.* »

M. JULIEN (apparenté P.S.) indique, de son côté : « *Vous prenez votre responsabilité, puisque vous l'engagez, mais pour une politique bien irresponsable, en utilisant les grands moyens de l'article 49 ter — le chantage du tout ou rien, — vous interdisez à l'Assemblée nationale l'exercice du droit d'amendement reconnu par la Constitution* ».

M. Barre rappelle que le gouvernement « *a fait le choix délibéré d'une politique de maîtrise et de régulation des dépenses de la branche maladie de la Sécurité sociale* » et que « *c'est un élément de cette politique qui fait l'objet du débat d'aujourd'hui* ». M. Barre précise longuement « *les orientations que le gouvernement a retenues pour redresser la situation de la Sécurité sociale (...), institution essentielle à laquelle nos concitoyens sont légitimement citoyens sont légitimement attachés (...). C'est pour la sauvegarder*, conclut-il, *que nous avons résolu de mener une politique sans défaillance. Voilà pourquoi le gouvernement utilise tous les moyens que lui donnent la Constitution de la V[e] République, comme d'autres l'ont fait avant lui. Il le fait sans procéder par provocation ni ressentiment à l'égard de personne. Il le fera toutes les fois que cela lui paraîtra nécessaire dans le souci de l'intérêt national.* »

Dans les explications de vote, M. ANDRIEUX (P.C.) indique : « *Il vous importe peu que le Parlement soit déconsidéré, que les députés apparaisent aux yeux des gens comme d'affrontant dans les guerres d'opérette et jouant avec des pistolets à amorces ; l'esentiel n'est-il pas de mettre en place — et c'est alors qu'il ne s'agit plus d'un jeu, — toutes les pièces d'un enseble rétrograde, agressif, coercitif, d'où, on le voit, la santé et la protection sociale ne sont pas exclues* ».

« *Le gouvernement a engagé sa responsabilité après des débats internes à la majorité*, déclare M. MITTERRAND, *où se sont opposés des volontés et sans doute aussi des inérêts.* » La censure, indique le premier secrétaire du parti socialiste, est le seul moyen pour l'opposition de marquer son refus du projet. Evoquant « *des rites vidés de sens* », il ajoute : « *Voilà la logique constitutionnelle d'une situation parlementaire illogique, voire absurde, et d'une situation politique inquiétante. Le gouvernement gouverne sans majorité. Le Parlement légifère sans voter la loi. Allons-nous admettre, à la faveur d'une disposition constitutionnelle qui, à mon avis, devrait rester une disposition d'exception, que ce soit le gouvernement qui fasse la loi ? Chacun sachant que, contrairement à l'esprit des lois, l'exécutif se trouve plutôt à l'Elysée qu'à Matignon, faut-il en déduire que le chef de l'Etat gouverne à la place du gouvernement et légifère à la place du Parlement ? Ce serait là bien des pouvoirs dans les mains d'un seul homme : tout nous y mène, si ce n'est déjà fait. Telle est la signification de l'application répétée de l'article 49.* »

Le premier secrétaire du P.S. indique en conclusion que les deux groupes de la majorité portent une égale responsabilité « *dans l'incapacité de rendre au Parlement son droit et de mener une politique conforme à l'intérêt de la France (...). User ainsi du fameux alinéa 3, c'est nier le droit fondamental de cette représentation à voter la loi ; c'est nier dans leur entité les élus de la nation et, par voie de conséquence, le suffrage universel et populaire qui les choisit* ».

Au terme de la procédure du vote par urnes, la motion de censure déposée par le groupe socialiste recueille 200 voix pour une majorité requise de 246 voix. Ont voté pour : 112 socialistes et radicaux de gauche (sur 114) ; 86 communistes (sur 86) ; 2 non-inscrits : MM. Robert Fabre et Pidjot. N'ont pas participé au scrutin : MM. Cesaire (app. P.S.) et Vidal (P.S.).

La motion de censure déposée par le groupe communiste recueille 198 voix pour une majorité requise de 246. Ont voté pour : 86 communistes (sur 86) ; 112 socialistes (sur 114). N'ont pas participé au scrutin : MM. Cesaire et Vidal.

Le président de séance, M. BECHE (P.S.) déclare que faute d'une majorité favorable à la censure, le projet de loi portant diverses mesures de financement de la sécurité sociale est considéré comme adopté.

La séance est levée vendredi 7 décembre à 3 h. 26.

## COQUILLES DIVERTISSANTES

*Nos premières éditions datées 7 décembre étaient émaillées, entre autres, de deux « coquilles » divertissantes, que nos lecteurs, selon la formule consacrée, auront rectifiées d'eux-mêmes. Rassurons d'abord les fonctionnaires : contrairement à ce qu'indiquait un intertitre dans le compte rendu des travaux du Sénat, ce n'est pas la puissance de l'administration que les sénateurs souhaitent limiter à 7 chevaux (fiscaux), mais seulement celle de ses véhicules. De leur côté, les amateurs de Renoir auront été surpris d'apprendre que ce peintre aurait traité la « Prière sur l'Acropole » de... Renan.*

*Enfin, dans l'article sur les modifications proposées par le gouvernement au projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale, le titre du quatrième alinéa, consacré aux cotisations ouvrières d'assurance-maladie, devait se lire : « Cotisation des actifs (et non des retraités) des régimes spéciaux ».*

## M. JACQUES BLANC DÉNONCE DES « MANŒUVRES POLITICIENNES » INDIGNES DU PARLEMENT

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a publié la déclaration suivante, jeudi 6 décembre, après la réunion du bureau politique de sa formation :

« *Par la faute de quelques-uns, la session parlementaire risque de tourner mal. A l'instigation de certains états-majors partisans, voici qu'un nouveau projet de loi, dont l'examen était prévu de longue date, provoque de nouvelles manœuvres politiciennes indignes du Parlement. J'en suis scandalisé.*

« *Au moment où M. Edmond Maire s'interroge avec lucidité sur l'effondrement de la gauche et sur la capacité de celle-ci à affronter avec succès l'échéance présidentielle, je m'étonne que, au sein de la majorité, certains paraissent n'avoir d'autre préoccupation que d'affaiblir l'action d'un gouvernement qui a le courage d'affronter les difficultés du moment.* »

# POLITIQUE

## LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Les conditions d'entrée et de séjour des étrangers

**Jeudi 6 décembre, l'Assemblée nationale examine le projet de loi portant modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et portant création de l'Office national d'immigration.**

M. ABOUT (U.D.F.), rapporteur de la commission mixte paritaire, rappelle que ce texte a été rejeté par le Sénat en deuxième lecture puis expose les divers amendements acceptés par la commission :

● Les garanties de rapatriement qui seront désormais exigées des étrangers se présentant aux frontières devront être définies par décret en Conseil d'Etat ;

● L'étranger ne pourra être maintenu dans les locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire que par décision écrite et motivée, et s'il y a nécessité. Le procureur de la République en sera informé sans retard. Le président du tribunal de grande instance statuera par ordonnance susceptible d'un pourvoi en cassation sur la nécessité de prolonger au-delà de quarante-huit heures le maintien de l'intéressé ; pendant toute la durée du maintien, l'intéressé pourra demander l'assistance d'un interprète, d'un médecin et d'un conseil ;

● La date limite d'entrée en France des familles des étrangers titulaire d'une carte de résident ordinaire est portée du 1er janvier au 1er juillet 1979 ;

● La déchéance de la qualité de résident privilégié ne pourra être prononcée que lorsque l'étranger est condamné à titre définitif à une peine d'emprisonnement supérieure à deux mois ;

● En ce qui concerne les divers cas d'expulsion, il est prévu les mesures suivantes : l'étranger qui ne serait pas entré régulièrement sur le territoire français ne pourra pas être expulsé si sa situation a été régularisée ultérieurement ; l'expulsion d'un étranger entré comme touriste et se maintenant sur le territoire au-delà de trois mois ne pourra intervenir que si l'intéressé n'a jamais obtenu de titre de séjour, qu'il soit ou non en possession de son titre. La commission a, par ailleurs, maintenu la distinction entre le résident temporaire et le résident ordinaire au regard de l'expulsion. En cas de non-renouvellement de son titre, le résident ordinaire ne pourra être expulsé qu'après sa condamnation définitive pour défaut de titre de séjour ;

● Le ministre de l'intérieur a la possibilité d'accorder aux préfets une délégation générale pour prendre des arrêtés d'expulsion, sauf en matière d'ordre public ;

● Aucune mesure de détention ne pourra être prise à l'encontre d'un étranger qui s'est vu priver du titre de séjour à la suite du refus de l'administration de le renouveler ;

● Les étrangers expulsés placés en détention, bénéficieront de la garantie analogue à celle accordée aux étrangers refoulés aux frontières et maintenus dans des locaux administratifs dans l'attente de leur départ ;

● Après un délai de cinq ans, l'arrêté d'expulsion cessera de produire ses effets, sauf lorsque l'expulsion aura été prononcée pour des motifs d'ordre public ou pour détention de titres falsifiés ou contrefaits ;

● A propos de la procédure devant la commission siégeant en matière d'expulsion, il est prévu un délai minimal de quinze jours avant la convocation de l'intéressé et sa comparution devant la commission ;

● Dans le souci de préserver les droits acquis des étrangers en séjour temporaire résidant régulièrement en France depuis plus de cinq ans à la date du 1er juillet 1979, il est décidé de subordonner l'expulsion de ces étrangers à l'intervention préalable d'une décision du tribunal les condamnant pour défaut de titre de séjour.

M. BONNET, ministre de l'intérieur, déclare que le projet *« ne concerne pas le statut des étrangers vivant sur notre sol, mais vise ceux qui — se trouvant victimes de filières de rançonneurs — tentent de s'introduire ou de demeurer sur notre territoire de manière clandestine, sans droit ni titre. Pouvoir interdire l'accès de notre territoire aux premiers et avoir les moyens d'expulser les seconds, tel est encore une fois le seul but de ce texte »*. Il ajoute : *« Ce texte préserve les traditions d'hospitalité de notre pays, comme en témoigne le fait que le comité Nansen, qui décerne chaque année un prix à des personnalités ayant œuvré pour l'amélioration du sort des réfugiés, le remettra cette année au président de la République française pour honorer une nation qui a accueilli de très nombreux déracinés et leur a permis de s'intégrer dans la communauté française. »*

Dans la discussion générale, M. NILES (P.C., Seine-Saint-Denis) dénonce un *« texte contraire aux libertés les plus élémentaires »*, qui *« institutionnalise l'arbitraire »* et *« crée les moyens légaux d'un refoulement massif des immigrés »*.

*M.* BONNET indique que, dans une proposition de loi du groupe communiste (n° 1251) *« il est écrit qu'actuellement tout nouvel afflux d'immigrés augmenterait fatalement le nombre des chômeurs et qu'en conséquence le parti communiste demande l'arrêt de l'immigration »*.

Estimant le projet *« inutile »*, M. GORSE (R.P.R., Hauts-de-Seine) explique notamment : *« Dans l'arsenal législatif existant vous pouvez trouver ce qu'il vous faut pour combattre l'immigration clandestine puisque telle est votre légitime préoccupation. »*

M. DEROSIER (P.S., Nord) s'interroge sur *« le retrait précipité du texte concernant les conditions de séjour des immigrés que M. Stoléru a essayé de faire améliorer par une organisation de lutte contre le racisme »*. Selon M. Derosier, la majorité éprouve *« un lâche soulagement, se disant qu'enfin il serait possible de bouter les étrangers hors de France »*.

Evoquant le projet Stoléru, M. FOYER (R.P.R., Maine-et-Loire) se félicite que celui-ci ne soit pas présenté en même temps que le texte en discussion. Il indique : *« Nous espérons que l'adoption d'un texte raisonnable entraînera le rejet du second, qui l'est moins. »*

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du gouvernement étendant les dispositions du projet aux départements d'outre-mer, puis adopte l'ensemble du projet, l'opposition votant contre.

### La suppression des lits d'hôpitaux

**L'Assemblée examine ensuite, en deuxième lecture, le projet de loi relatif aux équipements sanitaires et modifiant la loi du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière.**

Après des interventions de MM. Barbier (U.D.F.), Millet et Soury (P.C.) et Barrot, ministre de la santé, l'Assemblée adopte un amendement de la commission précisant que l'établissement hospitalier doit être averti de l'intention du ministre de supprimer des lits avant la saisine de la commission nationale de l'équipement sanitaire. Il est indiqué que dans le cas où la demande du ministre chargé de la santé n'est pas suivie d'effet, au terme du délai de quatre mois dont dispose le conseil d'administration pour faire des observations ou délibérer sur les mesures demandées, le ministre *« peut prendre »* des mesures appropriées au lieu et place du conseil d'administration.

Dans les explications de vote, M. AUTAIN (P.S., Loire-Atlantique) assure que le projet est marqué par l' *« autoritarisme »* et consacre une *« bureaucratisation de la gestion hospitalière »*.

L'ensemble du projet est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

### Le statut de Mayotte est prorogé pour cinq ans

**L'Assemblée examine le projet de loi relatif à Mayotte. Ce texte a pour objet de prolonger pour une durée de cinq ans l'application du statut spécifique prévu pour cette île par la loi du 24 décembre 1976 (« le Monde » du 30 novembre).**

M. KRIEG (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, fait un bref historique de Mayotte et déclare qu'en 1976 il était *« absolument impossible »* de faire de Mayotte un département d'outre-mer. Il ajoute que pour les Mahorais qui souhaitent une départementalisation immédiate, *« la pilule sera amère à avaler »*.

M. DIJOUD, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, note que Mayotte a trop vécu dans *« l'incertitude »*. Il déclare que la départementalisation est *« une mauvaise solution »* en raison des problèmes spécifiques de l'île.

M. BAMANA (N.I., Mayotte) déclare que les Mahorais éprouvent devant le projet *« une grande déception et un grand espoir »*, plaide pour la départementalisation de Mayotte et indique, enfin, qu'il ne votera pas le projet du gouvernement.

M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) affirme que le gouvernement français *« a de très bonnes relations avec les Comores »*, et rappelle que le gouvernement comorien souhaite la réintégration de Mayotte.

M. DOUFFIAGUES souligne que le gouvernement n'a pris en faveur de Mayotte aucune des ordonnances prévues par la loi de 1976, et déclare que l'irruption brutale de la départementalisation créerait un trouble profond *« dans des habitudes et des traditions séculaires »*.

M. ALAIN VIVIEN, (P.S., Seine-et-Marne) estime qu'en présentant ce projet, *« le gouvernement veut gagner du temps »*, et qu'il souhaite une réunification des différentes îles de l'archipel des Comores.

M. JULIA (R.P.R., Seine-et-Marne) note que la France n'a pas tenu ses promesses à l'égard de Mayotte et estime que l'appartenance actuelle de Mayotte à la France permet aux Mahorais d'être protégés et d'échapper à *« un génocide »*.

M. FONTAINE (non-insc., la Réunion) observe que le gouvernement tient *« pour nuls et non avenus ses engagements »*, et s'inquiète de savoir si dans cinq ans le gouvernement n'émettra pas les mêmes réserves pour reconduire un statut provisoire.

M. MAUGER (R.P.R., Vendée) indique que les Mahorais *« craignent pour leur liberté »*, et qu'ils ont l'impression qu'en restant Français, ils sauvegarderont cette liberté.

*« Mayotte est terre de France »*, souligne M. PIOT (R.P.R., Yonne), qui relève qu'aucune ordonnance n'a été prise *« pour harmoniser notre droit au droit coranique »*.

M. LAGORCE (P.S., Gironde) estime que le nouveau délai de cinq ans constitue une mesure sage. Il reconnaît que le projet a le mérite de préserver l'avenir, mais précise que, sur le fond, les socialistes ne sont pas d'accord avec lui.

M. DEBRE (R.P.R., la Réunion) assure que les Mahorais ne sont pas des Comoriens, puis il déclare : *« Il ne faut pas multiplier les promesses quand on n'est pas sûr de les tenir. »*

Après les réponses de M. Dijoud, l'Assemblée examine les différents articles du projet. Elle adopte une disposition émanant de deux amendements identiques de MM. Krieg et Bamana stipulant que l'île de Mayotte *« fait partie de la République française et ne peut cesser d'y appartenir sans le consentement de sa population »*. Elle décide que, *« dans un délai de cinq ans »*, la population de Mayotte sera consultée sur l'avenir de ce statut.

Le projet est ensuite adopté, l'opposition s'abstenant.

### L'ANALYSE DU SCRUTIN SUR L'ADHÉSION DE LA GRÈCE A LA C.E.E.

Voici l'analyse du scrutin, auquel il a été procédé dans la nuit du 5 au 6 décembre, sur le projet de loi autorisant la ratification du traité d'adhésion de la Grèce à la C.E.E. :

● *264 députés ont voté pour :* 131 R.P.R. (sur 154) ; 118 U.D.F. (sur 121) ; 15 non-inscrits (sur 16) : MM. Audinot, Bamana, Baridon, Beaumont, Branger, Delprat, Robert Fabre, Fontaine, Mme Florence d'Harcourt, MM. Hunault, Malaud, Pidjot, Plantegenest, Royer et Sergheraert.

● *204 députés ont voté contre :* 113 socialistes et radicaux de gauche, les 86 communistes et 5 R.P.R. : MM. Bonhomme, Cazalet, de Gastines, Jacob et Pasty.

● *14 députés se sont abstenus volontairement :* 13 R.P.R. : MM. Aubert, Bozzi, César, Cointat, Giacomi, Goasduff, Guermeur, Latatllade, Miossec, Pasquini, de Rocca Serra, Sauvaigo et Séguin ; 1 U.D.F. : M. Dugoujon.

● *6 députés n'ont pas pris part au vote :* 3 R.P.R. : M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée ; Liogier et Ribes ; 2 U.D.F. : MM. Cornet et Torre ; 1 non-inscrit : M. Edgar Faure.

● *3 députés étaient excusés :* 2 R.P.R. : MM. Bechter et Jarrot ; 1 socialiste : M. Maurice Faure (rad. de gauche).

[L'analyse de ce scrutin diffusée jeudi matin 6 décembre par les services de l'Assemblée nationale et que nous avons publiée dans nos dernières éditions du 7 décembre indiquait que treize députés socialistes avaient voté pour la ratification du traité. M. Brugnon (P.S., Aisne) a précisé jeudi après-midi, dans un rappel au règlement, que cette indication officielle était erronée.]

### LA COMMISSION DE LA PRODUCTION ADOPTE LE PROJET DE CRÉATION D'UNE AGENCE DE L'ATMOSPHÈRE

La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a examiné, jeudi 6 décembre, sur le rapport de M. WAGNER (R.P.R.), le projet de loi instituant l'Agence de l'atmosphère et la proposition de M. MASSON (R.P.R.) tendant à créer à Metz une agence contre la pollution de l'air. M. WAGNER a déclaré que des progrès spectaculaires ont été réalisés, dans la lutte contre la pollution de l'atmosphère, grâce à la loi du 2 août 1961, mais qu'il est désormais nécessaire de développer et de diffuser de nouveaux procédés techniques. Pour cela, a-t-il dit, un établissement public paraît mieux adapté qu'un simple service de l'administration.

MM. HUGUET et AUROUX (P.S.) ont émis des réserves sur l'utilité de la création d'une agence. M. WEISENHORN (R.P.R.) a rappelé le rôle de l'Agence des déchets, dotée de moyens analogues à ceux de la future agence de l'atmosphère.

● ERRATUM. — En rendant compte de l'intervention de M. Desanlis (U.D.F., Loir-et-Cher) dans le débat sur l'interruption de grossesse, nous avons rapporté de façon erronée certains de ses propos (*le Monde* du 30 novembre) ; selon le compte rendu du *Journal officiel*, M. Desanlis n'a en effet pas indiqué que le secteur privé a trouvé dans la pratique de l'avortement *« une source de revenus qu'il avait craint de perdre »* ni ajouté *« dans vingt-quatre départements, plus de 60 % des I.V.G. se passent en clinique »*

● *Une « rencontre » sur le thème : « L'informatisation contre la société ? »* est organisée, les 8 et 9 décembre, au C.H.U. Pitié-Salpêtrière, amphithéâtre F, 105, boulevard de l'Hôpital, Paris (12e arr.), par les revues *Communisme, Critique de l'économie politique, Critique communiste, Critique socialiste, Dialectiques, la Gueule ouverte, la Revue d'en face, l'Economie en questions, les Cahiers du féminisme, l'Etincelle, Parti pris* et *Remue-ménage*. La rencontre, organisée en commissions et « ateliers », commence samedi à 10 heures.

### L'ASSEMBLÉE DE L'ONU RÉAFFIRME LA SOUVERAINETÉ DES COMORES SUR MAYOTTE

New-York (A.F.P.). — Par 112 voix contre 1 (France) et 23 abstentions, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, jeudi 6 décembre, une résolution qui réaffirme la souveraineté de la République des Comores sur l'île de Mayotte. La résolution demande au gouvernement français d'entreprendre des négociations avec le gouvernement comorien *« aussitôt que possible »* en vue de mettre en œuvre les résolutions des Nations unies.

En expliquant son vote, le représentant de la France, M. Leprette, a fait valoir que le débat de l'Assemblée générale sur Mayotte n'aurait pas dû avoir lieu car il s'agit d'une intervention dans les affaires intérieures de la France. La résolution, a-t-il dit, reflète des attitudes dépassées au lieu d'un esprit de coopération. Le représentant du Sénégal s'est félicité de la volonté sincère qui s'est, selon lui, manifestée pour régler le différend par des voies pacifiques.

Se sont abstenus les pays suivants : Australie, Autriche, Belgique, Canada, République centrafricaine, Danemark, République dominicaine, Espagne, Etats-Unis, République fédérale d'Allemagne, Grèce, Guatemala, Islande, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Seychelles, Royaume uni.

# PRESSE

### La situation à « l'Aurore »

### « NOUS NOUS OPPOSERONS AUX LICENCIEMENTS » affirme l'U.N.S.J.

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) a tenu, jeudi 6 décembre en fin de matinée, une conférence de presse sur le cas des quarante-cinq journalistes de *l'Aurore* menacés de licenciement. *« C'est une volonté de destruction d'un journal »*, a dit Roger Géraud, président de l'U.N.S.J., tandis que P. Feuilly interrogeait : *« Il est urgent que les pouvoirs publics disent s'il est tolérable que Robert Hersant étende encore son empire alors qu'il est sous le coup d'une inculpation. »*

Deux des journalistes menacés de licenciement ont souligné la contradiction entre les propos que tenait, le 26 septembre dernier, devant le comité d'entreprise, M. Pierre Jeanrot (*« l'Aurore » a pris un nouveau départ »*) et l'annonce soudaine du vendredi 30 novembre.

Pour sa part, un délégué du Livre C.G.T. de *l'Aurore* s'est déclaré solidaire des journalistes qui, avec l'U.N.S.J., refusent le licenciement et s'est inscrit en faux contre les assertions contenues dans le communiqué du syndicat des journalistes C.G.C. (*le Monde* du 7 décembre).

Rappelons que l'U.N.S.J. organise, ce vendredi 7 décembre, un rassemblement de protestation devant le siège du journal.

## AU SÉNAT

## Une partie des crédits relatifs à l'obligation des codes en ville est supprimée

Au nom de la commission des finances, M. DEBARGE (P.S.) présente son rapport sur les crédits du ministère des transports, examinés par le Sénat, le jeudi 6 décembre. Il craint notamment que l'actuelle situation de la S.N.C.F. ne débouche sur une privatisation. Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, M. BILLIEMAZ (Gauche dém.) estime que la répartition du trafic entre les différentes formes de transport ne répond pas assez nettement au souci d'économiser l'énergie.

MM. MOYNET (Gauche dém.) et BRACONNIER (R.P.R.), respectivement au nom de la commission des finances et de celle des affaires économiques, déplorent le retard apporté à la publication du schéma directeur des voies navigables, la faiblesse des investissements destinés aux routes et les irrégularités dans l'exécution des programmes préjudiciables aux entreprises de travaux publics.

S'opposant à une suggestion de M. FORTIER (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, visant à la création d'un office de la navigation aérienne qui permettrait, selon lui, de tourner l'obstacle de la grille de la fonction publique dans le conflit des contrôleurs aériens, M. LE THEULE, ministre des transports, affirme que la navigation aérienne doit rester un service public. En revanche, il ne désapprouve pas la proposition de création d'une commission sénatoriale de contrôle du fonctionnement de la navigation aérienne, présentée par M. LEGRAND (Gauche dém.), rapporteur de la commission des affaires économiques.

Après M. LE PORS (P.C.), rapporteur spécial, qui regrette l'insuffisance des crédits pour la marine marchande, M. YVON (Un. cent.), rapporteur pour avis sur ces crédits, se préoccupe de la situation de la pêche maritime. Pour les ports, les deux rapporteurs, MM. LARUE (P.S.) et MILLAUD (Un. cent.) déplorent l'insuffisance des crédits face à la concurrence européenne, notamment de la Belgique.

Dans la discussion générale, un certain nombre d'orateurs se préoccupent du sort de la S.N.C.F., notamment MM. SALLENAVE (C.N.I.P., Pyrénées-Atlantiques), BERRIER (P.S., Nièvre) et HUGO (P.C., Yvelines), qui déplore la concurrence entre le rail et la route. Interviennent, en souhaitant une accélération de la réalisation de la liaison Rhin-Rhône, MM. GERIN (non-inscr., Rhône) et FRANCOU (Un. cent., Bouches-du-Rhône). La grève des contrôleurs aériens est évoquée par MM. COLIN (Un. cent., Essonne), BOSCARY-MONSSERVIN (R.I., Aveyron) et MERIC (P.S., Haute-Garonne).

MM. BERCHET (gauche dém., Haute-Marne), AMELIN (R.P.R., Marne), TOUZET (gauche dém., Indre), POUILLE (R.I., Meurthe-et-Moselle), LONGEQUEUE (P.S., Haute-Vienne) et BILLIEMAZ relèvent dans leurs interventions les carences en matière d'équipements routiers et autoroutiers dans leurs régions. MM. SEMPE (P.S., Gers), BOUCHENY (P.C., Paris) et MERIC traitent de l'industrie aéronautique. Les crédits destinés à la marine marchande, aux ports, aux chantiers et à la sécurité en mer sont jugés insuffisants, notamment par MM. EHLERS (P.C., Nord), FERRANT (Un. cent., Seine-Maritime), LISE (non inscr., Martinique) et BIALSKI (P.S., Nord).

Pour MM. GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne), NOE (P.S., Essonne) et CECCALDI-PAVARD (Un. cent., Essonne), il faut que l'Etat donne à la région Ile-de-France les moyens d'une politique des transports. M. FOURCADE (R.I., Hauts-de-Seine) suggère que les constructeurs limitent la vitesse des deux roues ; M. GUILLAUD (R.I., Loire-Atlantique) propose l'institution d'un permis pour tracteur pour les jeunes de plus de quatorze ans ; M. VIRAPOULLE (Un. cent., La Réunion) se voit assuré par le ministre que les hausses injustifiées des tarifs aériens entre Paris et la Réunion ne seront pas acceptées ; M. TAJAN intervient sur la sécurité routière.

Dans sa réponse, M. LE THEULE précise : *« Quand on roule dans Paris, il semble que la précaution de rouler en code soit inutile, mais on change vite de sentiment dès qu'on arrive en proche banlieue. O, une réglementation doit absolument avoir un caractère national. »* D'autre part, il indique que les projets d'équipements portuaires ne seront pas remis en cause. Il insiste sur la nécessité de prendre en compte la statistique des jours de grève observée par les dockers : *« A Anvers, il n'y en a eu que quelques heures depuis la guerre »*, dit-il, avant d'ajouter : *« La crédibilité d'un port ne dépend pas que des investissements, elle dépend aussi de la disponibilité des installations ! »* A propos des règlements communautaires sur la pêche, il souligne : *« Aucune concession n'a été consentie ni ne le sera en ce qui concerne l'égalité des conditions d'accès et le maintien des droits historiques. Il en va de même dans notre différend avec la Grande-Bretagne sur le maillage des chaluts pour la pêche à la langoustine. (...) Nos connaissances actuelles sur la biologie de la langoustine ne permettent pas de justifier le passage à un maillage de 70 millimètres. »*

M. CLUZEL (Un. centr.) défend un amendement, dont il le cosignataire avec M. Bonnefous (G. démocr.), qui vise à supprimer les 1 150 000 francs destinés aux campagnes d'information menées au titre de l'obligation d'allumer les feux de croisement en ville. L'orateur, qui précise que cette campagne et celle en faveur de la ceinture de sécurité ont coûté 3 250 000 francs, se demande comment il est possible d'engager, dans la conjoncture actuelle, autant d'argent pour la promotion de mesures, dont l'utilité est aussi contestable. Malgré le vœu de M. Le Theule de voir se poursuivre l'expérience, le Sénat adopte l'amendement par 283 voix contre 2.

Il adopte également un amendement de M. BRACONNIER, dont le but est d'augmenter les crédits affectés à l'entretien des routes nationales transférées aux départements. Pour ce faire, l'amndement propose la suppression de l'article relatif aux crédits prévus dans le budget.

La séance est levée, vendredi 7 décembre à 3 h. 35. — A. Ch.

هكذا من الأصل





## « Un État omnipotent est un État impotent »

### déclare M. Christian Bonnet aux assises des élus locaux

M. Jacques Chaban-Delmas, qui participait, jeudi soir 6 décembre, à la deuxième journée des assises nationales des collectivités locales organisées, à Paris, par le Mouvement national des élus locaux (M.N.E.L.), a souligné que la réforme en cours d'examen au Sénat pourrait se traduire par *« une véritable révolution »* dans les rapports entre l'État et les citoyens, à condition de ne pas se limiter à *« un simple replâtrage »* mais de viser *« un changement de société »*.

Le président de l'Assemblée nationale a, *toutefois*, formulé quelques réserves sur les volets financiers du projet gouvernemental, notamment à propos de la création d'une dotation globale d'équipement *« qui ne constitue pas à proprement parler une ressource nouvelle mais plus exactement un assouplissement des mécanismes traditionnels d'attribution des subventions »*. En revanche, M. Chaban-Delmas s'est déclaré favorable aux formules de coopération intercommunale prévues par le projet de loi.

Auparavant, M. Michel Giraud (R.P.R.), sénateur, président de la Fédération des associations d'élus locaux, avait exposé les dispositions fiscales inscrites dans le texte gouvernemental et souligné la nécessité de limiter la *« progression de la taxe professionnelle, de plus en plus insupportage, pour le sentreprises »*.

M. Jacques Pelletier, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation, avait indiqué que les dépenses, relatives aux transports scolaires et à l'indemnité compensatoire de logement versée aux instituteurs, incombaient à l'État.

M. Jacques Legendre, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, avait évoqué le rôle des collectivités locales dans le développement économique.

Le matin, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, avait notamment déclaré :

*« Il est du devoir du gouvernement de veiller, dans le monde qui est le nôtre, dans les difficultés qui peuvent mettre en cause la vie même du pays, et, en tout état de cause, son indépendance, à maintenir l'unité nationale. Nous en sommes bien d'accord : un État omnipotent est un État impotent. Mais nous devons être aussi persuadés qu'un pays divisé est un pays diminué. (...) Il n'y a pas d'un côté l'État, de l'autre les collectivités locales. Il n'y aura pas, de ce point de vue, un perdant ou un gagnant, si ce n'est le pays tout entier. »*

La veille, M. Pierre Carous, président du M.N.E.L., sénateur du Nord (R.P.R.), maire de Valenciennes, avait indiqué que son mouvement entendait *« défendre l'autonomie des communes en évitant toute démagogie. Il veut être une force de proposition en même temps qu'un gardien vigilant des libertés locales. »* Pour sa part, M. Poher, président du Sénat, a déclaré : *« C'est le problème de la décentralisation qui se trouve à nouveau posé avec une acuité accrue. Mais cette tâche indispensable et urgente rencontre de nombreux obstacles politiques, car toute décentralisation porte en elle l'idée d'un affaiblissement de l'État. Le transfert des compétences doit s'accompagner d'un transfert au moins équivalent de ressources vers les communes, ce que l'État accepte difficilement. »*



L'AFFAIRE BOULIN

## Apaisements ?

*(Suite de la première page.)*

L'initiative du chef de l'État vise aussi à apaiser le monde judiciaire et les magistrats, auxquels le garde des sceaux ne manque pas, depuis quelques semaines, une occasion de rendre hommage. Les membres du Conseil supérieur de la magistrature, dont dépend la nomination des juges du siège, c'est-à-dire aussi des juges d'instruction, s'étaient émus de l'audition par M. Christian Le Gunehec, procureru de la République à Paris, chargé par le garde des sceaux d'une enquête préliminaire sur la violation éventuelle du secret de l'instruction de M. Van Ruymbeke. Il était normal que cette enquête « préliminaire » ouverte à propos d'un délit pénal (la violation du secret de l'instruction) fût confiée à un membre du parquet. Mais cette initiative avait *fait douter de la totale liberté de* M. Van Ruymbeke, magistrat du siège dans cette affaire.

Le 12 novembre, M. Le Gunehec avait été entendu par les membres du Conseil supérieur de la magistrature, soucieux d'exercer un droit de regard dans cette affaire. Le 15, quelques heures avant la publication du communiqué du procureur de Paris concluant à la non-violation du secret de l'instruction — du moins par les personnes tenues au secret, — le garde des sceaux avait donné lecture au conseil de ce communiqué auquel les membres du C.S.M. avaient donné leur feu vert.

Un nouvel spaisement est aujourd'hui donné au Conseil. Trois de *ses membres vont être chargés d'une* mission pour s'assurer du *« total respect de l'indépendance de l'autorité judicaire »* à propos de ce que l'Elysée désigne comme *« l'affaire foncière dont l'instruction est en cours au tribunal de Caen »*.

Il s'agit de MM. Marcel Fautz, conseiller à la Cour de cassation, Jean-Claude Soyer, professeur de droit général à l'université de Paris-II, et Jean Wagener, premier président à la cour d'appel de Colmar.

*Il faut noter que n'ont été désignés* pour cette mission ni M. Albert Daussy, membre du Conseil supérieur de la magistrature mais aussi président du tribunal de grande instance de Caen et, à ce titre, chef de juridiction de M. Van Ruymbeke, ni M. Jacques Simon, avocat général à la Cour de cassation et donc membre du parquet.

Les membres du Conseil supérieur de la magistrature effectuent souvent, pour le chef de l'État, des missions d'information. Mais celles-ci se bornent à s'assurer sur le terrain du bon fonctionnement des cours d'appel. La tâche confiée à MM. Fautz, Soyer et Wagner est *sans précédent. On devait connaître* leur conclusion à la fin du mois de janvier.

L'Elysée assure que cette mission *n'a* aucun caractère juridictionnel et qu'elle vise simplement à rassurer l'opinion sur la façon dont cette instruction a été menée. Mais le communiqué précise aussi que l'enquête du conseil se déroulera *« dans le respect de la procédure pénale »*. Cette précision vise le secrt de Cette précision vise le secret de l'instruction. Les membres du conseil n'auront pas accès au dossier de Ramatuelle.

La référence au respect de la procédure pénale peut néanmoins signifier que celle-ci, qui permet notamment de dessaisir dans certaines conditions un juge d'instruction, sera éventuellement appliquée dans toute sa rigueur. On se défendait ce vendredi matin à la chancellerie d'une tele interprétation. Mais l'Elysée faisait savoir que la mission des membres du conseil avait en particulier pour but de savoir si le magistrat chargé de l'enquête *« pouvait mener son instruction dans des conditions souhaitables »*.

BERTRAND LE GENDRE.

### LE COMMUNIQUÉ DE L'ÉLYSÉE

A l'issue de la réunion du Conseil supérieur de la magistrature, l'Elysée a publié le communiqué suivant :

*Le président de la République a réuni le Conseil supérieur de la magistrature, le jeudi 6 décembre 1979 au palais de l'Elysée.*

*En vertu de l'article 64 de la Constitution, le président de la République est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Il est assisté par le Conseil supérieur de la magistrature.*

*Le président de la République a souhaité recueillir l'avis de ce conseil à propos de l'affaire foncière dont l'instruction est en cours au tribunal de Caen.*

*Il a demandé au conseil de désigner certains de ses membres pour s'assurer du total respect de l'indépendance de l'autorité judiciaire dans le déroulement de la procédure.*

*Il va de soi que cette mission qui n'a pas un caractère juridictionnel se déroulera dans le respect de la procédure pénale.*

### LES DONS DE Mme GISCARD D'ESTAING AUX MISSIONS AFRICAINES

## Casuistique

Il n'y a pas que des hommes politiques pour se contredire, puis mettre l'incohérence de leurs propos au compte de la presse. On ne s'étonnera pas que des hommes d'Église soient passés maîtres dans l'art de la casuistique.

*C'est ainsi que les propos* que nous a tenus le Père Duffès, responsable de la procure, à Paris, des Missions africaines de Lyon, confirmant pour l'essentiel mais contestant certains détails de l'information du *Canard enchaîné* sur le cadeau de Mme Giscard d'Estaing à cette congrégation religieuse (*le Monde* du 6 décembre), viennent d'être démentis par son supérieur, le Père Bogard.

Selon le journal *Rhône-Alpes*, le Père Bogard a déclaré : *« Le cadeau n'est pas disproportionné par rapport aux cadeaux des autres années. Très attachée aux Missions africaines, la famille présidentielle donne chaque année des objets pour nos ventes de charité. »*

*« Le cadeau de Mme Giscard d'Estaing*, poursuit-il, *comprenait deux pépites artificielles accrochées au bout d'une chaînette et un pendentif argenté avec un masque africain, deux colliers avec des boules en filigrane d'or africain. En tout état de cause, on ne peut pas comparer l'or africain, sans poinçon, à l'or des bijoux européens. Il s'agit, en l'occurrence, de bijoux semblables à ceux qu'on vend aux touristes à Abidjan, sur les marchés en plein air du plateau. »*

Interrogé par nous, le Père Bogard s'étonne moins, en réalité, du *Monde* que des explications *du Père Duffès*, qu'il qualifie de « farfelu ». Celui-ci, interrogé à nouveau, déclare à son tour ne rien vouloir dire et nous renvoie à ses supérieurs. Il finit toutefois par reconnaître : *« Si j'avais su que vous alliez publier ce que je vous ai dit, je me serais exprimé autrement. »*

Non seulement toute vérité n'est pas bonne à dire, mais, si on comprend bien, il y a plusieurs manières de la dire...

ALAIN WOODROW.

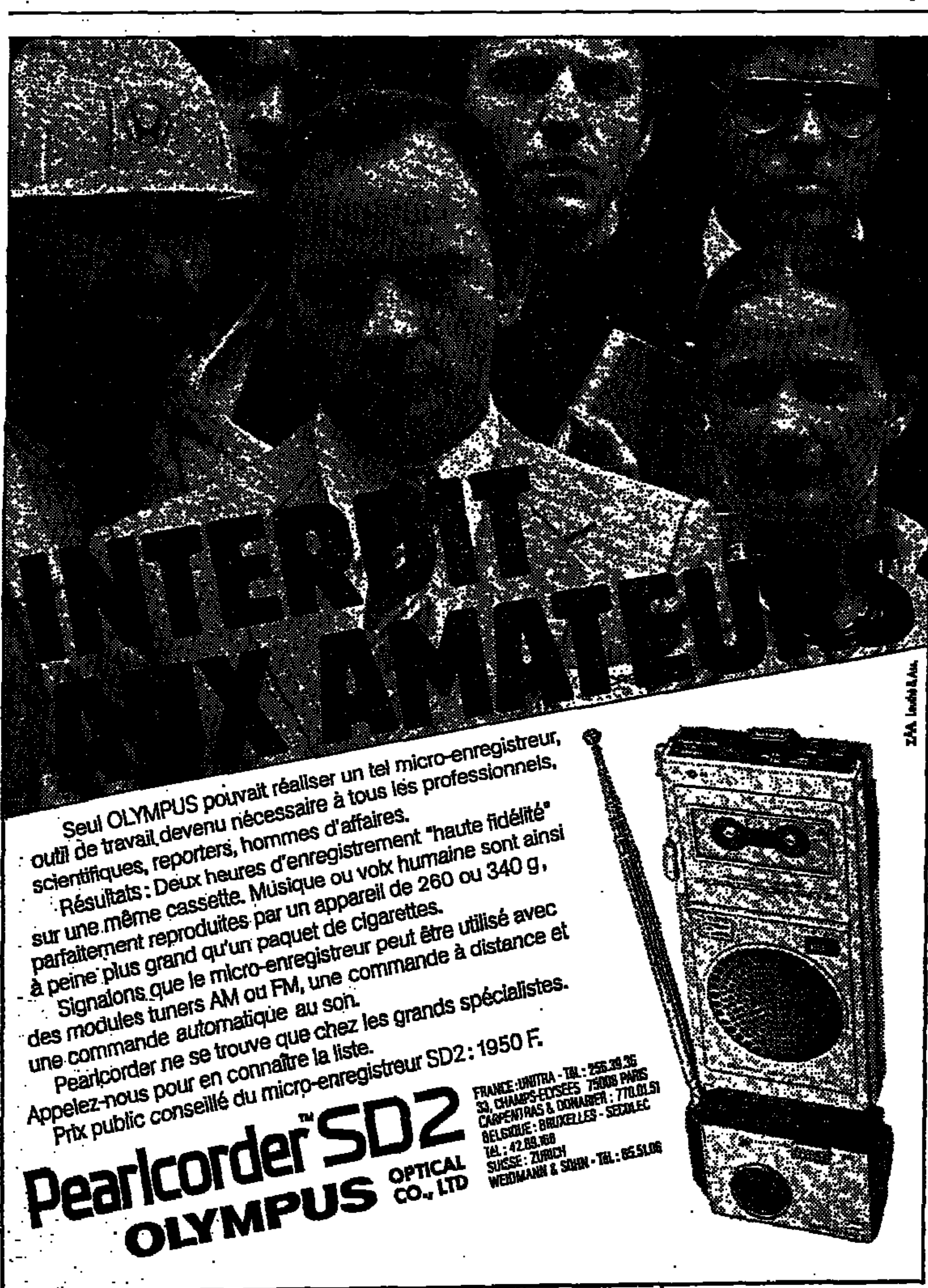
● *Mme Huguette Bouchardeau*, secrétaire nationale du P.S.U. et candidate de ce parti à l'élection présidentielle de 1981, a indiqué, jeudi 6 décembre, que sa formation *« appelle au développement d'une force politique autonome et mènera l acampagne des présidentielles en ce sens »*. Pour éviter que ne se renouvelle en 1981 la défaite de mars 1978, *« il faut proposer une stratégie, des choix politiques et économiques largement différents, seuls susceptibles de fonder une relance du mouvement populaire »*, a ajouté Mme Bouchardeau.

● *Le mouvement du Recours* (Assemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) tiendra son cinquième congrès national le samedi 8 décembre à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

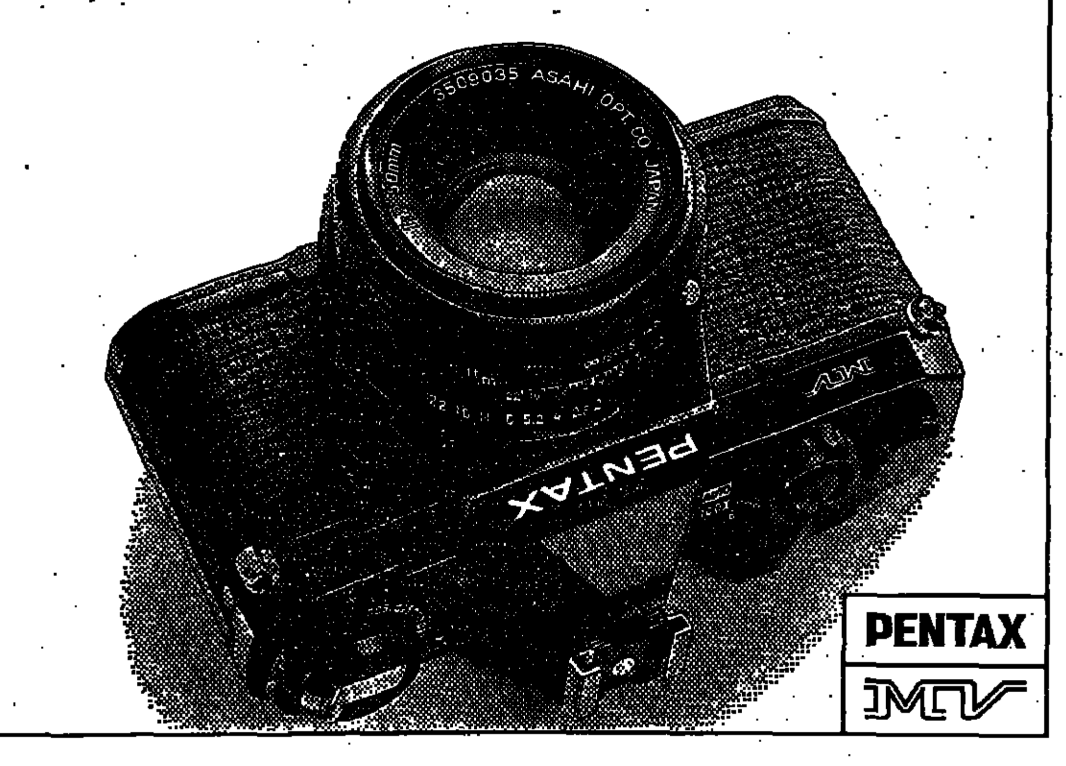
### M. STASI : LE C.D.S. N'A PAS ASSEZ D'ÉLÉMENTS POUR SE PRONONCER.

M. Stasi, porte-parole du Centre des démocrates sociaux, interrogé jeudi matin, 6 décembre, au cours d'une conférence de presse sur l'affaire des diamants de Bokassa, a déclaré : *« Le C.D.S. n'a pas assez d'éléments pour se prononcer »*. Il a ajouté : *« Si la campagne sur cette affaire se poursuit c'est parce que le président de la République, dès le début de son mandat, a déclaré qu'il ne poursuivrait pas la presse »*.

M. Stasi a porté ce jugement sur *le Canard enchaîné* : *« Je le lis avec amusement. Malgré ses excès il est indispensable à la vitalité de la démocratie ; mais il n'est pas parole d'Evangile »*.





Le Monde

# société

## JUSTICE

### Le procès de Mᵉ Michel Graindorge à Bruxelles

## La présidente agacée

De notre envoyé spécial

**Bruxelles. — La seconde audience du procès de Mᵉ Michel Graindorge, suspecté d'avoir aidé son client, François Besse, à s'échapper, le 26 juillet, a été consacrée, jeudi 6 décembre, à l'interrogatoire des sept inculpés (« le Monde » du 7 décembre). Au cours de cette journée, Mlle Isabelle de Andres Romeo a rétracté ses accusations contre l'avocat belge.**

Mme la présidente maîtrise mal son agacement. Les doigts de sa longue main blanche tambourinent sur la table. Le procès vient encore de s'emballer sur une nouvelle querelle entre la défense et l'accusation. Véritable étouffoir, la minuscule salle d'audience vibre, s'indigne, explose. *Pour la dixième fois,* M. Jean-Pierre Jospar, *pour* le ministère public, reprend ses effets de manches pour assurer que l'« affaire Graindorge » ne comporte aucune zone d'ombre.

La présidente, Mme Simone Schmidt, sur un ton de maîtresse de maison excédée par la sottise d'un domestique, fait taire cette agitation : *« J'ai déjà dit que nous recommencerions les interrogatoires puisque tous les inculpés se plaignent des conditions de l'enquête. »*

La croiront-ils cette fois ? La présidente explique depuis la veille que *« les rumeurs concernant cette affaire »* ne figurent pas dans le dossier. Qu'on reprend tout à zéro. Que la loi belge sur l'instruction judiciaire *« présente certains défauts ».* Combien de fois devra-t-elle le répéter ?

Mme Schmidt est un magistrat surprenant. Par son humour et sa grande intégrité, cette femme a su séduire en deux décisions et trois formules un public voué à la cause des inculpés. A Michel Cheval, ce jeune criminologue qui reconnaît avoir aidé François Besse à se cacher après son évasion, elle déclare comprendre qu'on puisse hésiter à rejeter *« un criminel pourtant dangereux ».* *« Vous savez,* dit-elle, *il est parfois difficile de condamner un accusé qu'on a appris à connaître durant un procès. »* Ecoutant Isabelle de Andres Romeo rétracter en public ses accusations contre Mᵉ Graindorge, la présidente note : *« Dans cette affaire, les femmes ont beaucoup varié. »*

Pourquoi les inculpés et leurs conseils persistent-ils à enfoncer les portes que la présidente elle-même paraît tenir ouvertes ? Mme Schmidt donne l'impression de vouloir faire admettre une fois pour toutes que sa propre religion est faite. Qu'elle n'a que faire de ces rappels constants.

Mais il lui faut parfois être explicite. *« Vous n'aviez pas encore compris,* lance-t-elle, très énervée, à l'un des accusés, *que M. le procureur du Roi aurait du mal à établir avec précision votre culpabilité ? Alors ne cherchez plus midi à quatorze heures ! »*

Le procès, pourtant, tourne rondement. Les deux jeunes filles n'accusent pas Mᵉ Graindorge. Mᵉ Odette Haas, mentionnée par Françoise Villers, semble hors de cause. Michel Cheval reconnaît son « recel de malfaiteur ». Son amie Isabelle de Andres Romeo a acheté, peut-être sans le savoir, du matériel pour la fuite de l'évadé. Maurice Appelmans, Jacques Roland et Françoise Villers admettent avoir hébergé deux autres fuyards en février. Que demander de plus ? Place nette est faite : l'interrogatoire de Mᵉ Graindorge peut débuter. D'ailleurs, celui-ci se lève, prêt à montrer les contradictions des charges qui pèsent sur lui.

Cette fois, Mme Schmidt s'emporte : *« Sur quoi voulez-vous que je vous interroge ? Vous niez tous les faits et vos amis affirment que vous n'êtes pour rien dans toute cette histoire. »*

### Que juge-t-on ?

Stupéfaction. Une demi-heure plus tôt. Mᵉ Graindorge avait déjà entendu dire que personne ne lui reprochait d'avoir eu des conversations téléphoniques avec ses clients en fuite ou d'avoir gardé pour lui les confidences de Michel Cheval. *« Nous ne pouvons que féliciter Mᵉ Graindorge pour sa fidélité envers le secret professionnel »,* avait même dit M. Jospar.

Alors, que juge-t-on ? C'était cela la fameuse affaire Graindorge, une baudruche très vite dégonflée ?

Soucieux de ne pas froisser la présidente, un avocat se hasarde avec déférence : *« Mais les charges annoncées ? » « Moi non plus,* répond Mme Schmidt, *je ne sais pas ce que sont ces charges. Nous devrons sans doute attendre que M. le procureur nous les indique. »*

Ce qui sera fait plus tôt que prévu. Fait exceptionnel, la présidente a demandé à M. Jospar de prononcer son réquisitoire dès ce vendredi 7 décembre, avant même l'audition des témoins. Sans doute Mme Schmidt souhaite-t-elle, s'il advenait que le parquet *n'ait* rien à reprocher à Mᵉ Graindorge, s'épargner le tourment de quelques audiences superflues.

PHILIPPE BOGGIO.

## Faits et jugements

### Le deuxième livre de Jacques Mesrine n'est pas saisi.

*Coupable d'être innocent,* le deuxième livre de Jacques Mesrine, après *l'Instinct de mort,* va pouvoir être diffusé. M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, a débouté, jeudi 6 décembre, Mme Jeanne Schneider ancienne compagnie du gangster, qui lui demandait en référé d'interdire sa publication en se plaignant d'y trouver son nom à de multiples reprises à propos d'une affaire de meurtre pour laquelle tous deux furent acquittés, en 1973, au Canada.

Mᵉ Geneviève Aïche a fait valoir que la requérante était parvenue courageusement à se réinsérer dans la vie sociale et que le livre de Mesrine était de nature à lui nuire gravement alors que le malfaiteur, de son vivant, se serait engagé, selon elle, à ne pas le laisser paraître. Le magistrat a cependant fait droit à l'argumentation développée par Mᵉ Philippe Lette au nom des éditions internationales Alain Stanké, qui publient l'ouvrage, en déclarant notamment dans son ordonnance : « *(...) Jeanne Schneider (...) entend (...) faire consacrer et protéger son désir d'éviter le rappel d'une portion de sa vie et son souci de consolider une réinsertion devenue exemplaire. Mais ce désir et ce souci, parfaitement légitimes en soi, ne sauraient constituer un droit à l'oubli, qui ne serait réalisé, par la voie judiciaire, qu'au prix d'une atteinte majeure et définitive au principe de la liberté de la presse et à la nécessaire protection d'une œuvre de l'esprit...* »

### Vers le démantèlement d'un réseau de délinquants à « col blanc » dans le Sud-Est.

L'emprisonnement d'un P.-D. G. et de deux autres personnes après des malversations d'écritures, à Saint-Etienne, le mois dernier, était bien la première conséquence judiciaire d'une escroquerie portant sur plusieurs millions de francs (*le Monde* du 22 novembre).

M. Michel Couaillier, juge d'instruction au tribunal de Saint-Etienne, vient d'écrouer quatre autres personnes. Il s'agit de Mme Yvette Caillat, trente-trois ans, gérante de la société OCCI (Omnium de chaudronnerie et charpentes industrielles) dont le siège est à Martigues (Bouches-du-Rhône), inculpée d'abus de biens sociaux, de recel de biens sociaux et d'escroquerie ; de M. Jean-Marie Nasi, quarante ans, comptable du « groupe » Prieur, inculpé de complicité d'escroquerie et d'abus de biens sociaux ; de Mme Monique Guillot, trente-trois ans, P.-D.G. de la S.A. Rondou, dans l'Indre, et gérante d'autres sociétés, inculpée de recel, d'abus de biens sociaux, d'escroquerie et tentatives ; de M. Maurice Gouard, gérant des sociétés GERIL, à Lyon (aujourd'hui en liquidation de biens), et GERIC, à Paris, inculpé de complicité d'escroquerie et d'abus de biens sociaux.

Mme Rosy Ouaklin, trente-six ans, qui travaillait pour le compte de M. Prieur, a été inculpée de complicité d'escroquerie et d'abus de biens sociaux mais laissée en liberté pour raison de santé. — *(Corresp.)*

### A Grenoble

### SOIXANTE-DIX AVOCATS MANIFESTENT CONTRE UN MAGISTRAT

Soixante-dix avocats du barreau de Grenoble se sont rendus, jeudi 6 décembre, en cortège, dans le bureau de M. Thierry Malleret, juge d'instruction. Ils entendaient protester contre une disposition contenue dans l'ordonnance de contrôle judiciaire prise à l'encontre de M. André Ravel, détective privé, inculpé d'usurpation de titre. L'ordonnance demandait à l'inculpé de s'abstenir de rencontrer plusieurs personnes dont Mᵉ Jean-Pierre Abecassis-Steck, bâtonnier en exercice du barreau de Grenoble. Cette interdiction a été jugée *« intolérable »* par les avocats. Ceux-ci ont alors décidé de se mettre en grève illimitée à partir de ce vendredi 7 décembre, puis ont renoncé à ce mouvement.

Les magistrats se sont déclarés *« choqués »* par les manœuvres des avocats tendant à impressionner un magistrat instructeur *« pour influencer le cours de la justice, sans passer par les voies de droit normales ».*

La manifestation des avocats ou les explications fournies par les membres du Conseil de l'ordre ont, semble-t-il, convaincu le magistrat instructeur qui a modifié, jeudi, en fin de soirée, la disposition contestée. Son ordonnance n'interdit plus, désormais, à M. Ravel de rencontrer son avocat, Mᵉ Abecassis.

Cet incident est certainement une des premières « retombées » de la vaste affaire de proxénétisme instruite depuis le mois d'avril dernier par M. Paul Weisbuch, juge d'instruction, et qui a abouti à l'inculpation d'une trentaine de proxénètes. — *(Corr.)*

### Aux Etats-Unis

### LA COUR SUPRÊME DE L'ÉTAT DE NEW-YORK AUTORISE LE DÉBRANCHEMENT D'UN RESPIRATEUR ARTIFICIEL.

**Mineola (Etat de New-York). — La Cour suprême de l'Etat de New-York a autorisé, jeudi 6 décembre, le débranchement d'un respirateur artificiel qui maintient un religieux de quatre-vingt-trois ans en vie végétative.**

C'est le révérend Philip Eichner, supérieur d'une communauté marianiste, qui avait demandé cette autorisation pour abréger les souffrances d'un membre de sa communauté, le Père Joseph Charles Fox, dans le coma depuis le 2 octobre dernier, à la suite d'une intervention chirurgicale (« le Monde » du 1ᵉʳ novembre). C'est la première fois qu'une affaire de ce genre se présentait dans l'Etat de New-York, qui comme la moitié des Etats américains, ne possède pas de législation reconnaissant la mort clinique après arrêt de l'activité cérébrale. Toutefois, la décision actuelle s'applique au seul droit de « débrancher » l'appareil de respiration artificielle, et ne concerne pas les autres moyens médicaux de survie, a précisé la Cour suprême.

Ce cas est comparable à celui de la jeune Karen Quinlan, dont les parents, après une longue procédure judiciaire, obtinrent, en 1976, dans l'Etat du New-Jersey, le débranchement de l'appareil respiratoire qui assistait leur fille. Mais cette dernière, toujours dans le coma, vit encore. — (A.F.P.)

### LES GREFFES DE CORNÉE

RECTIFICATIF. — Une coquille nous a fait écrire (*le Monde* du 7 décembre) que les équipes ophtalmologiques françaises greffaient annuellement quelque deux cent mille cornées. Il s'agissait de mille deux cents.

## Le débat sur l'avortement

### *Une lettre de Mme Véronique Neiertz secrétaire nationale du P.S.*

*Après la publication, dans* le Monde *du 28 novembre, d'un article analysant l'attitude des partis politiques dans le débat sur l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.), Mme Véronique Neiertz, secrétaire nationale du parti socialiste, nous a adressé une lettre dont nous extrayons les passages essentiels :*

Vous vous étonnez de l'« imprudence » qui consiste à proposer des délais qui permettent à toute femme d'obtenir une I.V.G. sans condition d'âge, de nationalité ou de revenu. Mais que penser d'une dissuasion par l'âge, la nationalité et plus encore par le revenu ? Vous en concluez que toute considération concernant les mineures, les étrangères, l'entretien préalable et le remboursement par la Sécurité sociale nous apparaît comme « périmée ». Alors que ce sont justement ces considérations qui nous ont conduits à proposer des structures d'accueil et d'information — les centres d'orthogénie dont vous reconnaissez d'ailleurs la nécessité, — totalement nouvelles, qui permettent à *toute femme qui le désire* (c'est toute la différence) d'être écoutée et conseillée. Que ce sont justement les situations dramatiques vécues par les mineures, les étrangères et par toutes celles qui sont sans ressources qui nous font estimer les démarches administratives préalables comme inutiles, humiliantes et source de nombreux avortements tardifs, les autorisations parentales pour les mineures comme relevant d'un autre débat — celui des relations parents/enfants — et les conditions de durée de séjour pour les étrangères comme indignes de la France.

Quant au remboursement par la Sécurité sociale, l'intervention de Gérard Bapt à l'Assemblée réclamant l'inscription de l'I.V.G. dans la nomenclature des actes remboursés par cet organisme montre bien que tel a toujours été notre souci. Nous avons simplement eu l'« *imprudence* » de tenir compte également de toutes celles qui sont « *ayant droit* », mais ne veulent pas en parler à leur mari, sans compter toutes celles qui ne sont pas assurées sociales, en proposant pour ces cas-là d'appliquer la gratuité.

Enfin, vous titrez « Surenchère P.C.-P.S. ». Vous auriez pu aussi bien titrer « Surenchère U.D.F.-P.S. », les propositions de l'U.D.F. et du P.C. ne différant pas fondamentalement, comme vous l'écrivez vous-même. Mais le titre est d'autant moins approprié que nos propositions ont été élaborées bien avant que ne soient connues celles du P.C. (...) Enfin, sur l'I.V.G. comme sur bien d'autres problèmes, les socialistes font dans la nuance. Quoi d'étonnant à ce qu'un parti, en France, puisse fonctionner démocratiquement : tous les points de vue s'y expriment, celui qui est retenu est celui qui recueille le maximum de suffrages (...).

**[La proposition de loi socialiste demandait non seulement le remboursement de l'interruption de grossesse par la Sécurité sociale, mais aussi l'avortement libre et gratuit jusqu'à la vingtième semaine, sans aucune démarche préalable, jugée « inutile », et la levée de toutes les sanctions pénales sans lesquelles il n'était guère réaliste d'imaginer que la loi serait appliquée mieux qu'elle ne l'a été depuis cinq ans. Il est heureux que cette dernière notion, au terme d'une discussion démocratique au sein du parti, ait disparu en cours de route. Que, dans le même temps, les vingt semaines aient été ramenées à quatorze. Et que, finalement, le P.S. ait voté en faveur d'un projet de loi, dont il avait annoncé que, s'il ne lui convenait pas, il voterait contre. — C.B.]**

## SPORTS

### JUDO

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE PARIS

## Yamashita plus fort que Rougé

**Les championnats du monde de judo, qui réunissent à Paris quatre cents combattants de cinquante-neuf pays se disputant huit titres, ont commencé jeudi 6 décembre dans le vieux stade Pierre-de-Coubertin plein à craquer. Les deux premiers titres sont revenus, en moins de 95 kilos, au Soviétique Kouboulouri, vainqueur du Belge Van de Walle, et, en plus de 95 kilos, au Japonais Yamashita, vainqueur du Français Rougé.**

Le 20 décembre 1961, dans le stade Pierre-de-Coubertin archicomble, Anton Geesink fauchait, écrasait, battait le Japonais Kosi Soné après sept minutes d'un combat de dinosaures. Le colosse néerlandais, en devenant champion du monde, ouvrait un nouveau chapitre de l'histoire du judo, ce sport du Soleil-Levant.

En dix-huit ans, la nature des compétitions a certes bien évolué. En 1961, il n'existait qu'une catégorie de poids ; elles ont été multipliées : trois d'abord, cinq ensuite, sept maintenant, auxquelles s'ajoute un tournoi toutes catégories. Les règles d'arbitrage se sont compliquées : une comptabilité précise des avantages est notamment tenue. Pourtant, au cours de ces années, l'unique préoccupation des Japonais fut de rétablir leur hégémonie sur les tatamis. En six championnats du monde et trois tournois olympiques, ils n'y parvinrent que deux fois, à Mexico (1969) et à Lausanne (1973). Revenus sur les lieux de leur première défaite, allaient-ils définitivement laver l'affront ?

### Bouddah placide

Jeudi, dans un stade bondé et passionné, on ne s'est pas posé longtemps la question. Le Belge Robert Van de Walle, vice-champion d'Europe des mi-lourds, « *baratait* » copieusement le malheureux Ishikawa. Repêché après que Van de Walle eut accédé à la finale, le Nippon terrassa un modeste Cubain, Gomez, vint à bout du *teddy boy* Radburn, mais explosa contre l'Allemand de l'Ouest Neureuther, médaillé d'argent à Montréal dans la catégorie des lourds. Et ce fut finalement un podium entièrement européen qui consacra cette catégorie après une finale entre un voleur de poules géorgien, Kouboulouri, et un déménageur belge, Van de Walle, finale qui était la répétition des championnats d'Europe de Bruxelles et qui connut la même issue, logiquement favorable au Soviétique.

La seconde finale de la soirée allait-elle consommer le déclin japonais ? Yamashita et Rougé étaient face à face.

Tout le Japon fonde ses espoirs de revanche sur cette boule élastique de 127 kilos : Yasuhiro Yamashita, trois fois champion du Japon toutes catégories, palmarès qu'aucun Nippon n'a arraché avant lui dans cette compétition particulièrement cruelle ; une mine de bouddha placide sous une coupe rase à la mode de Tokaï, l'université où l'on enseigne le judo comme les mathématiques à Polytechnique. Sa force ne réside pas seulement dans cette large ceinture abdominale qui lui fait un pneu autour des reins. Il a un centre de gravité « surbaissé » qui lui donne une grande stabilité. Ses jambes et ses hanches ont une mobilité prodigieuse pour sa corpulence. Il paraît familier de toutes les techniques de projection comme un concertiste avec la gamme. De surcroît, c'est un adepte forcené de la course à pied, qui lui assure résistance et vivacité. Pour accéder à la finale, Yamashita a pulvérisé l'Indonésien Gowok, écrasé le Hongrois Varga et ficelé le Soviétique Tiurin, le tout en moins de cinq minutes.

Toute la France espérait que Jean-Luc Rougé arriverait à le déboulonner du tapis. Et à renouveler son exploit de Vienne, où, en 1975, il était devenu champion du monde des mi-lourds. Après une prestation décevante aux Jeux de Montréal, Rougé avait décidé de tenter sa chance sur les mi-lourds. Deux fois champion d'Europe de cette catégorie (1977 et 1979), il compense son manque de poids relatif (pas plus de 105 kilos) par une technique de haute précision et une force de bras hors du commun. Toutefois, pour parvenir en finale, il a dû besogner ferme, notamment contre l'Italien Beccacece et le Yougoslave Kovacevic, combattant près de quinze minutes au total.

Le Japonais et le Français s'étaient déjà rencontrés quatre fois. Yamashita avait pris l'avantage dans chacun de ces assauts, grâce notamment à une garde qui annihilait la plupart des possibilités d'attaque de Rougé. Celui-ci pensait avoir trouvé la solution à ce problème. Elle était sans doute fausse. Car jeudi soir, alors que le public encourageait follement le Français, jamais le Nippon ne fut en danger. Tout au contraire.

Constamment sur la défensive, verrouillé sur la bordure du tapis, Rougé s'est incliné devant celui qui sera sans doute l'un des plus grands champions de l'histoire du judo. Et les entraîneurs japonais n'auront pas besoin de faire hara-kiri.

ALAIN GIRAUDO.

### GYMNASTIQUE

A FORT-WORTH

## Le défi américain

De notre envoyé spécial

**Fort-Worth (Texas). — Ce fut la journée des rebondissements, jeudi 6 décembre, aux vingtièmes championnats du monde de gymnastique. Nadia Comaneci, en tête du classement individuel provisoire, après les figures imposées par équipe, mais hospitalisée la veille, avait prolongé le suspense sur sa sortie et son éventuelle participation.**

En soirée, la Roumaine apparaissait avec ses camarades, mais n'exécutait pas son exercice aux barres asymétriques. Elle montait ensuite sur la poutre pour effacer la mauvaise note d'Emilia Eberle, qui avait chuté, et obtenait 9,95. Toutefois, à cet instant où plus rien ne semblait devoir s'opposer à une quatrième victoire consécutive des Soviétiques, Natalia Tereschenko, Stella Zakharova et Natalia Shaposnikova chutaient successivement aux barres asymétriques, laissant les Roumaines remporter, sans Nadia Comaneci, au sol et au saut de cheval, leur première victoire avec 625 millièmes de point.

Nadia Comaneci, Nikolaï Andrianov et plus généralement les meilleurs gymnastes soviétiques, japonais ou roumains, jouaient certes gros à l'occasion de ces championnats, qui peuvent déterminer une nouvelle hiérarchie à sept mois des Jeux olympiques de Moscou. Toutefois, ceux qui prenaient le plus de risques étaient incontestablement les Américains, dont la gymnastique sortait à peine de son « ère glaciaire ».

Comme la plupart des disciplines olympiques, la gymnastique dépend essentiellement aux Etats-Unis des universités. « *Or,* précise Makoto Sakamoto, entraîneur de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), *trop de nos entraîneurs sont ignorants et préconisent une gymnastique démodée.* » Les prestations de Nadia Comaneci à Montréal et leur impact aux Etats-Unis étaient pour les responsables de la Fédération de gymnastique des Etats-Unis (U.S.G.F.) une occasion unique de faire sortir leur discipline du cercle universitaire en recherchant des moyens financiers pour mettre en place de nouvelles structures de préparation pour l'élite.

En obtenant l'organisation des premiers championnats du monde disputés hors d'Europe, l'U.S.G.F. se dotait d'un certain crédit auprès des firmes publicitaires. Le premier contrat de trois ans était signé en 1977 avec une grande marque de savon qui apportait un million de dollars. D'autres allaient rapidement suivre.

Grâce à ces contrats, l'U.S.G.F. pouvait enfin se doter d'entraîneurs fédéraux permanents — Roger Council et son adjoint Fred Turoff, placés sous la direction technique du Japonais Mausauki :atanabe — et pouvait surtout financer le programme de préparation et les déplacements des meilleurs gymnastes. Ainsi, depuis les Jeux de Montréal, les Américains ont été envoyés dans toutes les grandes compétitions.

### Le déclic

Heureusement pour l'U.S.G.F., cette nouvelle politique a obtenu ses fruits à Strasbourg dès 1978, où, aux exercices au sol, Kurt Thomas a apporté aux Américains leur premier titre mondial depuis quarante-six ans, suivi par Marcia Frederick aux barres asymétriques. Ces deux médailles d'or et celle de bronze de Cathy Johnson dans les exercices au sol allaient provoquer un déclic.

« *Jusque-là,* explique Linda Metheny Mulvihill, responsable de l'équipe féminine américaine, *les filles concouraient par équipe, puis terminaient décontractées les épreuves individuelles. Ces médailles ont donné le moral et augmenté l'ambition de toute l'équipe.* »

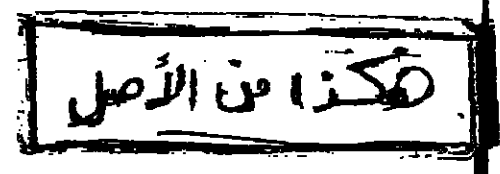
Aussi, après les championnats nationaux américains, tous les gymnastes ont été réunis en stage au mois de juin à l'université du Nebraska où les entraîneurs ont insisté sur l'importance des exercices imposés. Il s'agissait en effet de ne plus concéder dans ce secteur un handicap insurmontables avant les programmes libres où les Américains excellent par leur originalité, leur prise de risques et leur virtuosité.

Il semblerait qu'ils soient en passe de tenir leur défi puisqu'ils ont déjà remporté leur première médaille de bronze par équipe chez les hommes, derrière les intouchables Soviétiques et Japonais et qu'ils ont terminé cinquièmes de l'épreuve féminine malgré le handicap de concourir à cinq dans les exercices libres, après la blessure de Leslie Russo. Et maintenant, Kurt Thomas, Bart Conner, Marcia rederick et Leslie Pifer restent dans la course aux médailles individuelles.

GÉRARD ALBOUY.

### Classement

**Concours féminin par équipes. — 1. Roumanie, 389,550 ; 2. U.R.S.S., 388,925 ; 3. R.D.A., 388,075 ; 4. Chine, 384,600 ; 5. Tchécoslovaquie, 382,300 ; 6. Etats-Unis, 381,325 ; 7. Hongrie, 379,050 ; 8. Bulgarie, 378,950 ; 9. Japon, 375,650 ; 10. Canada, 375,100 ; 11. Pologne, 372,350 ; 12. Corée du Sud, 371,050 ; 13. R.F.A., 369,350 ; 14. Suisse, 368,200 ; 15. France, 366,800, etc.**



# AÉRONAUTIQUE

## PREMIER VOL DU BOEING-707 ÉQUIPÉ DE RÉACTEURS FRANCO-AMÉRICAINS

Seattle *(A.F.P.)*. — Le vol du premier Boeing-707 propulsé par quatre réacteurs franco-américains C.F.M.-56 a eu lieu, jeudi 6 décembre, à Seattle (Etat de Washington), aux Etats-Unis. Le constructeur Boeing propose aux compagnies exploitant son avion intercontinental 707 de remplacer des moteurs Pratt et Whitney d'origine par le C.F.M.-56, réacteur à double flux de 10 tonnes de poussée, plus économique et silencieux, à la production duquel collaborent la société américaine General Electric et la Société nationale d'étude et de construction de moteur d'aviation (SNECMA) en France.

Avec ces réacteurs, le 707 a, pour la même quantité de carburant, un rayon d'action supérieur de 10 % ou une charge payante supérieure de 4 %.

Boeing se chargera d'équiper ces avions avec leurs nouveaux moteurs et de faire des modifications nécessaires pour environ 10,9 millions de dollars par apapreil. Une telle « remotorisation » peut intéresser les compagnies aériennes exploitant le Boeing 707 sur des lignes dont l'accroissement de trafic n'est pas suffisant pour justifier l'achat d'avions gros porteurs.

Mais le Boeing 707 n'est pas seulement un avion commercial. En grand nombre (700) ils sont utilisés comme avions-citernes des armées de l'air dans le monde.

A ce jour, C.F.M. International (société appartenant pour moitié à General Electric et pour l'autre à la SNECMA) a vendu cinq cent smoteurs C.F.M.-56 à sept compagnies aériennes pour le remplacement des réacteurs de leurs quadriréacteurs intercontinentaux DC-8 de Douglas. Les DC-8 (deux cent cinquante en service dans le monde, dont cent cinquante sont à moderniser) représentent un important marché pour la société franco-américaine.

### *En compétition avec Pratt and Whitney*

## General Electric fait de nouvelles offres à Air France pour les réacteurs de ses Boeing-747 et ceux d'Airbus

Le gouvernement français a demandé à un groupe d'experts *un nouveau rapport qui compare* les solutions présentées, d'une part, par Pratt and Whitney et, de l'autre, par General Electric-SNECMA pour fournir les réacteurs destinés aux avions Boeing-747 et Airbus A-310 de la compagnie nationale Air France. Un précédent groupe d'experts (*le Monde* des 1er août, 2 et 18 octobre) avait déposé, à la fin de septembre, de premières conclusions qui, sans engager définitivement la décision gouvernementale, observaient que la *proposition de Pratt and Whitney* pouvait permettre à Air France d'économiser environ 135 millions de francs.

C'est M. Joël Le Theule, ministre des transports, qui a annoncé, jeudi 6 décembre à Paris, que le gouvernement avait demandé à ce nouveau groupe d'experts d'évaluer les deux solutions, compte tenu du fait que General Electric-SNECMA avait, entre-temps, remis une nouvelle offre paraissant plus avantageuse à un premier examen.

*« Le fournisseur initial,* a expliqué M. Le Theule au Sénat, *Pratt and Whitney, a proposé des conditions de remise en état apparemment avantageuses — équivalant en pratique à un don, pour une large part — à condition qu'Air France équipe ses futurs A-310 d'un produit de sa gamme. Air France, après une étude économique, a souhaité retenir cette solution. Or, on sait que General Electric, choisi par la SNECMA comme partenaire privilégié de coopération, présente lui aussi un moteur parfaitement adapté à l'A-310, dont il sous-traite d'ailleurs 27 % à la SNECMA. La position d'Air France, fondée de son propre point de vue, car la compagnie dispose d'une liberté de gestion dans le cadre de son contrat d'entreprise, soulève donc en tout état de cause un problème de politique industrielle à l'égard de la SNECMA. »*

Compte tenu d'une nouvelle offre de General Electric, M. Le Theule estime que *« dans ces conditions il n'existe plus de raison de lier le problème de la remotorisation des Boeing-747 et le choix des moteurs de l'A-310. Le second de ces problèmes n'est pas urgent. Reste donc à traiter le premier. Air France règle ce problème en procédant aux consultations d'usage, dans le cadre des procédures en vigueur pour les marchés de cette entreprise ».*

Il semble que la nouvelle offre de General Electric — sur laquelle le ministre des transports n'a donné aucune précision, — ait pour intérêt de diminuer l'écart financier qui existait précédemment avec les propositions antérieures de Pratt and Whitney.

D'autre part, il semblerait que General Electric ait offert, si ses moteurs étaient retenus, de payer à Air France la rénovation des réacteurs Pratt and Whitney des Boeing-747.

# MÉDECINE

### A Biarritz

## FERMETURE DE LA POLYCLINIQUE D'AGUILERA

Le service de gynécologie-obstétrique de la polyclinique d'Aguilera à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) a été fermée le 28 novembre sur décision préfectorale pour infractions à la loi sur l'interruption volontaire grossesse. La direction de la clinique précise que cette mesure est liée à l'inobservation des dispositions relatives aux étrangères. Elle ajoute que *« le quota n'a jamais été dépassé et que les factures ont toujours été établies très rgulièrement ».*

## Les élections de parents d'élèves dans les lycées et collèges

### • *Stabilité de la répartition des sièges*
### • *Baisse de la participation*

Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves *aux conseils d'établissement* des lycées, collèges et lycées d'enseignement professionnel (LEP) font apparaître une nouvelle baisse de la participation, qui passe de 37,9 % l'an dernier à 36,3 % (elle atteignait 40 % en 1977).

La répartition des voix et des sièges entre les différentes listes reste stable. La Fédération des conseils de parents d'élèves (fédération Cornec) recueille la majorité des voix, 61,3 % contre 61 % en 1978. Dans les collèges, en particulier, sa représentativité se confirme, puisqu'elle y détiendra *deux sièges sur trois.*

Pour l'ensemble des établissements de second degré, en seconde position, la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, fédération Lagarde), qui avait très légèrement progressé en 1978, ne retrouve pas ses résultats des années précédentes. Elle obtient 28,3 % des voix (28,9 % l'an dernier) et 23,1 % des sièges (23,4 %). Viennent ensuite : listes d' « associations diverses » : 6,4 % des voix, 8,1 % des sièges, soit une progression de deux dixièmes de point; les listes d' « union » : 1,8 % des voix et 3,1 % des sièges. L'Union nationale des associations autonomes (UNAAPE) se maintient rigoureusement à 1,7 % des voix et 1,4 % des sièges, comme en 1978. En fin, la fédération Démaret-Giraudeau piétine à 0,5 % des voix et 0,6 % des sièges.

Si l'on détaille les résultats par région, on constate que c'est dans l'académie de Rennes que la fédération Cornec obtient son meilleur résultat avec 79,5 % des voix. Dans toutes les académies sauf trois (Nancy, Paris, Strasbourg), elle détient la majorité absolue ; à Paris, elle laisse la première place à la fédération Lagarde.

Ces deux fédérations totalisent 90 % des voix et 87 % des sièges. *Dans les lycées d'enseignement* professionnel, où la participation est la plus faible (24,6 %), les listes indépendantes des fédérations nationales obtiennent leur meilleur score : 10,2 % des voix, alors que dans les lycées elles culminent à 2,3 %.

● *Le photographe Lucien Clergue,* qui soutenait le mercredi 5 décembre, à l'université de Provence, la première thèse *de troisième cycle en photographie (le Monde* du 6 décembre), a été admis à l'unanimité du jury avec la mention « très bien ».

# RELIGION

● *Jean-Paul II* a exhorté les séminaristes du collège pontificial anglais de Rome, le 6 décembre, à *« témoigner dans la vérité et dans l'amour devant vos frères anglicans, dans le dialogue providentiel qui se propose le rétablissement de la pleine unité en Jésus-Christ et dans son Eglise ».*

Le pape a adressé son exhortation alors qu'il rendait visite au collège, à l'occasion du quatrième centenaire de sa fondation.

La visite de Jean-Paul II est la première depuis plus d'un siècle — la dernière en date remontant à Pie IX, qui s'était rendu au collège britannique en 1870 — durant le concile Vatican 1. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de J.-P. Peroncel-Hugoz sur « L'Eglise nationale copte orthodoxe d'Egypte » *(le Monde* daté 2-3 décembre), dont Chenouda III est l'actuel chef spirituel, il s'agissait notamment de *tentatives de rapprochement,* au cours des siècles, entre Rome et Alexandrie, et non entre Constantinople et Alexandrie.

# ÉDUCATION

### A Bordeaux et à Toulouse

## DES ÉTUDIANTS EN I.U.T. FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

*(De notre correspondant.)*

Toulouse. — Quatre étudiants de l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) des carrières sociales et de l'information de Bordeaux font la grève de la faim pour réclamer l'octroi d'une allocation d'études entrant dans le cadre de la promotion supérieure du travail. Cette action est à rapprocher de celle menée à Toulouse par deux étudiants (anciens salariés ayant quitté leur emploi pour suivre un stage de conversion rémunéré, qui, eux aussi, ont entrepris une grève de la faim afin d'obtenir une aide financière égale au Smic *(le Monde* du 5 décembre 1979).

Les médecins déclarent que l'état de santé des deux Toulousains, M. José Chidlovski et Gérard Chabaud, s'est brusquement aggravé, et ils envisagent de les faire hospitaliser dans les jours à venir. Deux élus socialistes de Toulouse, MM. Pierre Garrigues, conseiller général, et Alain Pecastaing, conseiller municipal, ont tenu à faire une grève symbolique de la faim de vingt-quatre heures à leur côté. — L. P.

● *Le Comité national d'action laïque (C.N.A.L.)* a décidé de faire du 12 décembre prochain une *« journée nationale pour la dignité et l'unité de l'école laïque »* en envoyant des délégations auprès des inspecteurs d'académie, recteurs et préfets, et en demandant audience au président de la République, au premier ministre et au ministre de l'éducation. Le C.N.A.L. considère que les prises de position récentes du ministre de l'éducation *« en faveur de l'enseignement confessionnel »* constituent *« une relance de la guerre scolaire, au moment où le service public et de formation subit dans toute sa rigueur une politique d'austérité fondée sur le redéploiement et la répartition de la pénurie ».*

# INFORMATIONS «SERVICES»

## LA MAISON

### Chaude, la cheminée...

Feux de bois et cheminées sont à la mode. Quelques artisans de la pierre l'ont compris. Pierre Ferrua est de ceux-là. Il a appris son métier de tailleur de pierre dès l'âge de quatorze ans. Ancien compagnon du tour de France, il loue, en 1964, une carrière à Vers, près du pont du Gard. Travaillant seul, il en extrait cette belle pierre dorée qui servit à édifier l'aqueduc et les arènes et la Maison Carrée de Nîmes. Il la transforme en cheminées. Aujourd'hui, une équipe d'ouvriers l'aide, mais son entreprise reste artisanale.

La collection de Pierre Ferrua comprend des cheminées rustiques et de style mais, pour les appartements d'aujourd'hui, il a créé les « Mignonnettes » dont les proportions conviennent aux pièces modernes. Certaines de ces cheminées en pierre blonde sont de lignes contemporaines, proches de la sculpture par leurs formes galbées, très épurées.

Deux montants de pierre encadrent la hotte du modèle « Inès » ; de chaque côté du foyer se trouve une petite banquette basse (3 893 F).

« Minerve » est une cheminée d'angle dont le foyer, droit, est appuyé sur un jambage de pierre formant niche, avec tablettes de verre pour poser des objets (6 015 F). Ce modèle peut s'installer également en épi.

Louis Violan est, lui aussi, un artisan épris de la pierre. Ses cheminées sont fabriquées dans le Gers. La gamme de ses modèles est surtout d'inspiration rustique (avec aussi quelques copies de style) et tous peuvent être réalisés soit en pierre du pont du Gard, soit en pierre blanche, de Sireuil ou Savonnière.

« Ballade » est une cheminée droite dont les jambages et le socle, prolongés par une tablette basse de chaque côté, sont de lignes sobres (4 800 F environ).

Facile à installer dans une pièce de dimensions moyennes, la cheminée d'angle « Artémis » est en pierre, avec une sole foyère en tuilots, largement débordante ; un petit bûcher est aménagé dans le socle (3 300 F environ).

C'est dans la campagne charentaise qu'est installée l'usine Dargemont. Ici aussi le travail est fait à la main et les éléments d'une cheminée sont taillés dans un bloc de pierre puis assemblés à la main.

Les modèles rustiques sont les plus demandés et, parmi eux, « Cayrol » est une originale cheminée encastrée : l'encadrement de l'âtre et son soubassement sont en pierre du pont du Gard, l'avancée du foyer, en tuilots bruns, reposant sur une poutre en chêne (3 800 F).

De lignes modernes, « Chanaz » est coiffée d'une haute hotte droite soutenue par des jambages en pierre blanche de Tervoux. Un élément galbé anime le devant du socle (2 910 F).

Un magasin d'exposition des cheminées Dargemont vient de s'ouvrir à Paris, dans le Marais.

Pour qu'une cheminée soit plus qu'un simple élément décoratif, il est possible de lui adjoindre un « récupérateur de chaleur ». Les trois fabricants dont nous venons de parler proposent, en option, un système que l'on peut intégrer à la cheminée lors de sa pose. Leur principe de fonctionnement est identique : l'air frais, pris à l'extérieur, est réchauffé dans le foyer et diffusé dans la pièce.

JANY AUJAME.

★ Pierre Ferrua, Vers (pont du Gard), 30210 Remoulins. Exposition dans la région parisienne : A.D.S., 33, rue de la Division-Leclerc, 78460 Chevreuse.

★ Louis Violan, Victor-Diffusion, 18, rue du Pont-Blanc, 93300 Aubervilliers.

★ Dargemont, route de Marthon, 16380 Chazelles. Salle d'exposition : 13, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris.

**LES ARTISANS D'ILE-DE-FRANCE.** — La Maison des métiers d'art français présente, jusqu'au 31 décembre, une sélection d'objets de ses artisans d'Ile-de-France. On peut y voir une très belle tapisserie de cuir, réalisée par Odette Sansonnet dans des tonalités de brun, et ses masques en laine, soie et plumes. La céramique est représentée par Champy, Deblander et Frédéric Laubie, et le cuir par les boîtes de Joachim Olivier, et les bijoux du Chilien Penafiels. Les bijoux d'argent de Costanza côtoient ceux en lapis-lazuli de Francine Cixou et les ivoires travaillés par Pierre et Ulla Vigneron.

Avec le macramé d'Eve Tourmen, les soies peintes par Nicole Fontaine et Nelly Delhumeau, et les grandes coupes en bois exotique d'Odile Noll, ce sont des dizaines de créations de très bon goût qui sont exposées et qui peuvent donner des idées originales de cadeaux.

★ La Maison des métiers d'art français, 28, r. du Bac, 75007 Paris. Du mardi au samedi, de 12 heures à 19 heures.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 décembre 1979 :

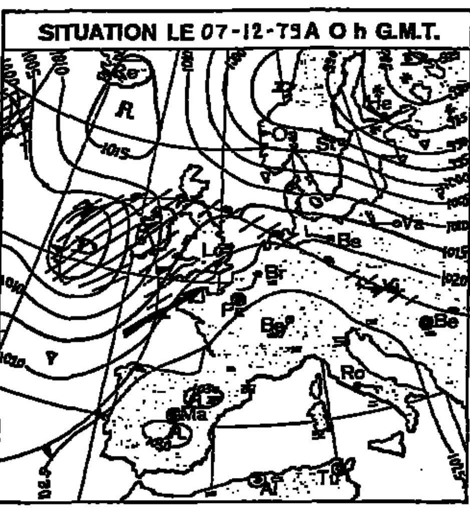
DES DECRETS

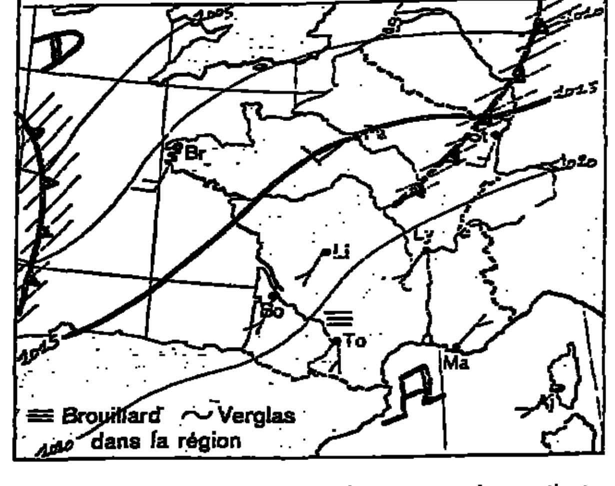
● Relatif à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois des personnels civils de l'Etat ;

● Réglementant les conditions d'entrée et de séjour en France de ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne bénéficiaires de la libre circulation des personnes et des services ;

● Modifiant et complétant le décret du 27 octobre 1975 relatif à la liste des experts agricoles et fonciers et des experts forestiers.

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 décembre à 0 heure et le samedi 8 décembre à 24 heures :**

Les hautes pressions continueront de s'affaiblir sur le sud-ouest de l'Europe, et le courant océanique perturbé gagnera progressivement une grande partie de la France.

Samedi 8 décembre, sur l'ensemble du pays, le temps restera relativement doux, mais il deviendra plus nuageux. Nos régions méridionales bénéficieront encore de belles périodes ensoleillées, après quelques brouillards ou nuages bas matinaux, mais, sur les autres régions, le ciel sera souvent très nuageux et temporairement pluvieux. Des pluies faibles se localiseront, principalement en début de journée sur l'Est, le Nord et les régions voisines de la Manche. Une aggravation pluvieuse plus importante se développera sur l'Ouest et le Nord-Ouest au cours de l'après-midi et de la soirée, tandis que les vents, de secteur sud-ouest, se renforceront notablement près de l'Atlantique et de la Manche occidentale.

Vendredi 7 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021 millibars, soit 765,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 20 et 5 ; Bordeaux, 15 et 2 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 15 et 7 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 14 et 3 ; Dijon, 12 et 4 ; Grenoble, 13 et —2 ; Lille, 13 et 7 ; Lyon, 13 et 1 ; Marseille, 13 et 3 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 15 et 4 ; Nice, 16 et 6 ; Paris-Le Bourget, 14 et 4 ; Pau, 21 et 1 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes 16 et 8 ; Strasbourg, 14 et 7 ; Tours, 17 et 5 ; Toulouse, 12 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 10 et 8 ; Athènes, 17 et 9 ; Berlin, 8 et 3 ; Bonn, 13 et 9 ; Bruxelles, 14 et 11 ; Le Caire, 21 et 8 ; Iles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 8 et 5 ; Genève, 11 et —2 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres 15 et 10 ; Madrid, 15 et —2 ; Moscou, 2 et 0 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 12 et 10 ; Palma-de-Majorque, 15 et 9 ; Rome, 16 et 7 ; Stockholm, 6 et 1 ; Téhéran, 13 et 6.

## PARIS EN VISITE

### SAMEDI 8 DECEMBRE

« De l'hôtel Guénégaud à l'hôtel Salé », 15 h., 60, rue des Archives (Mme Allaz).

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Bachelier).

« Le ministère des affaires étrangères », 15 h., 1, rue Robert-Esnault-Pelterie (Mme Lamy-Lassalle).

« Le Louvre moderne », 15 h., métro Louvre (Mme Oswald).

« L'hôtel de Vendôme », 15 h., 60, boulevard Saint-Michel (Mme Pennec).

« Sainte Marguerite et la tombe de Louis XVII », 15 h., 36, rue Saint-Bernard (Approche de l'art).

« Trésors des musées du Kremlin », 11 h., Grand Palais (Arcus).

« L'atelier du peintre Hélène Appel », 15 h., 75, rue Saint-Dominique (L'art pour tous).

« De la maison de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré », 15 h. 15, 12, rue Duphot (Mme Barbier).

« Hôtel de Lassay », 15 h., 8, place du Palais-Bourbon (Mme Camus).

« Notre-Dame », 15 h., devant la grille (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Mondragon », 15 h., 3, rue d'Antin (Mme Ferrand).

« Hôtel Potocki », 15 h., 27, avenue de Friedland (Mme Hager).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., métro Louvre (Mme Haulier).

« Religion et magie dans la sculpture grecque », 15 h., Musée du Louvre (Histoire et Archéologie).

« La Cité », 14 h. 45, métro Cité (M. de La Roche).

« De la Butte des Moulins à la maison de Robespierre », 15 h., 15, rue de Richelieu (Paris inconnu).

« Les salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre (Templia).

« Saint-Sulpice », 15 h., parvis de Saint-Sulpice (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris)

« Exposition Picasso », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

## CONFÉRENCES

9 h. 15, 16, rue Cadet : « Le nouvel ordre social face aux libertés » (Grand Orient de France).

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. P. Bas : « Par ordre du Sultan, une tête » ; professeur B. Level : « Il faut défendre la langue française contre ses ennemis » ; professeur H. Montias : Démographie française et xénophobie » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, M. Florion Delbarre : « Des causes et des mécanismes dans les rhumatismes inflammatoires ».

15 h. 30, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Sœur Marie-Ina Bergeron : « La Vierge Marie dans la vie du Père Teilhard de Chardin » (Fondation Teilhard de Chardin).

16 h., théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons : « L'image dans le langage théâtral).

19 h. 30, Plaza-Opéra, 8, boulevard de la Madeleine : « Etudier, quoi et pourquoi ? » (Agence mondiale d'information), entrée libre.



**LOTO**

TIRAGE N° 49
DU 5 DECEMBRE 1979

7 | 12 | 15 | 27 | 35 | 40

NUMERO COMPLEMENTAIRE **48**

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 17 | 738 012,80 F |
| 5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire | 82 | 52 339,70 F |
| 5 BONS NUMEROS | 3 135 | 4 107,00 F |
| 4 BONS NUMEROS | 146 612 | 87,80 F |
| 3 BONS NUMEROS | 2 314 993 | 8,00 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 12 DECEMBRE 1979

VALIDATION JUSQU'AU 11 DECEMBRE 1979 APRES-MIDI

## BREF

### BIENFAISANCE

**LA LUTTE CONTRE LE CANCER.** — Des cartes de vœux pour aider la lutte contre le cancer : c'est la proposition que fait la Ligue nationale française contre le cancer en diffusant des pochettes de dix cartes représentant l'histoire des rois mages, d'après une œuvre originale de Mady de la Giraudière.

Elles sont vendues au prix de 20 F la pochette, dans les bureaux de la Banque nationale de Paris, de la Banque parisienne de crédit, du Crédit du Nord, de la Banco di Roma et au siège de la Ligue nationale française contre le cancer, 90, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. : 326-24-05, C.C.P. Paris 56113 Y.

### COLLOQUES

**LES LOISIRS ET LEURS INDUSTRIES.** — Le Centre de formation aux réalités internationales (CEFRI) organise, le mardi 18 et le mercredi 19 décembre, à Paris, un séminaire sur le thème : « Loisirs et industries des loisirs dans les pays industriels avancés ».

★ CEFRI, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 336-04-41.

### MODE

**LA BRADERIE DE PARIS.** — Du 7 au 16 décembre, la Braderie de Paris verra défiler au palais sud de la porte de Versailles tous les amateurs de soldes, dont c'est le treizième Salon. La Braderie sera ouverte de 11 heures à 22 heures, sauf les dimanches jusqu'à 21 heures. Cinq cents exposants s'étaleront sur 28 500 mètres carrés en 13 000 mètres carrés de stands.

Un premier contrôle des prix a été effectué par l'administration, suivi d'un second par le Salon des soldes, pour assurer aux visiteurs des rapports qualité-prix qui soient compétitifs. A côté des boutiques, le village des artisans rassemble le plus souvent des œuvres uniques, tant françaises qu'importées.

### TRANSPORT

**GARES NOUVELLES EN BANLIEUE PARISIENNE.** — Deux gares nouvelles viennent d'être mises en service au Perray et à Viroflay rive gauche sur la ligne de Paris à Rambouillet. L'augmentation constante du trafic sur la section de ligne Saint-Quentin-en-Yvelines-Rambouillet a conduit la S.N.C.F. à modifier profondément ses installations de manière à pouvoir renforcer la desserte des voyageurs.

**BONN-STRASBOURG PAR LE TRAIN.** — Une liaison ferroviaire directe Bonn-Strasbourg sera créée, à partir du printemps prochain, par les chemins de fer de l'Allemagne fédérale. Le Parlement allemand — le Bundestag — sera alors relié, en un peu moins de quatre heures, à l'Assemblée parlementaire européenne de Strasbourg par un T.E.E. qui portera le nom d'« Albert-Schweitzer ». Ce train partira de Dortmund et rejoindra Strasbourg via Bonn.

**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 155 F | 270 F | 385 F | 500 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 260 F | 480 F | 700 F | 920 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 183 F | 325 F | 468 F | 610 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 230 F | 420 F | 612 F | 800 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

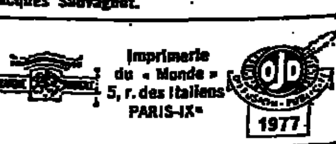
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

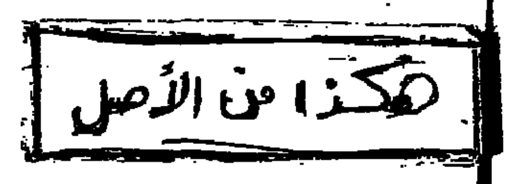





Commission paritaire n° 57 437.







# CARNET

## Décès

— Mme Maurice Cargill,
M. et Mme Albert-William Cargill,
M. Patrick Cargill,
M. et Mme Gérard Dauthy,
M. et Mme William-René Cargill,
Mme Bage-Cesbron,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Maurice CARGILL,**

*leur époux, père, grand-père et frère,* survenu le 28 novembre 1979.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 1er décembre 1979 au Moulinet-sur-Solin (Loiret).

Une messe à son intention sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse, le lundi 17 décembre 1979, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

— M. Charles Delaunay,
M. et *Mme* Jean-Louis Delaunay,
M. Eric Delaunay,
*M. Jacques Damase,*
Ses amis et proches,
ont la douleur de faire part du décès de

**Sonia DELAUNAY,**

survenu à son domicile, le 5 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 7 décembre à Gambais, dans la plus stricte intimité.

16, rue Saint-Simon, 75007 Paris.
(*Le Monde* du 7 décembre.)

---








— Me Charles Haddad,
M. et Mme Jean Korcia et enfants,
M. et Mme Albert Haddad et enfants,
Le personnel des cabinets de Me Charles, Albert et Mireille Haddad,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Charles HADDAD,**
**née Germaine Dana.**

Les obsèques ont eu lieu mercredi *5 décembre 1979, au cimetière d'Aix-les-Milles.*

111, rue Jean-Mermoz, bâtiment A, 13008 Marseille.

---

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

— M. et Mme Jean Guilhamon, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Masson et leurs enfants,
*Mlle Geneviève Consigny,*
Le colonel Consigny et Mme,
Mme Candau et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du *décès de*

**Mme André PASTÉ,**
**née Anne-Marie Consigny,**

survenu le 29 novembre 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale en l'église de Kerlaz (29), suivie de l'inhumation auprès de son époux,

**M. André PASTÉ,**

décédé le 8 juin 1979.

Sceaux, Saint-Germain-en-Laye.

---



— Le 27 novembre 1979 est morte, à l'âge de quatre-vingt-deux ans,

**Mania SZUREK-GRYNBERG,**

qui organisa et anima le service social de l'Œuvre de protection des enfants juifs de la Libération à sa retraite en 1966.

Ses enfants, Gaby et Serge Netchine,
Ses petits-enfants, Eve et Irène Netchine,
Sa famille et ses amis l'unissent au souvenir de son mari,

***Jacques GRYNBERG,***

mort à Auschwitz.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité, le 3 décembre 1979, au cimetière parisien de Thiais.

Cet avis tient lieu de faire-part.
39, rue de la Glacière, 75013 Paris.

## Remerciements

— La comtesse Philippe de La Fayette, profondément émue par les nombreux témoignages d'amitié reçus lors du décès du

**comte**
***Philippe* de LA FAYETTE,**

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercie très vivement tous ceux qui ont pris part à sa peine.

---

— La famille du

**docteur Joseph KATZ,**

profondément touchée par toutes les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence ou leurs messages et regrette de ne pouvoir répondre à chacun des témoignages.

---

— Mme Edmond Tréal,
Mme Guy Tréal,
Mme Christine Tréal,
La Schola Cantorum,
très touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur furent témoignées lors du décès de

**M. Guy Pierre TRÉAL,**
président-directeur général
de la Schola Cantorum,

*adressent leurs remerciements émus* à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

---

— Mme René Weil,
M. et Mme Philippe Danon et famille,
M. Alain Weil,
Mme Madeleine Langevin,
M. et Mme Jean Ebstein-Langevin,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. René WEIL,**

prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et de leur profonde gratitude.

## Anniversaires

— Pour le douzième anniversaire de la mort de

**Me Yves AMBLARD,**

avocat à la cour d'appel de Paris, une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Union de prières.

---

— En ce jour anniversaire de la disparition de

**Mme Elisabeth BUFNOIR,**

accordez-lui un souvenir ému de recueillement et de paix.

H. Rosebery,
30, rue de Montpensier, Paris.

## Avis de messe

— Une messe de la présence et du *souvenir sera célébrée pour*

**Eveline François**
**PERROUX COSTE,**

le mardi 11 décembre 1979, à 12 h. 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris (7e).

De la part de François Perroux, M.-L. Coste, E.-S. Coste.

## Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-V, samedi 8 décembre, à 14 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, Mme Claudine de France : « Introduction à la méthodologie du film ethnographique ».

---

— Université de Paris-V, mardi 11 décembre, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Maurice Riguet : « Contri*bution à l'étude psychosociale du* bilinguisme dans la population tunisienne ».

---

— Université de Paris-IV, samedi 15 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Dominique Bertrand : « L'analyse ignatienne de la société du XVIe siècle d'après les lettres et instructions 1524-1556 ».

## Communications diverses

— Au cours d'une réception qui a eu lieu jeudi 6 décembre à l'Institut national d'études démographiques *(INED)*, *M. Francis Perrin*, membre de l'Institut, a remis les insignes de grand officier de la Légion d'honneur à notre collaborateur, Alfred Sauvy, président du conseil *scientifique de l'INED.* M. Sauvy a ensuite remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Gérard Calot, directeur de l'INED. Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, assistait à cette réception, présidée par M. Jean Mialet, président du conseil d'administration de l'INED.

---

— A l'occasion des fêtes de Noël, les Petits Frères des Pauvres lancent un appel en faveur des plus déshérités. Les dons peuvent être adressés 64, avenue Parmentier, 75011 Paris, C.C.P. Paris 2463-98.

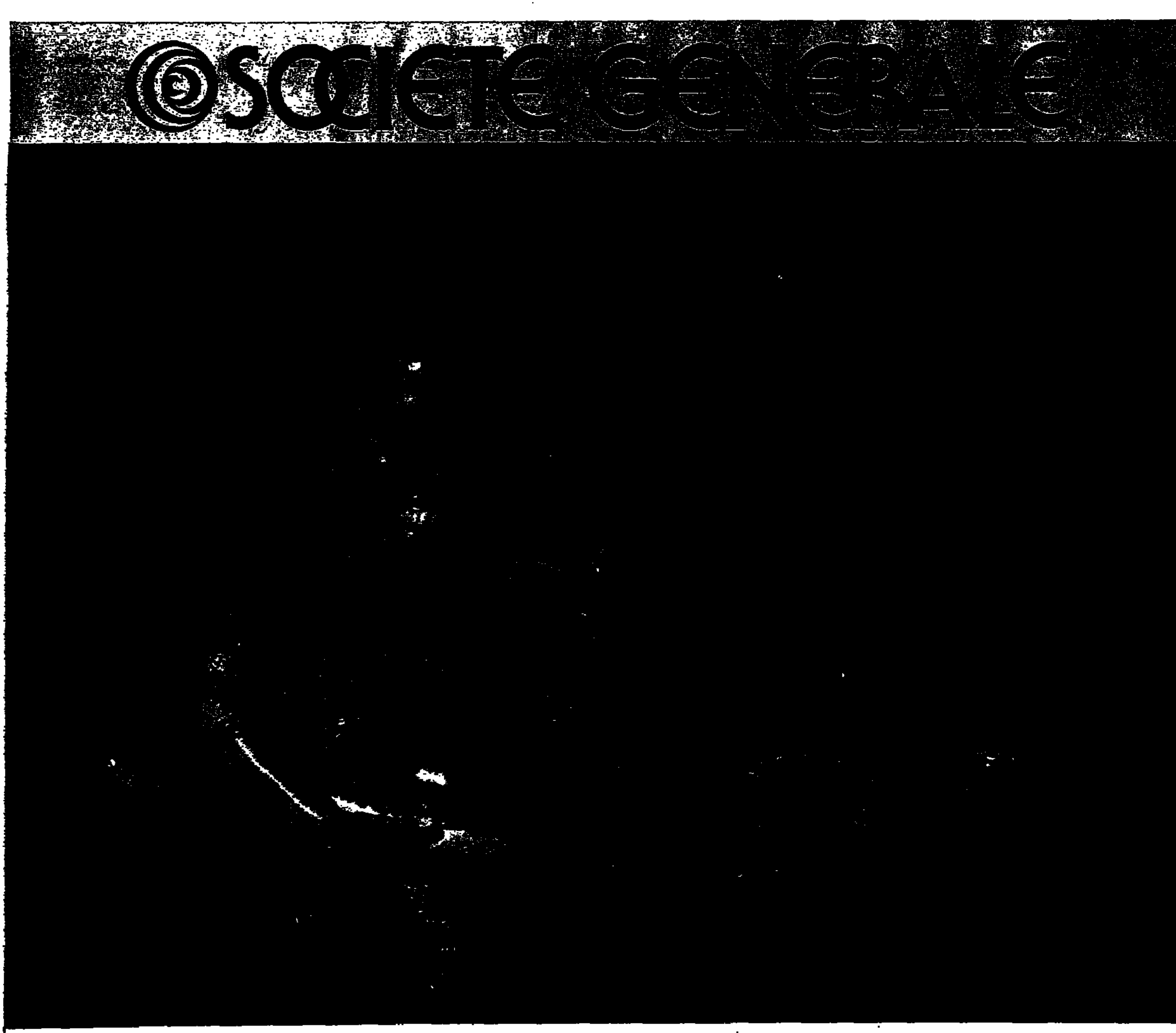













هكذا من الأصل

Le Monde des loisirs et du tourisme

## Un entretien avec Jean Faucher, président de Tourisme et Travail

# Pour un douzième mois sans colère

**Première association française de tourisme social, Tourisme et Travail regroupe quatre cent cinquante mille adhérents individuels ainsi que quatre mille collectivités représentant trois millions de salariés. Elle gère en France quatre-vingts installations, *campings - caravanings*, hôtels familiaux et villages de vacances. L'association a fait partir à l'étranger cent soixante-cinq mille personnes en 1978. Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, M. Jean Faucher, président de Tourisme et Travail, affirme que le tourisme social pâtit de la politique gouvernementale uniquement destinée à démarcher une clientèle étrangère fortunée.**

*« La majorité et la gauche ne prennent pas au sérieux les vacances des Français. Pour le marxiste comme pour le chrétien, le travail est une valeur ; le loisir non. Ce mépris n'explique-t-il pas l'anarchie régnant en matière de tourisme et de loisirs ?*

— Depuis vingt ans, ce sont les partis de la majorité qui sont au pouvoir. Depuis vingt ans, ce sont eux qui gouvernent, choisissent et décident. Tourisme et Travail a eu tout le loisir d'analyser leur politique touristique comme anti-sociale et anti-nationale.

» Cette politique a été fondée sur un soutien intensif apporté à des opérations privées, par l'Etat, à l'aide de fonds publics. Il s'agissait de permettre que se constituent des grands groupes immobiliers de taille européenne. Cette option voulait dire rentabilité maximale et rapide. Les grandes stations de sports d'hiver des Alpes, les stations balnéaires du Languedoc, ont, par exemple, été conçues sur ce modèle.

» Un autre objectif était de promouvoir certaines régions de France considérées comme compétitives sur le marché touristique international afin d'y attirer une clientèle étrangère fortunée et porteuse de devises.

» Au fil des années, les crédits publics ont été répartis à raison de 85 % environ en faveur de ce type d'investissements et à raison de 15 % seulement en faveur des constructions de tourisme social.

» Pendant vingt ans, on a construit, en France, des hôtels trois et quatre étoiles jusqu'à saturation, alors que sept millions de campeurs se disputent un million et demi de places de camping-caravaning.

» Qui fréquente les trois et quatre étoiles ? Des personnes à haut revenu. Oh ! nous n'adoptons pas une attitude d'hostilité à l'égard de celles-ci. Toutefois, nous estimons que les bénéfices tirés de la venue de ces rares privilégiés seraient beaucoup moins importants que ceux apportés par un grand nombre de personnes aux ressources plus limitées. Si la France avait mené une vraie politique de moyens d'accueil diversifiés, depuis les auberges rurales jusqu'aux campings en passant par les villages de vacances, notre pays, si attractif par ses traditions et par ses paysages, dissuaderait les vacanciers étrangers de se rendre en Espagne ou en Italie pour cause d'économies.

» *Le travail vaut-il plus que le loisir ?* Il y a, quelque part dans l'œuvre de Marx, une phrase qui rappelle que le but du communisme est de faire de chaque homme un artiste. Le travail est, certes, fort important, car il représente le moyen de produire les biens nécessaires à la vie physique et intellectuelle. Mais, en lui-même, il n'est pas libérateur. Il ne possède aucune vertu miraculeuse. Le loisir non plus, d'ailleurs.

» Dans notre société, fondée sur l'exploitation de l'homme, le travail devient très souvent aliénant. Les contraintes, la tension nerveuse, la fatigue, qui résulte de ces conditions de travail, nourrissent des désirs de fuite. On rêve d'un autre temps. On idéalise le temps libre qui ne mérite pas ce nom parce que le loisir est, lui aussi, dominé par l'argent. Le vacancier retrouvera inévitablement de nouvelles formes de contraintes.

(Dessin de PLANTU.)

### Temps disponible plutôt que temps libre

» Aliéné dans sa vie quotidienne, dans son habitat, dans ses moyens de transport, le travailleur ne peut pas espérer échapper à ce carcan au cours d'un douzième mois idéal. C'est pourquoi je préfère parler de *temps disponible* et non d'un temps libre qui n'existe pas dans la société d'aujourd'hui.

» *Le travail et le loisir sont* intimement liés. Imagine-t-on que le chômeur ou celui qui vit dans l'angoisse du licenciement puisse jouir d'un temps de loisir libérateur et épanouissant ? C'est impossible. Nous sommes fiers que les fondateurs de Tourisme et Travail aient trouvé pour notre association ce beau nom composé de notions *en apparence antinomiques*.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 18.)

## PÈLERINAGE

# Sun Yat-sen dans son logis

« *L'OUVERTURE* ». Les habitants de Macao n'ont que ce mot à la bouche quand ils parlent de la Chine. Les étrangers constatent eux aussi les effets de la disparition de la « bande des quatre » Rien de plus aisé, même sans visa individuel, que de passer de la presqu'île portugaise à la Chine populaire, à condition de faire partie d'un groupe de touristes et de ne pas vouloir s'enfoncer trop loin dans le pays. Une agence de voyages de Macao propose ainsi une balade d'une journée dont le clou est la visite de l'ancienne maison de Sun Yat-sen. Sur la route qui y conduit (une trentaine de kilomètres), on prend bien soin de nous montrer le long de la mer, la future zone touristique de Tsû-Hoi, où trois hôtels et des petits pavillons à louer seront bientôt édifiés pour recevoir étrangers ou Chinois de l'« autre monde ».

Eucalyptus, lauriers-roses, épicéas, plage de sable fin, nul doute que les investissements qui seront faits là (l'équivalent de 30 millions de francs) feront tomber dans l'escarcelle chinoise un bon paquet de devises chaque année à partir de 1982.

### Un pardessus républicain

Le pèlerinage à la maison-musée de Sun Yat-sen servira d'attraction quotidienne. C'est en 1892 que celui qui suscita la révolution contre l'empire Ching et fonda à Nankin, en 1911, la première République de Chine dessina lui-même les plans de cette résidence dont l'extérieur rouge et blanc s'inspire du style occidental avec ses sept doubles arches régulières, alors que l'intérieur reste typiquement chinois. Mélange des genres qui manifestait déjà l'indépendance d'esprit du futur président. Celle-ci se concrétise d'une autre façon. Pour bien marquer qu'il tournait le dos aux superstitions, le jeune docteur Sun Yat-sen orienta sa maison face à l'ouest et non à l'est comme les autres demeures des villages.

On entre de plain-pied dans la pièce principale qui abrite le traditionnel autel des ancêtres et qui est notamment ornée des portraits de ses parents. Les chambres voisines, celle du propriétaire comme celle des amis, sont très petites, mais le bureau du médecin, au premier étage, est plus vaste. On y conserve dans une armoire vitrée son stéthoscope dont l'extrémité est en os, une seringue hypodermique, du papier d'ordonnance. Dans une pièce adjacente : un lit pour examiner les patients. Mais souvent le... malade était un de ses amis dissidents qu'il hébergeait.

La plupart des « reliques » ont été, en fait, réunies dans un musée voisin édifié en 1966. On y trouve, rangés avec la méticulosité chinoise, les objets les plus hétéroclites qui ont appartenu à Sun Yat-sen : sa toque, le pardessus qu'il portait quand il proclama la République, ses instruments de pêche, un bol familier, ses notes à l'école de médecine de Hongkong, des sabres donnés aux paysans pour se protéger des voleurs, l'ordre d'arrestation signé par le gouvernement Ching avec mise à prix de sa tête à 1 000 huans en argent, des livres de sa bibliothèque où l'on trouve son propre ouvrage sur *le Développement international de la Chine et le 18 Brumaire de Louis-Bonaparte*, de Karl Marx.

Des photos jaunies retracent quelques étapes de sa vie mouvementée, et, quand on n'a pu en trouver, des peintures naïves comblent les vides : comme il est de coutume, les personnages mal rasés sont les méchants et les autres les bons.

Dehors, la campagne chinoise semble éclairée par en-dessous, tellement le vert des rizières est lumineux. Sur la route, passe une femme les épaules barrées par le fléau soutenant deux paniers remplis de linge. En guise d'ombrelle, elle a pour se protéger du soleil un vaste parapluie noir qui danse doucement sur un fond d'azur.

PIERRE DROUIN.

## A partir de novembre 1980

# Pas de skieurs dans les hélicoptères

LA pratique du ski « héliporté » ne sera plus autorisée à l'issue de la saison de ski 1980. Ecologistes, « cafistes » et la plupart des maires des communes de montagne verront sans déplaisir la disparition dans le ciel des Alpes de bruyants appareils chargés de skieurs. Depuis cinq ans, une vive polémique opposait partisans et adversaires de ce sport. A plusieurs reprises, le maire de Bonneval-sur-Arc (Savoie), M. Gilbert André, le maire de Ceillac (Hautes-Alpes), M. Philippe Lamour, et l'écrivain Samivel avaient demandé de limiter l'intervention des hélicoptères en montagne aux seules missions de sécurité ou de secours et, occasionnellement, lors de travaux difficiles à réaliser en haute altitude.

Jusqu'en 1976, les compagnies qui proposaient ce « produit » touristique disposaient d'une très grande liberté d'action. Limités *officiellement* à un *certain* nombre de points de dépose (plus de cent en Savoie et en Haute-Savoie), les hélicoptères transportaient un peu partout leurs clients. Cette utilisation « abusive » et « coûteuse » de la haute montagne fut vigoureusement dénoncée par les associations de protection de la nature et de l'environnement. En mars 1975, une bagarre opposa même, au sommet du Buet (3 099 mètres), situé près de Chamonix, partisans et adversaires de l'hélicoptère.

### Faux pas du chef de l'Etat

La multiplication de ces « *incidents* » entre les deux camps n'empêcha pas une société de proposer une formule appelée « *Ski de l'an 2000* », consistant en raids ski-hélicoptère entre Tignes et Nice. En 1976, le préfet de la Haute-Savoie devait mettre un terme aux « *conditions anarchiques* » dans lesquelles s'effectuaient les déposes. Leur nombre fut considérablement réduit, en Haute-Savoie d'abord (cinq points de dépose seulement furent autorisés à partir de 1977), puis en Savoie (dix-sept points en 1978, huit points cette année).

La directive d'aménagement de la montagne, publiée en novembre 1977, laissait un sursis de trois ans aux compagnies d'hélicoptères pour poursuivre leur activité. Passé ce délai, toute dépose touristique alpine à l'aide d'hélicoptère ou d'avion serait interdite.

On a pu croire au printemps 1979 que cette décision allait être reportée. M. Valéry Giscard d'Estaing, en vacances à Chamonix, après s'être fait conduire sur plusieurs points autorisés du massif du Mont-Blanc, mais aussi sur un sommet interdit (le Buet), s'était déclaré « *partisan d'une définition des zones de pose, de façon que cela ne puisse se faire partout* ». Cette attitude et ces propos furent vigoureusement dénoncés, en mai 1979, lors de l'assemblée générale de la Fédération française des sociétés de protection de la nature. L'assemblée s'est étonnée de ce « *manquement à la réglementation en vigueur* » et a protesté contre les déclarations du chef de l'Etat « *cautionnant ce type d'approche de la haute montagne, qui représente un gaspillage et des nuisances évidentes* ».

Le « faux pas » de M. Valéry Giscard d'Estaing aura permis de s'interroger à nouveau sur le problème des déposes de skieurs par hélicoptère sur des sommets enneigés et de rappeler les dispositions prévues par la directive d'aménagement de la montagne que certains semblaient avoir déjà oublié. Une lettre de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs au président de la compagnie de transport aérien Fraissinet ne laisse désormais plus aucun doute sur les intentions du gouvernement dans ce domaine.

M. Jean-Pierre Soisson y *confirme que* les *déposes* ne seront plus autorisées à partir du 23 novembre 1980, ces dispositions n'empêchant pas toutefois l'évacuation par les hélicoptères de la gendarmerie et de la sécurité civile de skieurs bloqués ou de malades retenus dans une station. « *J'ajoute qu'il me semble difficile de remettre en cause les dispositions approuvées par plusieurs ministres et qui rencontrent l'approbation de la plus grande partie des autorités locales, des mouvements de la nature et des sportifs* », précise M. Soisson. « *Le vœu de la majorité des citadins qui se rendent à la montagne est d'y trouver le calme et la tranquillité. Je crois que c'est également l'intérêt des communes touristiques de préserver leur cadre de vie. Dans ces conditions, il ne me semble ni possible ni opportun de revenir sur le décret du 22 novembre 1977.* »

CLAUDE FRANCILLON.

# Un entretien avec Jean Faucher

*(Suite de la page 17.)*

*— Pourquoi le tourisme social copie-t-il les modes de consommation touristique des classes aisées ? Pourquoi avoir cherché à installer Tourisme et Travail sur la Côte d'Azur, à Villefranche-sur-Mer ?*

— Pourquoi accuser les victimes ? Ce sont les classes dominantes et les aristocrates qui se sont emparés depuis un siècle, des plus beaux sites, des rivages les plus attrayants et des stations de montagne les mieux situées.

» M. Jacques Médecin, alors secrétaire d'Etat au tourisme, a trouvé, pour s'opposer à notre projet d'équipement de la Citadelle de Villefranche-sur-Mer, les mêmes phrases que l'aristocratie déchaînée, en 1936, contre l'arrivée sur la Côte des premiers « congés payés ». Selon eux, la rade de Villefranche n'était pas faite pour le tourisme social, pour les ouvriers débraillés et leurs papiers gras.

» C'est le pouvoir qui porte la responsabilité de la crise, de l'inflation et du chômage. Ceux-ci empêchent les travailleurs d'exercer le droit aux vacances qu'ils ont conquis. Nous avons constaté la diminution de leur pouvoir d'achat ; la moyenne de la durée des séjours dans nos villages de vacances a diminué de cinq jours en cinq ans.

» Et l'on voudrait, en plus, que sous prétexte de ne pas copier, les travailleurs acceptent une nouvelle ségrégation en se rendant dans le petit trou pas cher, pas cher parce que moins bien équipé, moins ensoleillé et moins accessible ? Et l'on voudrait que les touristes aillent dans ces régions désertées par l'industrie et par l'agriculture où le pouvoir a tout fait pour supprimer la vie ?

» Spectateurs du luxe insolent de certaines consommations touristiques, des travailleurs pensent qu'il s'agit là d'une espèce de bonheur et se disent : « *Pourquoi pas moi ?* » Je les comprends mais le tourisme social n'exige pas ce luxe. Il exige son dû et notamment le soleil.

» A Villefranche-sur-Mer, nous avions proposé de substituer à un palace projeté dans la citadelle un équipement socio-culturel largement ouvert à la population, car nous sommes contre toutes les ségrégations sociales, raciales et culturelles.

» Nous affirmons que les travailleurs ont droit à la Côte d'Azur tout simplement parce qu'elle est belle et qu'ils ont droit à la beauté. »

*— Le tourisme social est devenu hors de prix. Ses responsables n'ont-ils pas cédé au goût du somptuaire et à la tentation du béton, oubliant les possibilités financières des moins fortunés ?*

— Oui, le tourisme social est devenu hors de prix. C'est un scandale dont le gouvernement et le patronat portent l'entière responsabilité !

» Nos prix de journée deviennent inaccessibles à un grand nombre de familles. Elles ne disposent pas des moyens financiers nécessaires à cause des salaires insuffisants versés par le patronat, à cause du chômage organisé, à cause du refus systématique des négociations.

» Les ministres responsables du tourisme nous disent que le nombre de vacanciers continue d'augmenter. Ils représenteraient 54 % de la population. Ce n'est pas contradictoire : les conditions de vie de plus en plus dures nourrissent le désir de fuite que j'évoquais tout à l'heure. Nombreuses sont les familles à consentir des sacrifices supplémentaires pour partir ou faire partir les enfants en vacances.

## « Faites du léger »

» Nos prix de journée s'expliquent très bien. Nous avons analysé le budget de construction de quinze de nos villages conçus en collaboration avec des comités d'entreprise. Nous chiffrons à 4 % la part de la subvention du ministère responsable du tourisme dans la dépense totale. C'est dérisoire.

» Nous n'échappons pas aux hausses des prix de la construction, de l'alimentation, des salaires et des charges de chauffage. Notre indice des prix, propre à notre domaine d'activités, enregistre un ou deux points de plus que celui de la C.G.T. Nous subissons, nous ne décidons pas les prix que nous sommes amenés à pratiquer. Nous sommes des gens responsables qui avons à cœur d'équilibrer notre gestion.

» Dans les ministères, on nous a dit un beau jour : « *On a trouvé la solution pour le tourisme social : faites du léger.* » Certes, le prix d'achat de la tente est moins élevé que celui de la construction traditionnelle, mais son entretien est plus coûteux et son renouvellement plus rapide. En fin de compte, la répercussion sur le prix de journée est presque identique dans les deux cas.

« Nos installations n'ont rien de somptuaire. Sur quatre-vingts installations, « Tourisme et Travail » compte cinquante campings - caravanings ou villages de toile. Les autres sont des villages de vacances comme celui de Balaruc (Hérault), en cours de construction, ou celui de Calvi, installé dans un ancien hôtel quatre étoiles.

Certains, et notamment la majorité des autres associations de tourisme social, ont proposé de pratiquer un tourisme plus « frugal ». Ce serait un autre scandale de demander aux travailleurs d'être une fois de plus les victimes et d'endurer de nouvelles privations pendant leur temps de vacances. Nous n'accepterons pas cette atteinte aux droits et à la dignité des travailleurs.

» En revanche, nous avons proposé de diminuer de 25 % le coût des vacances par des mesures précises. Celles-ci comporteraient une augmentation des crédits d'investissements destinés au tourisme social, la création du chèque-vacances, la suppression des péages aller et retour, en période de congé et la délivrance de bons d'essence « congés payés ».

## Pas de consensus

*— Il existe un certain désenchantement parmi les associations de tourisme social. Les protestations platoniques contre la médiocrité du budget du tourisme et les querelles entre associations découragent certains militants. Pourquoi et comment le tourisme social doit-il se battre ?*

— Chaque année nous nous retrouvions avec d'autres organismes au sein de l'union nationale des associations de tourisme (UNAT) pour élaborer nos exigences en matière de budget. Nous les reprenions dans une « *déclaration pour une politique sociale du tourisme, des vacances et des loisirs* ». Ce document ne reprenait pas toutes nos exigences, mais il représentait une base commune intéressante pour mener des délégations auprès des élus et des pouvoirs publics.

« Début 1979, nous avions signé avec l'association Loisirs - Vacances - Tourisme (L - V - T) une déclaration évaluant les crédits nécessaires pour l'application du « rapport Blanc » qui prévoit, chaque année, la création de cent cinquante mille places de camping et de quinze mille lits en villages. Nous sommes parvenus à la somme de 410 millions de francs, soit dix fois le budget d'investissement voté pour 1980. Nous devions nous revoir. Ce fut impossible. Il nous a été répondu que, compte tenu du contexte économique, ces revendications risquaient d'apparaître disproportionnées...

» Dans les autres associations, c'est le silence. Nous en sommes peinés, mais nous ne nous laisserons pas entraîner sur la voie de l'acceptation de l'austérité. Nous refusons l'idée très à la mode du consensus.

» Nous avons recueilli, cet été, des dizaines de milliers de signatures pour obtenir la cinquième semaine de congés payés et le chèque vacances. A l'occasion de la discussion budgétaire, nous avons planté des tentes devant les préfectures et manifesté contre le péage du pont de Tancarville.

» Je vous assure que nos militants n'ont pas de crise de conscience comme ceux d'autres associations, tout simplement parce que Tourisme et Travail ne déserte pas le combat. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

## Bons chiffres pour la MIACA

La côte aquitaine a connu, en 1979, un accroissement de 2 % du nombre d'unités de vacanciers. Selon la mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine (MIACA), ce bilan recouvre d'abord une augmentation de la fréquentation dans les résidences secondaires (+ 3 % des nuitées). La fréquentation des campings reste stationnaire (+ 1,5 %).

Le nombre des Français présents sur la côte n'a pas bougé (+ 0,5 %). En revanche, les étrangers ont afflué sur la côte aquitaine (+ 9 %), les Allemands et les Hollandais restant les plus nombreux. Une nuitée sur cinq en résidence secondaire et en camping est d'origine étrangère.

Les événements politiques du Pays basque ont rebuté les touristes qui ont choisi en plus grand nombre les départements de la Gironde et des Landes (+ 7 %) au détriment de celui des Pyrénées-Atlantiques.

Enfin, la concentration des estivants dans le temps ne cesse de croître : 47 % des nuitées avaient été prises, en 1977, entre le 16 juillet et le 15 août. La proportion de l'année 1979 s'élève à 49,5 %.

FOURCHETTE EN L'AIR

# La Charente chez elle

LA cuisine, chez les Saintongeais, c'est la « thieuseine », comme un « jaud » est un coq, le « beu » du bœuf, les « cagouilles » des escargots et les « monghettes » des haricots... Pourquoi — une fois n'est pas coutume ! — ne pas s'offrir du même coup un délicieux repas et... une bonne leçon de patois des Charentes, puisque le jeune couple qui préside, elle en salle, lui aux fourneaux, aux destinées de cette « ferme » (insoupçonnable dans une rue sombre qui compte parmi les moins passantes du quatorzième arrondissement), nous y convie si cordialement, si chaleureusement ?

Deux menus, l'un à 50 F, l'autre à 65 F, service compris mais non les boissons, permettent déjà de *tâter* — avec bonheur — de cette cuisine où la crème, le pineau — évidemment, — le cognac (« cougnat ») et le vin blanc ne craignent pas de s'aventurer, et où la « goraille » (le mot vient tout droit de goret : c'est bien de charcuteries qu'il s'agit), la mouclade, le coq et le lapin, l'un fricassé, l'autre « mighoté », figurent en bonne place.

A la carte, dont tous les prix sont nets, on trouvera parmi les entrées froides le « gros graiton » (20 F), un morceau de confit de porc, la salade aux croûtons aillés (10 F), le jambon cru de Saintonge (20 F), ou le plateau de « goraille » (25 F). Mais il y a aussi des entrées chaudes, comme le « gigourit » (20 F), un excellent civet de porc, à moins qu'on ne lui préfère une bonne poêlée d'anguilles à l'ail (25 F), des « cagouilles » sautées à la mode des Charentes (25 F) ou des petits poissons de l'île d'Oléron appelés « céteaux » (25 F).

Le moment venu de penser aux plats principaux, on hésitera, c'est bien *évident*, entre un confit de canard aux « monghettes » (50 F), une « vernée » d'anguilles, c'est-à-dire une matelote (50 F), un pot-au-feu de... « cagouilles » (40 F), ou un ventre d'agneau à la manière de Saint-Jean-d'Angély (45 F). Quant à la daube de « beu », si elle est « câlinée à la façon de Goulebenèze », c'est parce que la daubière de terre porte, là-bas, le joli nom de « câlin » et que Goulebenèze fut, lui, un barde de jadis qui ne cachait pas ses penchants pour la bonne chère...

On le comprend sitôt qu'on s'attable ici, où on aura peut-être la chance, si le boxer de la maison est bien luné, d'assister à une « attraction » peu commune, ce chien pas comme les autres jouant avec le chef, son maître, de folles parties de... rugby à travers la salle !

J.-M. D.-S.

★ La Ferme saintongeaise : 7, rue Boulitte, 75014 Paris. Tél. 542-46-02. (Ouvert le soir seulement, sauf dimanche.)

A LA VILLETTE

# Les enfants du dragon

A proximité des anciens abattoirs de la Villette à Paris trône un dragon... et, apparemment, les enfants l'ont apprivoisé. Sur une terrasse de verdure, en surplomb du canal de l'Ourcq, dans la première partie achevée du parc de la Villette, une centaine d'enfants s'activent joyeusement. Ils se précipitent pour monter sur la carcasse du monstre, courent sur son dos, se hissent jusqu'à sa tête... mais les côtes du dragon sont en pin des Landes, et, de sa tête faite en bois, peinte de couleurs vives, pointent quelques tôles qui en forment les naseaux. Dans sa bouche, les enfants glissent sur une « langue-toboggan » de dimension impressionnante, ou bien grimpent sur les échafaudages qui enserrent son cou.

*Le dragon, long de 75 m* — dont la tête mesure 5 m de long, 5 m de haut, 5 m de large, — est construit en grande partie avec des matériaux de récupération : le corps de l'animal est constitué de bobines pour câble aménagées pour la circonstance. Des éléments en acier inoxydable provenant des anciennes chaînes d'abattage ont été utilisés à l'état pur pour construire la tête, et, après façonnage, pour l'habillage des toboggans.

Pour M. François Ghys, l'architecte de cette aire de jeu originale — financée par le ministère de l'environnement et du cadre de vie, — le but est d'apporter une autre dimension aux jeux des enfants en faisant appel à leur imaginaire : « *Regardez-les courir, se cacher, se faire peur... Le dragon excite les imaginations enfantines* », souligne-t-il en précisant qu'il a fallu, avant tout, concevoir un jeu qui ne soit pas figé et permette aux enfants de préserver leur liberté et leur créativité.

Le dragon, terminé depuis le mois d'août, attire beaucoup d'enfants des environs, accompagnés de leurs parents ou d'animateurs des centres de loisir avoisinants, surtout le mercredi, et cela, quel que soit leur âge. Aux quatre-onze ans se mêlent souvent des adolescents de quinze ans et plus. « *Les plus grands aiment s'accrocher aux structures, les plus petits se lovent à l'intérieur des anneaux creux qui forment le corps du dragon et où il y a des sièges* », note l'un des animateurs.

*Dans* cette partie de Paris, à part quelques squares de quartier, il y a assez peu d'espaces où les enfants peuvent vraiment s'amuser : « *Il y a bien les Buttes-Chaumont, mais très peu de choses sont prévues pour les enfants, quelques toboggans, des balançoires, des chevaux de bois... Des jeux traditionnels et payants pour la plupart*, remarque une mère de famille. *Ici, les environs de l'aire de jeu sont peut-être encore un peu tristes pour le moment à cause des bâtiments des anciens abattoirs qui ne sont pas encore détruits, mais c'est bien conçu, les enfants se défoulent, s'amusent à leur fantaisie, et c'est gratuit !* »

CLAUDE BARAF.

GUIDES

# Bonjour monsieur Louis XIV

Les ouvrages consacrés au château de Versailles sont nombreux, mais le dernier en date vaut pourtant d'être signalé pour son originalité et son sérieux.

*Le Guide de la vie fabuleuse du château de Versailles* nous propose autre chose que tous les coûteux albums de photos publiés jusqu'ici. L'auteur s'est appuyé sur les très belles illustrations originales de Charles Popineau pour nous raconter l'histoire du château, pièce après pièce. Ce sont plutôt les « petites histoires » de l'illustre demeure qu'il a retenues, ces savoureuses anecdotes que savaient conter les vieux guides amoureux de « leur » château, au temps où les touristes n'étaient pas encore dirigés par une « sono » impersonnelle. Texte et gravures assemblés avec une grande rigueur sous le contrôle de conseillers historiques font revivre rois et reines dans les salons, cabinets et galeries où la vie de la cour se met soudain à renaître.

Jean-Paul Norbert nous emmène ainsi jusque dans la chambre de Louis XIV, où le monarque, usant des pouvoirs de guérisseur qui lui étaient attribués, imposait ses mains sur les enfants atteints d'abcès tuberculeux. Ou dans le cabinet des chiens, où Louis XV venait distribuer des gimblettes à ses griffons. Voici encore la « chaise volante », ancêtre de l'ascenseur, utilisée par les favorites, dont la Pompadour, pour monter rejoindre discrètement leur royal amant. Que de personnages peuplent les grands et petits appartements du roi et de la reine, ceux de Mme de Maintenon, de la Pompadour et de la Du Barry. Le dessin réinvente les fêtes fastueuses dans les jardins, les Trianon et le Hameau.

Un livre qui va aider utilement le visiteur à mieux comprendre Versailles en en recréant l'atmosphère.

DAMIEN REGIS.

★ *La Guide de la vie fabuleuse du château de Versailles*, par Jean-Paul Norbert. Éditions Jannink.

## Photo

# L'AMATEUR ET SON PAPIER COULEUR

Le XXXIIIe Salon de la photo et du cinéma a fermé ses portes fin octobre. Dans le domaine technique, il fut incontestablement dominé par les appareils compacts 24×36 à objectif fixe, et surtout par les reflex 24×36 automatiques à objectifs interchangeables, qui sont en passe de devenir des matériels grand public (voir sur ce point *le Monde* du 6 octobre 1979). Une seconde tendance s'y est affirmée, *l'essor* du laboratoire d'amateur.

Il n'y a pas si longtemps encore les appareils et les produits nécessaires pour développer les films et agrandir les photographies étaient réservés à un petit nombre d'amateurs. En particulier, très rares étaient ceux qui traitaient eux-mêmes leurs films en couleurs, car les opérations étaient délicates et longues (une heure ou plus pouvait être nécessaire pour obtenir une bonne épreuve). Aujourd'hui, les choses ont bien changé. C'est par centaines que des accessoires ont été présentés au Salon. Ils sont souvent fort astucieux car une véritable course à la simplification des opérations de laboratoire a été engagée par les fabricants.

Sans entrer dans le détail, indiquons que le traitement d'un *film ou d'un papier pour le noir* et blanc comporte deux phases : le développement dans un bain révélateur, qui fait apparaître l'image, puis le passage dans un bain fixateur, qui la rend insensible à la lumière et assure sa conservation (cette conservation exige en outre un lavage parfait après fixage).

Jusqu'à ces dernières années, les choses étaient plus complexes pour la couleur, de nombreux bains étant nécessaires au traitement des surfaces sensibles. En deux ans, les chimistes ont réduit leur nombre. Ils proposent des processus qui sont voisins de ceux du noir et blanc : deux bains seulement, trois dans certains cas.

Pour la photo en noir et blanc, les fabricants offrent de vastes gammes de cuves recevant les films (permettant ensuite le traitement à la lumière), ainsi que des produits prêts à l'emploi, qui évitent aux amateurs d'avoir à fabriquer leurs bains. De même, pour le traitement des papiers, il existe un large éventail de cuvettes en plastique, de pinces, de produits de développement en doses immédiatement utilisables. La réalisation d'épreuves grand format sur papier exige un agrandisseur, seul appareil important à acquérir. Les agrandisseurs sont aujourd'hui nombreux sur le marché, certains coûtant moins de 1 000 F, quelques-uns étant conçus pour se ranger dans peu d'espace. Ils sont donc adaptés à un usage amateur.

La seule difficulté qui subsiste pour un amateur agrandissant ses photos réside dans le choix de la gradation du papier : le négatif est-il contrasté et exige-t-il un papier doux ou très doux ? Ou, à l'inverse, ce négatif est-il doux, demandant ainsi à être tiré sur un papier dur ?

Pour faire ce choix, l'amateur doit acquérir un peu d'expérience. S'il hésite, s'il craint de ne pas pouvoir déterminer la bonne gradation de papier, il peut, aujourd'hui, acheter un densitomètre, accessoire qui lui permettra de l'obtenir automatiquement. Cet appareil lui donnera aussi le temps d'exposition du papier sous l'agrandisseur. D'autres accessoires, cellules ou compte-pose, lui permettent également de déterminer ce temps d'exposition et de le programmer sur l'agrandisseur.

La simplification du tirage noir et blanc qu'apportent ces matériels est en passe de s'étendre à la couleur. Mais les difficultés à surmonter sont ici plus importantes.

### Aucune difficulté

Tout d'abord, la première phase de développement des films et des papiers en couleurs exige une température très précise, parfois élevée (38 degrés, par exemple pour des films comme l'Ektachrome. Moins tout de même pour les papiers). Pour résoudre cette question, des cuves bien isolées (matières plastiques peu conductrices de la chaleur) et des accessoires de régulation automatique de la température sont proposés aux amateurs.

En ce qui concerne les papiers couleur, par exemple, les cuves contiennent une ou plusieurs feuilles sensibles, reçoivent juste la dose de produit nécessaire à leur développement (ces produits sont chers), et peuvent être agitées en permanence durant le traitement au moyen d'appareils à moteur assurant leur rotation. Cette agitation est nécessaire pour maintenir une température et une action homogène des produits.

L'agrandissement en couleurs n'offre, en définitive, qu'une difficulté réelle : celle du filtrage et du temps d'exposition sous l'agrandisseur. Une épreuve en couleurs tirée sans correction, en effet, présente une dominante (rouge, bleue, verte, etc.). Elle a de multiples causes : dominante propre à la lumière de prise de vue, type de film, qualité de la lumière de l'agrandisseur, tension du courant électrique, type de papier couleur employé, etc.

Les corrections permettant d'obtenir des couleurs normales se font au moyen de trois filtres plus ou moins sélectifs (rouge, bleu et vert, ou bien jaune, magenta et cyan, selon le procédé). Le plus souvent, ces filtres sont contenus dans la tête couleur de l'agrandisseur. Ils peuvent aussi être glissés dans un tiroir sous un agrandisseur ordinaire.

Ce dosage du filtrage exige une bonne connaissance théorique et beaucoup de pratique, autant de qualités que peu d'amateurs possèdent. Les fabricants se sont donc ingéniés à mettre à leur disposition des accessoires qui se chargent de ces opérations : analyseurs de couleur qui déterminent le filtrage (appareils coûteux lorsqu'ils sont efficaces, ce qui n'est hélas ! pas toujours le cas pour l'instant : prix de 900 F à 4 000 F), mosaïques de filtres miniaturisés permettant de déterminer le filtre utile à l'occasion d'un premier tirage (système peu coûteux, efficace, mais exigeant un peu de savoir-faire, compte-pose électronique assurant le temps d'exposition. Souvent, le compte-pose est d'ailleurs intégré à l'analyseur de couleur.

De mois en mois, l'efficacité des systèmes proposés s'améliore. Les prix, qui ont beaucoup baissé en quelques années, restent élevés. Il est toutefois certain qu'ils continueront de diminuer, le recours à l'électronique permettant, comme dans d'autres domaines, de réduire les coûts de production.

ROGER BELLONE.

## Philatélie

N° 1 614

**FRANCE : « La lutherie ».**




Le dernier timbre à émettre pour cette année est un « hors programme ». Il est destiné, symboliquement, à ceux qui fabriquent des instruments de musique à cordes, à la lutherie.

Ainsi, nous pensons que 1979 ne dépassera pas (sans compter les variantes), les cinquante-quatre figurines simples. Vente générale le 10 décembre (54e/79). Retrait prévu pour le 4 juillet 1980.

1,30 F, bistre rouge, noire et pourpre.

Format 22×36 mm. Dessin de Maurice Pouzet, gravure de Claude Haley. Tirage : 10 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

A MIRECOURT

— Les 8 et 9 décembre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à la salle du club, place du Général-de-Gaulle, Mirecourt (Vosges). — Oblitération « PJ ».

— Le 8 décembre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Mirecourt. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

A PARIS

— Les 8 et 9 décembre, de 10 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Centre national et de culture Georges-Pompidou (mezzanine), Paris-4e. — Oblitération « P.J. », identique avec Mirecourt.

— Le 8 décembre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e, et de 10 h. à 17 h., au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

**Bureaux temporaires des manifestations**

⊙ 91410 Dourdan, les 8 et 9 décembre. — 8e exposition de la Croix-Rouge française.

⊙ 87000 Limoges (gare des Bénédictins), les 14 et 15 décembre. — Cinquantenaire de la gare.

⊙ 58000 Nevers (hall des expositions), le 16 décembre. — Exposition ferroviaire.

**Manque de fléchages au Palais des congrès !**

Dans notre chronique du 3 novembre, nous avons annoncé la mise en vente anticipée du timbre célébrant le cent cinquantième anniversaire de l'Ecole centrale des arts et manufactures au bureau de poste temporaire du Centre international de Paris, porte Maillot.

Nombre de nos lecteurs ont éprouvé des difficultés à y parvenir et ont manifesté leur mécontentement.

Voici l'extrait d'une lettre — celle de M. Petit Dutaillis — qui résume des remarques quasi unanimes à l'encontre des organisateurs :

« Je suis arrivé à 17 h. 30, le 18 novembre, à la station Porte-Maillot. Le couloir au bout du quai annonce bien le Palais des congrès et le Centre international de Paris à deux reprises et, à un carrefour, il n'est plus question du Centre. Faut-il prendre à droite ou à gauche ? J'opte pour la gauche et tombe dans les galeries du Palais, où il est impossible de trouver le Centre. Une hôtesse m'envoie au sous-sol, où je trouve un bureau de poste fermé depuis longtemps. On m'envoie successivement en haut, en bas, à gauche, à droite, personne ne sait rien du bureau philatélique. Finalement, on me conseille de faire le tour du bâtiment par l'extérieur ! Je trouve des hôtels, des cinémas et, enfin, la lanterne jaune d'un bureau de poste, mais, la porte une fois franchie, plus aucune indication sur ce bureau ! Au niveau 3, les responsables des « Télécom » n'ont aucune idée du bureau philatélique. Enfin, dans un petit coin, je trouve ce modeste bureau. Il est 18 h. 3, les employés rangent leurs affaires ; très complaisants, ils me servent quand même, mais se déclarent incompétents pour recevoir ma réclamation quant au fléchage manquant pour les annoncer ! »

Afin qu'à l'avenir un remède soit apporté à ces défaillances inadmissibles, il fallait qu'on sache ce manque de convenance.

ADALBERT VITALYOS.

## Plaisirs de la table

# A l'hôtel

LES Parisiens n'ont pas l'habitude (comme à Londres, par exemple) d'aller dans les restaurants d'hôtel. Et comme les touristes, eux, venus à Paris cherchent à connaître les grandes enseignes ou les petits bistrots à la mode, longtemps les restaurants de nos grands hôtels ont été modestes et du style « cuisine de palace », que Léon Daudet appelait justement du « vomi de chien riche ».

Il semble que cela doive changer.

Si le *Ritz* reste figé dans un clacissisme qui ne se réfère même pas — ce pourrait être amusant — au style Proust, du moins le *Plaza* et le *George-V*, avec de surcroît l'avantage de leurs admirables patios, ont su s'imposer. La carte du *George-V* est souvent heureuse, avec le fameux gratin de macaroni cher à mon confrère Christian Guy, solide amateur. Et il est arrivé, sous l'impulsion d'André Sonier, son animateur, d'y rencontrer d'originales saveurs (par exemple le gigot poché à l'aïoli ou les petits beignets provençaux).

*Le Bristol* nouvelle manière (qui a *abandonné malheureusement* ses mercredis de « recherches et créations culinaires ») a *trouvé en Jean-Paul Bonin* un très exceptionnel cuisinier. Je lui reprocherais un penchant pour *la présentation tarabiscotée (y* aurait-il des Japonais en cuisine ?) et les matériaux chers (*pas une entrée à moins de 60 F*, à l'exception des fonds d'artichauts frais, 40 F). Et peut-on *soutenir sérieusement que* les « trois feuilletée Bristol » (au ris de veau, écrevisses et foie gras) en un seul plat soient gastronomiquement comme diététiquement valables ? Mais du moins est-ce bon, et les salades de foie de canard aux copeaux de navets, de haricots verts aux queues d'écrevisses, de saint-jacques aux cèpes, sont tentatrices, le civet de canard au brouilly remarquable, le chariot des fromages parfait, les desserts nombreux et intéressants, le service impeccable. Bref un des premiers restaurants d'hôtel de Paris, dans le cadre (admirable) que vous savez.

Mais voilà que sont nés, depuis l'été, trois restaurants d'hôtel. *Le Bonaventure* (rue Jean-Goujon), dont j'ai déjà dit le décor affreux, l'accueil sans grâce et les appellations ridicules (montgolfière de poisson !!!), *l'Estournel* (Hôtel Baltimore, avenue Kléber), où l'on mange dans le noir quasi absolu (ce qui a le mérite d'empêcher de voir la petitesse des portions) une cuisine sophistiquée et de grand prix (bisque d'écrevisses à 26 francs). Le cadre que l'on dit beau et harmonieux, rouge de Chine, or, fresques et sculpture, est de ceux qui m'insupportent au restaurant. *Où plutôt* qui m'insupporteraient si on voyait quelque chose en cette cave.

Enfin *l'Astrolabe*. Nous sommes ici de dix classes au-dessus. *L'Astrolabe*, on le sait, était le nom du bateau de Dumont-Durville. Il devient celui du restaurant de l'Hôtel La Pérouse remarquablement transformé, de haut luxe, avec un bar charmant tenu par Claude Petit. Le restaurant, lui aussi, est élégant, clair et, sous la houlette de Guy, on y sert avec gentillesse une excellente cuisine (la bisque d'écrevisses est là à 19 francs, ce qui fait 7 francs de différence à quelque 700 mètres de distance). J'ai goûté d'excellentes huîtres chaudes au champagne (sur lit de purée d'avocat peut-être inutile), un filet de sandre au sabayon de cerfeuil remarquable, et, si l'on n'échappe point à la terrine de poisson à la mousse de légumes (que de crimes en ton nom ô Nouvelle Cuisine !), les simples saint-jacques au champagne, la sole La Pérouse, sont de qualité. Un très franc ris de veau aux morilles et, surtout, à signaler, entre le confit de canard aux cèpes et le foie chaud de canard aux pommes, un mignon de bœuf en papillote (145 francs pour deux) étonnant. Très beau morceau d'excellente viande, légèrement herbé et cuit, en quelque sorte, à sa propre vapeur, dans une papillote. Et pour l'accompagner une bouquetière de légumes. Vous avez bien lu : une bouquetière ! Et non point des petits légumes ! Ah ! les braves gens !

Plateau de fromages à revoir *et desserts peut-être* trop sucrés, mais on essuie les plâtres et lorsque la maison se sera fait une cave (appréciez en attendant un larose trintaudon 74 et 67 francs si vous ne vous contentez pas d'un roussillon villages (25 F). *L'Astrolabe* (40, rue La Pérouse, tél. : 500-83-47) sera dans ce quartier de l'Etoile une oasis exceptionnelle.

LA REYNIÈRE.

*P.S. — Ces nouveaux ne doivent pas faire oublier les anciens, fussent-ils modestes. Le Mazagran* (Hôtel Roblin, 6, rue Chauveau-Lagarde ; tél. : 265-74-38), est toujours remarquable, de *cuisine* et d'accueil, de prix honnêtes et de confort. J'y reviendrai.

### « C'EST MOI LE PREMIER »

Que de souvenirs en cette maison du 17, avenue Rachel (Paris-18e) que tenait un étonnant personnage, Louis, et sa femme en cuisine ! Voici que la maison, en perdition, transformée, devenue Grandgousier (tél. : 387-66-12), redevient intéressante aux mains d'un jeune *cuisinier*, Jean-Pierre Vigato, et de sa jeune femme.

J'en reparlerai. Mais, pour *prendre date* et *puisque* l'on veut jouer au « C'est moi le premier », je signale ici un chausson chaud d'escargots, une aile de raie aux deux moutardes, une succulente tête de veau « ravigotée », les trois *fromages* de la Brie (Meaux, Melun et Coulommiers), etc. Décor charmant sans chiqué. Addition raisonnable. Un bon malt, le Knockando. — L. R.

● *Le restaurant Faugeron* (52, rue de Longchamp, 16e) sera désormais *ouvert le samedi soir* (jusqu'au 30 avril).

## Hippisme

# La distribution des prix

VOICI venue, pour les chevaux, la fin des classes ; par conséquent, la distribution des prix.

Au trot, le petit américano-suédois *Pershing* est prix d'excellence ou, au choix, prix d'honneur. (Je n'ai jamais très bien su auquel des deux revenait la primauté : *quand un garçon de ma génération* — laquelle ne dédaignait pas ces hochets de la première gloire — *était prix d'excellence, son père lui* expliquait que le prix d'honneur valait mieux et qu'il allait falloir *travailler davantage pour l'obtenir :* quand il accédait au prix d'honneur, il apparaissait qu'il avait manqué — *de peu, mais manqué tout de même* — la vraie consécration, celle-ci ayant été revue et corrigée au profit du prix d'excellence, qui devait, par conséquent, constituer l'objectif de l'année suivante).

Je ne sais si Hakan Wallner, l'entraîneur-driver du petit *Pershing*, est animé des mêmes insatiables ambitions paternelles. Dans l'affirmative, celles-ci ont du moins tout lieu de connaître un heureux répit.

Le titre de champion européen du trot est décerné selon un classement par points qui retient les performances accomplies dans les trois ou quatre plus grandes courses de chacun des pays participants (en France, notamment : *Prix d'Amérique*, Prix de France, Critérium de vitesse de Cagnes et Prix d'Europe). *Pershing* termine l'année avec 25 points. Le second est « notre » *Hadol du Vivier*, avec 22 points.

C'est la dernière course, le Grand Prix des Nations, la semaine passée, *à Milan, qui a créé la décision*. Vainqueur, *Hadol du Vivier* — qui venait de remporter le Grand Prix *de Gelsenkirchen — aurait pris la* tête du classement. Mais, depuis une mauvaise grippe, contractée lors *d'un voyage en Amérique, au cours* de l'été 1978, il a du mal à trouver le second souffle quand le temps est humide. Or, Milan était noyée de brouillard. *Hadol* a dû laisser s'envoler le cheval venu du froid.

La troisième place du championnat d'Europe 1979 est *prise* par la finlandaise *Charme Asserdal*, mais loin derrière : 13 points. Quatrième, l'italo-américain *The Last Hurrah* : 11 points. Cinquième, sixième et septième : les français *High Echelon*, *Eleazar* et *Hillion Brillouard*. Les chevaux français réalisent, d'ailleurs, *une bonne performance d'ensemble* puisqu'ils prennent cinq des dix premières places.

Qu'en *sera-t-il au galop ?* Nous devrions être fixés ce vendredi même. Car c'est, en principe, aujourd'hui que doivent être publiés — simultanément à Londres, Paris et Dublin — les « classements internationaux » 1979.

Le *galop échappe aux exactitudes* chronométrées auxquelles se soumet le trot. Pas question, à son sujet, *d'établir un classement par points :* ce sont rarement les mêmes chevaux qui se rencontrent, et les voies des meilleurs ne se croisent guère qu'à deux carrefours : les King George, à Ascot, en juillet ; l'Arc de Triomphe, à Longchamp, en octobre. Pas question, non plus, de ne considérer que les caractères objectifs des performances, comme la vitesse. Celle-ci, par exemple, dépend trop des circonstances de la course. Une épreuve disputée en terrain lourd, par un petit nombre de compétiteurs qui s'observent, peut n'être gagnée, par un champion, que dans un temps à peine supérieur à celui d'un « réclamer ».

*Les « classements internationaux »* du galop sont donc établis par une commission de six handicapeurs — *deux Anglais, deux Irlandais, deux* Français, — qui ont toute latitude pour retenir même leurs impres*sions subjectives*.

### Les coupeurs de kiles en quatre

Les deux handicapeurs de chacun des trois pays dressent d'abord leurs propres classements. Puis les listes sont comparées : une synthèse est élaborée. D'ordinaire, ce que les propriétaires attendent des *handicapeurs*, c'est qu'ils *n'estiment* pas trop leurs chevaux. Mais, ici, il ne s'agit pas d'attribuer un poids qui peut aider à gagner une future course s'il est modéré. Les sujets concernés *ne courront jamais* un handicap. Certains, même, déjà entrés au haras, ne courront plus *du tout. L'ambition est donc de se* voir attribuer le plus gros poids théorique possible. Le « top-weight » *(poids le plus lourd)* accroît la gloire du cheval qui en est chargé. Il peut ajouter à sa valeur commerciale *d'étalon* ou de futur étalon. Encore qu'ils s'en défendent, les handicapeurs de chacun des trois *pays mettent un point d'honneur* national à défendre « leurs » chevaux. Ces considérations expliquent *que les « classements internationaux »* ne sont établis qu'après d'âpres discussions et négociations, secrètes jusqu'au jour de leur publication, attendue par tous les passionnés.

Cette année, les chevaux français *ont une chance de réussir le petit* chelem. Certes, ce sont des britanniques *(Double Form ? Thatching ?) qui prendront les premières* places des classements pour les distances de 1 000 à 1 200 mètres. *Mais qui pourrait devancer « notre » Irish River* dans la catégorie 1 300-2 000 mètres et qui pourrait écarter *« notre » Three Troikas du sommet* des 2 400 mètres où l'a portée sa victoire de l'Arc ? On aurait pu lui *opposer Troy, vainqueur du Derby* d'Epsom et ensuite invaincu jusqu'à sa troisième place dans l'Arc, le *cheval « syndiqué » 72 millions de* livres sterling. Mais, selon des rumeurs de couloirs, les Anglais *ont renoncé à se battre pour lui.*

La bataille s'est probablement livrée à propos du classement des « deux ans ». Difficile de faire le partage entre les mérites de l'anglais *Monteverdi*, ceux de « notre » *Princesse Lida*, éblouissante jusqu'à sa déroute du Grand Critérium, et ceux de *Dragon*, éblouissant, à l'inverse, dans le Grand Critérium, après une carrière jusque-là seulement honorable.

Pourtant, voilà deux semaines, nous recueillions, du côté des six *juges suprêmes (les salles de conférences, qu'elles soient diplomatiques,* politiques, ou simplement hippiques, *ne sont jamais totalement insonorisées)*, cette remarque prometteuse pour « nos » couleurs :

*« Un cheval s'est heurté à tous les meilleurs :* Choucri, *gagnant, au mois de juillet, du Prix Robert-Papin. Or, c'est* Dragon *qui, de tous, l'a battu le plus nettement... »*

*Comme disent les érudits coupeurs de kilos en quatre, la « ligne » Choucri* est favorable à *Dragon*.

LOUIS DENIEL.

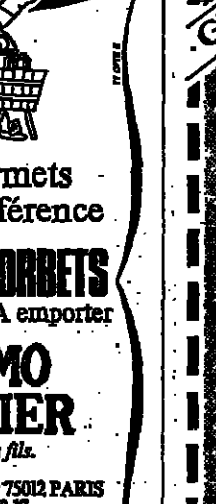








Ouvert dimanche 10-13 h.

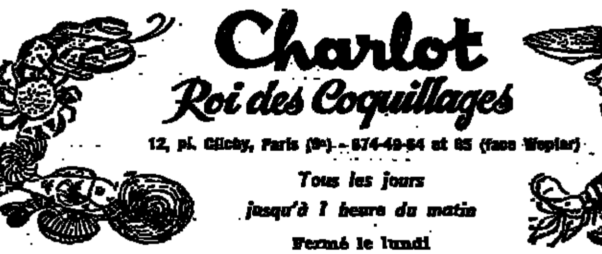















# Jeux

## échecs N° 842

### PIÈGES DANS L'OUVERTURE

(TOURNOI INTERNATIONAL DE FRUNZE, 1979)
Blancs : M. MIHALITCHIN
Noirs : J. SPEELMAN
Défense Caro-Kann.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | ç6 | 22. R×f1 | f×é5 (o) |
| 2. d4 | d5 | 23. Cg5 | Tg8 (p) |
| 3. Cç3 | d×é4 | 24. C×f7 | é4 |
| 4. C×é4 | Cf6 | 25. Cg5 | F×g5 |
| 5. C×f6+ | g×f6 (a) | 26. h×g5 | T×g5 (q) |
| 6. Cé2 (b) | h5 (ç) | 27. Té1 (r) | Tg3 |
| 7. h4 (d) | Fg4 | 28. T×é4 | T×h3 |
| 8. Dd3 (é) | é5 | 29. Ré2 ! | T×a3 |
| 9. Fé3 | Ca6 | 30. Th4 | Ta4 (s) |
| 10. a3 (f) | Da5+ ! | 31. Rd3 | b6 (t) |
| 11. Fd2 | Db6 | 32. ç3 | a5 |
| 12. d×é5 (g) | Cç5 ! | 33. Rç4 (u) | a×b4 |
| 13. Dé3 | 0-0-0 | 34. Rb3 (v) | Ta5 ! (w) |
| 14. b4 (h) | Fh6 ! | 35. R×b4 | Tg5 |
| 15. f4 (i) | T×d2 ! ! (j) | 36. ç4 | Rb7 |
| 16. D×d2 (k) | Cé4 | 37. Tf4 | Tg4 |
| 17. Dd4 | D×d4 | 38. Tf7+ | Ra6. |
| 18. C×d4 | F×f4 (l) | 39. Rb3 (x) | Tg3+ |
| 19. Cf3 (m) | Cg3 ! | 40. Rb4 (y) | ç5+ |
| 20. Th3 (n) | F×h3 | 41. Ra4 | Tç3 |
| 21. g×h3 | C×f1 | 42. Tf4 | T×ç4+ ! |
| | | 43. abandon (z). | |

NOTES

*a)* Une autre manière de jouer consiste en 5..., é×f6 avec les suites possibles 6. Fç4, Fé7 ; 7. Cé2, 0-0 ; 8. 0-0, Cd7 ; 9. Fb3, Té8 ; 10. Cf4, Cf8 : 11. Té1, Fd6 ; 12. T× é8, D×é8 ; 13. Fé3, Dé4 ; 14. Dd2, Cg6 ; 15. f3, Df5 ; 16. C× g6, h×g6 ; 17. ç4 ! ou 6. ç3, Fd6 ; 7. Fd3, 0-0 ; 8. Dç2, Té8 ; 9. Cé2, g6 ; 10. h4, Cd7 ; 11. h5, Cf8 ; 12. h×g6, f×g6 ; 13. Db3+, Fé6 ; 14. D×b7, Fd5 ; 15. Rf1, a6 ; 16. ç4, Tb8 ; 17. D×a6, Ta8 nulle.

*b)* Ou 6. Fç4 ; 6. Ff4 ; 6. Dd3 ; 6. Fé2. Après 6. Cf3, Ff5 ; 7. Fd3, Fg6 ; 8. 0-0, Dç7 ; 9. ç4, Cd7 ; 10. d5, 0-0-0 ; 11. Fé3, é5 ; 12. Fé2, Rb8 ; 13. Tçl, f5 ; 14. ç5 ! ç×d5 (ou 14..., C×ç5 ; 15. F×ç5 ! comme dans la partie Radulov-Larsen, Hastings, 1973) ; 15. ç6 !, b×ç6 ; 17. Fb5 les Blancs ont de bonnes perspectives.

*c)* Si 6..., ç5 ; 7. d5 ! et si 6..., é5 ; 7. Fé3, Fé6 ; 8. Cg3 ! De même, si 6..., é6 ; 7. Cg3, ç5 ; 8. Fé3, ç×d4 ; 9. D×d4, D×d4 ; 10. F×d4 avec avantage aux Blancs (10..., é5 ; 11. Fé3, Cç6 ; 12. Fb5, Fd7 ; 13. f4 ! Estrin-Baguirov, 1951). Après 6..., Ff5 ; 7. Cg3, Fg6 ; 8. h4, h6 (sur 8..., h5 ; 9. Fé2 les Blancs préparent la prise sur h5 par 10. ç3 ; par exemple, 9. Fé2, Cd7 ; 10. ç3, Da5 ; 11. b4, Dç7 ; 12. C×h5, a5 ; 13. Cf4, a×b4 ; 14. C× g6, f×g6 ; 15. a×b4, é5 ; 16. Tb1, 0-0-0 avec une situation peu claire) ; 9. h5, Fh7 ; 10. ç3, é6 ; 11. Fé3, Cd7 ; 12. Dd2, Da5 ; 13. Fé2, 0-0-0 ; 14. Fh6, F×h6 ; 15. D×h6 (Mecking-Larsen, San-Antonio, 1972) ; 6... Fg4 laissa les Noirs en difficulté dans la partie Bednarsky-Ermenkov, Varna, 1972 : 7. Dd3, Fh5 ; 8. Db3, Dç8 ; 9. Cf4, Fg6 ; 10. Fç4, é6 ; 11. 0-0, Ca6 ; 12. Té1, Fé7 ; 13. C×é6 !, f×é6 ; 14. F×é6, Dç7 ; 15. Fh6, Rd8 ; 16. Ta-d1, Db6 ; 17. d5 ! Le coup du texte a été souvent tenté par Bronstein et Larsen.

*d)* 7. Dd3 semble meilleur : si 7..., h4 ; 8. h3 ! (Zinzer-Pachman, Venise, 1967).

*e)* Ou 8. ç3, Cd7 ; 9. Db3, Cb6 ; 10. Ff4, Dd7 ; 11. 0-0-0, Fé6 ; 12. Dç2, a5 ; 13. Cg3, Dd5 ; 14. a3, Da2 ; 15. Db1, D×b1+ ; 16. R×b1, Cd5 avec un léger avantage aux Noirs (Yanovsky-Larsen, Dallas, 1957).

*f)* Craignant, sur 10. 0-0-0 la suite tactique 10..., Cb4 ; 11. Db3, Fé6 ; 12. ç4, Ff5 ; 13. Td2, a5 ; 14. Cç3 (ou 14. d×é5, a4 !!), a4 ! ; 15. C×a4, Da5, etc.

*g)* Après 12. 0-0-0, 0-0-0 ; les problèmes des Blancs ne seraient en rien résolus (notamment celui du pion d4).

*h)* De même, si 14. 0-0-0, Fh6 ; 15. f4, f×é5 !

*i)* Si 15. D×ç5, F×d2+ ; 16. Rd1, F×b4+ avec gain de la D et si 15. b×ç5, Db2.

*j)* Un sacrifice que les Blancs n'avaient pas prévu. Les Blancs ont été piégés dans l'ouverture.

*k)* Si 16. D×ç5, D×ç5 ; 17. b×ç5, T×ç2 et si 16. b×ç5, Db2 ou encore 16. R×d2, Td8+ ; 17. Ré1, Cd3+ !

*l)* Avec une nette compensation pour la qualité sacrifiée.

*m)* Si 19. Fé2, Fd2+ ; 20. Rd1, Fç3 avec gain. Après 19. Fd3, Fd2+ ; 20. Rf1, Cg3+ ; 21. Rf2, C×h1+ ; 22. T×h1, Fç3, les Noirs conservent une position de gain.

*n)* Le meilleur. Si 20. Tg1, Fé3 menaçant de gagner une pièce par 21..., F×f3.

*o)* Entrant en finale avec un pion de plus sans compter le pion h blanc doublé.

*p)* Une erreur. Simple était 23..., Rd7 ! interdisant 24. C×f7 à cause de 24..., Tf8 ; 25. Td1+, Rç7 ! ; 26. Cd6, Td8 ! avec gain du C.

*q)* La finale est encore difficile à gagner.

*r)* Ou 27. Rf2, Tf5+ ; 28. Ré3, Tf3+ ; 29. R×é4, T×h3 ; 30. Rd4 et 31. ç3.

*s)* Erreur due au zeitnot. 30..., a5 était nécessaire. Si 31. T×h5, a×b4 ; 32. Th4, Tç3 ; 33. Rd2, ç5 avec gain.

*t)* Maintenant 31..., a5 ne gagne plus : 32. T×h5, a×b4 ; 33. Rç4.

*u)* Les Blancs éprouvent également des difficultés avec leur pendule et commettent l'ultime faute. Après 33. T×h5, a×b4 ; 34. Th4, ç5 ; 35. ç×b4, T×b4 ; 36. T×b4 !, la partie est nulle. Ou 33. T×h5 !, a×b4 ; 34. Th4, Rb7 ; 35. ç×b4 (et non 35. T×b4 ?, T×b4 ; 36. ç×b4, Rç7 !). Ra6 ; 36. Td4 !, Rb5 ; 37. Rç3 nulle.

*v)* Si 34. ç×b4, ç5 !

*w)* Et non 34..., b5 ? ; 35. ç×b4, ç5 ; 36. T×h5, T×b4 ; 37. Ra3 !, Tç4 ; 38. Th7.

*x)* Si 39. Tf6, ç5+ ; 40. Rb3, Ra5 !

*y)* Ou 40. Ra4, ç5 ; 41. Tf6, Tg4 ; 42. Rb3, Ra5, etc.

*z)* Si 43. T×ç4, b5+ ; 44. Rb3, b×ç4+ ; 45. R×ç4, h4.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 841

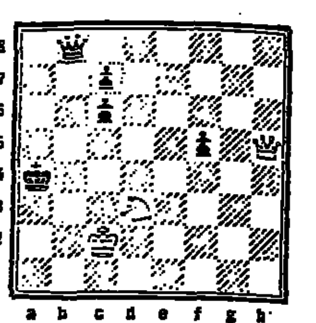
J. INFANTOZZI « E. G. », 1970

(Blancs : Rg4, Tb7, Pç3 ; Noirs : Rg2, Pb6, é7, f6, g6, h3.)

1. Fé5 ! (et non 1. T×é7 ?, f5+ ; 2. Rh4, g5+ ! ; 3. R×g5, h2 nulle), f×é5 ; 2. Ta7, h2 ; 3. Ta2+, Rg1 ; 4. Rh3 (et non 3. Rg3, h1=C+ !), h1=D+ ; 5. Rg3 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
E. WOLAMSKI
(1938)

BLANCS (3) : Rç2, Dh5, Cd3.
NOIR (5) : Ra4, Db8, Pç7, ç6, f5.



*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge N° 839

### LES ARMES DE LA DISSUASION

Cette donne, jouée dans une épreuve de sélection de l'équipe polonaise, montre comment un bon bluff pourrait permettre de réussir un contrat infaisable.

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ 4 2<br>♥ 10 3 2<br>♦ A R V 9 8<br>♣ 10 7 2 | |
| ♠ R 10 7 5 3<br>♥ R 8<br>♦ 6 5 3<br>♣ R 4 3 | N<br>O E<br>S | ♠ V 8 6<br>♥ A D 7 6 4<br>♦ 4 2<br>♣ 8 6 5 |
| | ♠ A D 9<br>♥ V 9 5<br>♦ D 10 7<br>♣ A D V 9 | |

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 1 SA | passe | 3 SA | passe... |

Ouest ayant entamé le 5 de pique pour le valet de pique d'Est, *comment Sud doit-il jouer* ce contrat de TROIS SANS ATOUT qui est théoriquement infaisable ?

*Réponse :*

Si l'impasse à trèfle réussit, onze levées sont assurées, mais, si elle échoue, Ouest pourra trouver la contre-attaque à cœur, et la défense réalisera au moins quatre cœurs si la couleur n'est pas bloquée.

Comment se protéger contre ce danger ? Il y a une ruse classique : *Sud prend le valet de pique avec l'as de pique* afin que Ouest, après avoir pris avec le roi de trèfle, continue pique en pensant que Est a la dame de pique. Effectivement, plusieurs déclarants gagnèrent leur contrat grâce à ce stratagème.

Si Sud ne pense pas à prendre la première levée avec l'as de pique, il doit en tout cas, à la seconde levée, *jouer le 10 de carreau et fournir le roi* (comme s'il lui manquait la dame). Par contre, il est exclu d'essayer le bluff qui consiste à jouer immédiatement cœur pour dissuader l'adversaire de toucher à la couleur. Ce serait, en effet, la meilleure façon de se suicider...

Les défenseurs sont-ils désarmés contre un bon bluff ? Pas toujours. Ainsi, à la table du fameux champion polonais Wilkosz, qui était en Ouest, la ruse qui consiste à prendre avec l'as de pique (au lieu de la dame) échoua. En effet, *il tira quand même le roi de pique* car il estima que, si son partenaire (Lebioda) avait réellement la dame de pique, il la débloquerait sur le roi. Quand il vit que, sur le roi de pique, Est n'avait pas jeté la dame, il comprit que Sud l'avait camouflée (par crainte d'une autre couleur), et il contre-attaqua le roi de cœur et le 8 de cœur pour... deux de chute !

### Comment tuer un mort

C'est une expression courante dans le jargon des bridgeurs. Elle dépeint de façon pittoresque une défense qui l'empêche de profiter de toutes les richesses d'un mort. La donne suivante, jouée au cours d'un Festival au Club Méditerranée de Marrakech, en donne une bonne image.

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ 6 3<br>♥ 10 6 4<br>♦ 9 4<br>♣ A R D 10 9 5 | |
| ♠ R V 8 5<br>♥ A R 5 3<br>♦ 10<br>♣ V 7 6 4 | N<br>O E<br>S | ♠ D 7 2<br>♥ V 9 8 2<br>♦ D 7 6 5<br>♣ 3 2 |
| | ♠ A 10 9 4<br>♥ D 7<br>♦ A R V 8 3 2<br>♣ 8 | |

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 1 ♠ | passe | 2 ♣ | passe |
| 3 ♦ | passe | 4 ♣ | passe |
| 4 ♦ | passe | passe | passe... |

Ouest a attaqué as et roi de cœur et continué avec le 3 de cœur. Sud, qui avait la dame seconde, a coupé, puis il a tiré as et roi de carreau, et il a rejoué le valet de carreau, tandis que Ouest fournissait le 10 de carreau sec, puis défaussait le 8 de pique et le 5 de cœur. *Comment Est* (Barbaroux) *a-t-il fait chuter QUATRE CARREAUX ?*

*Note sur les enchères :*

Sud jouait le Canapé, un excellent système naturel inventé par Albarran en 1946 et dont la principale caractéristique est d'annoncer en premier la couleur la plus courte en cas de bicolore.

L'ouverture de « 1 ♠ » de Sud est donc normale ainsi que la réponse à « 2 ♣ », mais la main, à cause du misfit à trèfle, ne mérite pas un saut à « 3 ♦ », et Sud aurait dû dire « 2 ♦ »...

COURRIER DES LECTEURS

*Le Verdict de Lattès* (n° 833) :

« Pour justifier le terme contre toute défense, je pense qu'il faut préciser la variante où Est, ayant défaussé l'as de cœur, Nord donne la main à Ouest à cœur... » Cette variante était signalée dans la remarque finale.

*La Précaution invisible* (n° 834) :

« *Voire solution est parfaite à cartes exposées*, écrit E. de Schaetzen, *mais*, à cartes cachées, *il ne coûte rien, si la dame de pique est restée maîtresse, de rejouer le valet de pique pour se protéger contre un doubleton à pique en Ouest...* »

C'est exact *à condition que Ouest n'ait pas le 10 troisième* car on se condamnerait alors à chuter un chelem sur table...

PHILIPPE BRUGNON.

## dames N° 108

### LE MATCH MONDIAL

UTRECHT, octobre 1979.
Blancs : A. GANTWARG (U.R.S.S.)
Noirs : H. WIERSMA (Pays-Bas)
Ouverture : RAPHAEL

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 32-28 | 17-22 (a) | 28. 24×13 | 8-28 |
| 2. 28×17 | 11×22 | 29. 43-38 | 2-8 |
| 3. 37-32 | 12-17 | 30. 29-24 | 20×29 |
| 4. 41-37 | 6-11 | 31. 34×21 | 16×27 |
| 5. 46-41 | 8-12 (b) | 32. 39-34 | 18-23 |
| 6. 34-29 | 19-23 (c) | 33. 50-45! | 23-28 |
| 7. 32-28! (d) | 23×32! (e) | 34. 34-30! (p) | 28×39 |
| 8. 37×28 | 16-21 | 35. 34×43 | 25×34 |
| 9. 41-37 (f) | 14-19 | 36. 40×29 | 1-7 (q) |
| 10. 48-34 | 10-14 | 37. 29-23 | 8-13 |
| 11. 45-40 | 5-10 | 38. 23-18 (r) | 12×23 |
| 12. 38-32 | 11-16 | 39. 37-32 | 7-12* (s) |
| 13. 31-26 | 3-8 (g) | 40. 32×21 | 15-20 |
| 14. 43-38 | 7-11 (h) | 41. 21-16 | 13-18* |
| 15. 28-23 (i) | 19×28 | 42. 16×7 | 12×1 (t) |
| 16. 32×23 | 20-25 (j) | 43. 36-31 | 20-24 |
| 17. 48-43 | 13-19 | 44. 43-39 | 14-20 |
| 18. 38-32 | 19×28 | 45. 38-33 | 20-25! (u) |
| 19. 32×23 | 9-13 | 46. 47-41 | 24-30! |
| 20. 43-38 | 13-19 | 47. 41-36 | 1-7! |
| 21. 38-32 | 19×28 | 48. 42-38 | 7-11! |
| 22. 32×23 | 4-9 (k) | 49. 38-32 | 11-16!! (v) |
| 23. 35-30 | 9-13 | 50. 31-27 (w) | 22×31 |
| 24. 40-35 | 15-20! (l) | 51. 36×27 | 17-22!! (x) |
| 25. 44-40 | 10-15 (m) | Abandon. | |
| 26. 49-43 | 21-27! (n) | | |
| 27. 30-24!! (o) | 13-19 | | |

NOTES

*a)* Réplique dynamique, agressive pour chasser momentanément les Blancs du centre (case 28 pour les Blancs) et peut-être aussi avec la perspective de rendre plus tard délicat sinon impossible le développement complet de leur aile gauche (F. Nimbi-H. Jansen, *le Monde* du 15 avril 1978).

*b)* Chaque camp temporise dans cette phase d'observation, en développant ses lignes arrières.

*c)* Les hostilités sont engagées.

*d)* Le début de la lutte pour l'occupation du centre. Après 6. ... (19-23), il suffit de quelques mois de pratique pour constater aussitôt que 7. 39-34 ? ? livrerait le coup direct et très simple 7. ... (22-27) ; 8. 32×21 (16×27) ; 9. 31×22 (17×30) ; 10. 35 × 24 (23 × 34) ; 11. 40 × 29 (18-23 !) ; 12. 29 × 18 (20 × 29) ; 13. 44-39 (12×23 m) ; 14. 39-33 (14-19 m) ; 15. 33×24 (29×30). N+2 et +.

*e)* Meilleur que (23×34), la présence de ce pion blanc à 29 pouvant éventuellement être exploitée avantageusement par les Noirs (T. J. De Walle-G. Kloosterman, *le Monde* du 28 avril 1979).

*f)* Et non 9. 42-37, petite faute positionnelle suivie en général de 9. ... (21-26 !) exerçant déjà une redoutable pression sur cette aile gauche trop massive (notion d'équilibre des forces).

*g)* Plus fort positionnellement que 13. ... (2-8) affaiblissant quelque peu l'aile droite. Tactiquement, (2-8) n'est pas fautif, le coup de dame pour les Blancs se soldant par un six pour six (six pièces sacrifiées pour six pièces prises) : 14. 29-23 (18×27) ; 15. 37-31 (22×33) ; 16. 31×2 (1-7) [prise immédiate de la dame] ; 17. 2×11 (16×7) ; 18. 26×17 (12×21) ; 19. 39×28.

*h)* Solidement groupés avec une structure bien équilibrée, sans aucun pion faible, les Noirs peuvent de surcroît temporiser de nouveau.

*i)* Le goût et la recherche de la difficulté aux risques calculés pendant dix-sept minutes.

*j)* Stratégie d'enveloppement bien dans le style du challenger (Wiersma-Metejanski, *le Monde* du 9 décembre 1978).

*k)* Autre variante intéressante parmi une multitude de marches envisageables : 22. ... (8-13) ; 23. 42-38 (15-20) ; 24. 47-42 (10-15 ?) ne livrerait pas le passage à dame mais serait fautif 25. 33-28 ! (22×2 ) ; 26. 34-29 (24×33) ; 27. 39×28 (18×29) ; 28. 28-22 (17×28) ; 29. 26×10, rafle de quatre points suivie de la réplique parant le passage à dame 29. ... (29-33) ; 30. 38×29 (20-24) ; 31. 29×20 (25×5), un sept pour sept ! et maintenant ruée sur le pion noir à 28 par 32. 42-38, etc. B+1 et gros avantage compte tenu de la position et du nombre réduit de pions. Au vingt-quatrième temps donc (10-15?) constituerait bien une faute de stratégie, sanctionnée, une dizaine de temps plus tard, par la perte d'un pion.

*l)* Et non 24. ... (13-19) ; 25. 30-24 ! fin de l'avantage (minime) positionnel des Noirs puisque si :

*l1)* 25. ... (19×30) 26. 35×24 avec un bon pion taquin à 24 ;

*l2)* 25. ... (19×28) 26. 24-20 (15×24) ; 27. 29×9 (10-14*) ; 28. 9×20 (25×14), affaiblissement inquiétant pour les Noirs de leur aile gauche

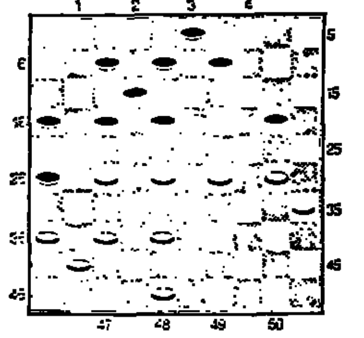
*m)* Exemple très simple du thème de la fourchette : 25. ... (13-19 ??) ; 26. 30-24, etc. B+.

*n)* Les menaces sur cet avant-poste à 23 se précisent :

*n1)* 27. 42-38 ??, gain immédiat 27. ... (27-31) 28. 36×27 (22×42), N+ ;

*n2)* 27. 50-45 ne résout rien (13-19 !) 28. 42-38 n°2 (19×28) ; 29. 29-24 (20×29) ; 30. 34×21 (25×34) ; 31. 40×29 m (16×27), les Noirs occupent mieux le terrain : n°2) 43-38 ?? les Blancs ne pourraient plus rétablir l'égalité numérique car 28. ... (19×28) ; 29. 29-24 ?? (20×29) 30. 34×21 (25×41) N+.

PROBLÈME
J. BERNA
(1912)



*Les blancs jouent et gagnent en huit temps.*

● SOLUTION COMPLETE : 29-24 ! (20×29) 38-33 (29×38) 28-23 (18×29) 48-42 (38×47) 36-31 (47×36) 37-32 ! ! [la pointe de combinaison] (36×28) 30-24 ! (36×30) 35×2 ! !+ après cette rafle de sept pions procédant d'un élégant mécanisme.

JEAN CHAZE.

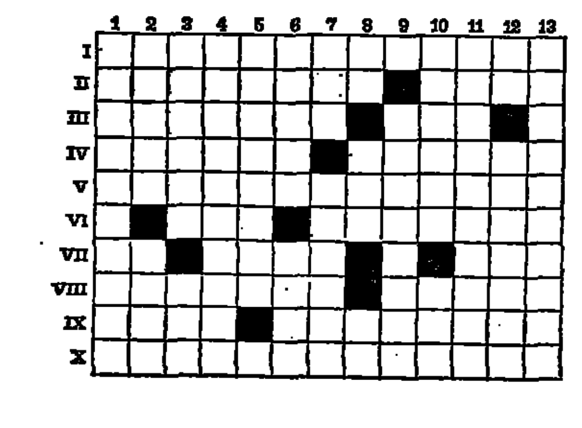
## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

N° 70

**Horizontalement**

*I. Précède en principe mais parfois poursuit. — II. Du nouveau ; Cause un choc ou causée par lui. — III. Fut capitale ; Dans le goudron. — IV. Influença ; Aura de l'effet. — V. Qu'y peut-on ? — VI. Un temps ; Touches. — VII. Dans Nice ; Bêta ; Demi boîte. — VIII. Pour y aller, il faut deux mots et deux extrémités ; Pensant. — IX. A la retraite ; Feu. — X. Il est fâcheux d'en avoir besoin.*



**Verticalement**

*1. Met aux anges ou pousse à l'abîme. — 2. A mettre tout près de soi ; Mesura. — 3. Une parmi mille et trois ; Coutume. — 4. Leur récolte va au moulin. — 5. N'aimait pas qu'on prêche dans le désert. — 6. Appui ; Dore en désordre. — 7. Vu jadis en Europe ; Dans la bouche de la fourmi. — 8. Un des quatre ; Possède ; Captif en un sens. — 9. Saura thésauriser. — 10. A bien chauffé ; Possessif. — 11. N'ont pas la manière. — 12. En comptabilité ; Immédiate. — 13. Demander ou plutôt réclamer.*

SOLUTION DE LA GRILLE N° 69

**Horizontalement**

*I. Conservatoire. — II. Elan ; Fenaison. — III. Levée ; Restant. — IV. Tir ; Mômes ; Ide. — V. Inédite ; Egeen. — VI. Se ; Ellipse ; Se. — VII. Asociale ; Rk. — VIII. Lie ; Larmier. — IX. Team ; Vénielle. — X. Envahissantes.*

**Verticalement**

*1. Celtisante. — 2. Oléines ; En. — 3. Navré ; Olav. — 4. Sne ; Décima. — 5. Emilie. — 6. Rf ; Olla ; VI. — 7. Vermeilles. — 8. Anée ; Peans. — 9. Tassés ; Ria. — 10. Ott ; Germen. — 11. Isaïe ; Kilt. — 12. Rondes ; Ela. — 13. Enténébrés.*

FRANÇOIS DORLET.

### ANA-CROISÉS (*)

N° 70

**Horizontalement**

1. CEEEMNOU. — 2. AAEEHMNT. — 3. EEEGNNO. — 4. EOPSSTY. — 5. ACELLOY. — 6. CEHILSTT. — 7. IOORSTT. — 8. BEELNTUY. — 9. EGIMNPT. — 10. AEEILNR (+ 2). — 11. CEEILSU. — 12. ACESSTU (+ 2).

**Verticalement**

13. EEEMMPY. — 14. BDEISSU. — 15. ACINOSS (+ 2). — 16. AEELTTY. — 17. AEGMNOR. — 18. AKNNOSU. — 19. ACILNST. — 20. AAHNNOS (+ 1). — 21. EEEGHILN. — 22. AEGIORTU (+ 2). — 23. BEIJNNO. — 24. EEMNORS (+ 2). — 25. AAEFGHN. — 26. CELNNOU. — 27. EORSSTU (+ 2).

SOLUTION DU N° 69

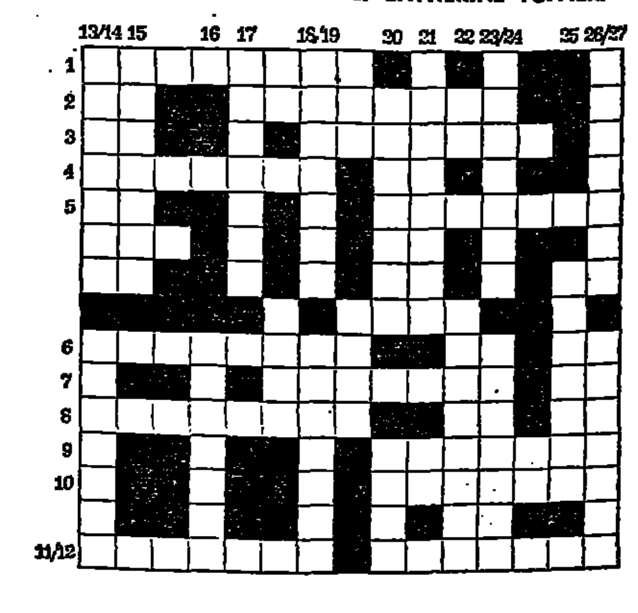
**Horizontalement**

1. VIADUCS. — 2. AHURIES (HUERAIS). — 3. LOURDES (REDOULS, SOLDEUR). — 4. SISYMBRES. — 5. ORFEVRE. — 6. IVRAIES (REVISAI, VISERAI, SEVIRAI). — 7. BOUTURE (BOUTEUR). — 8. EXEGETE. — 9. SPECULUMS. — 10. ECOLATRE. — 11. RONTGEN (RONGENT, ROGNENT). — 12. OXALATE. — 13. EDICTER (CREDITE, DECRITE, DIRECTE). — 14. DULCITES (DUCTILES). — 15. DEUXIEME.

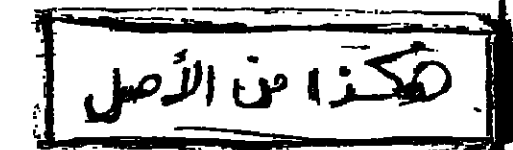
**Verticalement**

16. VESPIDE. — 17. SERPENT (PRESENT). — 18. XIPHOIDE. — 19. ABSORBE. — 20. ULMAIRE (MIAULER). — 21. LIEGEUX. — 22. ADSORBE (ABORDES, SABORDE, DEROBAS). — 23. SCROTUM. — 24. USUFRUIT. — 25. TRAVAIL. — 26. INAVOUE (EVANOUI). — 27. ATLANTE (ETALANT, TANTALE). — 28. SCHELEM (CHELEMS). — 29. JETEUSE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé.




Le Monde

Le syndi

gar

Tradition

le mairies du Choletais

Hôtel de ville and Co

ANGERS

Documentation adress




# Le syndicalisme, ici, a toujours su garder les mains libres

PRIÉ à dîner par Paul Deschanel, alors président de la Chambre des députés, un jour de juin 1900, Fernand Pelloutier, secrétaire des Bourses du travail, déclina l'invitation en disant : *« Il ne convient pas aux membres du Comité fédéral de s'asseoir à une table qu'ils rêvent de renverser. »* C'était quelques mois avant sa mort dans la plus grande misère.

Il y a toujours un peu de cet esprit-là qui flotte dans le monde du travail, en Loire-Atlantique. On y trouve, toujours vivace, le souvenir de celui qui fut l'une des figures les plus attachantes du mouvement ouvrier, l'un des ardents fondateurs de la Bourse du travail de Saint-Nazaire, et, au niveau national, de la Fédération des Bourses du travail, d'où naquit la C.G.T. en 1895, à Limoges.

Issu d'une vieille famille nantaise, bien qu'il vît le jour à Sèvres, car son père avait dû quitter temporairement sa ville natale, Pelloutier, élève du séminaire de Guérande, puis du collège de Saint-Nazaire, passa une partie de sa jeunesse dans ce port, où il devint l'ami du socialiste Aristide Briand. Tous deux y mirent au point leur projet de grève générale, lancée comme « moyen d'ordre purement économique, excluant la collaboration des socialistes parlementaires, pour n'emprunter que l'effort social ».

Attiré par les milieux anarchistes parisiens, Fernand Pelloutier se tint à l'écart des manieurs de bombes, mais il ne devait plus quitter ceux qui pensaient et édifiaient la doctrine libertaire.

L'anarcho-syndicalisme révolutionnaire a trouvé une terre d'élection en Loire-Atlantique, même si, aujourd'hui, les rameaux issus d'une même graine portent des fruits assez différents.

## Tradition des mouvements chrétiens

Mais, le catholicisme a fortement marqué la région. Et lorsque l'autorité ecclésiastique, alliée à une aristocratie locale et à une bourgeoisie âpre au gain, fait peser trop lourdement son conservatisme, il n'est pas étonnant qu'une classe accablée finisse par la secouer avec force.

Ce qui est vrai pour la Loire-Atlantique l'est également, avec moins de virulence, pour les autres départements regroupés sous l'étiquette des Pays de Loire. Les degrés d'intensité varient selon le niveau de l'industrialisation et avec l'ancrage du syndicalisme. Les pesanteurs des traditions religieuses ont joué aussi leur rôle.

Le mouvement ouvrier prend donc ici une allure qui échappe aux règles qui règnent ailleurs dans l'Hexagone.

Dans les élections aux comités d'entreprise, sur l'ensemble des cinq départements, les statistiques officielles, pour l'année 1977, reconnaissent 33,5 % des suffrages à la C.F.D.T., 28,6 % à la C.G.T., 8,2 à F.O., 3,5 % à la C.G.C. et 1,8 % à la C.F.T.C. Les cédétistes sont majoritaires dans le Maine-et-Loire et la Vendée, mais la situation est inversée au profit des cégétistes dans la Sarthe et la Mayenne. La particularité de la Loire-Atlantique a été d'enregistrer un partage de l'influence à peu près équilibrée entre la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. dans divers secteurs, et plus particulièrement dans la métallurgie et la construction navale.

Comment la C.F.D.T. est-elle parvenue à établir dans cette région son implantation la plus forte ? Les vastes mouvements revendicatifs — affrontements avec les C.R.S. à la clé, — qui secouèrent les chantiers navals et les ateliers des sociétés métallurgiques, en 1955 et avant, ont été décisifs pour la redistribution des cartes syndicales. Prenant sa place dans la tradition des luttes unitaires, la C.F.D.T., qui à cette époque, s'appelait encore la C.F.T.C., a fait sa percée parmi les « cols bleus », comme elle l'avait déjà réalisé chez les « cols blancs ».

Dans la région nantaise, sur cette lancée, elle est majoritaire, aujourd'hui chez Dubigeon, Cégédur, aux « Batignolles » et dans bon nombre d'entreprises métallurgiques. Dans le Choletais, elle s'est taillé une place prépondérante dans la construction électrique (L.M.T. Thomson CSF), la chaussure, le textile, l'habillement (ERAM, JEP, etc.). Elle a fait sa percée dans l'automobile, l'agriculture, le secteur nationalisé, la distribution.

Cette évolution est l'œuvre d'hommes, de femmes dynamiques, souvent venus des mouvements de jeunesse chrétienne (la JOC et la JAC). Ils entreprirent un quadrillage méthodique des entreprises, grignotant les positions de la C.G.T., en se gardant d'un anticommunisme sommaire, sachant pratiquer l'unité d'action et l'affrontement.

Le combat contre la sous-industrialisation et pour la « qualité de vie » fut un autre moteur. Il anima la campagne « L'Ouest veut vivre », rappelle M. Louis Allard — ex-moniteur câbleur chez Thomson-C.S.F., à Cholet, — aujourd'hui secrétaire général de l'Union régionale des pays de Loire. Il évoque ces années consacrées à développer partout l'action, en disant que des militants d'un *« potentiel élevé ont fait de la C.F.D.T. une organisation de masse »*.

Son prédécesseur, M. Gilbert Declerq — ex-dessinateur aux Batignolles — fut inlassablement sur la brèche et, en premier lieu, avec les métallos nazairiens et nantais.

JOANINE ROY.

*(Lire la suite page 24.)*

**Saumur cité cavalière *retrouve le goût* et les moyens d'honorer sa tradition**

•

Lire page 27 l'article de ROLAND MERLIN

Les mairies du Choletais lancent l'embauche

# Hôtel de ville and Co

**Il existe deux façons de reformer les communes : par la voie législative et institutionnelle et aussi, dans la vie quotidienne, au fil des jours, empiriquement, en traitant les problèmes lorsqu'ils surgissent.**

**L'emploi, le développement économique, la quête de nouvelles industries se prêtent mal à la codification, à la loi, au décret. Sur le terrain, le maire, toujours placé en première ligne, doit se comporter comme un chef d'entreprise. C'est en tout cas ce que l'on croit dans le Choletais.**

DIGNE et grisonnant, M. Pindière longe les étagères bourrées d'escarpins « Louis XV » et de sandales multicolores, fabriqués dans ses ateliers. La collection du futur été — prix modiques et modèles coquets — est prête alors que les feuilles mortes jonchent les chemins d'Andreze, bourg du Choletais.

L'entreprise familiale emploie un millier de personnes venues du voisinage. Son carnet de commandes a « tenu le choc » de la crise qui a frappé en France le secteur de la chaussure il y a quelques années. Etonnante robustesse aujourd'hui de cette mono-industrie choletaise... Le mystère se logerait-il dans le caractère de ces fils d'agriculteurs devenus industriels et réputés économes ? Ou bien tient-il à la traditionnelle et solide imbrication du municipal et du privé ?

M. Pindière est devenu premier adjoint au conseil municipal d'Andreze. *« Cela n'a rien changé. Je rends un service : l'emploi. Et chacun le sait bien »* explique-t-il. A ses yeux, étendre les pouvoirs d'intervention municipale en matière d'emploi n'a pas grand sens : *« A chacun son métier »*. Une mairie peut et doit faciliter l'accès des terrains et des bâtiments aux industriels. Et d'abord, selon lui, aux autochtones qui désirent agrandir leur firme. La richesse du Choletais est chez ses entrepreneurs. Les marques fameuses de la chaussure ou de l'habillement — Eram, Gaston Jaunet, Jousse — ont largement franchi les frontières. Mais les sièges sociaux et les dirigeants nés au pays sont restés sur place.

L'accueil réservé aux nouveaux arrivants doit, selon M. Pindière, être efficace. Car dans le Choletais comme ailleurs le recours à la diversification est invoqué comme un leitmotiv.

Le leader, sans conteste, de cette diversification est Cholet, la capitale, dont la population a augmenté de plus d'un tiers en sept ans, et dont le taux de chômage atteint ces temps-ci les... 3 %. Le chanvre puis le mouchoir et la toile firent les grandes heures de la ville, qui connut les ravages des guerres de Vendée.

DANIELLE ROUARD.

*(Lire la suite page 24.)*

Les soucis de M. Le Theule

# Jusqu'à quand le port de Nantes aura-t-il peur de la mer ?

***Le ministre des transports, M. Joël Le Theule, est maire de Sablé, dans la Sarthe, ancien député R.P.R. de ce département, il a été, jusqu'en avril 1978, rapporteur du budget régional des Pays de la Loire.***

**Répondant à nos questions, il explique comment il envisage le désenclavement de la région et s'interroge sur les chances du développement futur du port de Nantes.**

*« Pour remédier à ce que l'on a appelé « l'enclavement » des Pays de la Loire, un important programme de construction d'autoroutes et d'électrification des voies ferrées a été mis en œuvre.*

*» On a reproché à ce programme d'être axé pour l'essentiel sur les liaisons entre la région et la capitale et de négliger les liaisons interrégionales.*

— Il est bien exact que dans les Pays de la Loire un important programme de construction d'autoroutes et d'électrification des voies ferrées est actuellement mis en œuvre. Sa préparation a été longue. J'ai pu m'en rendre compte lorsque j'étais rapporteur du budget de l'établissement public régional des Pays de la Loire et je me réjouis de le voir, pour partie, s'achever en tant que ministre des transports. Mais je tiens à préciser que dans le domaine autoroutier les décisions avaient été prises il y a plusieurs années. Celles concernant la voie ferrée étaient très attendues.

» Ces réseaux sont conçus pour relier entre eux les différents éléments de la région et l'ensemble à la capitale.

» Il est bon pour Nantes d'être relié à Paris par autoroute, comme de l'être à Angers et au Mans. L'autoroute Nantes-Paris est dès à présent en service entre Paris et Le Mans. Le Mans-Rennes comme Nantes-Angers seront ouverts avant la fin de 1980. Enfin l'étude de la section Angers-Le Mans se poursuit activement : l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique a eu lieu au début de cette année.

» Tout cela est fort important et complète les améliorations apportées à d'autres liaisons : Nantes-Vannes, Nantes-Rennes, les débuts de Nantes-Cholet.

*(Lire la suite page 25.)*

**LA MAYENNE** par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

# Marches tranquilles

BALZAC avait bien vu. Qu'on se rappelle *les Chouans* dans leur début. Hulot, le républicain, ramène de Bretagne sa colonne de « réquisitionnaires ». A La Pèlerine, à mi-chemin entre Fougères et Ernée, là même où commence à l'ouest le département de la Mayenne, voilà que ses enrolés renâclent, restent à l'arrière comme si quelque chose les empêchait d'aller plus avant. « Pourquoi ne viennent-ils pas ? » La réponse arrive de Marche-à-Terre, homme de ces pays et de ces frontières : « C'est que, dit-il, en étendant sa large main vers Ernée, là est le Maine et là finit la Bretagne ».

Alors, dans ce département, pas de regret aujourd'hui, pas d'état d'âme ni de référence à l'histoire même si au moment où il fallut exprimer un vœu, le conseil général se prononça pour une appartenance à la région de Bretagne. C'était d'ailleurs affaire de commodités et non de sentiments. Et comme les Bretons n'avaient que faire de la Mayenne, on enregistra leur refus sans en faire une maladie. Aujourd'hui, tout ce qui compte d'élus déclarent à peu près et sans de très grosses nuances ni divergences : *« Finalement on est bien à notre place dans les pays de la Loire »*. Certes, elle n'est pas à côté, la Loire, et pas à côté non plus Nantes, capitale régionale et siège de l'établissement public. Il faut deux bonnes heures de route, depuis Laval, pour atteindre l'une et l'autre, alors que Rennes fut toujours de plus commode accès et plus encore Fougères, comme le sont pour le nord les pôles de la Basse-Normandie. Alors *d'où est-on exactement ?* Historiquement un peu du Maine, un peu de l'Anjou, mais dans les deux cas pour partie seulement.

## Le plus agricole

C'est peut-être bien pour ces raisons premières que les Mayennais disent avec un certain ton qui n'est pas celui de l'amertume : *« Vous savez, nous sommes un peu des marginaux »*. Marginaux de bonne compagnie qui jugent que la région dans laquelle on les a placés leur convient, ma foi, assez bien, qu'elle a *« maintenant trouvé son âme »*, qu'une osmose s'y est réalisée déjà et *« de façon sympathique »*.

Cela enregistré il reste quelques bonnes et solides évidences. D'abord, des cinq départements des Pays de la Loire, celui-là est à la fois le plus agricole et le moins peuplé. Deux cent soixante mille habitants pour deux cent cinquante-neuf communes c'est maigre. En dehors de Laval, qui maintenant constitue une petite agglomération touchant les soixante mille âmes comme on disait jadis, aucune autre vraie ville au sens moderne. Mayenne, le fief du nord, second en importance, reste loin en arrière avec ses treize mille quatre cents citoyens recensés. Du même coup, nulle part l'industrie lourde n'a débarqué avec ses grosses cavaleries. Et le temps du lin, du chanvre qui se cultivaient ici, comme celui des filatures et des fameuses toiles de Mayenne, sans se faire totalement oublier, ne s'évoque plus guère qu'au nom de *Fontaine-Daniel* où l'on persévère pour la maintenance d'une industrie que eut ses capitaines.

*(Lire la suite page 29.)*

# Un syndicalisme aux mains libres

(Suite de la page 23.)

*« Après les avantages obtenus en 1955,* raconte-t-il, *nous avons profondément ressenti les limites d'une action soutenue dans le cadre d'un certain réformisme. Tout en améliorant le sort des salariés, il ne remettait pas en cause, fondamentalement, leur condition. »* Plusieurs groupes de travail furent créés et, en 1959, M. Gilbert Declercq présentait au congrès national son rapport sur la panification démocratique. La motion massivement adoptée à l'issue des débats réclamait la nationalisation du crédit et des banques et affirmait le rôle majeur de la responsabilité des investissements, moteurs du développement.

L'autonomie des syndicats par rapport aux partis politiques est une autre caractéristique du comportement des cédétistes dans cette région. *« Nous avons été absolument hostiles à la participation aux Assises pour le socialisme »*, rappelle M. Declercq, qui ne cache cependant pas sa ferveur pour le socialisme, qui, dit-il, *« sera heureux ou ne sera pas »*. Son attitude est nuancée vis-à-vis du parti de M. Mitterrand, comme elle l'a été parfois naguère, au sujet du P.S.U. et de M. Rocard.

Pendant trente ans, de débrayages en meetings, de « marches » en congrès, les formules gouailleuses, les mots à l'emporte-pièce de Gilbert Declercq ont stimulé toutes les tiédeurs, fustigé tous les conformismes, bousculé toutes les rigidités. *« Le danger permanent, pour celui qui se voit confier des responsabilités, c'est de devenir « quelqu'un », de s'installer confortablement dans ses certitudes »*, écrivait-il, il y a cinq ans, dans *« Syndicalisme en liberté »*, un livre-interview dans lequel ce bâtisseur de la C.F.D.T. porte témoignage en traçant son autoportrait. Il y parle aussi de son bateau, de sa passion pour la mer, de sa vie familiale, de l'amour car, selon lui, on ne peut être un bon militant ouvrier qu' *« à condition de goûter à toutes les joies humaines qui sont celles du peuple tout entier »*.

## Les habitudes de l'unité d'action

Avec moins de trois salariés sur dix lui donnant leurs voix, c'est dans les Pays de la Loire que la C.G.T. enregistre un de ses scores électoraux régionaux les plus faibles. Seule l'Alsace et la Basse-Normandie arrivent en plus mauvaise place, avec environ 23 % des suffrages dans les scrutins aux comités d'entreprise.

Constatant avec *fair-play* que, bien souvent, la C.F.D.T. prend le pas sur sa centrale, M. Lucien Rousselot, secrétaire général de la C.G.T. pour la région — un vétéran qui commença à militer en étant ajusteur de la « navale » chez Dubigeon — invoque les circonstances qui ont entravé son organisation : emprise cléricale et, à Saint-Nazaire, la longue présence de M. Blancho, député, maire socialiste, ministre, qui dans les années 20, fut secrétaire de l'union départementale de la C.G.T. réformiste, « celle de Léon Jouhaux ».

Le rapport des forces syndicales a entraîné une pratique assidue de l'unité d'action. La C.G.T. conserve des bastions solides tels que la régie Renault au Mans (60 % des voix) ; elle devance la C.F.D.T. aux Chantiers de l'Atlantique, à la SNIAS à Saint-Nazaire. Elle la suit d'assez près dans l'électronique au Mans (Celmans), à Angers, Laval, Cholet, Nantes (L.M.T., Thomson).

Les cégétistes sont presque seuls présents dans le bâtiment et très majoritaires dans la chimie. C'est aussi le cas dans les ardoisières de Trelazé, où ils viennent de soutenir une grève de trois semaines pour obtenir l'amélioration des conditions de travail et celle des systèmes d'assurance-maladie.

Evoquant le « printemps 68 », M. Rousselot rappelle que l'un des « détonateurs » fut la grève de la SNIAS, à Bouguenais. A cette époque, on y fabriquait les Caravelle et la C.G.T. y exerçait son contrôle.

Dans la Loire-Atlantique, Force ouvrière fait facilement figure de fief anarcho-syndicaliste, et ses porte-parole ne manquent pas une occasion de le faire entendre. Un congrès national de la confédération n'aurait pas toute sa couleur si MM. Alexandre Hébert, pour Nantes, et Malnoe, pour Saint-Nazaire, ne venaient à la tribune tenir d'incendiaires propos — quitte à ne pas refuser leurs voix à M. André Bergeron à l'heure décisive.

Force ouvrière peut se flatter de contrôler le comité d'entreprise de la SNIAS, à Nantes, de détenir presque un tiers des voix aux chantiers de Saint-Nazaire et davantage encore au port autonome de Nantes-Saint-Nazaire. A Ancenis, elle en recueille de 20 % à 25 % dans les métaux, ainsi que chez Giraudet (papier - carton) ou GIROPOR, dans la Sarthe, et en Maine-et-Loire. Un peu partout, F.O. fait sentir son audience dans les services publics et de santé, dans la fonction publique et à un degré moindre dans le secteur public et nationalisé. Ailleurs, elle est souvent battue en brèche par la C.G.T. ou la C.F.D.T. De longue date, celle-ci est la cible favorite des diatribes de M. Hébert. Il ne cache pas qu'il combattra l'offre de contacts entre F.O. et la C.F.D.T. formulée il y a deux mois par M. Maire. La « déconfessionnalisation » de la centrale de la rue Cadet n'est qu'une façade pour le leader anarcho-syndicaliste nantais, qui tonne contre l' « *obscurantisme religieux* » et tout autant contre le gauchisme. Et il se déclare aussi éloigné de la *« fausse laïcisation et du conservatisme de la C.F.D.T. que du stalinisme de la C.G.T. »*

Quels que soient ses adversaires, le tonus syndical donne peu de signes de faiblesse dans les pays de la Loire...

JOANINE ROY.

# Hôtel de ville and Co

(Suite de la page 23.)

Au début de ce siècle, l'on glissa vers la pantoufle, puis vers la chaussure, qui emploie encore dans le Choletais plus d'un salarié sur deux. La « capitale » a réussi depuis à développer d'autres industries. Ainsi un boucher de la ville lança « New-beef », un artisan fit fortune dans la tuyauterie de plastique... Le caoutchouc avec Michelin, l'électronique avec Thomson, ont fait leur apparition. L'hôpital, les services municipaux, se développèrent. Le bilan de cette évolution en termes d'emplois est globalement satisfaisant. Mais, font remarquer les responsables de la C.F.D.T. et du parti socialiste, les emplois industriels existants sont en grande majorité peu qualifiés, les salaires proches du SMIC et les conditions de travail difficiles.

A qui revient donc le mérite de ces implantations ? La question anime, semble-t-il, une petite querelle de clocher entre le privé et le public, le département ou la ville. Ainsi à propos de Michelin... Que s'est-il passé ? Vers le milieu des années 60, la grande firme prospectait dans l'Ouest, pour installer des petites usines à la campagne. Ses dirigeants rencontrèrent la DATAR, puis M. Maurice Ligot, maire de Cholet depuis 1965, et actuellement député (P.R.) de Maine-et-Loire. Celui-ci gagna, offrant terrains et locaux à bas prix, primes et accueils divers. Michelin s'installa à Cholet en 1969.

Comment expliquer l'efficacité de M. Ligot ? Les thèses divergent selon les uns ou les autres. Disposait-il pour sa cité d'avantages particuliers dans ce que les élus socialistes locaux appellent la « politique du brelan, conduisant à une sauvage concurrence entre communes au détriment d'un réel aménagement du territoire » ? C'est peu probable. A cette époque, plusieurs villes étaient en concurrence avec Cholet, toutes aidées par la DATAR, qui poursuivait alors une politique de décentralisation industrielle aujourd'hui ralentie. Les éventuels appuis politiques de M. Ligot intervinrent-ils ? Ce ne fut que plus tard, en 1976, que ce dernier accéda aux fonctions de secrétaire d'Etat à la fonction publique.

## Huit cantons et la chambre de commerce

Pour M. Ligot, le premier objectif en prenant ses fonctions de maire fut de développer l'emploi.

*« Grave carence de la municipalité précédente, vague démographique et exode rural : il fallait créer mille emplois dans l'arrondissement. Mais avec quels moyens ? »*, s'interrogea M. Ligot. Des comités d'expansion existaient pour la région ou pour le département, dont *« l'effet pour Cholet ne pouvait être immédiat »*. Le maire décida de créer en 1967 le CODIAC, un organisme de développement propre aux huit cantons de l'arrondissement avec la chambre de commerce et d'industrie.

Le CODIAC, outre les négociations avec Michelin, intervint par exemple, pour que Alusuisse reprenne l'entreprise Périer défaillante. Il lui fallut parfois tenter de convaincre créanciers et banquiers.

*« La panoplie complète des aides ne suffit pas à faire des emplois »*, fait-on remarquer à l'UDERC, l'antenne choletaise du C.N.P.F. Entre les mérites respectifs du privé et du municipal en matière d'emploi il ne semble guère y avoir d'ambiguïté... Pour l'heure, la mairie et l'UDERC préparent l'ouverture d'une « Maison de la mode » qui renforcerait le secteur tertiaire. Celui-ci reste, il est vrai, insuffisant malgré divers efforts.

Dans les Mauges rurales, au nord du Choletais, La Chapelle-Aubry a 963 habitants, mais peu d'emplois sur son territoire... M. Huchon, agriculteur, maire et suppléant du député M. Ligot, a signé, voici quelques semaines, un « contrat de pays » au nom du syndicat mixte des six cantons des Mauges rurales. Au programme, entre la maison de retraite et la piste d'athlétisme figurent six usines-relais, dix-huit ateliers-relais. Aucune des communes bénéficiaires n'est dans l'opposition. La gauche socialiste a pourtant gagné des voix aux dernières cantonales.

Sur les 22 millions de francs qui alimenteront l'activité des Mauges, les subventions représentent environ le tiers. Il faudra donc emprunter le reste. Mais qui peut le faire ?

Les municipalités régies par le droit public n'ont pas l'autorisation de lancer des emprunts à usage privé, industriel ou commercial. Ni même de se porter garantes des prêts que feraient des particuliers à des entreprises. Qu'à cela tienne. Le « Garantim », association de type 1901 regroupant des banques, la chambre de commerce et d'industrie, et le Comité d'expansion des Mauges rurales, se chargera des garanties pour moitié et pour trois ans.

L'argent au bout du compte est-il « blanchi » ? La légalité n'est pas évident, l'efficacité peut-être limitée puisque la garantie ne porte pas sur la totalité du prêt, mais la tentative intéressante. Le Choletais ne craint pas de se lancer dans une sorte de « détournement » d'une loi que certains élus locaux jugent archaïque et trop restrictive.

*« Ce n'est pas au secteur public d'aider systématiquement l'entreprise privée »*, affirme pour sa part M. Ligot. Les moyens dont disposent les municipalités en matière d'emploi lui semblent suffisants.

Cette opinion est quasi générale dans le Choletais, où l'on répugne à dilapider l'argent, y compris celui des contribuables. *« Ce sont les finances de tous »*, rappelle M. Michel Manceau, le jeune et dynamique maire de Saint-Christophe-sur-Bois, dans la grande banlieue de Cholet. Cette ville est l'une des onze communes — sur soixante-dix-neuf dans le Choletais — à ne pas avoir d'entreprise employant plus de dix salariés. Les logements neufs se multiplient. Saint-Christophe court le risque de n'être qu'une cité-dortoir. M. Manceau et d'autres maires des communes rurales voisines souhaitent vivement éviter la concurrence vis-à-vis des implantations industrielles qui sévit ailleurs, à coups de terrains, de locaux ou d'exonérations de la taxe professionnelle. Mieux vaut l'entente. La direction de l'Equipement, la Trésorerie générale, les diverses administrations, lui semblent rendre parfois la tâche de gestion municipale difficile. Quant à la position de satellite, par rapport à Cholet, on s'en accommode. Quitte à décider de confier le ramassage des ordures intercommunales à une entreprise privée moins chère que la ville de Cholet, jusqu'alors prestataire de ce service. Mais cela n'est qu'un banal épisode dans la vie du regroupement en syndicat intercommunal, autre point sensible de la réforme des collectivités locales...

DANIELLE ROUARD.

# M. Le Theule juge le port de Nantes

(Suite de la page 23.)

» Peut-on dresser un bilan financier ? Pour les autoroutes dans les Pays de la Loire, 1 milliard 850 millions de travaux seront terminés en 1980. Dans les quatre années qui précèdent, près de 700 millions de francs auront été consacrés à l'amélioration des routes nationales. Quant à l'électrification ferroviaire, qui se terminera en 1982-1983, elle est évaluée à 500 millions de francs. Angers devient le centre d'une étoile électrifiée : Angers-Nantes, Angers-Le Mans-Paris, Angers-Saumur-Thouars et Angers-Saumur-Tours.

*— On a parfois, dans le même temps, émis des doutes sur l'utilité économique réelle pour la région des grandes liaisons rapides avec la capitale : elles facilitent la venue dans les Pays de la Loire ; elles peuvent aussi permettre de s'en échapper plus aisément. Votre sentiment ?*

— Chaque fois que l'on réalise quelque chose, certains esprits doutent de l'utilité de l'entreprise.

» Les grands axes, qui assurent de bonnes liaisons avec la capitale ainsi que de bonnes liaisons internes sont un atout pour la région. Mais les infrastructures de transport, si elles sont des éléments favorables au développement économique, ne sont pas tout. Il faut compter aussi sur la qualité de vie offerte par une région, sur le dynamisme des entreprises et sur celui des hommes.

» De bonnes liaisons avec la capitale sont indispensables. La région a une façade maritime, mais l'essentiel de ses relations *se font* avec l'intérieur et spécialement avec Paris. Vous connaissez la volonté des Français de vivre au pays. Ce n'est pas un slogan dans les Pays de la Loire, mais une réalité, et cela explique que de 1968 à 1975 la population de la région ait augmenté. Il y a des mouvements de départ et des mouvements de retour : c'est l'indice d'une mobilité *qui est, pour cette région,* un signe de santé.

## La Loire, mais vers l'embouchure

*— En ce temps d'austérité, on s'est aussi interrogé sur les critères qui permettraient de fixer un ordre de priorité entre les différents investissements de transport. Faut-il et peut-on privilégier en même temps les grandes liaisons routières, ferroviaires et aériennes ?*

— Vous avez raison. On ne peut tout réaliser en même temps. Les infrastructures de transport coûtent fort cher, et il nous faut chercher les solutions les plus économiques et l'utilisation la meilleure des équipements existants.

» Dans les Pays de la Loire, l'autoroute est souhaitée par tout le monde, son intérêt ne paraît pas contestable. L'électrification des voies ferrées permet, en passant du diesel à l'électricité, d'économiser l'énergie tout en accroissant la vitesse. Quant aux lignes aériennes, je pense que l'amélioration des infrastructures, *dans un souci de sécurité* et de préservation de l'environnement, restera d'actualité, plus qu'un développement du nombre des liaisons. En ce dernier domaine, il faut maintenir ce qui est peut-être garder le souci de certaines liaisons interrégionales ou internationales, mais les *liaisons avec la capitale* ne peuvent pas constituer, pour une région aussi proche, un axe prioritaire de développement. Le chemin de fer, modernisé, est appelé à jouer un rôle croissant, alors même que l'avion se spécialisera dans le transport de masse, économique sur les distances plus longues.

*— Nantes et sa région ont traditionnellement une vocation maritime internationale. Celle-ci a de plus en plus de difficultés à s'affirmer. Quelle est votre position sur l'aménagement de la basse Loire, sur le rôle respectif des ports de Nantes et de Saint-Nazaire, sur le projet de rendre la Loire navigable jusqu'à Angers, sur le projet d'aéroport international de Nantes ; d'une façon générale sur la manière dont l'ensemble de la région peut profiter des efforts faits pour renforcer cette partie de son territoire ?*

— La vocation maritime de Nantes et de l'estuaire de la Loire, qu'il s'agisse du grand commerce international ou du cabotage, est un des éléments traditionnels de l'économie régionale : le port de Nantes a connu des grandes heures au dix-huitième siècle et au dix-neuvième siècle.

» Pour des raisons diverses, son dynamisme s'est ensuite atténué, notamment depuis la seconde guerre mondiale, et si l'on fait exception du trafic pétrolier, qui explique largement la place qu'il conserve dans le classement des grands ports français, ce qui frappe, c'est un certain assoupissement, aggravé, sans doute, par un attachement excessif aux installations portuaires de l'amont de l'estuaire, peu aptes à accueillir les navires modernes.

» Les Nantais sont très attachés à leur port, mais l'effort qu'ils déploient est plus d'investissement que commercial. C'est une première remarque grave. D'autre part, un vieux rêve réapparaît : celui d'une Loire navigable jusqu'à Angers. Vieux rêve, car il existe depuis des siècles et se fonde sur l'espoir de donner un hinterland à Nantes qui en manque. Néanmoins une telle idée n'a aucun support, ni économique ni technique. La fragilité de la Loire exclut de tels travaux. Par contre, le réveil, que l'on doit encourager, *doit* être orienté vers l'aval de l'estuaire. Les perspectives intéressantes du trafic de marchandises diverses, m'ont fait, notamment, prendre une position sans ambiguïté en faveur du quai à conteneurs de Montoir. Encore faudra-t-il que sa réalisation soit *mieux coordonnée avec les projets* d'Elf à Donges, et je n'évoque que pour mémoire le terminal méthanier.

» *Mais l'équipement* est une chose : l'essentiel reste d'en assurer une exploitation économique et attractive. Sait-on que certaines marchandises partent encore, par trains entiers, vers les ports d'Europe du Nord, tandis que d'autres viennent, dans la région de Nantes, du port de Rouen ? Le développement des infrastructures de transports terrestres fera beaucoup pour la création d'un véritable hinterland : *mais ce n'est pas tout.* Je souhaite que les entreprises de la région, celles qui sont les plus dynamiques, parce qu'elles exportent, prennent mieux conscience de l'atout que leur port représente pour elles, et, en conséquence, fassent à lui, un appel accru.

» En ce qui concerne l'aéroport international de Nantes, l'accroissement régulier du trafic de passagers au départ de l'aéroport de Château-Bougon est un fait, le développement possible du trafic de marchandises, une potentialité.

» Enfin, la basse Loire, ce n'est pas simplement un port, un aéroport, *c'est aussi* l'industrie de la construction navale et aéronautique. Dans le premier domaine, la basse Loire ressent plus que toute autre région, les conséquences du climat international. Elle doit en même temps profiter plus que d'autres des développements que l'on peut espérer de *certains succès* français, je pense à l'Airbus et au CFM-56. Ces développements renforceront le tissu industriel qui, au fil des décennies, s'est installé autour de l'estuaire. Nantes est peu contestée comme métropole sur le plan administratif. Elle doit acquérir, avec Saint-Nazaire, *sa place* sur le plan économique, en effectuant des choix parfois difficiles et en irriguant un arrière-pays qui reste trop limité géographiquement et qui ne correspond d'ailleurs pas à la région des Pays de la Loire. Soyons franc au risque d'être brutal. Cholet, Vannes, La Roche-sur-Yon, ont des liens étroits avec Nantes-Saint-Nazaire. Les liens d'Angers, Laval ou du Mans sont beaucoup plus nets avec Paris.

# La S.N.C.F. vend ses trains à la carte

A première vue, l'idée de supprimer les lignes marchandises non rentables, était séduisante ; il suffisait de concevoir un système de rabattement routier sur quelque gares-centres. En appliquant cette *« politique du sécateur »*, la S.N.C.F. aurait joué les apprentis sorciers, et perdu bien davantage au change que ne le laissait supposer la seule prise en compte des courants de trafic, directement touchés par une décision de fermeture.

Pour autant, la société nationale refusait d'en rester au *statu quo*. Longtemps prise dans les mailles d'une réglementation fort contraignante, elle n'avait d'autre *choix que d'assurer quotidiennement* une desserte ferroviaire de bout en bout quelle que soit l'importance du trafic. A des coûts financiers et énergétiques qu'elle jugeait prohibitifs au regard du service rendu.

Il fallait donc recourir à une autre médication pour maintenir l'activité marchandises du rail en zone rurale. Puisque l'Etat offrait en quelque sorte à la S.N.C.F. la possibilité de *s'autogérer*, les responsables ferroviaires jugèrent le moment opportun pour entamer une démarche proprement commerciale qui les conduirait à entretenir avec leurs clients des relations moins convenues que par le passé, à négocier avec chacun *d'entre eux les modalités d'une* desserte viable.

On décida de tester cette nouvelle philosophie dans la Sarthe, plus précisément dans le sud du département autour de Château-du-Loir. Cette expérience, qui a débuté le 1er juillet dernier, intéresse trois lignes, douze gares et porte sur un trafic annuel d'environ 160 000 tonnes en wagons complets. A la réception, des engrais ; à l'expédition, des céréales et du bois.

Avec tous ses clients de la zone laboratoire — qu'il s'agisse de traiter 500 tonnes avec un expéditeur de bois ou 25 000 tonnes avec une coopérative agricole, — la S.N.C.F. négocia trente et un contrats annuels de desserte. Plus question de faire circuler des convois par n'importe quel temps. L'objectif est de grouper les acheminements, de « coller » l'offre à la demande.

## Une gare centre à Château-du-Loir

Au centre du dispositif, une gare *dite* multi-fonctions — en l'occurrence Château-du-Loir, — à partir de laquelle la S.N.C.F. organise l'expédition et le ramassage des wagons complets selon les fréquences et les horaires qu'elle a négociés avec ses clients. Une gare de campagne n'est plus, *a priori*, ouverte ou *fermée* ; tout dépend des accords conclus entre les deux parties. Sa desserte devient contractuelle.

Autrefois, entre Château-du-Loir et Mondoubleau (55 kilomètres) pour desservir une quinzaine de clients qui lui confiaient, bon an mal an, quelque 58 000 tonnes de marchandises, la S.N.C.F. *faisait circuler*, chaque jour, une motrice capable de convoyer un train de 400 tonnes, avec quatre cheminots à bord. Aujourd'hui, elle a mis en ligne une motrice de 800 tonnes qui ne se déplace plus qu'à bon escient avec un conducteur et un agent de manœuvre.

Ce nouveau système impose-t-il des contraintes aux chefs d'entreprise ? Les oblige-t-il, par exemple, à agrandir leurs aires de stokage pour grouper leurs expéditions ? La S.N.C.F. leur consent, pour ne pas les décourager, des aides dont le montant peut atteindre 2 francs par tonne. Inversement, les responsables ferroviaires font payer à leur juste prix le service rendu, comme le fait un transporteur routier. Chaque partie doit, en principe, y trouver son intérêt.

Les chargeurs ont également la possibilité de déposer leurs marchandises ou d'en prendre livraison à la gare de Château-du-Loir et de négocier de gré à gré avec la S.N.C.F. les conditions de cette approche routière. Aussi la société nationale a-t-elle dépensé quelque 3 millions de francs pour aménager la gare-centre : quatre voies de desserte, une aire de manutention, un entrepôt de 1 400 mètres carrés, un portique de 10 tonnes.

*« Nos clients ont bien réagi,* constatent les responsables ferroviaires. *Plutôt que de changer leurs habitudes, ils ont préféré signer avec nous des contrats. »* Et, puisqu'ils croient *« tenir le bon bout »*, cette expérience sera étendue à toute la Sarthe dès le 1er janvier prochain.

Accuse-t-on la S.N.C.F. de tuer ainsi le service public entendu *stricto sensu* ? Elle répond : *« C'est justement pour le sauver que nous agissons ainsi. A vouloir trop en faire sans prendre en considération les coûts, on risquait de voir le rail abandonner la partie en zone rurale. La souplesse de notre nouveau système permet de maintenir la présence du chemin de fer en campagne. »*

Lorsqu'il est question de fermer au trafic des voyageurs des lignes dites secondaires, la S.N.C.F. ne s'embarrasse pas d'autant de scrupules. Elle n'offre d'autre alternative à l'autorail que l'autocar. L'expérience de la Sarthe prouve que, avec un peu d'imagination — et sans se décharger de sa mission auprès de l'Etat ou des collectivités locales, — la société nationale peut trouver d'honorables compromis.

JACQUES DE BARRIN.

# LE MAINE ET LOIRE

## VITALITÉ

**né de la province d'ANJOU. 650 000 habitants, une population jeune, 45 % de moins de 25 ans, le 2e taux de natalité de France.**

**Angers à 2 heures de Paris à 90 minutes de la Baule, de l'Océan.**

### DES COMMUNICATIONS RAPIDES

Avec Paris : 9 liaisons quotidiennes en train, 1 heure en avion. Avec Lyon : 6 liaisons quotidiennes en train, 1 heure 40 en avion. L'autoroute Angers-Nantes en 1980 - Nantes-Angers-Le Mans-Paris en 1983.

### DES VILLES AU PRÉSENT ACTIF A L'AVENIR PROMETTEUR

Angers, capitale universitaire et culturelle. Cholet, un centre d'innovation. Saumur, vivante et prestigieuse, capitale du cheval. Segré, jeune et sportive.

### UN TISSU RURAL HARMONIEUX

confortant l'équilibre entre la ville et la campagne.

### L'ACTION DU DÉPARTEMENT

La qualité du développement par l'équilibre entre l'industrie, l'agriculture et les services; entre l'expansion urbaine et la diversité rurale; entre le modernisme et le respect du cadre de vie.

### UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE

Les grands noms : CII Honeywell Bull, Thomson-CSF, DBA, Michelin, Motorola, Eram, Cointreau... Mais aussi des PMI, plus d'un millier d'entreprises, diversifiées et de qualité. Un artisanat dense et prospère. Des activités tertiaires nombreuses répondant aux besoins de l'industrie et de l'agriculture.

### UNE TERRE GÉNÉREUSE

Une horticulture de dimension internationale, un grand vignoble en mutation et un grand verger. Une agriculture intensive, une production nationale: le champignon dit de Paris. L'Anjou : son patrimoine historique, culturel et touristique incomparable. Une terre à toujours mieux découvrir à pied, à cheval et... en bateau,

**et de l'Anjou toute la douceur**

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE ET LOIRE
PRÉFECTURE
49036 ANGERS - TÉL. (41) 88.74.51

Quotidiennement vôtre

AU MA

la compétitio

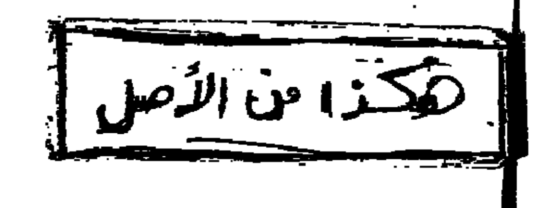
notre affa

LE SENS DE L'ORIENTATION

LE SENS DES AFFAIRES

LE SENS DES RÉALITÉS

LE SENS DE LA MESURE



## La plume à « Presse-Océan »

# « Quotidiennement vôtre »

*PRESSE-OCEAN*, héritier direct de *la Résistance de l'Ouest*, *s'est toujours attaché à marquer sa fidélité aux principes* et aux idéaux, qui, dès la période de la Résistance, et ensuite, ont toujours animé les hommes et organes issus de la *Résistance* française.

Depuis l'acte gouvernemental qui les « fabriqua », voilà bientôt *un quart de siècle, les Pays de la Loire se sont trouvés confrontés* à des problèmes humains de rassemblement et plus encore à des défis économiques accumulés.

Il nous a paru dès le premier moment que l'avenir de cette région, désormais la nôtre, n'était sûrement pas de se battre le dos au mur contre ses voisines plus charpentées, mais bien plutôt d'aller à la conquête de l'Océan : que ses rives, larges ouvertes sur le Ponent, *deviennent* une façade atlantique, la façade du pays entier et d'une part de l'Europe avec.

Il *nous a paru* que, *derrière* cet attrayant fronton, il faudrait en même temps consolider la maison et pouvoir ouvrir toute grande *sa porte pour y abriter la chance ! Le fleuve avec son estuaire*, colossale invite à entreprendre, apportait aux Pays *de* la Loire — pour cela les bien-nommés — cet autre atout. En *résultat*, le second commandement de notre constante action.

Il nous a paru encore que l'Ouest avait, de tout temps d'histoire, placé là-même où la Loire commence ses éternelles épousailles avec la mer, sa plus grande ville, Nantes la belle, aussi fascinante aux Vendéens qu'aux Bretons, « Venise » d'antan, patrie du commerce audacieux, *berceau de la navale et du travail bien fait*, toujours en recherche de l'exploit...

Métropole nationale (« d'équilibre », a décrété un jour le pouvoir sans parvenir tellement à lui en fournir d'autres moyens que cette banale reconnaissance), Nantes, qui ne fait qu'un avec Saint-Nazaire, pour porter loin et haut son *pavillon*, ne risquait point de se voir *contester* le titre et le fardeau supplémentaire de « locomotive », de capitale régionale. Un tel destin ainsi noué s'imposait comme le troisième point fort, le plus puissant, le plus permanent de notre participation à bâtir les lendemains de cet Ouest atlantique *qui* nous tient *à* cœur.

Si, désormais, la conscience est venue de *cette triple réalité* essentielle à la vie d'un bon bout de territoire, il faudra encore se battre avant que ne mûrissent de fructueuses moissons.

Comment ? En continuant à placer sous les yeux, dans l'esprit des lecteurs, les réalités, espoirs et soucis de ce qui les touche *au plus près. Sans compromission : notre assise géographique nous* laisse les coudées franches. En pleine indépendance, de gestion comme d'expression — est-il d'ailleurs d'autre recette pour être *durablement crédible ?* — loin du confort des extrémismes démolisseurs.

*Par choix volontaire enfin : nous avons laissé à d'autres le soin* d'exploiter largement la vie internationale, ou même nationale, pour nous attacher à jauger cette actualité à l'aune de sa signification *locale et humaine ; pour apporter surtout la plénitude de nos* moyens à la « défense et illustration » de notre petite patrie.

C'est dans ce but et ces perspective que nous demeurons pour nos lecteurs « Quotidiennement vôtre ».

**CLAUDE BERNEIDE-RAYNAL.**
*président-directeur général.*

# Saumur la cavalière s'est remise à piaffer

QUI dira l'infinie variété des aurores sur la Loire à Saumur, ville du cheval de prestige et de compétition, ville des lève-tôt par excellence, la grasse matinée étant *rigoureusement* étrangère aux habitudes cavalières ?

Ici le monde, qui sort peu à peu du *néant*, vous paraît chaque fois un monde nouveau, sans doute parce que, à peine éveillé et d'une façon *inattendue*, la ville, plus industrieuse qu'industrielle, se livre à vous dans son originalité foncière, sans cesse *recréée, sans cesse différente*, et cela grâce à Pégase, son plus bel ornement, lequel s'ingénie comme *pas un à rompre* la chaîne *monotone* des jours.

Cavalière, l'ancienne cité des Plantagenêts, nous l'allons voir, ne le fut jamais autant. Elle l'est certes depuis des siècles, au bout d'une petite artère, la rue Beaurepaire, qui délicieusement somnole dans la clarté pourtant éblouissante du tufeau, la pierre noble du pays. Là, à vue humaine, tout semble voué à l'immutabilité, et les « jusqu'au-boutistes » claironnant « *Saumur aux cavaliers, quoi qu'il arrive !* » peuvent dormir tranquilles. Et là d'abord s'étend un vide énorme (rarement vide il est vrai) encadré de bâtiments dont les horizontales, très basses, se voilent, particulièrement en novembre, de vapeurs irisées *avec un soin délicat.*

Face au terrain du Chardonnet, où mirent au galop en arrière, combie de l'art, les héritiers les plus doués des grands maîtres de Versailles, s'élèvent les écuries (160 chevaux actuellement), puis, dans le prolongement d'une ligne parfaite, le célèbre *manège des écuyers*, en cours de restauration, cette précision pour rassurer ceux qui le croyaient à *jamais perdu*. Sa *remise en service*, soit dit en passant, est prévue pour février prochain, coût des travaux : *1 500 000* francs. *L'enceinte* sacrée du Cadre noir — l'a-t-on oublié, le sût-on seulement ? — *avait été « méchamment » attaquée* par le capricorne, ce grand et immonde coléoptère; dont la larve avait creusé de profondes galeries au plus sensible, au plus vital de l'édifice. « *Par gros temps, en uniforme de gala pour tout arranger, on y était inondé* », raconte à ce propos, mi-sérieux, mi-badin, l'écuyer en chef, le colonel Pierre Durand. Ainsi les dieux réintégreront-ils sous peu leur chapelle, dont ils auront été privés deux ans. Ainsi y diront-ils, comme devant, leur *messe publique* tous les vendredis à 11 heures.

Le commandant Carde, champion de France 1979 de dressage et responsable de la section « prestige » à Saumur, ne sera pas le dernier à s'en réjouir, lui dont la devise peut se réduire à une formule exclamative qui chagrine toutes les vieilles culottes de peau du terroir : « *L'école française ne doit pas se laisser condamner à vie au carcan de la doctrine de Versailles. Elle doit être, pour être disponible et vivante, une aimable combinaison de toutes les grandes écoles, incluse bien sûr l'allemande, n'en déplaise à ses contempteurs. Avec beaucoup de travail au pays du mousseux et un peu de chance, nous devrions rapporter de Moscou, en dressage, une médaille par équipe.* »

## Terrefort, cœur de l'école

Avant de monter à Terrefort, situé à 5 kilomètres de Saumur et coupant heureusement une campagne d'une monotonie tenace, avant de monter à Terrefort (240 chevaux), où la jeunesse galope dans le bourdonnement des conversations, les rires, les querelles, les plaisanteries, ne quittons pas Saumur sans préciser que l'équipe administrative de l'Ecole a ses bureaux dans l'ancienne demeure des abbesses de Fontevrault, pur joyau du douzième siècle, et que le cours des futurs moniteurs d'équitation a *lieu* dans les bâtiments de l'école de l'armée blindée et de la cavalerie, cédés par le ministère de la défense.

Tout cela pour rassurer les sceptiques, *au nombre desquels, dans un* passé récent, nous nous comptions, avouons-le sans ambiguïté. Oui, par tous les pores de sa peau, Saumur respire et inspire la confiance, justifie le titre de « Ville du cheval » dont elle s'enorgueillit, légitime enfin les effigies de sauteurs exécutant la courbette qui saluent le visiteur à l'entrée des ponts et ornent de nombreuses vitrines.

*Mais il faut le reconnaître, et fortement.* C'est à Terrefort que bat le plus le cœur tout neuf de l'école. *C'est vraiment au-dessus de Saint-*Hilaire-Saint-Florent que tout s'est joué et que tout s'est accompli avec la création de l'Ecole nationale d'équitation, dont l'acte de naissance fut signé conjointement le 16 mai 1972 par le premier ministre et les neuf ministres ou sous-secrétaires d'Etat intéressés. C'est le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs qui est chargé d'assurer la tutelle de cette nouvelle école « *établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière* ». Le doute subsiste quant à ce dernier point, nous en fournirons un exemple sans gravité patente, mais qui n'en est pas moins agaçant...

Instruction, compétitions, études *et recherches, conservatoire* (au sens dynamique du terme), toutes ces têtes de chapitres appelleraient un *développement si* ces mêmes chapitres n'avaient pas été déjà traités par le menu (voir *le Monde* daté du 1er février 1975).

Cernons le présent, c'est-à-dire *embrassons les réalisations les plus* spectaculaires. Ces trois dernières années, cinq carrières d'évolution *ont été construites à proximité* des bâtiments de l'école et des écuries, ce qui porte à sept le nombre total de ses terrains. Dans le même laps de temps ont été aménagées des pistes de trotting et de galop (9 300 mètres bout à bout, 8 mètres de large), dont nous avons pu vérifier la valeur en selle sur un cheval d'instruction aussi harmonieux dans ses rayons que délicat — ô joie ! — dans sa bouche. La reconnaissance de ces diverses installations s'est effectuée dans des conditions optimales grâce au colonel Yves Le Meur, notre aimable mentor, cavalier irréprochable par ailleurs. Ces pistes sont à la fois légères et fermes, et délicieusement imperméables. Les chevaux aux trois allures y engagent la moitié de leurs sabots, c'est dire que les risques de claquage ou d'entorse, sont inexistants ou réduits à un petit accident tendineux sans conséquences.

Voilà pour les extérieurs de Terrefort. Pour le travail « indoor », en plus de deux manèges reliés par une galerie couverte et en service depuis l'inauguration de l'école, signalons l'édification prochaine d'un manège de grande classe doté de tribunes en gradins d'une capacité de mille places. C'est évidemment dans cette enceinte essentiellement fonctionnelle que se dérouleront une grande partie des *présentations* publiques et que seront organisées, c'est à souhaiter en tout cas, des compétitions du niveau international le plus élevé.

Revenons à l'extérieur qui, malgré tout, reste le théâtre de prédilection, illimité dans ses espaces comme dans ses ressources, des hommes de plein air.

Si Terrefort n'éveille encore chez beaucoup que l'écho affaibli d'une simple réponse à une simple question, en revanche Verrie et son incomparable hippodrome laisse se propager à tous les vents comme un bruit ininterrompu de sabres. Les anciens de Saumur sont intarissables quand on évoque en leur présence les luttes homériques auxquelles ils se livrèrent, confrontés avec le peloton énervé des petits copains *raides, embarqués*, le *départ* au pistolet à peine donné.

Aujourd'hui, Verrie ne compte pas moins de 18 500 mètres d'allées cavalières hérissées de centaines d'obstacles. Le sol, par ses accidents, ses *gués découverts* comme par surprise au détour d'une piste trouant à ravir la *bruyère*, fait merveille *comme à Terrefort. Tant* de richesses naturelles ne peuvent offrir qu'un ensemble unique au *monde*.

C'est là et nulle part ailleurs en France, on n'insistera jamais assez, *que devraient avoir lieu les plus* grandes confrontations internationales de concours complet, telle est, *du moins, profondément* ancrée en lui, la conviction du général Dumont Saint Priest, directeur de l'école. *Mais* encore faudrait-il que l'établissement possédât un nombre suffisant de boxes pour loger les montures des champions étrangers venus se *mesurer* aux nôtres.

L'école, *grâce* à de petites économies réalisées sur les consommations de la « famille », dispose, par miracle, de 60 000 francs pour faire aboutir ce *généreux* projet ratifié naguère, et à l'unanimité des voix, par son conseil d'administration.

Mais le ministère de la jeunesse et des sports, en dépit des contrats burinés avec le plus grand soin et abondamment paraphés, ne l'entend pas de cette oreille.

Où est le simple bon sens, où sont l'autonomie financière promise, l'équité attendue ?

**ROLAND MERLIN.**

# FR 3 en appui de ses confrères

LE centre d'actualités télévisées FR 3 de Nantes, inauguré en 1974, est un des plus modernes de France. M. Jacques Barberousse, qui en est le directeur, établit spontanément la différence avec son ancien poste en Auvergne, où il faisait preuve du même dynamisme il y seulement trois mois : « *La tâche est plus aisée du fait que la presse écrite dispose ici de plusieurs titres. On ressent mieux la complémentarité des médias.* »

Avec le CAT, annexe du Mans, FR 3 Pays de la Loire couvre cinq départements (sauf le sud de la Vendée qui reçoit les émissions de Poitiers). On compte cinquante-sept agents statutaires à Nantes et vingt au Mans, dont dix-sept journalistes (répartis en quatre équipes) à Nantes et huit (deux équipes) au Mans.

L'hétérogénéité de la région n'est pas sans poser de difficiles problèmes dans la réalisation des actualités régionales quotidiennes (19 h. 20-19 h. 40) dont dix minutes sont assurées par Le Mans — encore en noir et blanc — et *dix minutes à Nantes, équipé en* couleur. « *Des erreurs de mise en pages ont fait, par exemple,* explique le *rédacteur en chef*, M. Marcel Beaudza, *qu'un reportage de trois minutes trente sur les vendanges n'a pu être vu par les habitants... de Saumur !* »

Mais, dès le mois de mai 1980, le CAT du Mans doit être équipé de caméras légères vidéo, expérimentales, ce qui va offrir des possibilités nouvelles. En attendant il faut « faire face », avec notamment une actualité sportive abondante : Nantes et Angers en football, et Le Mans en basket.

Le conservatoire régional, où se produira l'orchestre philarmonique des Pays de la Loire, achève son installation à 100 mètres du centre de FR 3. M. Barberousse a décidé de « tirer un câble » radio chez le voisin pour pouvoir offrir ainsi, avant la fin de cette année, deux heures de musique en direct par mois.

**CLAUDE DURIEUX.**

# Leurs maillots d'or n'endimanchent pas les footballeurs de Laval

QUAND en 1976 le Stade lavallois décidait d'opter pour le statut professionnel, après avoir battu au barrage le Red Star, peu furent ceux qui lui prédirent longue vie en première division. Même au sein du comité directeur du club ce ne fut pas l'enthousiasme et il fallut la farouche détermination du président (en poste depuis 1944), M. Henri Bisson, pour que l'aventure soit tentée. Ceux qui avaient le pouvoir de décision n'étaient en vérité guère tentés d'abandonner l'amateurisme pour aller se frotter avec l'élite sur un marché aux enchères parfois démesurées.

Que pouvait espérer Laval et ses cinquante mille habitants, et la municipalité socialiste faisait savoir de son côté qu'il ne fallait pas compter sur le contribuable pour colmater d'éventuelles brèches. *« Pas de dettes, sinon nous mettons la clé sous la porte »*, fut le postulat qui conditionnera la montée.

*« Que risquions-nous de pire, sinon de retomber où nous étions avant ?* commente aujourd'hui le président Bisson. *Maintenant nous sommes installés dans le sérail et nous y sommes admis. »*

Après une troisième saison difficile, cette quatrième saison s'annonce meilleure et, au classement actuel, les « tango et noir » de Michel Le Milinaire, qui comptent un match de retard, occupent une fort honorable place au milieu du tableau.

Quatre ans après, les maillots dorés n'impressionnent plus les Lavallois qui ont misé sur l'homogénéité de leur équipe et, du côté des ogres, le temps du « petit Poucet » de la Mayenne est aussi révolu. *« Avec une gestion rigoureuse, le football professionnel est viable. »* C'est l'enseignement que retient de l'expérience le « financier » du club, Paul Lepine. *« Avec une moyenne de dix mille spectateurs, notre budget est équilibré. »*

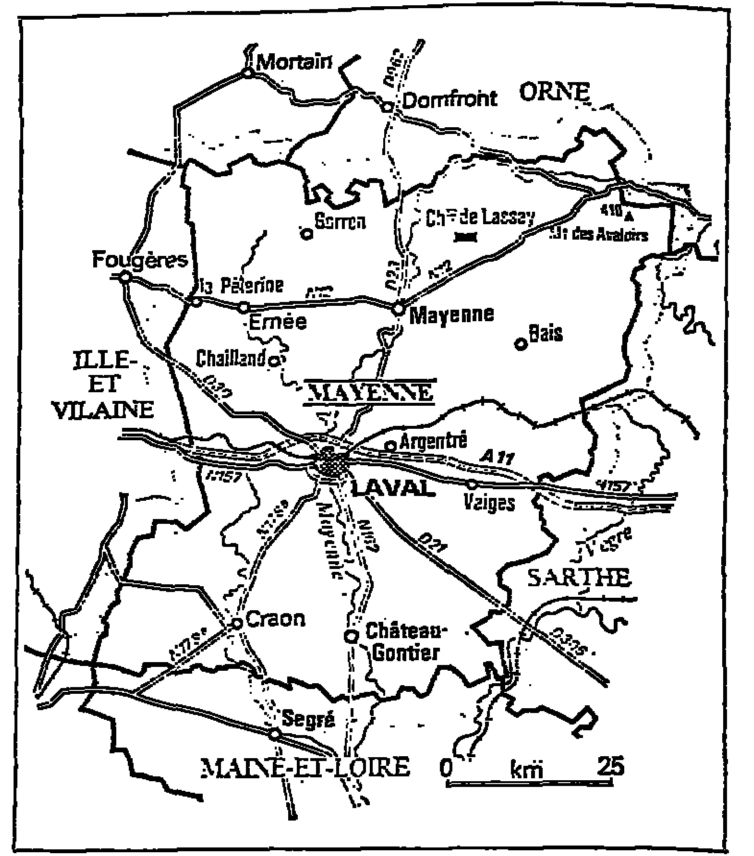
Depuis le début de cette saison cette moyenne est de plus de onze mille, c'est-à-dire que, chaque soir de match, c'est en gros l'équivalent du cinquième de la population de Laval qui se rend au stade Francis-Le-Basser. *En réalité, le public* vient de tout le département, et l'Orne et la Manche voisins fournissent un apport qui est loin d'être négligeable.

L'amateurisme est toujours la règle chez les responsables du Stade Lavallois. Hormis l'effectif joueurs et entraîneurs, seule une secrétaire est appointée. Côté municipalité, l'aide est réelle mais plus empirique qu'ailleurs. A la subvention vient s'ajouter le reversement des deux tiers de la taxe sur les spectacles, ce qui représente globalement environ 500 000 francs. Les services municipaux assurent en outre gratuitement l'entretien des installations sportives. *« D'une façon générale, on est toujours écouté lorsqu'on demande un petit aménagement ou autre,* dit Paul Lepine, *et même si ce n'est pas fait tout de suite, ces petits services ajoutés les uns aux autres constituent une aide substantielle. »*

D'autres apportent leur obole, les « sociaux », la chambre de commerce et le conseil général qui, pour la saison 1978-1979, a voté une subvention de 100 000 francs pour le tout récent centre de formation. Chacun à sa façon renvoie ainsi la balle à ceux qui ont fait connaître depuis quatre ans la ville et le département dans tout l'Hexagone.

A force de vivre ainsi sans histoires, le Stade Lavallois n'a sans doute pas fini de faire parler de lui.

GÉRARD LECLERC




# Les chouans dans les images...

*« IL n'y a plus de Vendée, elle est morte sous notre sabre libre avec ses femmes et ses enfants... Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. »* En écrivant cela au Comité de salut public, le général Westermann n'imaginait pas que, loin de rayer la Vendée des cartes d'état-major, il allait au contraire la faire entrer pour toujours dans l'histoire. C'est un fait. La Vendée n'est devenue elle-même qu'en 1793, année de son soulèvement contre la République ou du moins contre la faction qui la représentait alors.

En ces premiers jours de mars 1793, lorsque les cloches de six cents paroisses se mirent à sonner successivement tocsins, carillons, vêpres et glas, l'insurrection vendéenne se lançait dans un combat, sans véritable espoir. Treize généraux républicains et les meilleurs, quatre armées et non des moindres, allaient plonger la Vendée dans un bain de sang effroyable. Plus de deux cent mille Vendéens allaient périr au terme d'une lutte farouche et obstinée... *« Terre de géants »*, dira plus tard Napoléon.

Cette « *guerre de Vendée* » s'étendit en fait sur quatre départements, dont les Deux-Sèvres, le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique. Sept cent cinquante communes entrèrent dans la bataille... Ce furent les paysans qui allèrent chercher les aristocrates. Charette, le plus célèbre, fut, dit-on, tiré de sous son lit par une horde de farouches le sommant de prendre le commandement. Le 29 mars 1796, âgé de trente-trois ans, il était fait prisonnier près de Belleville et fusillé deux jours plus tard à Nantes. Lui aussi entrait dans l'histoire...

Les manuels pour écoliers n'ont hélas ! que trop retenu les aspects les plus anecdotiques de cette formidable épopée. Ils se sont longtemps contentés d'en relever les images qui prêtent à sourire ; ainsi des chouans, que l'on présente comme des culs-terreux à la botte des curés et des nobliaux. En Vendée, malheureusement, les chouans on ne connaît pas, même si, maladroitement sans doute, certains commerçants baptisent leurs produits de ce vocable étranger à leur pays. Mais à qui la faute ?

La chouannerie a éclaté en Bretagne et en Normandie après que la Vendée se fut soulevée. On l'a dite plus politique et moins religieuse. C'est vrai. Elle prit la relève d'une Vendée expirante, saignée à mort par les sinistres colonnes infernales du général Turreau. Là où les Vendéens plaçaient d'abord « Dieu et le roi », les chouans inversaient les termes. Pour les guerres de Vendée, certains parlent d'un royalisme accessoire, et ce n'est pas entièrement faux.

Le *Quatrevingt-Treize* de Victor Hugo, *les Chouans* d'Honoré de Balzac ont contribué à asseoir la légende chouanne jusqu'à l'étendre à la Vendée...

*Il convient donc de préciser et d'affirmer cette différence qui constitue une nuance de taille et évite les amalgames aussi faciles que contraires à la vérité.* Non, la Vendée ne fut pas le lieu d'un heurt tragique entre le passé et l'avenir, entre la tradition et le progrès, mais la terre où une population unanime revendiqua le droit à la différence, le droit de croire, de vivre librement.

Les maîtres penseurs ont toujours cherché à ranger le combat des Vendéens dans les tiroirs poussiéreux de l'obscurantisme. Ils ont eu tort, et nombre d'universitaires américains, lors du conflit vietnamien, ont cherché dans les guerres de Vendée une explication, sinon un éclairage nouveau à leur propre histoire... D'autres ont manié l'hagiographie à grands coups d'encensoir, voulant probablement faire passer les Vendéens pour des saints dignes de figurer dans les vitraux des églises.

Il y a pourtant une tout autre perception des guerres vendéennes qui ne soit ni un panégyrique complaisant ni une condamnation arbitraire. C'est peut-être celle qui s'écrit actuellement...

HERVÉ LOUBOUTIN.

# ...et sur leurs terres

LE plus célèbre des Mayennais n'est sans doute pas Alfred Jarry ni Ambroise Paré, mais un paysan illettré, né à Saint-Berthevin, aux portes de Laval, le 30 octobre 1757, Jean Cottereau. Son surnom « Chouan » (oiseau de nuit), hérité d'un père bûcheron de métier, au caractère réputé taciturne, s'étendra aux milliers d'autres paysans de la région qui prendront les armes en 1792 contre la République à la suite de la constitution civile du clergé. Plus tard, pour simplifier l'histoire, le langage populaire lui fera franchir même la Loire pour désigner les royalistes de l'armée vendéenne.

C'est du bois de Misedon, près de Saint-Ouen-des-Toits, où la famille Cottereau s'était installée, que Jean Chouan et ses compagnons harcelaient les « Bleus ».

Ce n'est qu'en octobre de 1793 que les insurgés se joindront aux Vendéens lorsque ceux-ci transiteront à Laval. En novembre de la même année la difficulté des « Blancs » ramènera Jean Chouan au bois de Misedon et sa guérilla continuera jusqu'au 27 juillet 1794. Mortellement blessé par une balle alors qu'il se ravitaillait dans une ferme, Jean Chouan sera enterré dans un lieu tenu secret.

Le secret a été bien gardé, et si vous essayez aujourd'hui de percer le mystère du côté de Saint-Ouen-des-Toits, on vous accueille avec une méfiance certaine.

En Mayenne, la chouannerie n'a jamais vraiment appartenu au passé. Le surnom de Jean Cottereau est resté collé à la peau du département, l'extrême droite puis les cléricaux en héritèrent, et aujourd'hui on peut encore entendre dans un gradin de stade un footballeur de « *patro* » *se faire traiter de chouan.*

Parallèlement, les témoignages de ce passé ont subi l'usure du temps et n'ont guère reçu la visite que d'historiens ou de nostalgiques. La Closerie des poiriers, où vécurent les Cottereau, est presque une ruine et en juillet dernier une association, Le souvenir de la chouannerie mayennaise, s'est constituée, se fixant pour but de sauver la ferme. A plus longue échéance, l'association se propose de créer un musée.

L'initiative, totalement apolitique, comme l'affirme le président du groupe, a-t-elle sensibilisé l'opinion ? En septembre, la première manifestation mise sur pied par l'association diffusait pourtant une messe à l'ancienne abbaye de Clermont : elle a été célébrée selon le rite de saint Pie V. Et une bonne partie de l'assistance portait à la boutonnière le Sacré-Cœur rouge...

G. L.



## Le gourmet en Mayenne

# Dom Henri invente un fromage

SI Laval vit naître Ambroise Paré, Alfred Jarry, André Bellessort et Alain Gerbault, entre autres ; si Jules Renard est né à 16 kilomètres de là (à Châlons-du-Maine), gageons que l'enfant le plus célèbre du pays reste le fromage du Port-du-Salut.

Les premiers trappistes autorisés à rentrer en France après la Révolution s'installèrent, en 1815, à Port-Rhingeard, dans un ancien prieuré datant de 1233. Ils agrandirent la fromagerie pour répondre aux besoins alimentaires de la communauté. Ce fut l'œuvre de dom François Couturier, et il y excella au point qu'il fallut commercialiser le fromage du Port-du-Salut. C'est en 1875 que le R.P. Dom Henri proposa un dépôt des fromages de pâte pressée légèrement cuit, de croûte jaune pâle et de saveur exceptionnelle à M. Mauget, établi 13, rue du Cardinal-Lemoine. Les arrivages, annoncés par affichettes trois fois par semaine, s'enlevaient aussitôt. Après la seconde guerre mondiale, les trappistes vendirent la marque Port Salut à une société commerciale. Il s'en fabrique un peu partout. Mais, si vous découvrez chez un bon fromager, en saison, du vrai Port-du-Salut (quelquefois appelé Entrammes, du nom de l'abbaye), vous m'en direz des nouvelles !

Ce Port-du-Salut peut être la conclusion d'un excellent repas, car on mange bien dans la Mayenne, qui se souvient d'avoir appartenu à l'ancienne province d'Anjou.

Certes, se rendant en Bretagne avec sa Juliette, Victor Hugo, passant par Mayenne (juin 1836), notait : *« C'est une riante et pittoresque ville, posée en travers sur la rivière, avec un beau château, une haute église incrustée de pierres romaines qui ont deux mille ans, des maisons du quinzième siècle, zébrées de bois et de plâtre, et un vieux pont en ogive... »*, mais il poussa jusqu'à Ernée, dans une *« horrible auberge »*. Balzac, qui y était venu huit ans plus tôt (pour écrire *les Chouans*), ne s'était pas indigné. Peut-être lui avait-on fait goûter les rillettes de Gorron (non loin de là), à peine différentes de celles du Mans, un peu plus que celles de Tours, qu'il appelait la *« meilleure des frippes »*. C'est que Gorron est le *« village du cochon »* et que ses andouilles, ses andouillettes « à la ficelle », sont toujours renommées.

A Château-Gontier, un pâté de gibier était hier encore une spécialité qui tend à disparaître, mais la Villette reste le centre d'inscription des porcs craonnais au « herd book » et le siège du « flock book » pour la race ovine, dite « bleue du Maine ». Enfin, en novembre et décembre s'y tient un important marché aux oies blanches. Occasion pour les restaurants du coin de servir oies, oiselles et oisillons à toutes les sauces.

On pêche aussi dans la Mayenne, l'Oudon, le Vicoin, la Paillardière, l'Erve, l'Ornette, les étangs de Montjean, de la Chaîne, de Beaucoudray, etc. Des truites, bien sûr, mais aussi des saumons (rares), des sandres (de plus en plus communs), des aloses.

Les croquets et les biscuits anisés de Château-Gontier, le gâteau aux amandes de Craon, figurent au chapitre des douceries.

LA REYNIÈRE.

Sur l'exemple des Pays-Bas

Foire à Châtea

Veaux de

## MAYENNE

# Marches tranquilles

(Suite de la page 23.)

En regard, huit cent mille bovins, des vaches souveraines dans les herbages, du lait à flot, des marchés qui sont à Château-Gontier mais aussi ailleurs de véritables festivals de la viande avec leurs « culards » bâtis en colosse, fierté de leurs propriétaires, parachèvement de ce goût qu'on a, dans sa branche, pour ce qui est bien, pour ce qui est beau. Ah ! cette façon qu'on a d'évoquer ici la « Normande » bien charpentée, la « Frisonne », la race à viande, la race à lait.

Seraient-ce les signes d'une qualité de la vie déjà assurée ? Pas si vite. Il convient d'abord que la vie demeure. La Mayenne a eu ses inquiétudes. Il y avait de quoi. En 1861, elle comptait 375 000 habitants. Cent ans plus tard, en 1962, il en restait difficilement 250 000. Pour la première fois, en 1979, le fameux solde migratoire, baromètre des démographes, s'est retrouvé positif. Une bataille s'est engagée pour qu'il le reste.

## Sur l'exemple des Pays-Bas

En un siècle, le département a évolué et de façon considérable. Le voilà qui aspire — parce qu'il ne peut ignorer l'Europe — à une agriculture de type hollandais. Déjà, la sienne s'est modernisée. Mais le temps n'est pas pourtant si loin où le sol de fermes était de terre battu, où les commis couchaient à l'écurie. *On s'est modernisé. « Nous avons les terres, le climat, les hommes de la jeune génération. A nous de jouer ». C'est le langage de l'administration*, c'est aussi celui des chambres d'agriculture, des élus. Voilà qui est en marche.

On vient de loin. Terre de la forêt de Mayenne, c'est à force de défrichement que le département s'est fixé dans son paysage d'aujourd'hui, bocager, avec ses patures coupées de haies, de bois, de taillis, avec ses maisons grises, ses toits d'ardoise, et déjà de grande pente. La pluie sied bien à la Mayenne, affaire sans doute de coloration, de demi-teintes, de moutonnements sans exagération, de relief sans éclats, encore qu'il y ait quelque fierté à faire savoir que le mont des Avaloires avec ses 410 mètres *d'altitude est le point culminant* de l'Ouest français. Qui le sait ? La Mayenne est discrète. Ce département semble un peu se cacher, ne jamais tellement revendiquer. On mesure mieux cela en s'y promenant et en y écoutant. On y reste encore assez individualiste, au nord particulièrement, c'est-à-dire là où l'ancienne province était le Maine. Le sud, vers Château-Gontier et ses alentours, reste davantage terre d'Anjou, portée vers le Maine-et-Loire et la Sarthe.

Le milieu mayennais engendrerait-il un état d'esprit pacifique ? Il ne faudrait pas croire que l'on ait tout dit en répétant une fois de plus que le département se flatte d'être celui où il y a le plus grand nombre de châteaux habités. Ce n'est là qu'une particularité. Et les châteaux sont aussi bien des manoirs, des gentilhommières dont les propriétaires, exploitants forestiers ou agricoles, ont bien du mal à assurer l'entretien. De la même façon ce n'est que le fait du hasard si les trois députés *portent la particule, de François* d'Aubert à René de Branche en passant par Henri de Gastines. Eux-mêmes assurent qu'il *convient de ne donner à cela* aucune signification. Du moins en donneront-ils une au fait que tous trois appartiennent à la majorité présidentielle et que celle-ci, par leur truchement, a reçu à peu près les deux tiers des voix de l'électorat mayennais en 1978.

On peut être pacifique, et on l'est. Cela ne signifie pas béatitude. *Qu'est-ce d'ailleurs qui pourrait la justifier ?*

A Mayenne, M. Leblanc, qui est maire socialiste depuis 1971, juge pour ce qu'il connaît dans la nouvelle cité administrative que s'est offerte la commune. Il sait qu'en dix années dans les campagnes de Chaillans et d'Ernée deux cent cinquante exploitations agricoles se sont vidées, que les surfaces de dix à quinze hectares sont de plus en plus difficiles à gérer. Alors s'installer sur de plus grandes surfaces ? *Mais les espaces de vingt-cinq à* trente hectares impliquent, pour les acquérir, des immobilisations de capitaux importants. Pourtant il fait son constat de Mayennais. Il y a bien chez lui cette main-d'œuvre nombreuse, peu syndicalisée. La nouvelle génération par là, qui a pris la place de l'ancienne, demeure marquée du sceau ancestral : rurale et disciplinée. Le notable est toujours le notable, et c'est avec révérence que l'on parle du « maître ». Si encore on avait pu industrialiser, engendrer une concurrence.

Mayenne a fait son effort comme bien d'autres communes. Sa plus grosse entreprise, Moulinex, assure sept cent cinquante emplois, et l'imprimerie Jouve, d'où sort le Bottin et où le C.N.R.S. fait composer ses publications, en garantit trois cent quarante autres. *Un laboratoire*, un peu d'industrie laitière, un centre de psychothérapie font le reste. Mais chez les notaires, il y a *de plus en plus de* fermes à vendre.

Pessimiste M. Leblanc ? Soucieux plutôt parce que c'est le lot commun et parce que les avantages réels donnés par une certaine quiétude, par la rivière toujours proche, la campagne immédiate, ne sauront éternellement faire oublier des salaires partout très bas et dont le plus surprenant est que l'on s'en accommode.

Serait-ce alors qu'il faille prendre au sérieux le vieux dicton de la Mayenne où l'on vit pauvre pour mourir riche ? Il y a une manière de dire cela, à mi-chemin du plaisant et du *sérieux. Comprenne qui voudra* que la tradition du bas de laine n'est pas morte et qu'on s'y connaît en épargne, en bons du Trésor, en emprunt d'Etat, en immobilier. A preuve, la manière dont a fondu, dans le second semestre 1979, l'excédent des versements, dans les caisses d'épargne, passé d'un coup dans l'épargne immobilière.

Après Mayenne, restée la *« riante et pittoresque ville posée en travers sur la rivière »* qu'aima Victor Hugo, qui n'eut que le tort de la tenir pour bretonne, voici Ernée que le même Hugo exécuta en deux adjectifs : *bête et plate.*

M. René Ballayer, qui en est le maire mais qui est aussi le président du conseil général, n'en veut *pas à un poète qui* a bien le droit d'avoir ses humeurs. Et puis 1836 est loin. Ernée se porte bien aujourd'hui : 4 950 habitants en 1959, 6 000 vingt ans après. Mais lui aussi a bien cru que sa commune allait devenir village. La chaussure, industrie traditionnelle, était en crise et c'était la seule. Alors, on s'est battu pour obtenir des relèves. La chaussure a été maintenue mais le meuble, la confection, la petite métallurgie sont arrivés à la rescousse. Non sans mal. Il a fallu en rencontrer des industriels pour en *retenir quelques-uns.* C'est qu'ils sont exigeants, les bougres ! Si on les écoutait, tout devrait leur être fourni gratis, ce qui ne les empêcherait pas de tourner les talons. Enfin, les résultats sont là. Trois cents emplois perdus mais onze cents créés. Ernée construit. Des familles, parties vers d'autres cieux, reviennent. C'est de tout cela que la Mayenne aime parler beaucoup plus que *de ses temps anciens qui ne sont* plus. Sans doute se plaît-on, en incidente, à rappeler que la chouannerie fut mayennaise. C'est seulement parce qu'il faut à l'occasion savoir remettre l'histoire en place et rappeler que Jean Cottereau, dit Jean Chouan, plus contrebandier que politique, ne doit pas être confondu avec les Vendéens.

Mais ce qui compte en 1979 s'appelle bien plus districts, syndicats de communes, associations entre ces syndicats, contrats de pays. Le département, il est vrai, se signale à l'attention par ce désir qu'il a de montrer des solidarités, de multiplier les initiatives, de se faire son propre promoteur. La région des pays de la Loire joue le jeu, ne lésine pas sur la dotation globale de fonctionnement. Voilà qui aide à se trouver bien, enfin plutôt bien, en son sein.

## On demande industries

Alors, c'est à qui se distinguera pour obtenir l'activité industrielle qui maintiendra la population pas encore en exode vers Nantes, Rennes, Le Mans ou Paris, qui n'est pas si loin, et le sera moins encore lorsqu'en 1980 sera ouvert le tronçon routier Le Mans-Rennes avec bretelle pour Laval et Mayenne. A Laval, L.M.T. Thomson demeure la première entreprise industrielle départementale même si elle n'occupe plus que trois mille salariés après en avoir compté *cinq mille.* De toutes parts, on invite, on démarche à la recherche de qui pourrait occuper un de ces multiples « ateliers-relais » que la région a mis à la disposition des communes. La Mayenne va-t-elle s'en trouver modifiée dans ses profondeurs ? Pourquoi pas, après tout ? René de Branche, jeune et bouillant député de la circonscription de Mayenne, mais qui connaît bien les autres, peut dire avec humour : *« Autrefois, on rejetait ici l'industrialisation au nom de la tranquillité. On ne voulait pas prendre le risque d'installer des ouvriers, des gens qui « voteraient mal ». Aujourd'hui, après avoir fait un choix inverse, on s'aperçoit que le département continue de voter comme avant. »*

C'est égal. La médiocrité des salaires, qui constitue un atout et explique ce développement de petites industries où la main-d'œuvre féminine trouve sa place, demeure une préoccupation. Il n'y a pas de « bas de laine » qui tienne. Si l'industrialisation tant vantée ne contribue pas à une amélioration de la vie, on court à des déboires. De quelque bord politique que l'on soit on en a partout conscience.

C'est entendu, la plupart des salariés de l'industrie mayennaise ont gardé un petit lopin de terre. Ils ont souvent des parents agriculteurs et cela assure le terrain pour la maison, une ressource patrimoniale. Mais on ne pourra pas *toujours* continuer avec des salaires le plus souvent inférieurs de 500 F à 600 F à ce qu'ils sont dans le reste du pays.

Dans le même temps, l'époque des grands propriétaires fonciers *touche*, elle aussi, à sa fin. Il n'en reste plus qui soient possesseurs du territoire entier d'une commune. Chacun a vendu plus ou moins. Plus personne ne possède encore cinquante ou cent fermes comme cela fut jusqu'aux années 30. Sans le crier sur les toits, la Mayenne change, doucement, à sa manière, sans brûler les sous-préfectures. Ses « nuits bleues » ne sont que les nuits du château de Lassay. Mais rien ne l'agace plus que d'être cataloguée pays de châteaux et de châtelains. En revanche, elle aimerait bien développer un « tourisme vert » et même fluvial, comme en a été formé le projet avec une idée de navigation continue du Mans à Laval par la Sarthe, la Maine et toute une suite de vallées secrètes. En cinq ans, elle a déjà dépensé une dizaine de millions de francs pour maintenir sa propre rivière, la Mayenne, en état.

Au vu de tous ces élans, de toute cette passion contenue et contagieuse pour apparaître sans paraître, on peut bien la tenir pour appliquée et consciencieuse avec ce mélange de conservatisme et de grandes audaces si propre aux modérés.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

### Réplique

# Nantais malgré eux

*En réponse à l'article de Jean-Marc Théolleyre sur la Loire-Atlantique publié dans notre numéro du 4 décembre sous le titre « Breton de cœur, Nantais de raison », un lecteur de Nantes nous fait part de ses réactions en écrivant notamment :*

Dire que la Loire-Atlantique se sente bien à la tête de la nouvelle région « Pays de la Loire »..., c'est aller un peu vite, car c'est oublier les nombreux chômeurs ; on licencie aujourd'hui à la SNIAS de Saint-Nazaire, et les chantiers navals manquent de commandes à Penhoët ou Dubigeon. Dire que la Loire-Atlantique se sente bien sur le plan culturel, c'est faux parce que de nombreux Nantais... viscéralement ne supportent pas d'être des Bretons immigrés sur leur propre terre de Bretagne (...)

Habitant de la Loire-Atlantique... Je me sens profondément Breton sans relent de passéisme pour autant, mais très attaché à ma véritable histoire qui est celle de la Bretagne et qui n'est réellement celle de la France que depuis la Révolution française et la mise de la province de Bretagne en départements. (...)

Aussi, pour refaire l'unité de la Bretagne — et il est dommage que l'article ne l'ait point mentionné, — tous les ans il y a une « marche pour l'unité administrative des cinq départements bretons » à Nantes ou Saint-Nazaire. (...) Pays breton, sûr ! des milliers de Nantais dans les rues et des sympathisants aux fenêtres. (...) Pays breton, sûr ! Pour cela il suffit de voir les nombreux *cercles celtiques* qui florissent en Loire-Atlantique, animant les *Fest-noz* du département ou les pardons religieux. (...) *Que l'on regarde aussi* les revues bretonnes, *le Peuple breton, le Combat breton, le Canard de Nantes à Brest, Breizer, Armor magazine*, toutes réclament l'unité administrative des cinq départements bretons et rejettent ceux qui maintiennent la Loire-Atlantique en Pays de la Loire. Certes il y a des notables qui sont pour (...), mais la jeunesse et les cœurs de la majorité des habitants nantais sont pour la Bretagne malgré l'énorme propagande faite par l'Etat pour « débretonniser » le département, jusque dans les écoles et même en allant déménager la statue d'Anne de Bretagne de la préfecture de Nantes, ex-Cour des comptes de Bretagne (...). Notons aussi que des villes comme Brest, Lorient, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Rennes, etc. se sont prononcées pour le retour de la Loire-Atlantique en région Bretagne. Car Nantes est la ville-clé du développement de la Bretagne. Alors Bretons de cœur... que oui ! Nantais de raison ? Parce que l'Etat nous l'impose.

### Foire à Château-Gontier

# Veaux de voyage

*CHAQUE jeudi, pendant une heure, la petite ville de Château-Gontier devient une capitale européenne : celle du veau.*

*A 5 h. 30, les premiers camions convergent vers les 10 hectares de marché aménagés en bordure de la Mayenne. A 8 heures lorsque la cloche sonne annonçant le départ des transactions, entre cinq et six mille veaux sont proposés à la vente. Les blouses s'agitent de part et d'autre des 2 kilomètres de barres d'attache. Deux mains qui claquent et le marché est conclu. A 8 h. 45, un coup de sirène autorise les camions à venir embarquer les bêtes. En une heure, pour 75 %, le marché a été réalisé.*

*Le lendemain plus des deux tiers de veaux de la catégorie « à engraisser » achetés sur le marché castrogontérien auront franchi la frontière italienne. Dans le Piémont et autour de Milan, on en fera des « baby bœufs » : de 50 à 70 kilos au départ de la Mayenne, ils en pèseront de 320 à 350 dix-huit mois plus tard.*

*Combien refranchissent la frontière ? Peu, estime-t-on à Château-Gontier, mais cela prend valeur de symbole pour démontrer que le département ne transforme pas ses produits.* « Une partie de ces veaux pourraient rester sur place sous forme d'élevage intensif, sans sol, *affirme M. Arthuis, maire de Château-Gontier et administrateur délégué du comité d'expansion*, mais je constate que cela n'intéresse guère de gens. »

G. L.

Le Monde

# culture

## DANSE

### « LA DAME AUX CAMÉLIAS », de John Neumeier

John Neumeier est un garçon occupé. Il prépare un programme sur des œuvres de Léonard Bernstein pour Hambourg et une visualisation de la « Première Symphonie » de Mahler pour Maurice Béjart. Il doit aussi monter « le Songe d'une nuit d'été » à l'Opéra de Paris. Il est venu régler la mise en scène de sa « Dame aux camélias », dansée actuellement au Théâtre des Champs-Elysées par le Ballet de Stuttgart. Il a conçu cette œuvre spécialement pour Marcia Haydée, directrice de la compagnie, une des seules danseuses qui puissent aujourd'hui allier une forte technicité à une expression du tragique.

John Neumeier a des idées très précises sur le drame chorégraphique et la charge explosive d'émotion que l'on peut faire passer à travers le mouvement. Ici, il ne propose pas un récit linéaire du roman d'Alexandre Dumas mais une vision éclatée en fragments, recomposée ensuite à travers les souvenirs d'Armand Duval et de son père. D'où un découpage subtil avec des retours en arrière, des actions se déroulent simultanément sur le plan du rêve et de la réalité, et l'utilisation du théâtre dans le théâtre (Marguerite Gautier assiste à la représentation de « Manon Lescaut », symbole de son destin personnel). Dans cette recherche du temps perdu, la mise en scène et les éclairages sont déterminants : ainsi le commissaire-priseur et ses assistants venus vendre aux enchères le mobilier de la dame aux camélias vont-ils modifier le décor tout au long du ballet, un décor de Jurgen Rose, un peu flottant, presque en négatif, où les éclairages se modifient au gré des états d'âme.

Faute de temps pour répéter, John Neumeier, le soir de la première, n'était pas satisfait de la mise au point optique de son spectacle. Le prologue, assez long à se mettre en place, a déconcerté une partie du public par son style résolument classique. Ce n'est que peu à peu que le climat se crée lorsque fonctionne le jeu de miroirs entre le rêve et le vécu. La partie de campagne accompagnée au piano seul évoque les drames sous-jacents sous des dehors paisibles ; puis la tension monte crescendo. Le chorégraphe adore les paroxysmes et son ballet est parcouru d'un frémissement de passion. Son bal final est un véritable délire baroque. Pourtant, il n'a pas voulu que Marcia Haydée joue les Traviata. Ce qui explique le choix de Chopin de préférence à Verdi.

Marcia Haydée, bien sûr, est au cœur du ballet. Avec son profil aigu, son œil noir et ses grands envols sur pointe stoppés net en équilibre comme des défis, elle en assume la dimension tragique. Ses préparatifs fébriles pour le dernier bal, sa robe écarlate, son maquillage blanc devant le miroir implacable, sont inoubliables. On craignait une fin mélodramatique interminable ; elle meurt comme un oiseau.

MARCELLE MICHEL.

★ 20 h. 30, jusqu'au 9 décembre.

### Noureev dans « le Bourgeois gentilhomme »

« Le Bourgeois gentilhomme » devait être, dans le programme proposé par Noureev, un divertissement Guignol avant « Manfred ». Puis il y eut cet accident d'un danseur qui ne se ménage pas. Le public, privé de son idole dans « Manfred », le retrouve dans le « Bourgeois » : triomphe, hurlements de joie, trépignements de pieds, rappels.

M. Jourdain n'est pas le personnage principal de ce ballet de Balanchine créé à New-York au printemps dernier. Ce n'est qu'un faire-valoir — incarné par Georges Piletta, — qui oscille et roule en tous sens, tandis que Noureev, installé sur le devant de la scène, présente un véritable « one man show » se transformant en maître de musique, en maître à danser, en professeur d'escrime

Ce condensé-express de la comédie de Molière réserve d'agréables danses à la turque, dans des costumes vaporeux de Bernard Daydé, de ravissantes apparitions de Ghislaine Thesmar et de Noella Pontois, et une suite de variations alertes que Noureev exécute avec entrain, l'œil diabolique, la mèche en bataille, parfaitement impertinent. Le public frémit à chaque retombée de son danseur bien aimé.

Ce petit ballet, au lieu de combler, laisse sur sa faim. Il fait cruellement apparaître combien « Manfred », qui lui succède, perd toute saveur sans la présence de Noureev. Il est bien évident que seul son auteur peut donner vie à ce monument gothique et délirant, projection à la scène de ses propres fantasmes. Dansera, dansera pas « Manfred » ? On espère. Pour les fêtes de fin d'année peut-être. Mais Rudolf Noureev a mis tellement de lui-même dans ce personnage, a accumulé tant de virtuosité, de magie dans ce rôle, qu'il est à craindre qu'il ne puisse être en état de répondre à ce dépassement de lui-même. — M. M.

### UN MUSÉE POUR LA DONATION DU PRINCE NAPOLÉON

**A l'occasion de la présentation de l'importante donation que le prince Napoléon vient de faire à l'Etat, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la justice et de la communication, a annoncé, le 5 décembre, la création d'un grand musée napoléonien au château de Fontainebleau.**

*La donation comporte notamment* des tableaux de David, de Gérard, de Le Fèvre, des bustes, des meubles, des pièces d'orfèvrerie et d'argenterie, une collection d'armes (dont l'épée du sacre), des costumes, des gravures et des documents. Elle sera donc pour une grande partie présentée au premier étage de l'aile du château de Fontainebleau qui abritait les appartements du roi Jérôme. Les travaux devront commencer en 1980. D'autres pièces de la donation iront au château de Compiègne, déjà largement consacré au Second Empire, et au musée de la Légion d'honneur. Quant aux archives Napoléon, qui jusque-là avaient été conservées à l'étranger, elles constitueront un des plus prestigieux fleurons des archives nationales.

## VARIÉTÉS

### Les tangos de Valeria Munarriz

Se développant dans un pays où la femme, plus qu'ailleurs, peut-être, avait une participation limitée dans la vie sociale et économique, le tango a surtout été chanté par les hommes, il a été autrefois la parade, l'exhibition du *macho*, du mâle qui s'impose, le blues de l'homme blessé, déchiré. Si la femme a été une constante dans le tango, elle a rarement interprété elle-même ce qui reste encore aujourd'hui l'expression de tout un peuple, de ses rêves et de ses espoirs.

A l'encontre de Susana Rinaldi devenue au fil des années sur les scènes européennes plus comédienne mélodramatique que chanteuse, Valeria Munarriz prend à bout de bras le tango, lui redonne sa fraîcheur, sa naïveté, plonge au plus secret de l'âme populaire, arrache les mots, valorise chaque phrase et, à la manière des grands tanguistes, redonne à l'histoire chantée son contenu dramatique et lyrique.

Valeria Munarriz a la subtilité de réunir la tradition et la modernité du tango, de chanter des classiques de Carlos Gardel, de Pedro Laurenz et d'Enrique Santos Discepolo et les compositions plus récentes de Negro et Avenu et de Piazzolla. Elle fait surgir de vieux battements de cœur de Buenos-Aires, ressuscite l'âme inquiète d'un quartier de l'époque de Gardel, épouse les mouvements de la vie.

Accompagnée par un bon groupe de musiciens argentins dirigé par Juan José Mosalini, bandonéoniste qui a travaillé avec les plus grands tanguistes (Leopoldo Federico, Osvaldo Pugliese, Horacio Salgan) avant de poursuivre lui-même le renouvellement d'un langage remis en cause périodiquement pour rester solidement inscrit dans la réalité, Valeria Munarriz qui chante aussi un candombe et quelques nichongas — c'est-à-dire les premières approches du tango il y a plus d'un siècle — et une cantate — hommage à l'Argentine de Miguel Angel Asturias mise en musique par Mosalini, — offre le spectacle de tangos le plus complet, le plus sensible jamais représenté à Paris.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Petit Forum des Halles, 20 h. 30.

## THÉATRE

### Bach et les Dinosaures

Dans la galerie de paléontologie du *Muséum* d'histoire naturelle, pendant trois soirs exceptionnels, vendredi 7, samedi 8 et mardi 11 décembre, à 21 heures, les squelettes géants de dinosaures et brontosaures vont se trouver au centre de processions bizarres.

Des lampes de poche dansent dans le noir, un violoniste déchiffre une partition posée contre la queue du diplodocus, des femmes couvertes de draps blancs se déplacent à pas de loup entre les fossiles, un danseur en queue-de-pie lit une page de *Bouvard et Pécuchet* puis tire un coup de pistolet vers des animaux de Lascaux, un joueur de flûte enjambe une femme-serpent, des bougies éclairent des statues de plâtre...

Séances de spiritisme ? Messe noire ? Non, mais un « ballet-théâtre musical », appelé *Ostéodrame*, réglé par Alain Germain pour le vingtième anniversaire de la Fondation de la vocation.

Les lauréats de cette Fondation, paléontologues, chefs d'orchestre, cinéastes, architectes, etc., ont fabriqué au coude-à-coude ce spectacle un peu « patronage », auquel participent d'excellents musiciens, lauréats eux aussi de la Fondation, le flûtiste Loïc Poulain, les violonistes Maryvonne Le Dizès et Antoine Goulard. Sculptures et projections de Béatrice Casadesus. Danseurs : Nathalie Barbey, Ouliana Tchaïkowski, Andréas Jäggi.

Les spectateurs prennent place le long d'un balcon de fer forgé qui fait le tour de la galerie, dominant les squelettes. On ne criera pas au génie, mais la musique (Bach, Mozart, Debussy, Louvier) est excellente, et l'impression d'ensemble, dans ce décor, mérite un petit tour (les spectateurs sont invités à flâner devant les collections, pendant le spectacle).

MICHEL COURNOT.

★ Galerie de paléontologie, 2, place Valhubert.

**■ L'Association pour le maintien de la culture khmère organise le dimanche 9 décembre, à 20 h. 45, à la Comédie des Champs-Elysées, un gala en faveur des réfugiés cambodgiens. Au programme : danses classique et folkloriques, chants, musique traditionnelle, avec la participation des danseurs et musiciens ex-professionnels de l'université des beaux-arts du Cambodge. (Réservations : 225-76-18 ou 758-12-30.)**

**■ Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris sera exceptionnellement fermé jusqu'au 15 décembre 1979 en raison du réaménagement des salles des collections permanentes et de la préparation des nouvelles expositions de l'ARC.**



هكذا من الأصل

## ROCK

# Bijou ne dort pas

*(Suite de la première page.)*

Alors Bijou a eu le courage de tenter l'expérience — car c'est bien de courage qu'il s'agissait dans un univers hostile au groupe : les compagnies discographiques, échaudées par une tentative infructueuse au début des années 70 avec des groupes surfaits, fermaient systématiquement leurs portes, les circuits scéniques étaient inexistants, les médias souriaient ironiquement et le public, par une espèce de snobisme dédaigneux, faisait la fine bouche. Il leur a fallu affronter tout cela en bloc et créer un précédent. Leur idée était de retrouver l'effervescence, qui avait accueilli les groupes yé-yés du début des années 60 tels les Chaussettes noires et les Chats sauvages, trouver une unité entre la musique, les textes et l'image, autant dire tout ce qui fait la force, le style, la crédibilité d'un groupe.

Etant les premiers, Palmer (guitare et chant), Dauga (basse et chant) et Dynamite (batterie et chant), ont donc essuyé les plâtres en signant un contrat médiocre — renégocié depuis, — mais en 1976 l'instant n'était pas aux velléités pécunières, l'important était de jouer, de chanter, d'exister.

Aujourd'hui, Bijou c'est un nom connu, une image familière, un style reconnaissable, un public qui suit fidèlement. Néanmoins, on s'aperçoit que ce n'est pas suffisant. Pour un premier disque, « Danse avec moi » s'est bien vendu (quarante mille exemplaires). « C'était un accouchement, disent-ils, et nous en sommes fiers. Mais le second, « OK Carole », n'a pas fait mieux alors qu'on espérait plus. C'était une déception. En fait, nous nous sommes aperçu que les références très rock dans notre musique, notre image, étaient mal perçues. » « Le fait de porter des lunettes noires, dit l'un d'eux, correspond à un univers complètement évocateur du rock. Or les gens croyaient souvent que c'était pour cacher mes yeux parce que j'étais drogué. Il fallait changer. De même, dans nos textes, nous aurions pu user de démagogie, viser un public adolescent, raconter le lycée, l'ennui. C'était facile, on l'a vécu. Notre principale dynamique c'est les femmes, ça tourne presque à l'obsession, parce que le rock est avant tout une histoire de sexe. Alors, elles sont présentes dans la majorité de nos textes et, bien sûr, ça n'est peut-être pas la première préoccupation des adolescents. »

Vivre le rock'n roll c'est aussi en vivre. Bijou ne fait qu'en survivre. Vendre quarante mille albums, c'est la preuve que l'on existe, mais seulement pour un public spécialisé. « Un groupe qui ne gagne pas d'argent, disent-ils, est appelé à mourir. La musique finit par être bloquée pour une question de moyens, et l'énergie se disperse avec les désillusions. » Bijou mérite beaucoup mieux. Aussi le groupe a-t-il pris le parti, non pas de changer mais d'évoluer. Du noir et blanc de rigueur dans leurs tenues vestimentaires, ils ont viré aux couleurs pastels, prenant un visage plus humain. Et ils sont allés enregistrer leur troisième album, « Pas dormir », à Los Angeles. « Nous avions besoin d'une production internationale, expliquent-ils, c'est pourquoi nous avons choisi les frères Maël, qui de leur côté cherchaient à produire un groupe français. Mais en partant, à Los Angeles, pas un instant nous n'avons eu l'intention de nous aligner sur le modèle américain. Nous avons notre culture, une culture française qui est l'une des facettes spécifiques de notre musique. Pour rien au monde nous n'aurions voulu l'estomper. Le fait d'enregistrer aux Etats-Unis, c'est une qeustion de technique, de son, que les ingénieurs français ne possèdent pas. Tout va plus vite dans de plus grandes proportions. Pour nous, le public français c'est O.K., mais lorsqu'on voit des groupes étrangers qui vendent en France, on se dit : pourquoi pas l'inverse ? De même, quand on voit des groupes américains de petite importance qui font un « tabac » au Japon, de la France on n'imagine pas le côté international de la musique. Le premier pas a été d'imposer le rock français en France, maintenant il faut réitérer cet effort sur une échelle internationale. Parce qu'en France, au nom d'une espèce de complexe ridicule, on nous oblige à penser dans les limites de l'Hexagone. A l'approche des années 80, de l'ère technologique, c'est une aberration. »

Dans les rues de Los Angeles, Bijou cadrait parfaitement avec le décor, mais leur culture, ils l'avaient en eux et elle était française. Aujourd'hui, on déplore l'hémorragie de la culture française. Pourquoi ne pas se tourner vers le rock, qui apparaît comme l'expression musicale la plus vivante du moment ? Car à la différence des chanteurs de variétés qui ont envahi le marché français pour le perdre peu à peu, tous ces jeunes groupes de rock, même s'ils le font parfois de façon malhabile, ont au moins quelque chose à dire, quelque chose à prouver. Et ils le disent en français.

ALAIN WAIS.

★ Discographie *Pas Dormir*, Phonogram 9101 272.

★ Plusieurs concerts en décembre et longue tournée dans toute la France en janvier-février.

## INSTITUT

### AUTOUR DE LA CANDIDATURE DE MARGUERITE YOURCENAR A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a, au cours de sa séance de jeudi, déclaré la vacance du fauteuil de Joseph Kessel, et fixé au jeudi 6 mars 1980 la date de la double élection prévue pour assurer la succession de Roger Caillois et de Joseph Kessel.

Mme Marguerite Yourcenar a adressé au secrétaire perpétuel une lettre dont voici la teneur : *« Je crois qu'un certain nombre d'académiciens ont bien voulu présenter ma candidature. Si l'élection m'était favorable, j'accepterais l'honneur qui me serait fait avec gratitude. »* Cependant cette candidature ne serait pas recevable car Mme Yourcenar a perdu la nationalité française en acquérant la nationalité américaine en 1947. Pour obtenir sa réintégration, elle devra présenter la demande auprès du consulat de France à Boston. Cette demande, aux termes ed la loi, peut être suivie d'effet si elle est justifiée par des raisons d'ordre culturel, économique ou familial. On croit savoir que les démarches ont été commencées. L'Académie attendra l'avis du consul de France pour enregistrer la candidature de Mme Yourcenar. Encore faudra-t-il savoir lequel des deux sièges brigue l'auteur des *Mémoires d'Hadrien*.

■ L'Académie des beaux-arts a procédé à l'installation solennelle, sous la Coupole, de M. Maurice Novarina, architecte, constructeur notamment d'au moins vingt-cinq églises, dont celle du plateau d'Assy, et de nombreux édifices publics dont le village olympique de Grenoble.





## LE JOUR DU CINÉMA

### *La réouverture du Studio des Ursulines*

## « LINUS », de Vilgot Sjöman

La première salle d'art et d'essai de France, et du monde si l'on en croit la petite histoire, le Studio des Ursulines, entame une seconde existence sous le patronage de l'Institut suédois du film, de Stockholm (*le Monde* daté 9-10 septembre). La décoration du cinéma n'a été que légèrement modifiée, simplifiée, en vue du plus grand confort du spectateur. L'équipement technique a été rajeuni. L'accueil se veut familier, presque familial : pas d'ouvreuse, la caissière conseillera gentiment son monde, recevra toutes les doléances.

Jörn Donner, le nouveau directeur de l'Institut — il a succédé à Harry Schein en octobre 1978, — a imaginé, après les tentatives des Mexicains (échec) et des Soviétiques (demi-succès), d'ouvrir à son tour une salle à Paris consacrée à la promotion du cinéma national, ou plutôt nordique (Danemark, Norvège, Suède, Finlande) : 60 % des films montrés, environ, viendront du froid, les autres seront choisis un peu partout.

Dans l'idéal, Jörn Donner aurait aimé inaugurer les Ursulines avec, en première mondiale, le documentaire qu'achève Ingmar Bergman sur l'île de Faro. Cette première n'est que reportée. *Linus* (1979), le film d'ouverture, dû à Vilgot Sjöman, l'auteur de *Je suis curieuse*, est une œuvre soignée, très représentative d'une certaine qualité suédoise, mais sans surprise. La mise en scène illustre une histoire donnée une fois pour toutes, un scénario bien précis où rien n'est laissé au hasard, un peu dans la lignée d'un gros succès de la saison à Paris, *le Tambour* de Volker Schlöndorff. Nous gênent les symétries trop calculées, une forme de récit qui emprunte beaucoup à l'expressionisme du cinéma muet et cultive à plaisir la recherche d'ambiance, la scène-choc ; mais la couleur, le son, la parole, coupent court à notre possible envolée dans l'imaginaire.

Linus, seize ans, fils d'ouvrier, écrivain en herbe, fait, vers la fin des années 30, dans un bordel de briques rouges que dirige une madame lettrée, « l'ambassadrice », l'apprentissage de l'amour. Il y perd en même temps ses illusions sur son père — c'est là l'audace du sujet, — dont il finit par tuer en lui l'image. Devenu l'amant émerveillé de la madame, il s'installe précocément dans les affaires. Vilgot Sjöman a toujours aimé choquer le spectateur, dénoncer l'hypocrisie ambiante. Il enfonce un peu trop les portes ouvertes et se fait surtout plaisir à lui-même. — L. M.

## « Jack le Magnifique », de Peter Bogdanovitch

### *Hollywood toujours*

Ce n'est peut-être pas un hasard si le grand cinéma parlant hollywoodien des années 30-40 est devenu un modèle pour des (relativement) jeunes cinéastes entrés dans la carrière après la mort définitive de l'ancien Hollywood, au début des années 60. Martin Scorsese, seul peut-être, a compris le sens de l'hommage qui s'imposait, dans son *New-York, New-York* (1977), entièrement recréé en studio avec toutes les conventions du genre, la comédie musicale ou plutôt le monde de la comédie musicale.

*Jack le magnifique*, d'un autre Américain cinglé du vieil Hollywood, Peter Bogdanovich, pourrait être un hommage aux fantaisies « orientales » de Josef von Sternberg, *Shanghai Express, Shanghai gesture*. Singapour relaie Shanghai, un Singapour non plus filmé en studio, dans le comble de l'artifice, mais au naturel : la vraie ville de Singapour, ses habitants, donnent la caution d'authenticité. Non sans quelque complaisance, le spectateur peut un moment se laisser prendre au piège.

Jack Flowers (Ben Gazzara), écrivain raté, héros de la guerre de Corée, a échoué dans cet univers de petites combines, d'affaires louches, où la prostitution est reine. Le sel de l'histoire repose sur son amitié avec un Anglais de Hongkong, lui aussi dans les affaires, qui va retrouver à Singapour d'autres Anglais anachroniques, en perte d'empire, Peter Bogdanovich a traité son sujet avec une légèreté feinte, décrit un néant d'existence dans un monde qui s'écroule.

Qu'on trouve associés à cet ouvrage de souvenirs l'opérateur et le producteur de Wim Wenders n'est peut-être pas un hasard : on n'en finit pas d'enterrer Hollywood, avec beaucoup de nostalgie certes, mais bien peu d'imagination. — L. M.

★ Voir les films nouveaux.

■ RECTIFICATIF. — L'exposition « Relieurs contemporains », à la Bibliothèque nationale, se terminait le 2 décembre et non le 12, comme nous l'avions mentionné dans « le Monde » du 5 décembre. Quant à celle des « Spectacles d'Adie », que nous avons présentée en même temps, elle prendra fin le 6 janvier et non le 20 janvier.














### Neuf cinéastes belges.

*Jusqu'au 20 décembre, le Millénaire de Bruxelles présente à Paris neuf réalisateurs du cinéma francophone belge, qui dans leurs œuvres se sont intéressés à Bruxelles ou à des artistes et auteurs belges. Ce sont Luc de Heusch (courts métrages consacrés à Alechinsky, Magritte et Dotremont, Jean Antoine, réalisateur à la télévision belge francophone (films sur Folon et Dominique Rolin), Jean-Marie de Coninck (une adaptation du roman de Daniel Gillès* l'Etat de grâce, *pour la télévision), Henri Roanne et Gérard Valet* (Moi, Tintin, *documentaire sur le célèbre personnage créé par Hergé), Christian Mesnil (courts métrages sur l'urbanisme, la défense de l'environnement et du patrimoine architectural), Marcel Marien* (l'Initiation au cinéma, *film surréaliste), Picha (des extraits du* Chaînon manquant, *film d'animation) et Chantal Akerman* News from home). *Séances à 18 h. 30 ou 20 h. 30, au Centre culturel de la Communauté française de Belgique, entrée 46, rue Quincampoix, 75004 Paris. Pour renseignements et réservations, téléphone 271-26-16.*

### Cycle Gabin à Ivry.

*Depuis le 23 novembre, à Ivry-sur-Seine, la salle d'activité municipale, nouvellement inaugurée (ex-cinéma Luxy) 77, rue Lénine, propose, les vendredis (à 20 h. 30) et dimanches (à 15 heures), un cycle Gabin, en hommage au grand acteur disparu. On pourra voir* Le jour se lève *(vendredi 7),* Un singe en hiver *(dimanche 9),* Remorques *(vendredi 14),* le Chat *(dimanche 16),* Le rouge est mis *(vendredi 21),* l'Affaire Dominici *(dimanche 23),* la Horse *(vendredi 28),* Le cave se rebiffe *(dimanche 30), films de diverses époques, pour la plupart caractéristiques de l'évolution du mythe de Gabin. La municipalité d'Ivry cherche à développer une activité cinéma pour participer à la vie culturelle.*

*Prix des places : 12 francs. En dessous de seize ans et chômeurs : 8 francs.*

★ Renseignements : Service municipal des affaires culturelles, 1, rue Jean-Baptiste-Clément, Ivry-sur-Seine, tél. 658-15-71. Jean-Marie Richard.

### De Vincennes...

*Samedi 8 décembre, de 15 heures à 16 h. 30, au Forum des halles de la FNAC, à l'occasion de la sortie d'un ouvrage intitulé* Du cinéma selon Vincennes *aux éditions Pierre Lherminier, les enseignants de Vincennes organisent un débat contradictoire sur les positions des principaux partis politiques en matière de cinéma. Jack Ralite pour le parti communiste, Lionel Jospin pour le parti socialiste, ainsi que des représentants de l'U.D.F. et du R.P.R., participeront à la discussion.*

*Par ailleurs, au Studio Action République, du 12 au 18 décembre, Vincennes programme une série de films de son choix : films d'enseignants et d'étudiants, cours et longs métrages de Mekas, Snow, Wiseman, Kramer, Godard, Ruize, Moullet, Tati, Ozu, des bandes vidéo de Nam June Paik et de François Pain (ce dernier travaillant pour l'INA avec la mini-caméra vidéo dite « Paluche »).*

*But des deux manifestations : « Développer un véritable enseignement autonome du cinéma considéré comme un langage et une pédagogie ».*

### ...à Buffalo.

*Le Centre de « Media Study » de l'Université de Buffalo, après leur passage à l'American Center de Paris, présente à Lyon (du 10 au 14 décembre, à l'Espace lyonnais d'action culturelle), puis à Marseille (du 17 au 21 décembre, au musée Cantini) un choix de films et de bandes vidéo, dits expérimentaux. A côté d'œuvres d'auteurs peu connus en France, on verra les plus récents travaux de Paul Sharits, d'Hollis Frampton, de Tony Conrad et de Woody Vasulka. Un magazine bilingue, anglais-français, intitulé* Beau Fleuve *(d'où dériverait, par déformation phonétique, le nom de Buffalo), explique en détail le sens de ce travail.*

# SPECTACLES

## théâtres

### Les salles subventionnées et municipales

**Opéra** (742-57-50), 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.
**Chaillot** (727-81-15), 20 h. 30 : Gilgamesh. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Pic du bossu.
**Petit Odéon** (325-70-32), 18 h. 30 : C'était comment déjà.
**T. E. P.** (797-96-06), 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
**Petit T. E. P.** (797-96-06), 20 h. 30 : Karl Valentin.
**Centre Pompidou** (277-12-33), 18 h. : Vidéo - information (l'Irlande) ; 18 h. 30 : Ballet-Théâtre de Nancy.
**Carré Silvia Monfort** (531-28-34), 21 h. : la Fourmi dans le corps.
**Théâtre de la Ville** (274-11-24), 18 h. 30 : Katia et Marielle Labèque ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
**Centre culturel du Marais** (278-66-65), 20 h. 30 : Magnum (Japanese Modern Dance Theater).

### Les autres salles

**Aire libre** (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche ; 22 h. : Salle d'attente.
**Antoine** (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
**Atelier** (606-49-24), 21 h. : Audience et vernissage.
**Athénée** (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
**Bouffes-du-Nord** (239-34-50), 20 h. : la Famille Deschiens ; les Oubliettes.
**Bouffes-Parisiens** (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
**Cartoucherie, Epée-de-Bois** (808-39-74), 20 h. 30 : Fuente Ovejuna. — Chapiteau, 20 h. 30 : l'Objet aimé.
**Théâtre du Soleil** (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
**Centre d'art celtique** (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
**Centre culturel 17** (227-68-81), 20 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ?
**CISP** (379-30-07), 20 h. 30 : Du vent dans les branches de sassafras.
**Cité internationale** (589-38-69), la Resserre, 20 h. 30 : le Président Schreber. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Mariage.
**Comédie Caumartin** (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
**Edouard-VII** (742-57-49), 21 h. : le Piège.
**Essaïon** (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile-Prison ; 22 h. 30 : Apartheid.
**Fontaine** (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
**Forum des Halles** (297-53-47), 18 h. 30 : la Lycéenne et Gombrowicz. — Chapiteau bleu, 21 h. : Ego.
**Gymnase** (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
**Huchette** (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
**Il Teatrino** (322-23-92), 21 h. : la Malade par amour.
**La Bruyère** (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
**Lucernaire** (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. 15 : Stratégie pour deux jambons. — Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Séria blême ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit.
**Madeleine** (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
**Mathurins** (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
**Michel** (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
**Michodière** (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
**Montparnasse** (320-89-90), 21 h. : les Larmes amères de Petra von Kant. — II, 20 h. 30 : S. T. (Garcia Lorca).
**Oblique** (355-02-94), 18 h. 30 : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous, Folleville.
**Œuvre** (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
**Orsay** (548-38-53), 20 h. 30 : Wings. — Petit Orsay, 20 h. 30 : le Langage du corps.
**Palais des congrès** (758-22-53), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
**Palais des glaces** (607-49-93), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
**Palais-Royal** (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
**Plaisance** (320-00-06), 20 h. 30 : Des hommes et des enfants.
**Poche** (548-92-97), 21 h. : Neige.
**Potinière** (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
**Ranelagh** (288-64-44), 20 h. : Square Courteline.
**Studio des Champs-Elysées** (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
**TAI - Théâtre d'essai** (274-11-51), 20 h. 45 : la Métamorphose.
**Théâtre des Deux-Portes** (296-37-86), 20 h. 30 : Miguel Manara.
**Théâtre 18** (229-09-27), 20 h. 30 : les Chaises.
**Théâtre d'Edgar** (322-11-02), 21 h. : Les babouches font du rock mou.
**Théâtre-en-Rond** (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
**Théâtre du Marais** (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimpin.
**Théâtre Marie-Stuart** (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : la Sainte Trinité.
**Théâtre Présent** (203-02-55), 20 h. 30 : Comment c'est là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ? — Amphithéâtre, 20 h. 30 : Dom Juan.
**Théâtre 13** (250-13-54), 21 h. : la Belle Sarrasine.
**Tristan-Bernard** (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
**Valhubert** (707-30-02), 20 h. 30 : la Tempête.
**Variétés** (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
**Le 28-Rue-Dunois** (584-72-00), 18 h. 30 : Victor s'en mêle ; 20 h. 30 : Cendres.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

**Vendredi 7 décembre**

### Festival d'automne

(296-12-27)

THEATRES

**Chaillot**, 20 h. 30 : Gilgamesh.
**Cartoucherie, Théâtre de la Tempête**, 20 h. 30 : Andalucia Amarga.
**Gennevilliers, Théâtre**, 20 h. 45 : Et pourtant ce silence ne pouvait être vide.
**Nanterre, Théâtre des Amandiers**, 21 h. : Catherine de Heilbronn.
**Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe**, 20 h. 30 : Winston Tong.

DANSE

**Théâtre des Champs-Elysées**, 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Stuttgart.

### La danse

**La Forge** (371-71-89), 20 h. : Farid Chopel et Graziella Martinez.
**Palais des sports** (828-40-10), 20 h. 30 : Manfred.
**Théâtre Oblique** (355-02-94), 20 h. 45 : les Ballets de la Cité.
**Espace Cardin** (266-17-30), 21 h. : Gigi, Gh. Caciuleanu.
**Centre culturel de Belgique** (271-26-16), 20 h. 30 : Triangles.

### Les comédies musicales

**Daunou** (261-69-14), 21 h. : S.O.S. Tendresse.
**Renaissance** (208-18-50), 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
**Mogador** (285-28-80), 20 h. 30 : l'Auberge du Cheval-Blanc.

### Jazz, pop, rock, folk

**Bataclan** (700-30-12), 22 h. 30 : P. Wright Quartet ; 23 h. 30 : Kahil El Zabar et Ethnic Héritage.
**Caveau de la Huchette** (326-60-05), 21 h. 30 : Marc Laferrière Jazz Dixieland.
**Caveau de la Montagne** (354-82-39), 21 h. 30 : Didier Levallet, A. Brunet.
**Chapelle des Lombards** (236-65-11), 20 h. 30 : Quartet Jeanne Lee ; 22 h. 30 : Edja Kungali African Roots in Music.
**Galerie** (261-38-64), 22 h. 30 : Sonny Grey Quartet.
**Gibus** (700-78-88), 22 h. : Antidote.
**Péniche** (205-40-39), 20 h. 30 : Idir ; 22 h. 30 : Jungle la Feraille.
**Riverbop** (325-93-71), 22 h. : Peper Adams Quartet.
**Slow-Club** (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.

### Les cafés-théâtres

**Au Bec fin** (296-29-35), 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : les Vilains Bonshommes ; 23 h. 30 : Tout pour s'éclater.
**Les Blancs-Manteaux** (887-97-58), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Pick Vankergueluff.
**Caf' Conc'** (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Solitude et nostalgie du Nord.
**Café d'Edgar** (322-11-02), I, 18 h. 30 : Musique plurielle ; 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
**Café de la Gare** (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
**Cafessalon** (278-46-42), 20 h. 30 : A. Lugand ; 21 h. 30 : J. Charby.
**Coupe-Chou** (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
**Cour des Miracles** (548-85-60), 20 h. 30 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Essayez donc nos pédalos.
**Croq' Diamants** (272-20-06), 20 h. 30 et 22 h. 15 : Pirandello.
**L'Ecume** (542-71-16), 22 h. : C. Leroux ; 24 h. : Katz.
**Le Fanal**, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
**Gaîté-Montparnasse** (322-16-18), 22 h. : Marianne Sergent.
**La Grange-au-Soleil** (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
**Mirandière** (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
**Petit Casino** (278-36-50), 21 h. : Douby ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 19 h. 30 : Un Québécois à Paris ; 20 h. 30 : Abadi-don ; 21 h. 30 : R. Marino ; 22 h. 30 : Racontez-moi votre enfance.
**Petits-Pavés** (607-30-15), 21 h. 30 : J.-L. Guitare ; 22 h. 30 : Clotilde ; 23 h. : Lesser Family.
**Point-Virgule** (278-67-03), 21 h. 30 : J. Danno ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
**Sélénite** (033-53-14), I, 20 h. 30 : Grandeur et misère du IIIe Reich ; 22 h. : Strasbourg purée. — II, 21 h. : Chansons dans la rue.
**Splendid** (887-33-82), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
**Soupap** (278-27-54), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Ni homme ni bulle.
**Tanière** (337-74-39), 20 h. 45 : Musique brésilienne ; 22 h. 30 : Jacinta. — II, 20 h. 45 : Ça va, ça va très bien.
**Théâtre de Dix-Heures** (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : les Jumelles.
**Théâtre du Marais** (278-03-53), 22 h. 15 : Jean Berlac.
**Théâtre des Quatre-Cents-Coups** (329-39-69), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : On vous écrira.
**Vieille-Grille** (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : A. Babel, P. Moulina et M. Céline.

### Les concerts

**Lucernaire**, 18 h. 30 : M.-C. Bainvel, violon ; L.-C. Thirion, piano (Brahms, Janacek) ; 21 h. 30 : J. Lyon, violoncelle ; H. Surmelian, piano (Schubert, Prokofiev).
**Palais des congrès**, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, sol. M. Pollini (Ravel, Schoenberg, Bartok).
**Salle Gaveau**, 21 h. : Varsano, piano (Satie, Debussy, Fauré).
**Eglise Saint-Thomas-d'Aquin**, 21 h. : Ensemble vocal et instrumental G. Dufay, dir. A. Bedois (Abélard, poète et musicien).
**M.J.C. Poterne-des-Peupliers**, 20 h. 30 : M. Hagenmüller, flûte ; P. Paindavoine, guitare (Beethoven, Tedesco, Bach...).
**Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois**, 21 h. : Ensemble polyphonique de France, dir. C. Ravier (Du Caurroy).



هكذا من الأصل

# SPECTACLES

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h., Hommage à M. L'Herbier : la Comédie du bonheur ; 18 h., Cinéma hongrois : Sindbad, de Z. Wuszarick ; 20 h., En souvenir de Merle Oberon : la Vie privée d'Henry VIII, d'A. Korda ; 22 h., Cinéma et science-fiction : The Notorious Lone Wolf, de D. Ross Lederman. — *Petite salle*, 18 h. 30 : Don Juan et Faust, de M. L'Herbier.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Quand passent les cigognes, de M. Kalatozov ; 17 h. : *les Bottes du défunt*, de S. Franel ; Réflexion dans un œil noir, de L. Goldenberg ; l'Oiseau de Mme Blomer, de D. Delrieux ; 19 h. : Cinq *soirées*, de N. Mikhalkov ; 21 h. : Pour Electre, de M. Jancso.

### Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Styx, 5e (633-08-40).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, *16e (527-41-16)*. — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

*AURELIA STEINER (Fr.) : Action* République, 11e (805-51-33).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, *8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e* (320-38-98).

BOBO JACCO (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82).

LA BOURGEOISE ET LE LOUBARD (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CAMOUFLAGES (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), mercr., dim., lundi.

LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93).

CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

CORPS A CŒUR (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

COURAGE, FUYONS (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

DE LA NUEE A LA RESISTANCE (It.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40).

DEMONS DE MIDI (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

LA DEROBADE (Fr.) (U.G.C.) Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98) ; Max-Linder, 9e (770-40-04).

DES NERFS D'ACIER (A.), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)

DES MORTS (Fr.-Belg.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

DON GIOVANNI (Fr.), v.o. it. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

DRACULA (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

DUOS SUR CANAPE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).

ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Luxembourg, 6e (633-97-77). — V. f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE GAGNANT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 1er (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GALACTICA, LES CYLONS ATTAQUENT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : *U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Panthéon*, 5e (354-15-04) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; *Caméo, 9e (246-66-44)* ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e *(272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e* (225-18-45).

IRACEMA (Brés., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LE LAMPION (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LA LUNA (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

### LES FILMS NOUVEAUX

GROS-CALIN, film français de Jean-Pierre Rawson : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

CUL ET CHEMISE, film italien d'*Italo Zingarelli*. *V.O.* : Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; *Montparnasse-83, 6e (544-14-27)* ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, *14e (331-51-16) ; Cambronne*, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

ALBUM COUNTRY MUSIC, film américain de John Dehayes-Bee. V.O. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LINUS, film suédois de Vilgot Sjöman. V.O. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) (*à partir de vendredi*).

JE PARLE D'AMOUR, film français de Madeleine Hartmann : Epée de Bois, 5e (337-54-47) (à partir de jeudi).

MANHATTAN, film américain de Woody Allen. V.O. : Studio *Alpha, 5e (354-39-47)* ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, *8e (359-49-34). V.O.-V.F.* : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Para*mount-Gobelins, 13e (707-12-28)* ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, *16e (288-62-34)* ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

JACK LE MAGNIFIQUE, film américain de Peter Bogdanovich (*). V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33). V.F. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), sauf mer. après-midi. — V.F. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).

MOONRAKER (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NEW-OLD (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) ; H. Sp.

NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

L'OCCUPATION EN VINGT-SIX IMAGES (Youg., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : *U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08)* ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, *6e (633-97-77)*.

RACE D'EP (Fr.) (**) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

RUE DU PIED-DE-GRUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), jeu., ven., sam., mar. ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13).

SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cosmos, 6e (548-62-25) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Olympic, *14e (542-67-42)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

STILLEBEN (Suis.) : Epée-de-Bois, *5e (337-57-47)*. H. sp.

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE TAMBOUR (All.) (*), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LA TERRE EST PLATE (Dan.-Port.) v. port. : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

TESS (Fr.-Brit.), v. angl., Saint-Germain-Huchette, *5e (633-87-59)* ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE TOUBIB (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).

LA VILLE DES SILENCES (Fr.), Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

### Les grandes reprises

A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-79).

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

L'AUTRE (A., v.o.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40). H. Sp.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (F.) : Gramont, 2e (296-62-56).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BETE (Fr.) (**) : Jean Renoir, 9e (874-40-75).

LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), George V, 8e (225-41-46), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).

FLESH (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA FIEVRE AMERICAINE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LE GUEPARD (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Club, 9e (770-81-47).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

*LE LIVRE DE LA JUNGLE* (A., v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, *6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66)* ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; *Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon*, 17e (380-41-46).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL *(Ang., v.o.)* : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MUSIC LOVERS (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES ONZE MILLE VERGES (Fr., (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

PLAY TIME (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-20-12).

REBECCA (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

RETOUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

THE SERVANT (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LE SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (v. o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

WEEK-END (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71.

### Les séances spéciales

AMARCORD (It., v. o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), 24 h.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.

DETRUIRE, DIT-ELLE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (*All., v.o.) : Olympic*, 14e (542-67-42), 18 h.

MAMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

*LA MONTAGNE SACREE* (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

LA MUSICA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

MYRA BRECKINRIDGE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (705-04-55), 20 h. 15, 22 h. 15.

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.



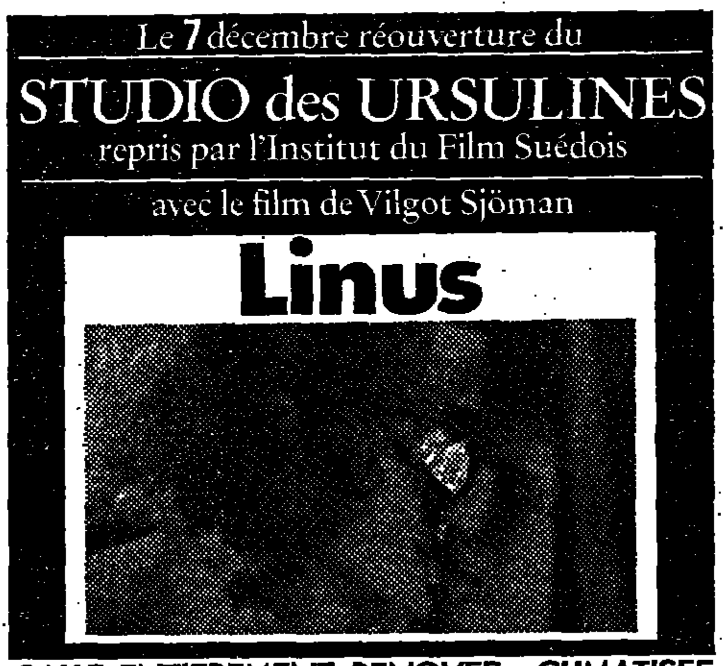












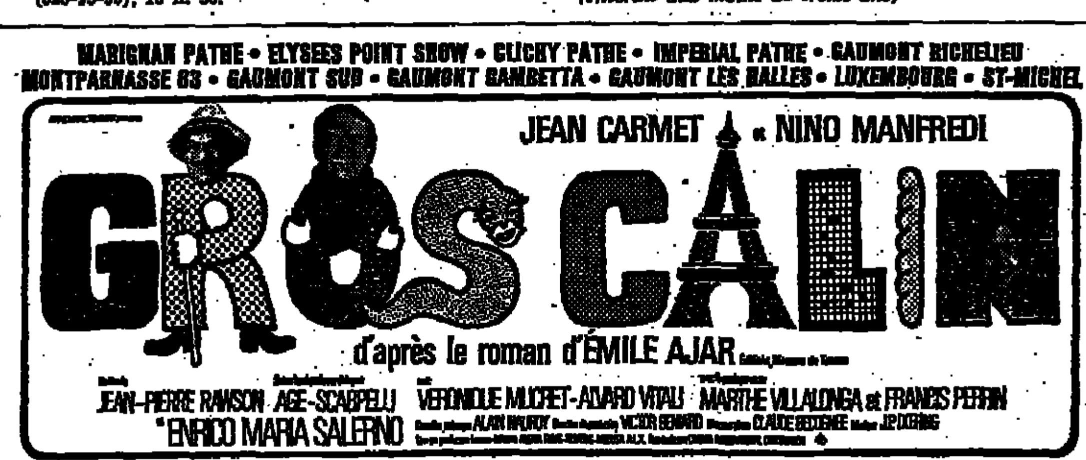






(Interdit aux moins de treize ans)





# RADIO-TÉLÉVISION

## Vendredi 7 décembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : « l'Avocat du diable ».
En différé du Théâtre Montansier à Versailles. Pièce en deux actes de D. Schary, d'après M. West : réal. TV de J. Duhen, avec J. Dumesnil, G. Toussaint, J. Harden, J. Davy, E. Maurin, F. Dellile, J.-Cl. Drouot.
*Enquête ecclésiastique sur le décès mystérieux d'un saint qui ne fut peut-être pas dans son village, en son temps, aussi vertueux que sa réputation le disait. Ou les méandres d'un procès en béatification.*
22 h 40 Judo.
En différé du stade Coubertin : championnats du monde (finales) moyens et mi-moyens ; commentaires de C. Quidet.
23 h 15 Cinq jours en Bourse.
23 h 25 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le journal.
De P. Lefebvre, d'après J.-P. Petrolacci, avec P. Léotard, A. Cuny, B. Agenin.



21 h 35 Apostrophes.
Spécial Marguerite Yourcenar.
*Bernard Pivot a fait le voyage jusqu'à l'île du Mont-Désert : ici des images de cette île où s'est retirée le grand écrivain. Ne pas manquer.*
22 h 50 Journal.



22 h 55 Ciné-club (cycle moyen métrage) : « la Rosière de Pessac 1979 ».
Film français de Jean Eustache (1979), avec les habitants de Pessac (Gironde).
*La coutume annuelle (depuis 1896) d'une ville de province près de Bordeaux : l'élection d'une rosière (jeune fille méritante pour ses qualités morales) et la fête locale qui s'ensuit.*
*Deuxième version d'un reportage déjà réalisé en 1968 par Jean Eustache. Regard objectif sur un phénomène sociologique. Une étonnante vérité.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Contes du folklore japonais ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
L'institut de l'entreprise : M. Drancourt.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 V 3 - Le nouveau vendredi.
Cher pétrole.
21 h 30 Téléfilm : « la Dame aux coquillages ».
Scénario de S. Mareas, réalisation C. Paolini, avec A. Bombard, E. Blain, P. Clay et C. Barjol.
22 h 25 Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'évolution.
20 h., « La Prophétesse embastillée », de R. Auguet, avec J.-R. Armogathe, M. Cariou, H. Himmelfard, R. Mandrou.
21 h. 30, Black and blue : jazz en interlignes... à propos des romans d'A. Gerber.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 20, Concert en l'abbaye de Royaumont : « les Créatures de Prométhée, ouverture » (Beethoven) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en mi mineur » (Chopin) ; « Symphonie n° 4 en la majeur, italienne » (Mendelssohn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direct. E. Krivine.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Vieilles cires. — Friedrich Wuhrer, pianiste : « Sonate opus 143 » (Schubert) ; Brahms : « Intermezzi opus 117 » ; « Variations sur un thème de Haendel » : « Sonate en mi mineur n° 1 pour violoncelle et piano », avec J. Schuster, violoncelle ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Une année des musiques du spectacle.

## Samedi 8 décembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Philathélie-club.
12 h 30 La vie en vert.
12 h 45 Jeune pratique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
Avec Louis Ledrich et Alberto Garcia.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
13 h. 55, Les mystères de l'Ouest ; 14 h. 52, Découvertes TF 1 : Nicoletta ; 15 h. 13, Maya l'abeille ; 15 h. 40, Feuilleton : L'homme du *Picardie* ; 16 h. 30, Tom et Jerry (dessin animé) ; 16 h. 45, Le magazine de l'aventure ; 17 h. 30, Mickey et Cie ; 17 h. 50, Avec des idées, que savez-vous faire ? : le vélo de l'an 2000.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
L'alimentation et l'enfant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un, Jacqueline Maillan.
Emission de Maritie et Gilbert Carpentier, avec Y. Lecocq, G. Marchand, J.-P. Darras, J.-Cl. Pascal, Village People et les ballets d'A. Plasschaert.
21 h 35 Série : Columbo.
23 h Télé-foot 1.
0 h 15 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Sports : Ski.
Slalom géant hommes, en direct de Val-d'Isère.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le journal.
De P. Lefebvre, d'après J.-P. Pétrolacci ; avec P. Léotard, A. Cuny, B. Agenin (dernier épisode).
*Après avoir été à son tour enlevé, le journaliste justicier Clébert apprend qu'une crise financière et une grève frappent le* Journal. *Suite et fin du feuilleton... et d'un combat solitaire.*
21 h 35 Variétés : Collaroshow.
22 h 25 Fenêtre sur.
Sri Lanka : un paradis en gérance.
23 h 5 Sports : Judo.
Championnats du monde.
23 h 15 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
18 h 30 Pour les jeunes.
Thierry la fronde ; la cuisine voyageuse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Mambo.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Le roman du samedi : Le comte de Monte-Cristo.
D'après A. Dumas, adaptation J. Chatenet, dialogues A. Castelot, réalisation D. de la Patellière.
*Bien fidèle à Dumas, si fidèle que cette adaptation sent fort le carton-pâte. Mais une histoire amusante, émaillée des rebondissements d'un grand amour, au temps des conspirations bonapartistes.*
22 h Journal.
22 h 20 Magazine : Cavalcade.

### FRANCE-CULTURE

8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science (qu'est-ce que la sociobiologie ?).
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1980, les Maîtres chanteurs, de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Le mont Athos ou mille ans de solitude.
16 h. 20, Livre d'or : cycle d'orgue au XXXIII[e] Festival d'Avignon.
17 h. 30, Pour mémoire : les progrès de la biologie et de la médecine.
19 h. 30, Inde : musique populaire du Rajasthan.
20 h., « Ombres sur le soleil », de Chad Oliver, avec : J. Berthier, R. Bret, B. Jousset, etc.
21 h. 35, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h 40, Musiciens pour demain. Jeunes chanteuses françaises : Courrèges (Poulenc, Donizetti) ; Laurens (Bach, Brahms, Mozart) ; Concours international Maurice-André 1979 : œuvres de Calvert, Chérubini, Scheidt, Arban, par le Quintette de cuivres J.-B. Arban ; Jeune pianiste uruguayen : C. Cebro.
9 h. 2, Les classiques favoris.
11 h. 30, Magazine des musiciens amateurs.
12 h. 35, Sélection-Concert.
12 h. 40, Jazz s'il vous plaît.
13 h. 30, Journée internationale des chasseurs de sons.
14 h. 30, Critiques-Auditeurs.
16 h., Matinée lyrique : « Lady Macbeth de Mzensk » (Chostakovitch), avec G. Vischnevskaia, N. Gedda, B. Finnilä, Ambrosian Singers et le London Symphony Orchestra, dir. M. Rostropovitch.
19 h., Concert-Lecture : « Das Knaben Wunderhorn » (Mahler), avec Finnila, mezzo, et l'Orchestre national de France, direction H. Soudant.
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, Festival de Saintes : Arthur Haas, clavecin (chaconnes, passacailles, sarabandes, gigues et menuets d'Anglebert, Jacquet de la Guerre, Gaultier, Couperin et Duphly).
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre ; 23 h., G.R.M.-I.N.A. : « Alléluia II » (Berio) ; « Jonchaies » (Xenakis) ; « Territoire de l'oubli » (Murail) ; 0 h. 5, Concert de minuit : « Quatuor à cordes » (Mignel) ; « le Pâtre sur le rocher » (Schubert) ; « Mélodies », « In Memoriam » (G. Condé) ; « Stretto pour harpe » (Marciand) ; « Aurore pour flûte et harpe » (Vaillant) ; « String breath pour violoncelle », « In Memoriam Shahida » (Hallett). Avec l'Association des grands concerts de la Sorbonne, direction M. Deutsch ; 1 h. 30, Banc-titres : Satie.

## Dimanche 9 décembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Du deuxième dimanche de l'Avent, en l'église Saint-Aspais de Melun (Seine-et-Marne) ; préd. : Mgr Y. Bescond, évêque auxiliaire de Meaux.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : l'Ile fantastique.
16 h 30 Sports première.
18 h 20 Concert.
« Concerto n° 5 en la majeur K 219 pour violon et orchestre », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharm., dir. E. Krivine.
18 h 55 Deux Atlantiques pour une bouée.
Reportage de S. Manier et D. Girard (Palme d'or du jury de la presse et Prix du meilleur récit).
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Aventure du Poséidon ».
Film américain de R. Neame (1972), avec G. Hackman, E. Borgnine, R. Buttons, C. Lynley, S. Stevens, S. Winters.
*Un paquebot en croisière est renversé par un raz de marée au large des côtes de Grèce. Sous la conduite d'un prêtre, neuf passagers, bravant tous les dangers, cherchent à sortir de l'épave-tombeau.*
*Spectaculaire et angoissant, selon les bonnes vieilles recettes d'Hollywood. Enorme succès commercial qui relança la mode du film-catastrophe.*
22 h 30 Gymnastique.
Championnat du monde à Dallas.
23 h 30 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h On we go.
11 h 15 Concert.
« Concerto n° 1 en ut majeur », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy.
11 h 45 Chorus.
12 h 25 Variétés : Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Têtes brûlées.
Le fruit défendu.
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 5 Des animaux et des hommes.
15 h 55 Majax : passe-passe.
16 h 40 Série : Les brigades du Tigre.
17 h 40 Rencontres internationales du cirque.
18 h 40 Top club.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Le retour du Saint.
Feu rouge.
21 h 35 Bande à part : La nuit quotidienne.
*Deux aveugles, l'un depuis sa naissance, l'autre depuis l'âge de dix ans, parlent de leur vie de tous les jours.*
22 h 5 Le petit théâtre.
« Adam, Eve et le Troisième Sexe », de Boris Vian, réal. G. Gozlan.
*Au paradis avec M.-V. Maurin, J.-P. Maurin, M. Pecqueur, B. Valdeneige pour interprètes de cette fable tirée de la Genèse.*
22 h 35 Fenêtre sur.
Dominique Rocheteau.
23 h 5 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Reportage : Des Mauriciens à Paris. Variétés : A. Permal et les corsaires de l'île Maurice, F. Khodja (Algérie), le groupe Queen Barreiros (Portugal) et V. Munarriz (Argentine).
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
Récital Arthur Rubinstein, avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. A. Previn.
17 h 50 Un comédien, M. Maistre, lit un auteur : Restif de La Bretonne.
18 h 30 L'invité de FR 3.
Pierre Loti.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Festival international du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1979.
Claude Luter.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Série : La mémoire du peuple noir.
Le rêve africain.
*Les paysans ont quitté la brousse africaine pour les villes de la côte (Abidjan, Lagos, Ibadan). Devenus ouvriers, ils se réunissent parfois autour des musiciens, écoutent, se souviennent.*
21 h 20 Journal.
21 h 30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
22 h Ciné-regards.
Jacques Tourneur.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle treize inédits) : « Stars in my crown ».
Film de J. Tourneur.
*En 1865, un jeune pasteur vient s'établir, avec sa femme et son fils, dans une petite ville du sud des Etats-Unis. Il va faire face à divers problèmes.*
*La vie quotidienne d'une Amérique provinciale. Tourné selon le point de vue du petit garçon qui en est le narrateur, ce film a le charme des récits des grands romans américains d'histoire populaire. Il est remarquable.*

### FRANCE-CULTURE

8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10 h., Messe, au monastère des bénédictines à Vanves.
11 h., Regards sur la musique : King Arthur (Purcell).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Hommage à Evreinov.
16 h., Les cours d'interprétation de la musique en public : le cours d'Yvonne Lefébure.
17 h. 30, Rencontre avec... Lucien Outers : les dangers de la culturisation.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : la relation baroque (poésie sud-américaine).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : l'Irlande.
23 h., Musique de chambre : Schumann, Dutilleux.

### FRANCE-MUSIQUE

8 h., Cantate : n° 70 (Bach) par le Concentus Musicus de Vienne.
9 h., Sélection-Concert.
9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique : « l'Immaculée Conception », avec A. Froidebise à l'orgue de Notre-Dame de Laeken de Bruxelles.
9 h. 30, Vocalises.
11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : « Sonate n° 1 » (Brahms) ; « Sonate n° 7 » (Beethoven) ; « Tzigane » (Ravel), avec P. Amoyal, violon, et D. Hovora, piano.
12 h. 5, Equivalences, par P. Lucet (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Cinquième sonate en trio » (Bach) ; « De Dieu, je ne veux pas me séparer » (Bach) ; « Concerto en sol majeur » (Vivaldi-Bach), avec D. Salvignol-Nisse, orgue.
12 h. 35, Opéra Bouffon : « le Cheval de bronze » (deuxième partie) (Auber), avec S. Nigoghossian, L. Garcisans, A. Rodde, les Chœurs de Radio-France et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Marty ; « Docteur Miracle » (Bizet), avec L. Berton.
14 h., La tribune des critiques de disque : « Quatuor opus 59, n° 3 », de Beethoven.
17 h., Concert de clôture des Journées chorales, en direct du Grand Auditorium, avec le Petit Orgue de Bruxelles, le Chœur des XVI de Fribourg, le Chœur canadien, l'Alliance chorale R.T.B.F., le Chœur Pro Arte de Lausanne et le Chant commun de Radio-France, œuvres de Goudimel, Defossez, Sermisy, Gesualdo, Abell, Schubert, Honegger, Franck, R. Manuel, Debussy et Poulenc.
19 h., Demi-Pause : Haendel.
19 h. 35, Jazz vivant : orchestres de Mac Coy Tyner.
20 h. 30, Concert (Echanges internationaux) : « Eridanos » (Xenakis) ; « Concerto n° 1 » (Liszt) ; « Symphonie n° 4 » (Dvorak), par l'Orchestre symphonique de la Nord-Deutscher Rundfunk, dir. M. Tabachnik, avec Jorge Bolet, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Nouveaux talents, premiers sillons : the London Early Music Group ; 23 h., Portrait en petites touches : sonate « le Printemps » (Beethoven) ; 0 h. 5, Comment l'entendez-vous ? H. Schutz, par R. Massin, graphiste.







### TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

*M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député (R.P.R.) de la Réunion, participe à l'« interview-événement » de R.T.L., à 13 h. 15.

*M. Jacques Barrot*, ministre de la santé et de la famille, est l'invité du Club de la presse d'Europe I, à 19 heures.

● PRÉCISION. — Le service de presse de TF 1 nous signale que la région de Bordeaux recevra les émissions en couleur de la chaîne à partir du 21 décembre prochain, et non pas dans un an, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 4 décembre.



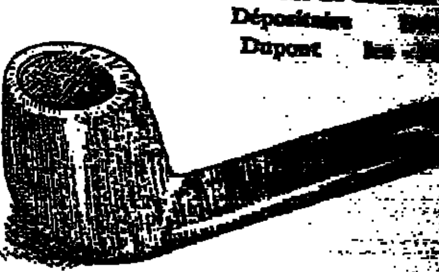
### RENCONTRES DE CHANT CHORAL A RADIO-FRANCE

Les Premières Rencontres internationales de chant choral auront lieu samedi 8 et dimanche 9 décembre à Paris. Elles sont organisées par France-Musique, sous l'égide de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, avec le concours du ministère de la culture et de la communication, et du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Radio-France accueille à cette occasion cinq chorales françaises et cinq chorales étrangères (venues de Belgique, de Suisse et du Canada), qui donneront divers concerts. Le samedi soir, à 20 h. 30, elles se produiront simultanément en cinq lieux (la Conciergerie, la Sainte-Chapelle, l'église Saint-Merri, l'église Saint-Séverin et celle de Saint-Nicolas-des-Champs).

Tous les choristes invités se retrouveront le dimanche à 17 heures au Grand Auditorium de la Maison de Radio-France pour donner ensemble un important concert, qui sera retransmis en direct par France-Musique et la S.S.R., et clôturera le Forum prévu tout au long de cette journée dans le Grand Hall de la maison ronde.






هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Fêtes et cadeaux

QUOI DE NEUF CHEZ LES GOURMANDS ?

## Soupers fins

REVEILLONS, repas de fête « à la maison », cela ne *signifie pas forcément* produits coûteux, indigestions de luxe ou banalité des traditions gourmandes. *D'autre* part, en établissant son menu, la maîtresse de maison doit penser autant à elle qu'à ses invités (qui la préféreront parmi eux qu'à la cuisine) et pallier par l'imagination les préparations du dernier moment. Un seul plat chaud, par exemple, peut avoir son avantage. Et, si je puis dire, « un seul plat riche », l'imagination elle aussi pouvant remplacer le produit rare. C'est ainsi que les huîtres creuses peuvent faire autant d'effet que les plates si vous savez les proposer soit avec des petites saucisses ou des crépinettes, soit avec des tranches minces de pain *Poilâne* tartinées de rillettes d'oie.

C'est ainsi encore qu'au béluga ruineux vous saurez opposer du caviar pressé (bien plus goûteux, croyez-m'en) avec des blinis et de la crème aigre. Voire des œufs de saumon, toujours avec des blinis. *Pétrossian* vous conseillera (18, bd de Latour-Maubourg).

Le foie gras enfin ! Si vous n'osez pas le préparer vous-même, trois ou quatre jours avant et à partir de foies frais (venus des Landes, assurez-vous-en), il y a bien, *dans chaque ville*, un charcutier renommé à qui vous adresser. A Paris, faut-il vous rappeler ceux de *Lamazère* (23, rue de Ponthieu), qui vend aussi, à emporter, son *cassoulet*, ses confits et d'admirables cèpes de chêne. Et *notez* encore :

La boutique de *Lous Landès* (11, rue Georges-Saché, 14e), celle d'*Hubert* (34, place du Marché-Saint-Honoré, 1er), celle du *Restaurant du Marché* (57, rue de Dantzig, 15e), et enfin chez *Paul Corcellet* (46, rue des Petits-Champs, 1er), un foie gras au pineau des Charentes et raisins de Smyrne en terrine (poids sur commande). Chez Corcellet encore, vous trouverez bien d'autres merveilles (sa dernière création : l'alcool de gingembre) et de quoi préparer un réveillon insolite : de la trompe d'éléphant aux termites en chocolat, en passant par le ragoût de python.

Même si les truffes seront, cette *année, plus abondantes* et sans augmentation sur l'an dernier, vous pourrez les éviter (à moins que, portefeuille aidant, vous ne débutiez le repas par des truffes à la croque au sel !). La volaille de tradition, gavez-la non de marrons un peu lourds, *mais de petits boudins blancs* et noirs. Commandez (mais à l'avance, ils deviennent de plus en plus rares) un chapon au *Bell Viandier* (25, rue du Vieux-Colombier, 6e). *Ou choisissez une* pintade (moins grasse et moins importante que l'oie, moins sèche qu'une dinde).

### La pintade avant l'oie

Si vous avez un poisson (ou des huîtres) chaud, préférez un *poulet en gelée ; si, au contraire*, vous avez un poisson (ou un crustacé) froid, ayez la volaille chaude, mais n'oubliez pas : un seul plat chaud pour faciliter le service !

Vous pouvez aussi faire appel aux charcuteries : *Chorliet* (12, rue du Plat, à Lyon) et ses admirables saucissons ; *Collbeau* (à Châtillon-sur-Loire) et, outre *son andouillette*, ses terrines de gibier ; *Ballet-Prévot* (7, rue Pierre-Curie, à Rethel) et son savoureux boudin blanc ; *Echard* (à Saint-Sauveur-en-Puysaye) et *ses saucissons de sanglier, de* cerf, etc. ; la *Charcuterie Saint-Jacques* (3, rue Saint-Jacques, à Cambrai) et son andouillette diplômée ; *Bel'Morteau* (R. Marguier, à Gilley, dans le Doubs) et ses succulents morteaux ; *Prouvost* (avenue du Maréchal-Leclerc, *à Paris*), etc. Car un réveillon sans Sa Majesté Cochon n'est pas traditionnel.

Voici encore, pour les Parisiens, *quelques bonnes adresses (en province, elles ne manquent* pas non plus, celles d'artisans consciencieux aimant leur métier et le respectant depuis la recherche du produit de qualité) :

*Les fromages de la Ferme Saint-Hubert* (21, rue Vignon) et, en ce moment, les sensationnels vacherins *helvétiques* (un plateau d'affinés choisis par M. Voy *sera l'attraction de votre repas*).

Les pâtisseries, mais aussi les marrons glacés de *Christian Constant* (26, rue du Bac).

Les chocolats, à Paris, de *Jansen* (8, rue de Chaligny), la *Maison du Chocolat* (225, rue *du Faubourg-Saint-Honoré*), de *Courvoisier* (42 bis, quai Carbot, à Meaux) et de *Lecestre* (12, place de l'Abbé-de-Porcaro, à Saint-Germain-en-Laye), avec aussi *l'étonnant Bernachon* (42, *cours* Roosevelt, à Lyon).

Les cafés de *Faguais* (30, rue de La Trémoille), les thés de *Constant*, déjà nommé.

ROBERT J. COURTINE.

ENSEIGNES D'AILLEURS

## Ces objets venus de l'étranger

A la veille des fêtes de fin d'année, les grands magasins multiplient les expositions étrangères, surtout celles des pays d'Extrême-Orient. *Ainsi*, le *Bon Marché* et les *Galeries Lafayette* jouent-ils à fond la Chine populaire, avec de modestes objets de la vie quotidienne et des pièces de collections extraordinaires comme les ivoires. *Pier Head Number One* réunit dans les centres commerciaux de la périphérie et en ville de belles productions artisanales dans une ambiance d'entrepôt, séduisante et pratique, de tout l'Extrême-Orient.

*Daimaru*, le magasin japonais du Centre international des congrès, est le seul de son genre dans la capitale, avec une acheteuse au goût sûr qui a su sortir des lieux communs du bazar. *Les porcelaines bleues et blanches*, de 5 à 95 francs, témoignent du raffinement japonais, avec leurs dessins délicats et leur finition irréprochable. Cendriers et *coupelles font de charmants cadeaux*, à remplir éventuellement de bonbons. Les services à *thé* se composent d'une théière et de cinq bols, selon la cosmogonie chinoise et japonaise, comprennent un vert celadon uni, des décors bleus ou polychromes (110 à 295 francs). Toujours *dans les porcelaines*, les assiettes décoratives (de 80 à 195 francs) font beaucoup d'effet, sur des présentoirs en bois foncé, comme les vases sur socles. *On en trouve un choix impressionnant* (de 15 à 70 francs), de même que les vases Ikebana et les indispensables pique-fleurs (de 6 à 50 francs). Les amateurs de *bonzaïs* en *pâte de* verre apprécieront leur finesse (à partir de 145 francs). Les plateaux, boîtes de toutes sortes et cendriers en plastique laqué (de 20 *à 120 francs) sont d'un excellent* rapport qualité-prix, tout comme le thermos de table à bec verseur sous couvercle (60 francs).

Parmi les boutiques de créateurs japonais, *Issey Miyake* propose de beaux châles (700 francs) en fines laines unies, des écharpes géantes (à partir de 250 francs) et des sacs-banane en veau velours (820 francs).

### Une escale à New-Delhi

*Hanae Mori* a pris comme thème le cœur qu'elle fait aussi bien imprimer sur ses écharpes *de soie et ses châles (de 240 F à* 450 F) que traiter en bijoux, sautoirs et pendentifs d'oreilles (à partir de 145 F). De beaux sacs du soir, à porter en baudrier, sont brodés de *papillons* sur fond de satin de tons vifs (380 F). Mais elle continue et améliore aussi ses célèbres cabas de toile bordée de cuir carrés, à poches extérieures, si pratiques pour le classement du courrier de la femme d'affaires en voyage (90 F).

*Kimijima* joue les matières chatoyantes avec ses *sacs du soir* en losanges, terminés d'un gland de passementerie (390 F), les plumes en colliers tricolores (120 F) et le velours rouge en petits chapeaux *ornés de plumes* noires (590 F).

*Quittons l'Asie par l'Inde*, avec la belle boutique *Sona*, ouverte en 1967 sous les auspices du gouvernement *de New-Delhi* pour *faire* connaître la richesse et la variété de son artisanat. Les tapis du Cachemire sont en vedette, faits à la main en laine, laine et soie ou soie, reprenant des des*sins anciens de scènes de chasse* ou d'étonnantes répétitions de motifs qui rappellent les scintillements du kaléidoscope à des prix plus abordables que les persans. Les dessus *de* lit en « patchwork » de *coton* sont originaux (270 F à 325 F), les nappes élégantes, imprimées au tampon (120 F les six couverts). A l'*entrée*, les *bibelots de* papier mâché font la part belle aux boîtes de toutes tailles (28 F à 250 F), aux canards (à partir de 120 F). Les vanneries forment des *boîtes gigognes de trois* (66 F) voire de six (45 F) en nattés bicolores rose et vert. Les bracelets de bois alternent deux tons naturels (25 F à 35 F) et l'*encens en bâtonnets, en longs* bâtonnets, est présenté dans une vannerie (15 F la cinquantaine).

La présence italienne s'accroît à la fois dans le domaine du *prêt-à-porter et de la joaillerie*.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(Lire la suite page 37.)

COPIE CONFORME

## Les « trésors » du Louvre

COMME reproductions d'objets *et de bijoux figurant dans* son trésor, le musée du Louvre a choisi ceux qui sont les plus chargés de symboles ou dont les formes sont les plus harmonieuses. De ce lot se détachent des pièces d'une qualité exceptionnelle qui *témoignent* chez celui *qui* les *offrira* en quelle estime il tient le goût ou la culture de celui ou de celle à qui il en destine un ; sans pour autant s'être ruiné.

### Egyptiens

Les bijoux d'abord. Pendentifs phéniciens, lydiens, égyptiens, *des zagros, fibules-poissons*, sceaux-cylindres, pectorales d'ougarit, roue de char sumérien (de 150 F à 450 F en bronze doré, de 235 F à 990 F en argent), des *colliers, des bracelets romains*, achéménides du Louristan, gaulois, celtes, torsadés ou faits de serpents (de 180 F à 500 F en bronze doré, de 310 F à 1 595 F *en argent) ; des bagues à serpents* à une tête, à deux têtes, croisés, enlacés, porteuses de clé, cachet, d'un scarabée (de 160 F à 230 F en bronze doré ; de 215 F à 485 F *en argent*). Il y a *des* broches, des boutons de manchettes, des chaînes qui, elles, ne dépassent pas 80 F en bronze doré, ni 150 F en argent.

### Un coq

Les objets sont d'une variété si grande qu'il faut se limiter, mais à regret. Voilà un hippopotame de faïence bleue (175 F), un bloc de papier à lettres illustré d'en-tête de maisons de commerce du dix-neuvième siècle (40 F), un coq de clocher en zinc (1 600 F), une admirable coupe de Boscoréale en métal argenté (450 F), des kaléidoscopes (130 F), des assiettes peintes à la main, des moulages... et jusqu'à des animaux préhistoriques à construire soi-même (85 F).

Mais les « cadeaux au musée du Louvre » ce sont aussi des *adaptations de tissus comme* ce grand carré copte réalisé par J. Brochier à Lyon, dans un beau crêpe de soie. Les vases à parfums d'un vert nil dépoli sont *signés Baccarat. Toujours* à la recherche de l'objet ou de l'idée *intelligents, comme* jeux ou moyens d'expression, Claude Soalhat, directeur des services commerciaux de la Réunion des musées nationaux, réalise des échanges avec son *homologue* américain : le parapluie de la « Smithsonian Institute », voisine avec l'agenda « Livre des jours », calendrier perpétuel. Enfin la « *Color window* » (105 francs) renferme dans ses plaques de verre des huiles de tons différents, formant des tableaux mouvants, sans cesse renouvelés.

Vente au Musée du Louvre ; au Forum des Halles, porte Berger, niveau 2 ; 89, avenue Victor-Hugo, et au château de Versailles.

Catalogue sur demande, 10, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

N. M.-S.

ABORDABLE

# Des œuvres d'art dans la maison

La création artistique de notre temps ne se manifeste plus seulement par le truchement d'expositions. Des éditeurs dynamiques parviennent à rendre abordables les œuvres de quelques artistes d'aujourd'hui, en proposant des sculptures ou des gravures diffusées en plusieurs exemplaires.

Offrir à un ami — ou s'offrir à soi-même — une œuvre d'art contemporain, c'est enrichir l'univers quotidien d'un message permanent de beauté. Au-delà du témoignage d'amitié que représente un cadeau, il y a le partage d'une réelle émotion artistique.

Créé en mai 1975, Artcurial est le plus important centre d'art plastique contemporain d'Europe. Installé dans un immeuble de l'avenue Matignon à Paris, c'est un lieu de communication et de vente entièrement dédié à la création de notre époque. L'originalité de la démarche des promoteurs d'Artcurial est d'avoir suscité des relations d'un type nouveau entre les artistes et le public, non seulement en attirant celui-ci à des expositions de grande qualité, mais aussi en obtenant, de la part des créateurs, une coopération active pour que leur œuvre soit plus largement divulguée. L'art ne doit plus s'étouffer au sein d'un cénacle mais devenir un vrai moyen de communication. C'est en particulier l'édition de « multiples » de sculptures, créées spécialement dans de petits formats par les artistes, qui permet à cette forme d'expression d'entrer dans la maison. Ces « multiples » sont des tirages, limités à deux cent cinquante exemplaires au maximum, d'œuvres signées par des artistes en renom, numérotées et accompagnées d'un certificat artistique.

Un nouvel espace consacré à la vente de ces éditions de sculptures et d'objets d'art vient d'être ouvert au centre Artcurial. Il a été aménagé avec beaucoup de goût par Isabelle Hebey, qui a tiré le meilleur parti de cette surface de 30 mètres carrés, ouverte sur l'avenue Matignon par une vitrine. La sobriété du décor et l'astuce de petites cloisons pivotantes font de ce lieu un point de rencontre intime entre la création et l'acquisition.

Pour les cadeaux de fin d'année, le choix peut se faire entre une quinzaine d'artistes. De Sonia Delaunay, ses porcelaines au décor polychrome éclatant, tels le vase *Venise* (1 800 F) ou les coupes-plats *Danseuse jaunes* et *Carnaval*. José-Luis Sanchez a transformé en sculptures de bronze quelques objets usuels : cendrier, boîte à cigarettes et pot à tabac, de 1 500 à 1 800 F. L'art de Subira-Puig associe le réalisme au fantastique ; son *Gardien du silence* est une petite sculpture de 24 cm, en bronze patiné, dont la composition longiligne, légèrement inclinée, traduit l'intensité dramatique, 1 600 F.

Berrocal a créé une statuette en bronze et acier en hommage à Manolete (2 200 F) et un « puzzle », sculpture démontable en dix-neuf pièces et posée sur un socle rectangulaire, 6 200 F. On connaît, de Mitoraj, les *Têtes secrètes*, dissimulées par des bandelettes ; *Kea* est un buste de femme en bronze patiné sur lequel sont posées deux mains, liens vivants qui protègent plus qu'ils n'entravent, 3 500 F.

Claude Lalanne est une magicienne qui transforme en sculpture-bijou des papillons à porter au cou, au bras ou au doigt. En hommage à l'enfance, elle a créé un *Enfant à la poule*, sujet en bronze patiné de 27 cm de haut, aux attendrissantes formes arrondies, 3 800 F. François-Xavier Lalanne, lui, est attiré par le symbolisme des animaux ; son *Oiseau bleu*, couleur de lapis-lazuli, est juché au sommet d'une sphère dans un mouvement ironique et charmeur, 2 500 F. Etienne Martin est l'un des grands sculpteurs français contemporains. Dans *Demeure-miroir* et *Nuit d'Oppède*, deux sculptures de petit format qu'il a créées pour être éditées en multiples, se retrouve toute la force mystique de son inpiration. Ne quittons pas Artcurial sans signaler l'importante librairie dont les six mille titres couvrent tous les domaines de l'art contemporain.

## Les graveurs de La Hune

*« Une gravure est le véhicule idéal de l'œuvre d'un peintre »*, affirme Bernard Gheerbrant, qui dirige la galerie La Hune avec autant de compétence que de passion pour « ses » peintres. S'il préfère la gravure à la lithographie (bien que celle-ci soit aussi représentée chez lui), c'est parce que ce mode d'édition multiple requiert, de la part de l'artiste, une réelle participation manuelle. Chaque peintre choisit, parmi les diverses techniques de gravure, celle qui correspond à son style. L'encrage étant renouvelé à chaque tirage, il n'y a jamais deux épreuves totalement identiques.

C'est à la gouge que Piza, peintre brésilien qui vit en France, a gravé *Horizon* et *Apparition* (800 F en quatre-vingt-dix-neuf exemplaires) qui figurent parmi ses dernières créations. L'œuvre graphique de Lalanne, éditée en exclusivité par La Hune, est tournée vers les « *Polymorphoses* ». Dans le corps de son *Hippopotame* sont inscrites les formes de sept autres animaux. *Le Fruit-Paysage* est une gravure à l'eau-forte tirée sur papier Japon contrecollé sur papier Arches : la rondeur d'une pomme contient un paysage africain sous la lune (550 F en cinquante exemplaires). Sous le titre *les Sorties d'un pompier new-yorkais*, Alechinsky a gravé, en vert, la silhouette d'un pompier sur les pages jaunies d'un authentique registre de la ville de New-York. L'édition est limitée à trente exemplaires, nombre de pages du vieux cahier, 900 F.

Le Japonais Kozo a choisi la sérigraphie pour rendre la matité de ses fonds en dégradés de couleurs. Fasciné par le mystère de la germination, il exprime sa vision d'un légume dans l'espace avec *la Fève*, dans des tonalités vertes, ou *le Haricot rouge* (550 F). C'est en linogravure que Fassianos fait éclater les couleurs franches de son *Demeter*, sur un fond de papier Canson noir, 800 F. Des peintres aussi célèbres que Hartung sont présents à La Hune, où l'une de ses gravures, tirée à soixante-quinze exemplaires, est vendue 1 200 F.

L'approche des fêtes de fin d'année a incité la galerie J. Kraus, spécialisée dans la peinture flamande des dix-septième et dix-huitième siècles, à accueillir de jeunes artistes britanniques. Renouant avec la tradition des « marchands de couleurs » d'autrefois, cette galerie d'esprit classique n'hésite pas à associer tableaux anciens et beaux objets d'artisanat. Sélectionnés par Charles de Temple, célèbre créateur de bijoux britanniques, une quinzaine d'artisans d'art d'outre-Manche présentent des œuvres très différentes.

Michael Rowe est un orfèvre dont les créations empruntent les voies de la sculpture. Il aime travailler des pièces traditionnelles, dans des formes originales ; ses boîtes très géométriques sont sculptées en or, argent ou cuivre (8 000 à 12 000 francs). Le sculpteur sur bois Howard Raybould réussit à asservir la dureté de ce matériau à son imagination. Ses boîtes sont ainsi plissées, ou ficelées, selon un art très personnel (de 1 500 à 2 400 francs).

La céramiste Glenys Barton sculpte des pièces de porcelaine de Chine blanche, dans lesquelles elle fait passer sa perception de l'espace. Ses « Echiquiers » de porcelaine incluent des personnages jouant avec les lois de la perspective (3 400 et 5 700 francs). Les arts textiles et verriers sont également représentés à cette exposition qui permet de découvrir le talent de quelques artisans d'art parmi les plus doués de Grande-Bretagne.

JANY AUJAME.

★ Artcurial, 9, av. Matignon, 75008 Paris. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. — Galerie Kraus, 79, fg Saint-Honoré, 75008 Paris.

# Noël à New-York

DANS une ambiance sentimentale aussi sucrée que leurs bonbons et leurs desserts géants, les Américains se préparent à la course aux achats de cadeaux de Noël qui représentent quelque 20 % du chiffre d'affaires des grands magasins. La « saison », plus courte qu'en France, ne commençant qu'après « Thanksgving », le troisième jeudi de novembre, journée fériée d'action de grâces, où l'Amérique croule sous le poids de la dinde farcie, des patates douces, de la sauce aux airelles et de la tarte de potiron meringuée.

Les premières clochettes des quêteurs de l'Armée du salut et des « Volonteers of America » tintent à la porte des géants de la distribution pour rappeler leur présence au moment des grandes dépenses. L'incitation aux achats résonne, partout : tous les médias tenant le compte à rebours des « jours de shopping avant Noël ». En effet, les grands magasins ouvrent le dimanche, de midi à 17 heures. M. Arthur Rhiner, président de Macy's, le plus grand magasin du monde s'étalant sur 300 000 mètres carrés de surface de vente, où le système a été inauguré il y a quelques années, explique :

*« Le personnel travaille déjà en deux équipes, notamment pour les nocturnes en semaine, de sorte qu'il se divise maintenant, en rotations volontaires, entre le samedi et le dimanche, sur six jours. »* Les habitudes des familles changent, *« les femmes travaillent et nous assistons à un retour des banlieusards vers la ville »*.

Bloomingdales, dans le quartier plus résidentiel de Lexington Avenue et de la 59e rue, a prévu des animations tout au long de décembre : dégustations de champagnes français et de cafés, orchestres, lectures enfantines, spectacles de marionnettes ou causeries.

Les cadeaux s'achètent à plusieurs niveaux. Le domaine des jouets est fabuleux, surtout axé cette année sur l'électronique qui anime trains, poupées, voitures ou avions. On se reçoit beaucoup tout au long de décembre, et les invités d'un dîner déposent un paquet sous l'arbre de Noël, qu'on dressera aussi entre amis durant la semaine précédant la fête. Si les catalogues proposent de tout comme cadeaux, les plus appréciés sont scintillants et mettent en vedette la parfumerie, les vêtements, les accessoires, les friandises et les bonnes bouteilles. Les cadeaux sont importés d'Extrême-Orient dans les premiers prix, d'Italie ou de France pour les articles de luxe.

N. M.-S.



Ces objets ve...

Calepin

هكذا من الأصل

# Ces objets venus de l'étranger

*(Suite de la page 35.)*

La joaillerie italienne, depuis la Renaissance, séduit toute l'Europe. *Gianmaria Buccelati* s'installe place Vendôme après New-York, Hongkong, Tokyo et Monte-Carlo. A la fois orfèvre et joaillier, il destine aux amateurs ses créations de pièces uniques d'argenterie (comme un cadre ovale en argent à 600 F) et compose ses bijoux à partir d'une palette de couleurs précieuses.

Nous avons déjà parlé de *Bulgari*. Ses « cadeaux » se teintent d'humour : « carte postale » en argent et or sur laquelle on grave un message (3 900 F). De gros feutres en argent à tête de vermeil sont travaillés en gaudrons, comme la lampe électrique de poche (1 500 F) ; le stylo-bille d'écolier en vermeil est chapeauté d'une « gomme » en corail et présenté dans un plumier de bois (1 800 F).

En face, *Pietro del Vaglio*, Napolitain diplomate devenu fabricant d'orfèvrerie, présente surtout des grosses pièces, avec cependant des colliers ras du cou ornés de quelques cabochons de couleur pour le jour et un assortiment de gourmettes à léger relief en sautoirs précieux.

*Valentino* à Paris, c'est trois boutiques en enfilade : de très jolies verreries, dans les premiers prix, dont des photophores en verre torsadé (150 F), un trio de confituriers sur un plateau (200 F) ou une série de raviers de faïence sang de bœuf en forme de cœur au même prix. Les boucles d'oreilles fantaisie, en forme d'anneaux de jonc dorés, scintillent discrètement (de 90 F à 140 F), tandis que les hommes se voient proposer un porte-clés au cachet du couturier (110 F).

*Gucci* développe les cadeaux de cuir, de la petite maroquinerie aux bagages; les uns comme les autres d'une qualité inusable. Les porte-clés à médaille sont à 50 F; les boîtes à comprimés, 100 F, et les sacs polochons entre 30 et 50 centimètres (à partir de 460 F) en toile et cuir. Le « beauty case » rigide se complète d'un coffret à bijoux (1 570 F), et la femme-cadre comblée appréciera le « sac-bureau » à poche spéciale pour dossiers. Le stylo feutre de l'année est en argent et émail (350 F). La trousse à pantoufles en toile et veau velours marine ou marron peut, à son tour, servir de sac (260 F l'ensemble).

Chez les Britanniques, les fidèles de *Laura Ashley* trouveront tous les cadeaux regroupés dans la petite boutique près de la rue Saint-Guillaume : des nappes rondes ou carrées (60 à 195 F) sont coordonnées aux serviettes unies ou imprimées de petites fleurs dans les charmants pastels et tons doux qu'on vient chercher ici. Il en existe une dizaine de variantes. Le couvre-théière (30 F), le couvre-œuf à la coque (12 F), forment des ensembles négatifs-positifs avec les sets de table (15 F). Le tissu est assorti au papier d'intérieur des boîtes à thé (85 F) et à couverts (80 F). Les abat-jour de tissu sur papier galonné à monter soi-même sont présentés avec leur armature (120 F). Plusieurs sacs et trousses de toilette sont destinés aux voyageuses raffinées (de 40 F à 60 F). Enfin, le coin bureau gardera son ambiance douce grâce aux cadres blocs rechargeables, répertoires et albums de photos à l'italienne (de 18 à 70 F).

*Burberrys*, c'est aussi *the Scotch House* et *Piccadilly*, jouant sur des thèmes aussi prisés en France que les tartans, les pulls, les accessoires ainsi que la petite maroquinerie. Les tam-o'shanter à pompon des Terres-Hautes (45 F), se fourrent dans une poche sans dommage, unis ou à dessins, souvent assortis aux écharpes (à partir de 65 F). Les mi-bas jacquard (75 F) sont tentants, comme la gamme des pochettes dans le célèbre tartan des doublures d'imperméable, qui habille aussi des sacs polochons, un sac besace et une gibecière (de 240 à 400 F). Pour lui, le chapeau « Sherlock Holmes » à carreaux (150 F) protège les oreilles, tandis que les sacs de voyage s'habillent de tweed et de cuir naturel (à partir de 630 F). La belle écharpe de cachemire en tons doux se négocie entre 240 F et 300 F, celle en laine à carreaux à 65 F.

Chez *Marks and Spencer*, les vestes de tricot en cachemire pour hommes restent d'un excellent rapport qualité-prix en coloris classiques comme les mi-bas de laine et polyamide (14 F). La lingerie féminine est aussi une spécialité maison dont les chemises de nuit froufroutantes (89 F) et les jupons pastel ou noir en plusieurs longueurs (à partir de 29 F.).

D'Allemagne fédérale, *Christ*, un des plus importants fabricants de bijouterie en Europe, avec déjà soixante-dix points de vente, installe des stands importants aux *Galeries Lafayette* et au *Printemps*. Il s'agit d'une société plus que centenaire, disposant de sa propre taillerie de diamants, achetés directement en lots au syndicat *De Beers*, à Londres. La totalité de la collection est exposée dans chaque stand, et le service après-vente comprend un passeport de garantie, dont une « visite de contrôle annuelle » gratuite (à partir de 500 F.). La nouveauté pour les fêtes est un solitaire « tête d'épingle » serti comme une boucle d'oreille, à piquer sur un revers de tailleur, un cadeau (à partir de 500 F.), à « échanger entre homme et femme », du moins dans l'esprit de son créateur.

*Ilias Lalaonnis*, le joaillier-poète grec, propose des magnifiques motifs évoquant des scènes décrites par Homère, en or sur des ovales de sodalite cerclés d'or (900 francs). Les signes stylisés du zodiaque, toujours sur pastilles de sodalite sont présentés sur chaîne ras du cou (850 francs). La chouette, symbole d'Athéna, forme un pendentif charmant pour sautoir ou bracelet.

*Kerstyn Adolfson* représente la Suède, boulevard Saint-Germain, avec des masses d'accessoires de cuir, des bonnets de fourrure (150 francs), des moufles, des pantoufles en peau de mouton (120 francs) et des châles vifs de laine imprimée qui éclairent les paysages de neige (69 francs et 89 francs).

Terminons ce tour du Paris étranger avec un emballage pour tenir les achats de cadeaux. Des Etats-Unis arrive « le sportsac », à la fois comprimé et extensible puisqu'il s'agit de sacs et de cabas, la toile de nylon utilisée pour les parachutes pliés dans de petits sacs de la même matière poids-plume, lavable et imperméable dans une belle gamme de treize coloris, avec les sangles contrastantes. Vingt modèles différents répondent à tous les usages, puisqu'il existe même, dans cette collection, un imperméable unitaille, coupé comme une robe de protection. Les tailles moyennes sont les plus vendues (de 60 francs à 380 francs) chez *Western House*.

NATHALIE MONT-SERVAN.

## Calepin

*Pier Head Number One*, Forum des Halles, rue de Rivoli, Maine-Montparnasse et centres commerciaux de la périphérie.

*Dalmaru*, Centre international des congrès, Porte Maillot.

*Issey Miyake*, 33, place Marché-Saint-Honoré.

*Hanae Mori*, 19, avenue Montaigne.

*Kimijima*, 181, avenue Victor-Hugo.

*Sona*, 400, rue Saint-Honoré.

*Granmaria Buccelati*, 4, place Vendôme.

*Pietro del Vaglio*, 16, avenue Montaigne.

*Bulgari*, Hôtel Plaza-Athénée, 25, avenue Montaigne.

*Valentino*, 19-21, avenue Montaigne.

*Gucci*, 25, faubourg Saint-Honoré.

*Laura Ashley*, 34, rue de Grenelle.

*Burberays*, 8, boulevard Malesherbes ; Lille, 12, rue Neuve ; Bruxelles, 7, avenue Louise.

*The Scotch House*, 56, rue de Passy.

*Piccadilly*, 48, rue de la République, Lyon.

*Marks et Spencer*, 35, 37, boulevard Haussmann, Rosny 2, Lyon-La Part-Dieu.

*Christ*, Galeries Lafayette et Printemps.

*Lalaounis*, 364, rue Saint-Honoré.

*Kestyn Adolfson*, 157, boulevard Saint-Germain.

*Western House*, avenue de la Grande-Armée.

## NOUVELLE MONNAIE

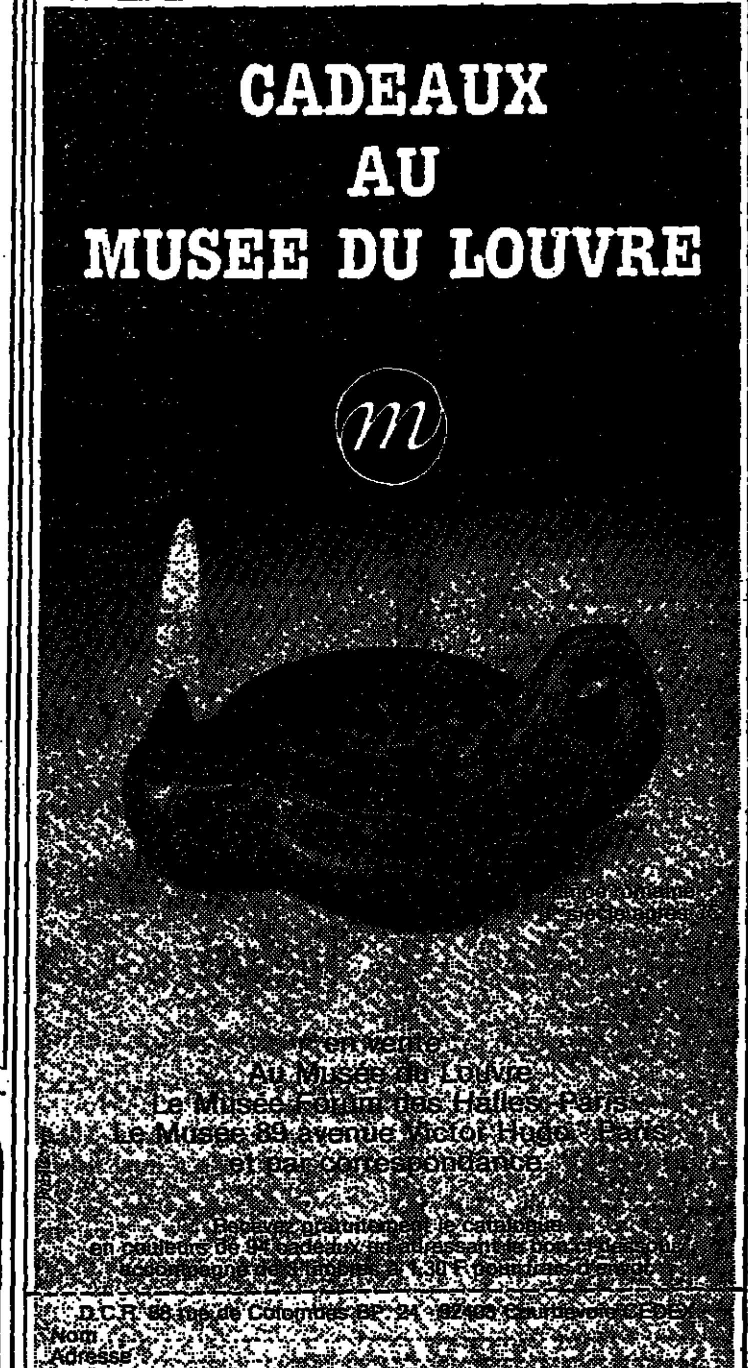
## Le « fleurin »

L'ENVOI de quelques fleurs est un cadeau « naturel » qui fait toujours plaisir. Pour les fêtes de fin d'année, ce message d'amitié peut s'envoyer dans l'un des cent trente pays où sont installés les quarante-quatre mille huit cent soixante fleuristes membres d'Interflora.

Comme chaque année en décembre, cette organisation internationale fait une promotion spéciale pour tous ceux qui désirent envoyer des fleurs à des parents ou amis vivant à l'étranger. Pendant cette période, tous les fleuristes Interflora de France proposent plusieurs possibilités de cadeaux. Deux compositions ont été créées à cette occasion : un arrangement de fleurs, dans un camaïeu de rose, présenté dans un vase en porcelaine blanche, ou une coupe contenant des plantes. L'une ou l'autre de ces compositions coûte 90 F, plus frais de transmission de commande au fleuriste étranger.

Il est également possible d'acheter chez un membre français de la chaîne Interflora un « Flora-chèque international », dont le montant de 60 F représente une valeur de 20 « fleurins », monnaie d'échange entre les membres d'Interflora répartis dans le monde. Le parent ou l'ami à qui on adressera ce chèque pourra l'échanger chez un fleuriste du pays où il réside, au moment où il le souhaite, puisque le chèque reste valable pendant un an. — J. A.





















|  | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## offres d'emploi — offres d'emploi

Proche Banlieue PARIS

**SOCIÉTÉ COTÉE EN BOURSE**

Constamment en progression avec bons résultats financiers grâce à son agressivité commerciale et à sa gestion rigoureuse. C.A. 250 millions, dont seulement 10 % à l'exportation.

recherche

**DIRECTEUR EXPORTATION**

directement rattaché à la Direction Générale

pour prendre en main petit service créé en 1971 et développer dans la rentabilité les ventes à Distributeurs, Concessionnaires et Grossistes spécialisés en

**MATÉRIELS DE CHAUFFAGE MÉNAGER**

Nécessité d'avoir au minimum 35 ans avec une bonne maturité, le sens des affaires internationales et une solide expérience de l'exportation tous pays avec connaissance des langues anglaise, allemande et italienne. Voyages à l'étranger environ 2/3 du temps.

Situation importante avec larges possibilités de faire la preuve de son efficacité dans entreprise solide et stable.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, rémunération demandée et date de disponibilité à n° 5804 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra à l'un de nos Administrateurs chargé du Recrutement par suite de son expérience des problèmes de l'Exportation et de sa longue connaissance de notre Entreprise.

Discrétion absolue totalement garantie.
Réponse, de toutes façons, sous huitaine à tout courrier.

SOCIETE QUART OPERA recherche
**COMPTABLE**
2 ans expér. min., lib. de suite Ec. n° T 17155 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, av. de la Résistance 92350 Le Plessis-Robinson
*recrute*
à compter du 2 janvier 1980 des OUVRIERS PROFESSIONNELS ELECTROMECANICIENS
Titulaires C.A.P. ou expérience professionnelle confirmée.
*40 heures par semaine*, horaire alterné (3/8), roulement dimanches et jours fériés. Ne pas se présenter. Ecrire ou tél. pour R.-V. : 630-21-33 poste 38-00

Firme ALLEMANDE de premier plan recherche pour son bureau à Paris
— Débutant avec formation technico-commerciale ;
— maîtrisant langue allemande,
— dégagé O.M.
Activités : participer au suivi des contacts relatifs à la fourniture d'ensembles industriels et de matériel de transport et de manutention.
Ecrire avec C.V. et prét. à *Mme* CORVEST, B.P. 243 92505 Rueil-Malmaison

URGENT ch. employée maison, sérieuse, pour s'occuper 2 enfants : 4 ans et nouveau-né, + entretien de l'appartement, 30 h. par semaine sur 4 jours. TEL. : 257-76-62.

## emplois régionaux

*INGENIEUR* GENIE CIVIL
Bâtiment confirmé recherché par BET pour poste de responsabilités techniques, commerciales et de gestion.
Résidence : Bordeaux.
Env. C.V. et prétentions H 9700 Havas, 33000 Bordeaux

Le Centre Spatial de Toulouse recherche un
INGENIEUR ANALYSTE
pour son *service informatique* de Gestion.
Le candidat retenu :
— aura une formation supérieure,
— sera familiarisé avec différents types de matériel,
— aura au moins 3 ans d'expérience en entreprise comme analyste fonctionnel et organique.
Adress. un C.V. détaillé et prét. à la Division du Personnel *du* CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
18, avenue Edouard-Belin 31055 TOULOUSE CEDEX

AGENCE D'URBANISME DE SAINT-OMER (62)
*B.P. 385 62505 SAINT-OMER* recrute au 1er janvier 1980, pour une durée déterminée, un
**ASSISTANT D'ETUDES**
pour élaboration P.O.S. et collaboration à une mission d'assistance architecturale et à des petites opérations d'aménagement.
Salaire brut : 4 000,00 F.

*CHAMBRE DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND*
propose formation *rémunérée*
**COLLABORATRICE DE DIRECTION**
6 mois temps plein (31-03 - 19-10-80).
Conditions : 25 ans min., niv. DEUG ou licence, ou bac + 3 ans expér. prof.
Rens. IPC, rue du Château-des-Vergnes, 63100 Clermont-Ferrand
Tél. (73) 24-09-52

TEKELEC TA AIRTRONIC

**92 SEVRES**
dans le cadre de l'expansion de son réseau de ventes en province recherche pour son agence de STRASBOURG

**un Ingénieur Technico-Commercial** (Réf. 1440)
pour vente de composants actifs et passifs.

**un Ingénieur Technico-Commercial** (Réf. 1531)
pour vente de périphériques et systèmes.

Expérience commerciale, connaissance de la clientèle de l'Est appréciées.

Avantages sociaux - 13è mois - voiture fournie.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence du poste à TEKELEC AIRTRONIC
8, rue de l'Université - 67000 Strasbourg
ou téléphoner à Monsieur Guilloux au 35-69-22

Société commerciale leader dans sa branche composants mécaniques recherche
pour son dépôt situé dans l'Est

**UN GÉRANT**

avec expérience commerciale, âgé de 32 a. environ

*IL DEVRA :*
— développer le chiffre d'affaires de son secteur;
— assurer la gestion des stocks;
— animer une petite équipe.

Env. C.V. à REGIE-PRESSE, n° T017 164 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION DE MATERIEL ELECTRIQUE cherche

**DIRECTEUR**
pour agence de TOULOUSE

Le candidat devra être :
— Agé d'au moins 30 ans.
— Posséder un diplôme d'INGENIEUR ou équivalent et une connaissance approfondie du matériel électrique.
— Avoir une solide expérience de la Vente pour animer une équipe de 10 V.R.P. exclusifs.
Il devra avoir l'habitude de diriger des hommes.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions S.C.T. Service du Personnel, B.P. 406 - 31008 TOULOUSE CEDEX

## capitaux ou proposit. comm.

A vdre STE de PRESTATIONS de SERVICES, *sans connaissances spéciales*. Rentabilité immédiate. *Mise* de fonds : 700.000 F récupérée en trois ans. Région LYON-ST-ETIENNE Ecrire HAVAS LYON 5.284.

Céde, urgent, société Isolation, 216.000 F. Procédé exclusif, banl. S.-O. Savry, 973-54-87.

Pour tous vos financements : Crédipool, 4, rue H.-Dunant, Orléans. Téléphone (38) 68-09-14

## secrétaires

Handicapé visuel ch. secrétaire lectrice 1 h, 2 ou 3 fois/sem. 17 F/H. M. Istillart Etienne, 4, rue Dupin, 75006 Paris

## demandes d'emploi

Chauffeur V.L. expérimenté, rég. parisienne, rech. empl. nuit ou jour. Tél. 379-77-85

Jeune femme, 23 ans, 3 ans d'expérience dessin industriel, cherche poste de petite étude. Ecr. n° 6138 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Ex-ing. 50 a., forte cult. génér., trilingue ch. empl. ANTILLES repr. diff. livres ou tech. Téléphone 633-64-20 de 17 h. à 20 h.

ASSISTANTE DIRECTION d'ACHATS rech. poste équival., disponible voyager, bil. anglais, posit. cadre, disp. 1-3. 5.000X13. Ecr. no 1.716, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ING. chant. ex JS, CEM, BBC, ch. entrep. moyenne envergure, électromécanique et régulation analogique, seulement déplac. à l'étranger. Référence sérieuse. Ecr. no 1.719, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

**CHEF DE FABRICATION**
(45 ans, formation typo)
20 a. expér. approf. de l'édition ds ts les domaines de la fabrication (devis, planning, mise au point, contrôle exéc., création montage stands pr exp. France (étranger) rech. poste stable région parisienne.

Etudie ttes prop. Event. la réalisation de trav. à domicile. Ecr. no 6.137 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Jeune Femme, 24 ans, diplômée Ecole Supérieure de Commerce de Reims, allemand, anglais, recherche poste ASSISTANTE MARKETING ou similaire.
Disponible immédiatement.
Dynamique, excellente présentation, sens de l'initiative. Ecr. no 6.118, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

# L'immobilier

## appartements vente

au cœur du Marais
**Exceptionnel 4 pièces duplex**
122 m².
Séjour - 3 chambres - cuisine équipée balcon plein sud
**1.470.000 F**
Le Marais Bondeville
2 rue des Haudriettes 75003 Paris - Tél. 272.94.90

### 3e arrdt.

MARAIS. Appt caractère, part. vd gd livg + 2 chbres, tt cft. 475.000 F. Vis. sam. 10 h. à 18 h., 25, bd du Temple, esc. cour, 3e étg. Agences s'abst.

### 4e arrdt.

MARAIS *Mo* SAINT-PAUL
IMM. PIERRE DE TAILLE
1) 2 petites pièces, gde entrée, cuisine, vue dégagée, calme.
2) Living double + 1 gde pièce, entrée, cuis., salle de bains, w.-c., tél., chauff. central.
PRIX INTERESSANT
12, rue MALHER - Escalier B Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

### 15e arrdt.

Mo LOURMEL Immeuble neuf tout confort, bon stand., 6e ét., vue dégagée SEJOUR + 1 CHBRE, entrée, cuisine, bains, w.-c., parking. PRIX INTERESSANT. Tél. 313, rue LECOURBE Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

EMILE-ZOLA 2 P. cuis., tout conft.
Tr. bel imm. ancien ravalé. 250.000 F. 557-50-06.

Part. vd 2 P. VAUGIRARD, imm. rénové, 1er étage, bon état, calme, confort. 575-62-65, p. 314, H.B. 735-73-32 apr. 18 h. 16 (99) 55-21-18.

JOINVILLE - Près R.E.R., maison bourgeoise 1930, gd cft, aménagem. luxe, 175 m2 habitables, gar. 740.000 F *MICOT* - 344-43-87.

ST-MANDE Centre ville près BOIS
Ds bel immeuble en rénovation Beaux 3 P. refaits neufs, 59 m2. S/place samedi, 13 h à 17 h : 12, rue de l'EPINETTE H. LE CLAIR - 359-69-36

### Province

HAUTE-SAVOIE
LE PRAZ-DE-LYS (1.500 m.), Station été-hiver, près des Gets, studios et appts à partir de 80.000 F, avec 16.000 comptant + crédit.
ERIGE-VENTE
B.P. 25, 74160 ST-JULIEN-EN-GENEVOIS - Tél. (50) 49-03-00.

A vendre 550.000 F appartem. 105 m2, LE *MAJESTIC*, Chamonix. Ecr. Dr Coste, 23, av. de la Libération, 42000 Saint-Etienne.

*Côte d'Azur*, Villeneuve-Loubet, Part. vd 3-4 p. réc., 4e et dern. étage, vue, soleil, proche commerces, écoles. T. (93) 20-28-22.

NICE. Boul. de la Madeleine, Part. vd libre à compter du 1er janvier 80 ds imm. 5 étg. avec asc., *orientation* ensoleillée, calme, 3 p., entrée, cuis., wc, séchoir, s. de bs, cave, 230.000 F. Tél. après 19 heures : 788-81-12.

## appartem. achat

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTEM., préfér. dans le 16e. Téléphone 704-40-27.

RECH. appts 2 à 4 p. PARIS, avec ou sans travaux, préfère rive g., pr. fac. Ecr. Lagache, 16, avenue Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

## appartements occupés

**GARE DU NORD**
APPARTEMENTS OCCUPES
2 P. cuis., 4e asc. 125.000 F.
3 P. cuis., 3e asc. 165.000 F.
4 P. cuis. 5e asc. 222.000 F.
Beaux imm. P. de T. 281-27-59.

## immeubles

COPROR 21, rue de la Source Paris-16e
ach. IMM. Habitation ou Cdal. *Libres ou occupés.* EXPERTISE GRATUITE
524-56-01

ACHETE imm. de tte import. même av. travx. *M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s-Seine.*

IMPORTANT GROUPE MARCHANDS BIENS, possib. réalisation rapide, recherche IMMEUBLES 2A, 2B, 2C libres en totalité ou partiel, *estimation sans engagement*, discrétion assurée. Intermédiaire accepté. 555-91-00, poste 31, 10 heures à 12 heures.

NANTES. Fermettes, châteaux *(certains s/mer)*, placem. imm. bon marché. Celtique, 22, rue Héronnière, 44000 NANTES.

Investissement unique

**8 DEUX PIECES**
Prix - Rentabilité - Gestion
Résidence dominant les jardins du Casino de Monte-Carlo
472.000 à 757.000 F
58 à 74 m² - Loggias 11 m²
Cuisines tout équipées - Prix définitifs - Livraison 1er trimestre 80
L'ALCAZAR
Une réalisation ETUPRO
12 rue de Penthièvre 75008 Paris
Renseignements sur place
Mlle THUIN (93) 78.29.12
Paris Mme GUEGAN (1) 265.85.60
3 av. du Gal Leclerc - Beausoleil

MARAIS/BEAUBOURG
Beaucoup de charme, 6e étage sur balcon, 2 p., cft, tél., 45 m2 envir. Vis. S/pl. samedi, de 14 à 17 h., 48, r. du TEMPLE.

### 5e arrdt.

5, RUE DE LA CLEF
Grand séjour+chbre caractère, soleil, calme - 354-42-78 - Samedi, lundi, 12 h. à 17 h.

CONTRESCARPE. Exceptionnel dernier étage, vue panoramiq. s/Notre-Dame, luxueux living 36 m2 + 3 chbr., 2 bains, balc. + terras. 40 m2 plain-pied sur living, 1.600.000 F - 535-86-37.

### 7e arrdt.

RASPAIL - LUYNES
205 M² 6 pièces (triple récept., 3 chbres) S/RUE et COUR. 1.580.000 F. PROF. ou CCIAL - 577-96-85.

### 16e arrdt.

MÉTRO TROCADÉRO
BEL IMM. PIERRE DE T. GD STANDING, TT CONFT. DBLE LIVING + 1 pièce en mezzanine, entrée, dressing, petite cuis., s. bains r.-de-ch. *26 AV. GEORGES-MANDEL*, sam., dim., lundi de 14 à 17 h.

### 18e arrdt.

GUY-MOQUET
ATELIER ARTISTE, 45 M2. A rénover, chff. cent. indiv., 4e et dern. étg. - 627-22-34.

### 20e arrdt.

Mo MARAICHERS, 350.000 F R. Pyrénées, réc., vaste 2 P., entrée, cuis., wc, s. de bains, asc., balc., parking. 346-63-85.

## fonds de commerce

MARAIS, très beau bail de librairie, grande possibilité, 120 m2 environ. Tél. : 274-53-60.

UNI-INTER SELECT. accentue son implantat. nation. Princip. organis. matrim. franç., rech. concessionn. franchisés dynam.
Aide et formation assurées - Téléphone : (40) 48-22-48, 10, rue Boileau, 44000 NANTES.

## bureaux

89, rue de la FAISANDERIE
Dans un jardin de 1.600 m2
2.100 M² de BUREAUX
à louer + 35 parkings. Tél. propriétaires : 723-61-25, p. 21.

DOMICILIATIONS CONSTITUTION DE STÉS
ASPAC : 281-18-18.
Domicil. Artis. et Commerç., siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét. Tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois. Paris-10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

## hôtels-partic.

NEUILLY-SAINT-JAMES
TRES BEL hôtel particulier 380 m2 env, travx. 2.900.000 F. Ce jour et demain, 14-18 h. 30, 10, rue du Bois-de-Boulogne ou 252-44-23.

## maisons de campagne

Dans le Tarn, propriété 6 ha, ruisseau, peupliers, possibilité plan d'eau. 550.000 F. Fermette 5 ha, vue splendide, 325.000 F. Andrée Zoppini, Cahuzac-sur-Vere 81140 Castelnau-de-Montmiral Tél. (63) 57-51-82, le matin.

## locations non meublées Offre

### Paris

PARIS (12e)
Mo Michel-Bizot
SANS COMMISSION
2 pièces 51 m2, loyer 1.462 F charges 272 F, park. 184 F
S'adresser au Régisseur : 46, rue de Fécamp Tél. 344-12-15

*72, RUE DE MIROMESNIL*
Très beau studio, tout conft, 40 m2, 1.450 F + charges. VOIR CONCIERGE SAMEDI.

### Région parisienne

COMPAGNIE D'ASSURANCES met en location à
SAINT-CLOUD
2, rue de Buzenval, petit imm. tout conft., 2, 3, 4 PIECES. Vis. sur place les samedis 10-12 h. 30 et 13 h. 30-16 h. Tél. heures bur. : 233-44-05.

A LOUER - EXCEPTIONNEL
A JOUY-EN-JOSAS (78)
à 17 km du Pont de Sèvres de très belles maisons 4, 5, 6 P., avec d'agréables jardins clos, dans nouveau village. Livraison sous deux mois.
Les Nouveaux Constructeurs téléphone : 946-88-18.

## locations non meublées Demande

### Paris

ECRIVAIN TUNISIEN ch. studio ou appartem. 2 pièces Paris. Loyer maximum 1.400 F *Ecr. à 6.139, « le Monde » Pub.* 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

### Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons, pour cadres. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

## locations meublées Demande

### Paris

Importante Société recherche appartements meublés, quartier central.
TOUTES GARANTIES.
500-54-90.

le parc des aigles
CHANTILLY-GOUVIEUX
LANCEMENT 3e TRANCHE
■ 28 mn Paris-Nord
■ en forêt de Chantilly
■ 3 tennis
■ piscine (en cours)
■ proche golf et chevaux
très beaux DUPLEX
dans petits immeubles "à la Mansart"
sur place : (4) 457.32.62 - au siège 387.52.11

### 12e arrdt.

SAINT-MANDE PRES BOIS
Mo ST-MANDE-TOURELLES
Petit STUDIO, cuisine, douche, w.-c. PRIX EXCEPTIONNEL. 17, rue PAUL-BERT samedi-dimanche, de 15 à 17 h.

PRES AV. ST-MANDE, beau studio, entr., cuis., wc, s. de bs, asc., 190.000 F. 344-71-97.

MAIRIE SAINT-MANDE
Près Mo et bois, 4 p., entrée, cuis., wc, s. bs, chauff., calme, 470.000 F - 346-63-85.

### 13e arrdt.

GLACIERE. — Récent, 100 m2, living 47 m2 + 2 chambres : 720.000 F. Téléphone : 535-86-37.

XIIIe - PLACEMENT
STUDIOS et 2 Pièces, occupés. Prix : 48.000 à 50.000 francs. SYNDIC : 256-28-34.

### 14e arrdt.

Porte d'Orléans, sur Montrouge Imm. bourgeois, 6, r. Radiguey, appt 3 p., entrée, cuis., bains, wc, 50 m2. Libre, 210.000 F. Mitoyen 42 m2 occupé, 135.000, 224-02-86 ou s/pl. 13 h à 15 h, samedi, dimanche, lundi.

### 92 Hauts-de-Seine

VILLE-D'AVRAY, centre, exceptionnel, 182 m2, séj., 4 chbres, 2 bs, service, parking. 1.050.000 F - 709-30-79.

SABLONS. *Près du Bois*, IMM. NEUF grand standing, 2-8 pièces CONFT, parking, 880.000 F - 543-79-23.

### 94 Val-de-Marne

CACHAN
24-26, rue Gallieni
LE FLORE
Résidentiel, vue sur parc, plein centre ligne de Sceaux. Métro 500 m. IMMEUBLE 5 ét. de grand luxe, chambre ou 4-5 P., appart. témoin, samedi, dimanche, lundi de 11 à 18 h. 30.

C.I.B.S. 137, av. Gal-Leclerc, Bourg-la-Reine. 350-14-80.

NOGENT-SUR-MARNE
1 BIS, RUE DE BEAUTE
NEUFS : STUDIOS, 2 P.
S/JARDIN, pièce indépendante contiguë. Sur place vendredi, samedi 14-17 h. AUTRES JOURS 563-28-96 et 563-34-64.

## terrains — terrains

CPH IMMOBILIER
CONSTRUISEZ LA MAISON DE VOS RÊVES
à GIF-SUR-YVETTE
3 km du R.E.R.
Près écoles et commerces
TERRAINS viabilisés, prêts à construire de 600 à 1 200 m2 à partir de 245 000 F toutes taxes comprises.
AGENCE DE CHEVRY-2 - TÉL. : 012-12-12.

MONTGERON
Près lycée. Calme et résidentiel TRES RARE BEAU TERRAIN, 548 m2. Fac. 20 m. 285.000 F. Tél. 921-40-72

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains, toutes régions, ttes superficies pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des MATHURINS, PARIS-8e. 266-57-22.

## automobiles

### 5 à 7 C.V.

GS PALLAS
Janvier 1978
Gris *métallisé* glaces teintées, pare-brise feuilleté, radio-cass. 15.000 km. Prix : 25.000 F. Tél. : 957-08-01, tous les jours après 17 h., ou week-end.

### 8 à 11 C.V.

A vendre : TOYOTA « Celica 1600 GT, mai 78, 35.000 km, état nf. Px « Argus » à déb. Tél. 579-50-70 de 9 à 12 h.

Part. vd 604 Turbo Diesel 5 vit., juillet 1979, gd conft. 62.000 F. Tél. 872-71-56, soir.

CX 2000 Super, modèle 1979, 0 km. D.I.R.A.V.I. isother. 734-23-00, poste 41, hres bur.

Simca 1308 GT, année 1976, 67.000 km, 4 pneus + échappem. neufs, très b. état mécanique. Argus 16.300 F, vend. 14.500 F avec vignette 80. Tél. 495-47-60 ou 492-87-26.

### 12 à 16 C.V.

Concession. G.M. vds Oldsmobile Diesel Delta 88, 1979 ; Buick Skylark 13 CV, 1980, véhicule de direction peu roulé. TEL. : (85) 46-47-67.

CX GTI, modèle 1979, 0 km, cuir isother. 724-23-00, poste 41, heures bureau.

## divers

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 323 - 520 - 525 - 728 79-80, peu roulé, garanties. Auto-Paris XV. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, 15e.

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J.Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
ACHETER OU LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION ET ESSAIS DE TOUTE LA GAMME
*NEUVES DISPONIBLES.*
Nombreuses occasions.
GARANTIE B.M.W.

## deux roues

Vd MOBYLET. MOTOBECANE neuve, 49,9 cm3 amortisseurs avant-arrière, 100 km, encore sous garantie. Tél. 427-52-79

هكذا من الأصل

Le Monde

# régions

## Un entretien avec M. Jacques Chirac

*(Suite de la première page.)*

» Moi qui suis issu d'un département confronté à un problème démographique, je sais cette vérité première que la qualité de la vie ne peut s'appuyer durablement que sur la prospérité économique. Ce n'est pas parce qu'une ville se dépeuple qu'on y vit mieux, quoi qu'en disent ou pensent les écologistes. Seule une cité peuplée et prospère peut créer des espaces verts, des équipements de quartier, des logements confortables pour tous. On ne sera pas moins serré dans le métro s'il y a moins d'habitants, car il y aura moins de métros et il y aura toujours autant de voitures.

» Le problème n'est pas nouveau puisque la dépopulation a *commencé* à être *sensible* à partir du recensement de 1954 et s'est amplifiée malgré les efforts des *anciens Conseils de Paris*. Depuis mars 1977, j'ai renforcé les actions menées, tout en veillant — *notamment en matière d'urbanisme* et d'environnement — à leur donner une qualité et une échelle *humaines que l'on apprécie aujourd'hui*. La construction de logements sociaux, la restauration de *logements anciens*, la *création* de parcs et de jardins, de terrains de sports, de crèches, d'écoles *maternelles..., ainsi* que la *réalisation* de locaux pour les activités artisanales et industrielles sont autant de mesures qui améliorent à la fois la vie quotidienne des Parisiens et préservent l'avenir de la cité, en permettant notamment aux jeunes ménages de choisir de rester à Paris quand ils ont des enfants.

*— Où en est le programme de construction de dix mille logements sociaux annoncé à votre arrivée à la mairie ?*

— Le budget de 1978 concrétisait la priorité accordée par la municipalité à la politique du logement social. 340 millions de francs d'autorisations de programme avaient été en effet accordés au titre de cet exercice, ce qui marquait une progression de 158 % par rapport à l'année 1977. Cet effort a été maintenu en 1979 avec l'inscription d'un crédit de 215 millions, compte tenu de l'ouverture d'un crédit exceptionnel et non renouvelable, dès 1978, de 135 millions destinés à l'acquisition de terrains dans les gares S.N.C.F., en contrepartie de la vente des immeubles dont la Ville est propriétaire, boulevard Suchet. Pour 1980, une nouvelle progression sera enregistrée, la dotation passant à 260 millions de francs.

» Cette priorité financière en faveur du logement social s'est matérialisée sur le terrain par trois types d'action :

» 1) La Ville a pu accroître considérablement sa politique d'acquisition foncière par l'exercice *direct du droit de préemption* ou par l'intermédiaire de ses organismes constructeurs *(l'office d'H.L.M.* et les *sociétés* d'économie mixte), qui ont acheté de nombreuses emprises à *l'amiable* ; en outre, la Ville a pu mener à bien ses négociations avec la S.N.C.F. et s'est d'ores et déjà appropriée les terrains des gares de Charonne et Vaugirard.

» 2) L'objectif ambitieux consistant à lancer dix mille logements sociaux pendant les exercices 1977-1978 a été tenu et même dépassé, puisque ont été financés environ dix mille neuf cents logements pendant cette période. Le rythme moyen de cinq mille logements par an a été maintenu en 1979, des dossiers de financement ayant été présentés pour près de quatre mille huit cents logements. Si, en définitive, ce chiffre n'est pas atteint, cela tient au fait que la dotation de l'Etat en prêts locatifs aidés n'est pas en mesure de couvrir l'intégralité des opérations possibles, dont une partie devra donc être reportée sur l'exercice 1980 ; il est indispensable que l'Etat accompagne de son côté l'effort budgétaire de la Ville, d'autant qu'en 1980 certains programmes de logements qui avaient été différés, en raison de la révision des diverses zones d'aménagement concerté, vont pouvoir être lancés.

» 3) La Ville s'est enfin engagée dans une action d'une ampleur exceptionnelle en faveur de la réhabilitation de l'habitat ancien. C'est ainsi que vingt-deux opérations programmées, dont dix-neuf lancées en 1979, *vont* permettre, au cours des trois années à venir, la modernisation d'environ six mille logements. *Cette politique* implique la mise en œuvre de moyens financiers qui peuvent être estimés à *une cinquantaine* de millions et qui seront, bien entendu, pris en compte par le budget *municipal* au cours des exercices à venir.

» Il faut ajouter que la Ville n'entend pas limiter son action aux seuls logements destinés aux catégories les plus modestes, mais l'étendre également aux classes intermédiaires de la population parisienne qui, *tout en* se trouvant exclues du logement social, ne peuvent, en raison des niveaux *de loyers*, accéder au secteur libre. Il convient en effet d'éviter que Paris ne soit réservé qu'aux ménages très riches ou très démunis, ce qui serait contraire à un bon équilibre socio-démographique de la capitale.

*— Quelles seront les grandes priorités du budget de la capitale pour 1980 ?*

— Dès 1977, la municipalité a choisi ses priorités : le logement social, la politique culturelle, la solidarité envers les personnes âgées et les catégories les plus défavorisées de la population de la capitale. Des résultats substantiels ont été obtenus : c'est ainsi que dix mille neuf cents logements sociaux ont été financés en deux ans ; le budget de *fonctionnement* des affaires culturelles a été multiplié par 2 en trois ans ; l'allocation Ville de *Paris pour les personnes* âgées a été majorée de 50 % entre janvier 1977 et juillet 1979.

» Notre effort ne sera toutefois véritablement couronné de succès que s'il est marqué par la continuité. C'est pourquoi, en 1980, nous maintiendrons ces trois priorités.

» J'ai par ailleurs décidé, au début de 1979, d'améliorer la propreté de Paris. Pour ce faire, j'ai créé une direction de la propreté qui est maintenant dotée de tous les moyens nécessaires ; un gros effort d'investissement a été entrepris pour moderniser la collecte des ordures ménagères et pour mécaniser les tâches de balayage et de nettoiement : l'ensemble du territoire communal sera couvert dans les années qui viennent.

» Mais, quelle que soit l'aspiration des Parisiennes et des Parisiens à de meilleures conditions de vie, je sais que, dans le climat d'inquiétude actuel, leur première préoccupation, notamment chez les plus modestes d'entre eux, est de caractère économique. Le coût de la vie à Paris est élevé ; la question du *logement s'y pose* de manière souvent plus difficile qu'ailleurs. Il ne faut pas que nous aggravions *la situation* par nos décisions fiscales.

» La fiscalité parisienne est relativement modérée par rapport à celle des autres villes françaises. Elle a constitué jusqu'à présent, dans une certaine mesure, un facteur d'atténuation des charges pour la population parisienne. Il faut qu'elle continue à jouer ce rôle. Aussi vais-je proposer de ramener le taux d'augmentation des impôts locaux du niveau de 20 % atteint en 1979 à 16 % pour 1980. Il ne s'agit là que d'une *première étape* dans une action progressive de modération de la fiscalité qui constitue notre objectif numéro 1 pour les prochaines années.

### La participation de l'Etat dans le financement du déficit des transports en commun

*— Le vote récent du budget du ministère des transports ne conduit-il pas à réduire,* de facto, *la participation de l'Etat au financement du déficit des transports en commun ? Ne présage-t-il pas une augmentation de la part de la Ville ?*

— Le budget du ministère des transports, tel qu'il a été présenté à l'Assemblée nationale, prévoit en effet, au titre de la participation de l'Etat au déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. banlieue, un crédit de 2,16 milliards de francs, en augmentation de 3 % seulement par rapport à 1979.

» Mais le gouvernement a bien précisé, au cours de la discussion budgétaire, que l'inscription de ce crédit ne saurait préjuger du résultat des travaux que le Parlement mènera, vraisemblablement en 1980, sur la réforme du financement des transports en région parisienne.

» Je note par ailleurs que la participation de la Ville de Paris, *telle qu'elle est* actuellement prévue dans le projet de budget du département de Paris pour *1980, croît de 12,9 %.*

» Sur le fond du problème, je résumerai notre position en deux *formules : pas de désengagement* de l'Etat avant remise en ordre de la situation financière de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. banlieue, notamment sur le plan tarifaire ; et puis, pour l'avenir plus lointain, je dirai : « *Qui paie commande* »... ce qui pose clairement le problème de la tutelle effective sur *les* entreprises de transports collectifs. En d'autres termes, si l'on veut aligner les collectivités de la région parisienne sur le droit commun, il faut aller jusqu'au bout de la logique et leur donner la maîtrise non seulement des recettes mais aussi des dépenses.

*— Vous avez nommé récemment un nouveau directeur des affaires culturelles. Quelles initiatives la municipalité compte-t-elle prendre pour animer la capitale aussi bien dans ses quartiers que sur le plan international ?*

— Dès ma prise de fonction, j'ai décidé que l'action culturelle serait une priorité. Des moyens importants ont été dégagés, puisque ce secteur qui ne représentait que 1,7 % du budget total de la Ville en 1977, dépasse aujourd'hui 3 % et doit atteindre rapidement 5 %. Et nous sommes désormais dans la phase des réalisations, aussi bien en ce qui concerne le service public culturel proprement dit, comme les musées, les bibliothèques ou les conservatoires que pour l'animation dans les quartiers de Paris.

» Mais augmenter de 30 % par an, les *crédits d'une direction* n'est pas un objectif en soi. Il faut que cette priorité, soit au service d'une doctrine claire et d'objectifs précis. Mon ambition en ce domaine, est de redonner aux Parisiens, à *tous* les Parisiens, les moyens d'accéder à une culture vivante et contemporaine.

» J'ai été frappé de la diminution, dans plusieurs domaines de la vie artistique, du nombre ou de la valeur des actes de création. Il appartient à la municipalité de favoriser, à la fois, les démarches individuelles et l'organisation de rencontres, d'échanges et d'expériences.

» J'ai donc demandé au nouveau directeur des affaires culturelles d'accroître et de diversifier l'aide aux associations (elle ne représentait, en 1977, qu'un tiers des *crédits* de *fonctionnement* de cette direction, elle en représentera la moitié en 1980), d'engager une *politique* plus active de construction d'ateliers d'artistes et d'orienter plus nettement les *initiatives municipales* vers les disciplines contemporaines.

» Pour donner un exemple précis de cette *nouvelle* orientation, je vous indique que vont être réalisés dans le secteur *encore en construction des* Halles des équipements culturels importants (8 000 m2) tournés vers *l'avenir, c'est-à-dire accueillant* la photographie, la danse, le cinéma, l'audiovisuel et — mais c'est une *discipline* de *tous* les temps — la poésie.

» Je voudrais, en outre, inviter à Paris, sans aucune obligation publique, de grands créateurs. Il devrait en résulter des échanges *fructueux. Mais* ne *sous-estimons toutefois* pas la vitalité de la communauté artistique parisienne. *Les activités* autour de la section de l'ARC du Musée municipal d'art moderne, notre soutien à la création théâtrale, la part des ensembles français dans la musique contemporaine sont plus importants qu'on ne l'imagine. Il suffit d'aller à l'étranger pour s'en rendre compte.

» Mais à côté de la création, il y a plus modestement l'initiation, la sensibilisation et l'apprentissage des disciplines artistiques. Vous savez que j'ai décidé l'ouverture dans Paris d'ateliers d'expression culturelle et de voisinage. 120 sont actuellement ouverts dans plus de 80 disciplines et couvrant 12 arrondissements. En 1980, tous les quartiers de Paris seront couverts, et, d'ici là, j'espère que 300 ateliers fonctionneront.

*— Les commissions d'arrondissement, qui regroupent les élus locaux, les officiers municipaux et les représentants de diverses associations élus par le Conseil de Paris, ont été mises en place en 1977. Certains leur reprochent leur trop grande dépendance à l'égard du maire de Paris. Qu'en est-il ?*

— Les commissions d'arrondissement sont des instances consultatives, dont l'existence a été prévue par la loi.

» Leur rôle aurait pu n'être que de pure forme. J'ai voulu qu'elles soient systématiquement consultées sur tous les projets intéressant le territoire de leur ressort. J'ai également voulu qu'elles puissent se saisir librement des affaires qu'elles voulaient évoquer.

» Les critiques ne manquent pas de s'exercer quant à leur fonctionnement — c'est bien naturel, — mais je voudrais souligner la novation que représente l'intervention de ces commissions dans la vie politique locale. D'abord, je constate que les fonctionnaires locaux sont amenés à s'expliquer longuement des raisons et du bien-fondé de leurs projets devant ces assemblées. Il s'agit là d'une véritable révolution dans les pratiques de l'administration parisienne. Par ailleurs, *je puis vous garantir que,* si des critiques se font jour, les élus, qu'ils soient de la majorité *ou de l'opposition*, les *officiers* municipaux que j'ai désignés, les membres du troisième collège, représentant les « forces vives » locales, ne manquent pas de protester si, d'aventure, telle ou telle affaire les concernant n'a pas été mûrement délibérée et débattue devant ce commissions.

» Je n'ai pas, pour ma part, le sentiment que ces commissions soient sous ma dépendance. Bien au contraire, je constate très souvent que les avis rendus par ces instances conduisent à une modification des projets de l'administration ou à une prise en considération par les services de données qu'ils n'avaient pas retenues initialement. Les élus parisiens bénéficient ainsi d'avis pertinents, dont ils n'ont qu'à se féliciter.

*— Améliorer la vie quotidienne des Parisiens passe aussi par la propreté de leur ville et la reconquête des trottoirs sur les automobiles. Que comptez-vous faire dans ce domaine ?*

— La création d'une direction de la propreté doit être considérée comme l'affirmation de notre volonté d'apporter un changement.

» Les efforts en la matière portent d'abord sur la mise en œuvre de moyens nouveaux :

» ● Extension de la collecte mécanisée des ordures ménagères, plus propres et plus hygiénique que la collecte traditionnelle, et permettant de reporter un tiers des effectifs de la collecte sur des tâches de nettoiement ;

» ● Développement de la mécanisation du nettoiement des chaussées, et surtout des trottoirs, grâce à l'acquisition d'engins de conception nouvelle permettant en particulier de nettoyer les surfaces souillées par les déjections canines ;

» ● Lutte contre l'affichage sauvage et les graffiti ;

» ● Mise en place d'un grand nombre de corbeilles de propreté nouvelles et d'une esthétique adaptée au site parisien.

Propos recueillis par
**JEAN-MARIE COLOMBANI** et **JEAN PERRIN.**

### LES ÉLUS COMMUNISTES : un budget d'austérité.

« *Le groupe communiste dénonce le projet de budget présenté par Jacques Chirac comme un acte politique s'intégrant à l'intense pression exercée sur tous les Français pour leur faire accepter un consensus social reposant sur l'aggravation de l'austérité pour une immense majorité de citoyens* », a déclaré, le 6 décembre, Mme Christiane Schwartzbard (P.C.), conseiller de Paris, au cours d'une réunion de presse.

Parlant de la récente proposition faite par M. Georges Sarre (P.S.), conseiller de Paris, d'organiser une rencontre entre les groupes socialiste et communiste de l'Hôtel de Ville pour adopter une attitude commune lors du débat budgétaire, Mme Schwartzbard a affirmé : « *Nous n'avons ni la même analyse, ni les mêmes conclusions, ni la même démarche.* »

Le Monde

# économie

## ÉNERGIE

### A Lens (Pas-de-Calais)

## M. Marchais dénonce les « fabuleux profits » des compagnies pétrolières

De notre correspondant

Lille. — Le rassemblement organisé par le parti communiste le jeudi 6 décembre à Lens, au cœur du bassin minier du Pas-de-Calais, a permis à M. Georges Marchais de développer, devant un auditoire de sept à huit mille personnes, le mémorandum sur le charbon publié la veille par son parti (*le Monde* du 6 décembre). D'autres parties du discours du secrétaire général du P.C.F. ont suscité une approbation plus chaleureuse ou des cris de réprobation. Le parti socialiste a été la cible des orateurs ; de M. Marchais bien sûr, mais aussi de M. Gustave Ansart, député du Nord, président du groupe communiste à l'Assemblée européenne, et de M. Marcel Barrois, secrétaire du syndicat des mineurs de la C.G.T. Une forte délégation de métallurgistes d'Usinor-Denain était au premier rang, à côté du groupe des mineurs en tenue de travail. M. Ansart a fait acclamer la lutte des sidérurgistes et a dénoncé l'attitude des élus socialistes de la région qui, selon lui, « *participent à une concertation bidon pour freiner les luttes. Cela s'appelle la collaboration de classes. Le P.S. hisse le drapeau blanc de la capitulation...* »

M. Marchais, avant de parler du charbon, a fait une démonstration sur les profits, « *inimaginables par les travailleurs* », des grandes sociétés pétrolières.

« *Ainsi se trouve confirmé ce que les communistes ne cessent de dire depuis des mois,* a-t-il *déclaré. Les compagnies pétrolières accumulent de fabuleux profits (...). Cette situation est une véritable insulte aux travailleurs. C'est une insulte à tous ceux qu'on rackette à la pompe à essence. Sur le prix d'un litre d'essence, moins de 60 centimes vont aux pays producteurs. Le reste, ce sont les compagnies et l'Etat qui l'empochent. C'est pourquoi nous exigeons que les profits spéculatifs — plus de 1 000 milliards d'anciens francs pour la France en 1979 — soient lourdement taxés.* »

### « Racisme haineux » contre l'Iran

*Puis le secrétaire général du* parti communiste a dénoncé la campagne qui veut faire endosser au peuple iranien les conséquences de la crise que nous subissons : « *Nous n'approuvons pas tout ce qui se passe actuellement en Iran,* a-t-il dit. *Nous sommes opposés aux prises d'otages. Mais il y a, dans ce pays, un peuple qui, par la force de son union, a mis à bas l'une des plus féroces dictatures que le monde contemporain ait connues. Cela suscite la hargne de tous ceux qui défendent le colonialisme et l'exploitation. Ecoutez-les. Le peuple iranien rejette le modèle du mode de vie américain, il veut vivre dans la fidélité à sa culture, à sa foi, à l'Islam ? « Ce sont des sauvages. » Le peuple iranien veut acquérir la maîtrise de ses richesses ? « Ce sont des » fanatique. » Le peuple iranien met en accusation le tyran qui a plus de cent mille assassinats sur la conscience ? « Ce sont des » barbares, des monstres sangui- » naires... » Voilà à quel racisme haineux font appel les accusateurs du peuple iranien. Ils pourront hurler aussi fort qu'ils voudront, rien ne nous détournera de la voie que nous avons choisie.* »

G. S.

### LA LIBYE RÉDUIRA SA PRODUCTION DE PÉTROLE EN 1980

« *La Libye va réduire sa production pétrolière au début de 1980* », a déclaré, le 6 décembre, à Koweït, le ministre libyen du pétrole, M. Mabrouk « *Le volume de cette baisse sera précisé avant la fin du mois de décembre* », a-t-il ajouté.

M. Mabrouk a confirmé que son pays réclamerait une hausse des prix du pétrole à Caracas, mais que celle-ci serait « *mesurée* ». Il s'est déclaré opposé à l'instauration d'un dialogue spécifique entre l'Europe et les Etats du Golfe.

● *Sur le marché de Rotterdam,* les prix des principaux produits pétroliers hors taxes en dollars ont augmenté de 3 % dans la semaine du 19 au 26 novembre, — par rapport aux prix de la semaine précédente — annonce le 6 décembre, le bulletin pétrolier de la Commission européenne. Depuis le 1er janvier, les prix des produits ont été relevés de 123 % sur le marché libre.



## TRANSPORTS

### BRADERIE DES TARIFS AÉRIENS SUR L'ATLANTIQUE NORD

*« Les compagnies aériennes, sur la ligne Californie-Europe, sont souvent des philanthropes, offrant des tarifs qui ne couvrent pas les prix du carburant et les autres dépenses »*, a récemment déclaré à Los-Angelès M. Carl-Olov Munkberg, président de la compagnie scandinave S.A.S. A son avis, *« il manque quelque 8 000 à 15 000 dollars pour couvrir le coût total de chaque vol ».*

Cette situation illustre la grande braderie sur le réseau de l'Atlantique Nord où toutes les compagnies aériennes assurant des services réguliers ont perdu, l'an dernier, 679 millions de dollars. *« Nous n'escomptons pas que l'année 1979 soit meilleure et ces pertes viennent s'ajouter aux déficits de plus de 3 milliards de dollars accumulés durant la décade précédant 1978.*

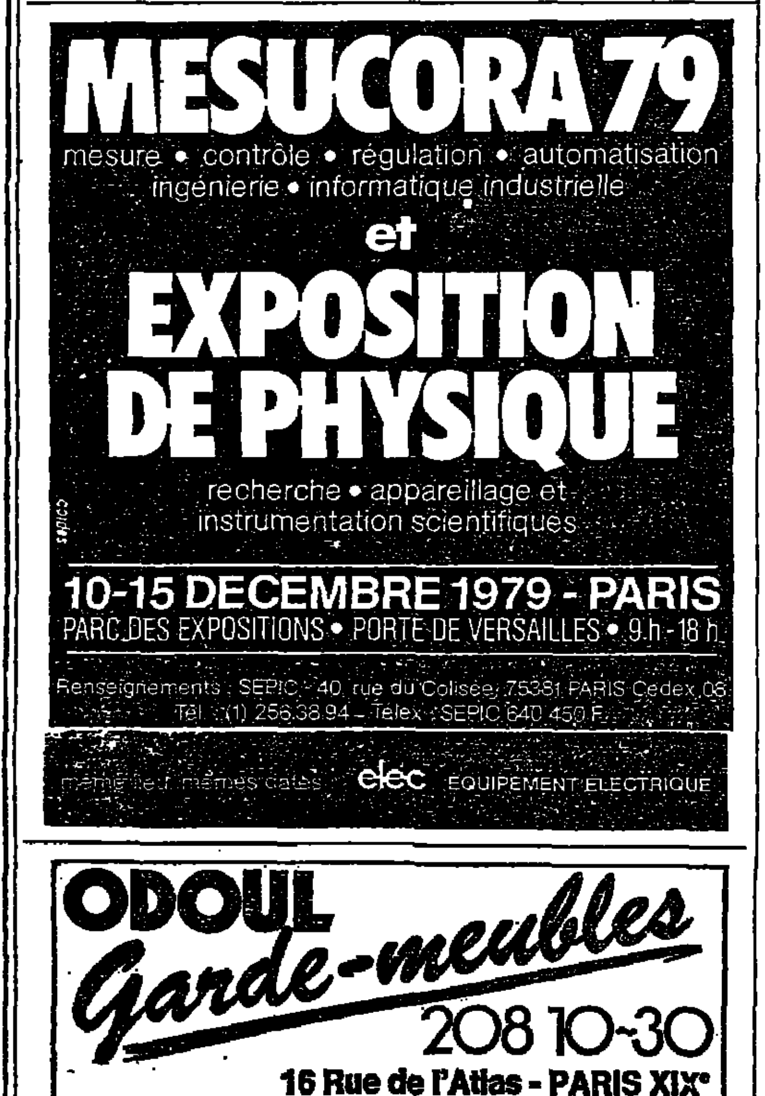
*» Même avec les nécessaires augmentations de tarifs, le coût d'un vol transatlanque sera toujours une bonne affaire à prendre par rapport à son prix il y a vingt-cinq ans »*, a estimé le président de S.A.S. Selon lui, *« le billet aller et retour le moins cher a cessé de diminuer en monnaie constante. Il représente la contre-valeur de 850 boîtes de conserve de thon aujourd'hui au lieu de... 3 500 en 1954. »*

### LES NEUF SONT PRÊTS A PARTICIPER AU FINANCEMENT DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

Les ministres des transports des Neuf, réunis le jeudi 6 décembre à Bruxelles, se sont mis d'accord pour examiner des projets communautaires de développement des infrastructures de transport (*le Monde* du 20 novembre). Ils ont donné le « feu vert » à la commission européenne pour que celle-ci présente, dans les prochains mois, des projets concrets dans ce domaine qui pourraient être, par exemple, une participation communautaire au financement du tunnel sous la Manche, ou à une liaison autoroutière entre l'ouest et l'est de la Grande-Bretagne.

Cependant, certains Etats membres, dont l'Allemagne fédérale, ont mis l'accent sur le coût financier de tels projets communs et ont refusé de s'engager concrètement dès maintenant.

D'autre part, les ministres ont discuté un mémorandum de la Commission européenne sur les transports aériens qui suggère une meilleure coordination des services aériens des pays de la C.E.E. (*le Monde* du 30 novembre). Toutefois, ils n'ont pas donné des directives concrètes à la Commission européenne pour aller de l'avant dans ce domaine.




## CONJONCTURE

### SELON UN SONDAGE DU CRÉDIT NATIONAL

## La capacité d'autofinancement des entreprises aurait augmenté sensiblement en 1979

Selon un sondage réalisé par le Crédit national à partir des plans de financement que lui ont présentés les firmes clientes depuis le début de l'année, la capacité d'autofinancement desdites firmes augmenterait, en valeur, de 18,5 % contre 12 % en 1978. Cette estimation est supérieure à celle résultant des premières prévisions établies par les comptables nationaux, selon lesquelles l'excédent brut d'exploitation des entreprises non financières progresserait de 10,6 % en 1979.

Quant aux investissements, toujours selon les prévisions des comptables nationaux, leur taux de croissance serait de 3,4 % en volume, en progression d'un point sur 1978. Ceux des huit grandes entreprises nationales augmenteraient de 9 %, contre 12,3 % en 1978, exerçant toujours un fort effet d'entraînement, tandis que ceux des entreprises concurrentielles n'augmenteraient que de 1,6 % (— 0,2 % en 1978) et resteraient encore inférieurs de 8 % à leur niveau de 1973. Même dans ces conditions, la formation brute de capital fixe globale représente, par rapport au produit intérieur brut, un pourcentage de l'ordre de 22 %, qui compte parmi les plus élevés des pays occidentaux, la France n'étant dépassée, sur ce plan, que par l'Irlande et le Japon.

Il faut surtout souligner, relève le Crédit national, que les perspectives en matière d'investissements se révèlent très différents suivant les secteurs et les entreprises : la situation des industries de biens d'équipement, soutenues par la demande extérieure, semble la plus favorable, les investissements étant encore consacrés, en priorité, à l'amélioration de la productivité.

Le Crédit national a également rendu publiques, les premières conclusions que l'on peut tirer des chiffres encore provisoires, en provenance d'un échantillon de trois cent cinquante sociétés industrielles faisant partie de sa centrale des bilans et s'appliquant à l'exercice 1978.

### La situation financière

La situation financière de ces entreprises a évolué dans un sens favorable, mais le redressement s'est opéré à un rythme relativement lent. Les marges ont légèrement progressé, passant de 15,6 % à 16,1 % au niveau du résultat brut d'exploitation avant amortissements, mais se situent encore à un niveau relativement médiocre, qui masque une dispersion croissante suivant les secteurs et les entreprises. Les frais financiers ont diminué légèrement, revenant de 9,2 % à 8,8 % du chiffre d'affaires, tandis que le taux d'endettement global par rapport aux fonds propres a été ramené de 64 % à 53 %, la progression de ces mêmes fonds propres atteignant 22 %. La progression des frais de personnel a été moins rapide (12,4 % contre 12,6 % en 1977, 14,6 % en 1976 et 17 % en 1979), leur part dans la valeur ajoutée se maintenant toutefois à un niveau élevé (plus de 70 %).

Les experts du Crédit national relèvent que la libération des prix industriels, effective seulement pendant les derniers mois de 1978, n'a eu que des effets limités sur les résultats de cet exercice, alors qu'elle devait influer très sensiblement sur ceux de 1979.

Les investissements médiocres et très inférieurs à celui de 1973, sont caractérisés par une très grande dispersion, selon les perspectives des secteurs : l'informatique, les matériels grand public et l'agro-alimentaire s'inscrivent en pointe, bien au-dessus des références 1973, l'automobile a rejoint lesdites références, et a été pratiquement la seule à créer des emplois, tandis que restaient à la traîne la chimie lourde, la mécanique lourde, la sidérurgie n'étant pas prise en compte.

Quant à l'activité propre du Crédit national, elle se traduira par la délivrance de 7 milliards de francs de prêts en 1979, contre 4,66 milliards de francs en 1978 et 6 milliards de francs en 1977. En ce qui concerne les procédures spéciales gérées par cet établissement, pour la première fois cette année, l'enveloppe destinée à financer les investissements permettant d'économiser l'énergie (300 millions de francs) sera utilisée et même dépassée, les engagements pris par les entreprises représentant une économie de plus de 400 000 tonnes d'équivalent pétrole.

## AGRICULTURE

### A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION AGRICOLE

## Les pouvoirs publics ont donné plus d'encouragements que d'assurances

La Coopération agricole française, qui a tenu son assemblée générale les 5 et 6 décembre, entend passer avec les pouvoirs publics « un contrat de confiance » pour bâtir un agriculture efficace, des industries agro-alimentaires performantes et participer au développement des exportations. Deux ministres, MM. Méhaignerie et Deniau, et un secrétaire d'Etat, M. Debatisse, ont apporté, à des titres divers, plus d'encouragements que d'assurances aux responsables de la coopération agricole.

Ambitieux, le mouvement coopératif proposait aux pouvoirs publics de l'aider à devenir le « Nestlé français », ou du moins de ne pas l'en empêcher en s'appuyant par trop sur les entreprises privées. M. Méhaignerie a rappelé que le renforcement des deux secteurs, privé comme coopératif, était indispensable, réponse sans doute juste, mais pour l'occasion un peu courte.

« *Pour que la coopération puisse réussir dans sa mission — développer l'agro-alimentaire et exporter — il faut lui en donner les moyens* », a estimé M. Duchalais, le président de la C.F.C.A. Les moyens, c'est d'abord ne pas rogner ceux qui existent, et à cet égard les dirigeants du mouvement coopératif ont été rassurés : à la lumière du rapport Ravanel, il ne semble pas que les pouvoirs publics aient l'intention de toucher au statut de la coopération. Les dirigeants des coopératives ont fait état de contrôles et de redressements fiscaux résultant d'une interprétation restrictive de ce statut par l'administration. M. Méhaignerie renforcera le service de l'administration centrale concernée « *pour qu'elle puisse mieux jouer le rôle de conseiller que celui de contrôleur* ». Mais éclairé par ce rapport encore, il se réjouit que le Crédit agricole prévoit un rapprochement progressif des conditions de financement faites aux entreprises industrielles et commerciales privées avec celles des coopératives. La réduction de l'écart existant entre les taux moyens d'aide pour les industries agricoles et alimentaires coopératives et les industries privées (15 % en 1973, 12 % en 1976, 7 % en 1978) inquiète la coopération. Sur ce point, c'est M. Debatisse qui a rassuré ses amis.

### Une abondance de ministres

Le secrétaire d'Etat aux I.A.A., qui est aussi vice-président de la C.F.C.A., veillera à tempérer la sévérité de l'examen des dossiers coopératifs et à remonter le taux moyen de la prime d'orientation agricole. *Le* secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires *s'est* engagé à conserver la procédure des conventions de développement, en la modifiant toutefois, c'est-à-dire que les coopératives et les entreprises moyennes ou petites pourraient en bénéficier. M. Debatisse a d'ailleurs tenu à préciser que les P.M.E. assureraient les deux tiers des exportations agro-alimentaires françaises. Par contre, aucune précision n'a été apportée sur l'éventuelle création d'un établissement financier spécial pour les I.A.A., ni sur un accroissement des moyens donnés au Crédit agricole pour intervenir de façon plus importante dans la filière alimentaire.

M. Deniau, qui s'est félicité des bons résultats de la balance du commerce agro-alimentaire, a reconnu la nécessité de trouver de l'argent supplémentaire pour le financement des exportations. Le Conseil supérieur des exportations agricoles sera prochainement saisi de l'examen de ce problème. M. Deniau a précisé le rôle de l'association d'assistance et de conseil aux exportateurs agro-alimentaires dénommé Agralexport (prédiagnostic gratuit à la demande, formation de cadres, prospection et conseils). Il a rappelé le rôle du Conseil supérieur des exportations agricoles au sein duquel ont été définis jusqu'alors trois plans professionnels (produits laitiers, produits sucrés, oléagineux). Mais surtout M. Deniau s'est montré intéressé par la création de « *quasi-boards* » (société de commerce par produit), tels qu'ils existent aux Pays-Bas, ou de sociétés de commerce international coopératives, telles que la C.F.C.A. en a émis l'idée.

A propos des exportations, M. Duchalais, s'est inquiété de la contradiction entre le discours national fondé sur l'expansion nécessaire de notre production sur les marchés extérieurs et le discours communautaire qui décourage la production agricole. Tel n'est pas l'avis de M. Méhaignerie, qui considère que « *huit ministres et demi sont d'accord pour reconnaître qu'il n'y a pas d'autre solution que la politique agricole commune* », mais qu'il y avait un réel problème financier, celui du soutien du marché laitier.

Au total, il se dégage de la prestation des représentants du gouvernement un certain flou. Par exemple, M. Debatisse, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, n'a pas évoqué le rapport Ravanel commandé et commenté par M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture. Or ce rapport concerne au premier chef les industries qui dépendent du secrétaire d'Etat, rattaché au premier ministre. L'abondance de *ministres à une telle manifestation* peut être le gage de l'intérêt que les pouvoirs publics portent à la coopération agricole, mais elle peut révéler aussi l'incohérence et l'éparpillement des volontés qui empêchent de définir la politique agro-alimentaire dont la France a besoin.

JACQUES GRALL.

● *Sir Reay Geddes* — qui est britannique — a été élu le mercredi 5 décembre, président de la Chambre de commerce internationale de Paris pour 1980. Président d'honneur de Dunlop Holdings Ltd, après avoir été président de cette firme de 1968 à 1978, il est aussi vice-président de la Midland Bank, directeur de Shell Transport and Trading Co. Ltd et président d'Adela Investment Company S.A. Il succédera dans les fonctions de président de la Chambre de commerce internationale au docteur *Mohsen Lak* (Iran).

● RECTIFICATIF. — La commission franco-germano-luxembourgeoise sur l'installation des *centrales atomiques* n'a pas siégé à Bonn le 3 décembre, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* daté du 5 décembre. La commission tripartite se réunira le mardi 18 décembre.

هكذا من الأصل



## AFFAIRES

### Le recul des ventes d'automobiles aux États-Unis et en R.F.A. entraîne de nombreuses mises au chômage

Pour les constructeurs automobiles américains et allemands, la fin de 1979 aura été sombre. La crise est surtout aiguë aux Etats-Unis, où les consommateurs, depuis l'été, boudent les voitures de grosse cylindrée du fait des menaces pesant sur l'approvisionnement pétrolier. En novembre, les ventes des cinq constructeurs américains ont baissé de 21,3 % par rapport à l'an passé, n'atteignant que 606 204 unités, soit le niveau le plus bas depuis la « grande crise » de 1974. Le recul des ventes ne touche que les trois « grands » : General Motors (— 21,08 %), Ford (— 24,3 %) et Chrysler (— 32,6 %), les deux autres constructeurs, spécialisés dans les petites voitures, ayant au contraire réalisé en novembre de véritables performances : avec 14 753 véhicules, Volkswagen a ainsi vu ses ventes progresser de 150,4 % par rapport à l'an passé et American Motors, avec le même chiffre de ventes, de 36,7 %.

L'accumulation des stocks des trois principaux constructeurs les a conduits à réduire fortement l'activité de leurs usines — au total, la production américaine sera inférieure, en décembre, de 25 % à celle de l'an passé, — et à pratiquer des coupes claires dans leurs effectifs. Cent mille salariés de l'automobile (soit un sur sept) sont d'ores et déjà au chômage pour une durée indéterminée, et 40 000 ouvriers sont au chômage temporaire, à la suite de fermetures d'usines d'une ou deux semaines dans plusieurs Etats. Chez Ford, quatre usines seulement sur quinze sont en activité en cette fin d'année et General Motors vient d'annoncer qu'à compter du 2 janvier elle allait mettre en chômage pour une durée indéterminée 11 000 salariés supplémentaires dans sept de ses vingt-six usines.

En comparaison, la « crise » qui touche, depuis l'été, les constructeurs ouest-allemands paraît limitée. En octobre, les immatriculations de véhicules ont diminué de 8,7 % en R.F.A. par rapport à l'an passé, la production étant en recul de 4 %. Opel, filiale de General Motors, a mis en chômage partiel 16 000 salariés pour deux semaines, et Ford-Allemagne 12 000 salariés pendant vingt-cinq jours. La fermeture temporaire de l'usine Opel de Ruesselheim a conduit General Motors à annoncer la fermeture pour cinq à six jours pendant les fêtes de fin d'année de l'usine de boîtes de vitesses de Strasbourg (2 820 salariés).

La plupart des observateurs en Allemagne fédérale ne paraissent cependant pas s'inquiéter outre mesure du recul des ventes enregistré depuis l'été, qui apparaît comme une « normalisation » de la conjoncture après quatre années exceptionnelles. La baisse des immatriculations devrait se poursuivre en 1980, mais les perspectives à moyen terme, estiment-ils, restent satisfaisantes.

La France a jusqu'à présent été épargnée par ce mouvement de repli des ventes. La stabilité du marché depuis l'été a, en effet, une fois de plus, surpris les pronostics des experts qui prévoyaient une chute des ventes en fin d'année. Pour l'heure, les constructeurs sont donc dans l'expectative, après une année 1979 somme toute favorable, qui devrait s'inscrire en légère progression sur l'an passé. Une récente enquête de l'Institut national de la statistique prévoit cependant un net repli des achats d'automobiles en 1980, qui devrait être sensible dès février-mars. En effet, le nombre des intentions d'achat exprimées par les ménages en novembre pour l'année à venir est inférieur de 7 % (pour l'ensemble du marché) et de 13,5 % (pour les voitures neuves) au chiffre relevé l'an passé à la même époque.

### LES CRÉANCIERS DU GROUPE TERRIN SAISISSENT LE TRIBUNAL DE COMMERCE

Le président du tribunal de commerce de Marseille et le procureur de la République ont été saisis le 5 décembre des doléances des créanciers de l'ancien groupe de réparation navale Terrin. Le groupement des sous-traitants et fournisseurs créanciers du groupe Terrin a exigé notamment d'être informé des modalités financières du règlement judiciaire du groupe, effectué le 2 mai 1978.

Les créanciers, qui représentent près de trois cents entreprises, demandent le remboursement des créances contractées par le groupe entre septembre 1977 et la date de mise en règlement judiciaire.

● *La société Du Pont de Nemours France*, filiale du groupe chimique américain Du Pont de Nemours, dont nous avons annoncé hier qu'elle installerait une usine nouvelle à Besançon, y créera cinq cents emplois. Le coût de l'investissement sera supérieur à 100 millions de francs. — (Cor.)

### LA SOCIÉTÉ GÉRARD JOAILLIERS ACHÈTE LA MARQUE FABERGÉ

**La marque de joaillerie Fabergé va être reprise par la société Gérard Joailliers, numéro 1 en France dans la haute joaillerie, avec un chiffre d'affaires global de 227,7 millions de francs. Fabergé était l'un des plus grands noms de la joaillerie française au siècle dernier. La société s'était notamment rendue célèbre avec ses « œufs de Fabergé », pièces d'orfèvrerie très recherchées à l'époque à la cour des tsars de Russie. La société s'était, par la suite, diversifiée et s'était intéressée à la parfumerie. Cette activité avait été vendue à la fin des années 1940 à un groupe américain.**

**C'est à présent au tour de la marque de joaillerie, dont les derniers représentants de la famille Fabergé ont décidé de se défaire en la cédant à M. Gérard. Ce dernier, qui, outre la joaillerie, s'est fait un nom dans le « diamant investissement » en ouvrant, le 4 avril 1969, la première bourse du diamant en France, avenue Montaigne, est devenu aussi le premier exportateur national d'articles de joaillerie en réalisant à l'étranger un chiffre d'affaires de 190,7 millions de francs en 1978, Van Cleef arrivant second avec environ 90 millions de francs. Outre le rachat de la marque, M. Gérard gérera le magasin existant rue Saint-Honoré et ouvrira quatre boutiques supplémentaires à l'enseigne Fabergé, l'une à Paris et trois sur la Côte d'Azur, où il est déjà lui-même implanté.**





## ÉTRANGER

### En Grande-Bretagne

### *DEMI SUCCÈS POUR Mme THATCHER*

# Les mineurs acceptent les propositions patronales

*De notre correspondant*

Londres. — La décision des mineurs — votant à bulletin secret — d'accepter, contre les recommandations de leur exécutif, l'augmentation de 20 % offerte par la direction des charbonnages nationalisés a été accueillie avec satisfaction par les dirigeants conservateurs. Mme Thatcher a salué cette « *très bonne nouvelle* » en ajoutant que *les « gens simples »* comprenaient de plus en plus que les revendications salariales exagérées, non liées à une augmentation de la productivité, menaient les entreprises à la faillite et favorisaient l'accroissement du chômage.

De fait, après le vote des ouvriers de Leyland, acceptant le plan de sauvetage proposé par leur P.-D.G. et rejetant une grève de solidarité en faveur des délégués d'atelier qui avaient combattu ce programme, après l'action des médecins et infirmières de l'hôpital Charing-Cross s'opposant aux piquets de grève, la décision des mineurs est très encourageante pour le gouvernement. Certes, le scrutin a été serré : 51,25 % seulement des votants ont rejeté la recommandation de leur exécutif. Il n'en reflète pas moins le sentiment confus des mineurs, encouragés par leurs dirigeants modérés, de ne pas provoquer un affrontement incertain pour obtenir seulement 5 % de plus que ce que la direction leur offrait.

Les mineurs, qui, en septembre, avaient posé une revendication théorique de 65 %, se sont contentés d'une hausse de 20 % après avoir été avertis que, au-dessus de ce pourcentage, toute hausse entraînerait la fermeture de plusieurs puits et, indirectement, le licenciement de quinze mille ouvriers. D'autre part, les mineurs savaient que, étant donné les excédents mondiaux de charbon, le gouvernement était prêt à s'approvisionner à moindre coût à l'étranger.

Ce vote représente un succès pour M. Gormley, le président du syndicat, qui envisage de reconsidérer sa décision de départ à la retraite. Son concurrent, chef de la gauche, M. Scargill, n'a pas moins rallié 73 % des mineurs du Yorkshire pour l'arrêt de travail. En Ecosse et dans le Pays de Galles, les partisans de la grève sont également en majorité.

La menace d'une grève des mineurs, avec toutes ses graves conséquences (elle fut fatale aux dirigeants conservateurs en 1974), est conjurée. Le gouvernement ne peut qu'en être satisfait malgré certains aspects négatifs. L'augmentation de 20 % sans référence faite aux gains de productivité entraînera une hausse du prix du charbon qui se répercutera sur l'ensemble des prix.

D'autre part, le règlement intervenu dans les charbonnages va inciter les travailleurs des autres entreprises du secteur public à réclamer des augmentations d'un pourcentage voisin.

Il faut donc s'attendre à quelques remous, à commencer dans l'industrie sidérurgique nationalisée, où la direction offre seulement 2 % d'augmentation. Là encore, la direction se trouve en position de force, étant donné le programme de contraction des activités et des compressions d'emplois prévu. En même temps, l'augmentation de 14 % à 25 % des importations de coke étranger, meilleur marché, préoccupe les mineurs, dont beaucoup risquent d'être sacrifiés pour sauver les emplois de leurs camarades des aciéries. Dans le secteur privé, selon les indications données par la Confédération patronale des industries britanniques (C.B.I.), les revendications de salaires varient entre 10 % et 20 %, voire au-delà.

D'une manière générale, le climat, s'il s'est amélioré, reste pesant. Les efforts du gouvernement pour obtenir un minimum de coopération avec les dirigeants syndicalistes n'ont pas donné de résultats. Certes, à la première réunion depuis 1974 du Conseil national du développement économique, les représentants du gouvernement ont tenu des paroles conciliantes, admettant qu'il n'y avait pas qu'un seul et unique moyen d'assurer le rétablissement économique. Mais l'idée de faire du Conseil un organisme de concertation n'a pas progressé. En fait, patrons et ouvriers restent opposés à une politique des revenus, rejetée également par le gouvernement.

Le dialogue entre syndicats et gouvernement peut difficilement se développer à un moment où les pouvoirs publics proposent une législation très restrictive des pouvoirs syndicaux. La confédération du TUC a exprimé publiquement sa « totale » opposition au projet gouvernemental, pourtant jugé modéré par les dirigeants conservateurs.

A tout cela s'ajoutent, pour entretenir un certain malaise social, le conflit des chauffeurs de camions-citernes, qui, comme l'an dernier, commence à affecter sensiblement les livraisons de fuel et d'essence, et l'annonce d'une suppression de quatre mille emplois dans la fonction publique. Le gouvernement affirme avoir prévu toutes ces difficultés, qui seraient « *plutôt moins graves que ce qu'on pouvait craindre* »...

HENRI PIERRE.

## ENVIRONNEMENT

### L'étang de Berre sous une cloche de bioxyde de soufre

### Des instructions sévères sont données aux industriels pour réduire les émissions de fumées

*De notre correspondant*

Marseille. — Le phénomène d'inversion des températures qui a récemment affecté certaines régions d'Espagne et du nord de l'Italie vient de toucher la région de Fos-étang de Berre, provoquant une élévation notable du taux de pollution. Ce phénomène météorologique est une conséquence de la persistance d'un anticyclone qui affecte la moitié sud de la France et y maintient des conditions atmosphériques exceptionnellement calmes.

L'anticyclone forme un « bouclier thermique » qui couvre l'air frais stagnant près du sol et empêche l'élévation des fumées industrielles ou domestiques vers l'atmosphère, d'autant plus que le vent est nul. A titre d'exemple, il faisait le 5 décembre 2 degrés au sol et 10 degrés à 500 mètres d'altitude. Conséquence, une augmentation spectaculaire du taux d'anhydride sulfureux (SO3) par les industries et les appareils de chauffage domestique dans l'atmosphère autour de l'étang de Berre. Si la moyenne actuelle est de 60 microgrammes de SO2 par mètre cube d'air avec des pointes saisonnières de 250 à 300 microgrammes par mètre cube, on risquait, par effet corrélatif, d'atteindre des seuils inquiétants de l'ordre de 600 microgrammes par mètre cube.

Fort heureusement, la région de Fos - étang de Berre est placée depuis février 1972 sous la surveillance d'un organisme, pour l'instant unique en France, le secrétariat permanent pour les problèmes de pollution industrielle (S.P.P.P.I.), créé sous l'autorité du préfet de région en prévision de l'essor industriel et portuaire de Fos et des risques de nuisance.

Cet organisme vient de prouver sa raison d'être et son efficacité. Le centre de contrôle anti-pollution du S.P.P.P.I., installé à Martigues (Bouches-du-Rhône), qui procède depuis le 26 novembre à des mesures de contrôle tous les quarts d'heure sur les émissions atmosphériques en provenance des industries chimiques, raffineries, tours de craquage et usines de Fos, dispersées sur les rives de l'étang, a sonné l'alerte avant que les seuils ne deviennent alarmants. Bien que l'aggravation de la pollution atmosphérique soit en majeure partie due au fonctionnement au ralenti des appareils domestiques, conséquence de la clémence du temps, il a été décidé de demander aux industriels de réduire considérablement de l'anhydride sulfureux, cela en utilisant durant les journées des 5 et 6 décembre du fuel à basse teneur en soufre (1). Résultat : en un peu plus de vingt-quatre heures, le taux de pollution atmosphérique par le SO2 dans la région Fos - étang de Berre a baissé de 60 %.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Le B.T.S. contient 1 % de soufre au lieu de 4 % pour le fuel lourd ordinaire, mais les stocks sont limités et il coûte beaucoup plus cher aux industriels. C'est la raison pour laquelle il n'est pas utilisé en permanence.

### LA BANQUE D'AFFAIRES BRITANNIQUE KLEINWORT BENSON ACQUIERT UNE BANQUE OUEST-ALLEMANDE

**Kleinwort Benson, l'une des principales banques d'affaires de la City de Londres, vient d'acquérir 75 % du capital de la banque ouest-allemande Martens Weyhausen de Brême, établissement privé fondé en 1872, qui avait été rachetée en 1974 par la Nord Deutsche Landesbank, banque du Land de Basse-Saxe, après la crise bancaire de 1973-1974. Cette acquisition effectuée au prix de 7 millions de livres (63 millions de francs environ) doit permettre à Kleinwort Benson de développer ses activités en Allemagne fédérale, notamment pour le financement du commerce avec la Grande-Bretagne.**

### Aux Etats-Unis

### TRÈS FORTE AUGMENTATION DES PRIX DE GROS

L'indice des prix de gros aux Etats-Unis a de nouveau fait un bond très important en novembre, progressant de 1,3 % par rapport à octobre (indice 225,9 sur la base 100 en 1967) et de 12,8 % par rapport à novembre 1978. Cette forte hausse survient après des augmentations de 1 % en octobre et de 1,4 % en septembre.

Le mauvais résultat de novembre s'explique surtout par la hausse continuellement forte des produits alimentaires : + 2,6 % par rapport à octobre, soit le bond le plus important depuis cinq ans (novembre 1974). Les tensions sont particulièrement fortes sur le marché de la viande.

La hausse des prix pétroliers a été inégale selon les produits, mais, dans l'ensemble, modérée : + 3,4 % pour l'essence automobile (après + 5,1 % en octobre), + 0,1 % pour le fuel (après + 4,7 % en octobre).

## MONNAIES

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 4,1125 | 4,1185 | — 110 | — 70 | — 155 | — 105 | — 265 | — 185 |
| $ can. | 3,5375 | 3,5430 | — 65 | — 25 | — 105 | — 55 | — 160 | — 90 |
| Yen (100) | 1,7050 | 1,7105 | + 30 | + 55 | + 95 | + 130 | + 330 | + 380 |
| DM | 2,3485 | 2,3535 | + 35 | + 65 | + 95 | + 130 | + 390 | + 445 |
| Florin | 2,1190 | 2,1235 | — 80 | — 55 | — 95 | — 60 | + 10 | + 60 |
| F.B. (100) | 14,3610 | 14,3940 | — 305 | — 125 | — 580 | — 358 | — 1160 | — 710 |
| F.S. | 2,5465 | 2,5525 | + 105 | + 140 | + 250 | + 295 | + 845 | + 925 |
| L. (1 000) | 5,0230 | 5,0345 | — 480 | — 320 | — 705 | — 495 | — 1450 | — 1190 |
| £ | 8,9635 | 8,9500 | — 410 | — 305 | — 745 | — 615 | — 1670 | — 1480 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 8 5/8 | 8 7/8 | 9 7/16 | 9 13/16 | 9 1/8 | 9 1/2 | 8 5/8 | 9 |
| $ E.-U. | 13 | 13 1/4 | 14 3/8 | 14 3/4 | 13 7/8 | 14 1/4 | 13 3/8 | 13 3/4 |
| Florin | 16 3/7 | 17 3/4 | 15 1/16 | 15 3/4 | 14 3/16 | 15 1/8 | 12 | 12 3/4 |
| F.B. (100) | 9 3/4 | 11 1/4 | 13 3/4 | 14 3/4 | 14 | 15 | 13 1/8 | 14 1/8 |
| F.S. | 1 5/8 | 2 | 5 7/8 | 6 3/8 | 5 1/2 | 6 | 5 3/8 | 6 |
| L. (1 000) | 13 3/4 | 16 1/4 | 19 1/4 | 20 3/4 | 18 1/4 | 19 3/4 | 17 1/4 | 18 3/4 |
| £ | 15 5/8 | 16 5/8 | 16 9/16 | 17 5/16 | 16 1/2 | 17 1/4 | 16 | 16 3/4 |
| Fr. franç. | 12 1/8 | 12 3/8 | 14 | 14 3/8 | 14 1/4 | 14 5/8 | 14 1/8 | 14 1/2 |

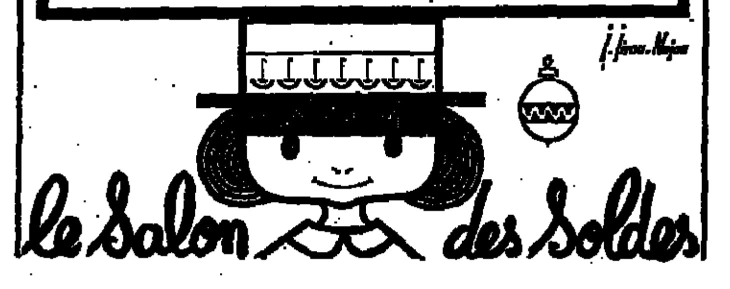
Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.









# SOCIAL

## Contrôleurs aériens : pas de grève jusqu'à lundi

Les contrôleurs aériens ont décidé en assemblées générales, le jeudi après-midi 6 décembre, de prolonger, en attendant la seconde rencontre avec M. Le Theule, ministre des transports, prévue pour le lundi matin 10 décembre, la suspension de leur « grève des décollages ».

Le fait qu'un dialogue se soit engagé avec M. Le Theule est *« positif »*, a déclaré M. Gilles Rougy, secrétaire général de l'USAC-C.G.T., au nom de l'intersyndicale. Toutefois, a-t-il souligné, sur plusieurs points (budget pour la sécurité, mixité du contrôle civil-militaire), le ministre a fourni, à son avis, des réponses *« très négatives »*. *« Nous entendons rediscuter de certaines questions déjà abordées »*, a-t-il ajouté.

Les syndicats ne considèrent pas comme véritablement positives les réponses que leur a fournies le ministre et soulignent que les points primordiaux (rémunérations, déroulement de carrière, droit de grève) ne seront discutés que le lundi 10 décembre. Toutefois, le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.) déclare que *« le ton des pouvoirs publics a radicalement changé »* et qu'un *« certain nombre de problèmes semblent bien avoir reçu cette fois un début de compréhension »*. Pour la C.F.D.T., *« après quarante jours d'action revendicative, beaucoup de choses deviennent négociables et des progrès sensibles ont été enregistrés »*.

Lors de la discussion budgétaire au Sénat, M. Le Theule a notamment déclaré : *« J'ai le sentiment que la réaffirmation sur ces divers points de la politique gouvernementale était de nature à répondre à certaines interrogations, à lever certaines ambiguïtés, à favoriser le rapprochement des points de vue. La réunion de lundi prochain permettra, je l'espère, d'achever l'examen des points qui n'ont pu encore être abordés et de qualifier, de manière définitive, des conversations qui jusqu'ici me paraissent avoir été ouvertes et constructives. »*

Air Inter va rétablir progressivement son trafic, annonce, dans un communiqué, la direction de la compagnie intérieure. Les liaisons province-Paris et Paris-province fonctionnent normalement depuis le vendredi 7 décembre, et les liaisons province-province reprendront le lundi 10 décembre.

## MARSEILLE : quinze travailleurs africains sont placés en garde à vue.

Une quinzaine de travailleurs sénégalais et mauritaniens des Tuileries de Marseille et de la Méditerranée ont été appréhendés, jeudi 6 décembre, sur leur lieu de travail et placés en garde à vue. Il est reproché à ces travailleurs d'être porteurs de faux titres de séjour en France.

Pour sa part, la C.F.D.T. estime que ces interpellations sont consécutives à la grève de trois semaines qu'avaient menée les 120 ouvriers africains (sur 650 travailleurs) de l'entreprise au mois de novembre pour obtenir la réintégration d'un travailleur sénégalais licencié pour être rentré de vacances avec deux jours de retard.

La C.F.D.T. estime que la quinzaine de travailleurs gardés à vue sont victimes d'un « passeur » qui leur a revendu des titres de séjour 2 500 F pièce. Pour elle, *« le patronat, qui connaissait cette situation irrégulière, s'en est accommodé, car elle servait ses intérêts. En la dénonçant maintenant, il veut se venger de trois semaines de grève. »*

## Dix mesures simplifieront en 1980 la loi d'orientation en faveur des handicapés

M. Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, a présenté jeudi 6 décembre, au cours d'une conférence de presse, *« dix mesures de simplification »* de la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées. Ces dispositions, qui entreront en vigueur au cours de l'année 1980, sont les suivantes :

— Création d'un guichet unique pour les démarches de personnes handicapées : au secrétariat de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) pour les adultes et à la commission d'éducation spéciale pour les mineurs ;

— Formulaire unique pour les demandes d'allocations auprès des caisses d'allocations familiales ou de l'aide sociale ;

— Personnalisation des notifications individuelles ;

— Simplification des procédures de délivrance des cartes d'invalidité.

— Réduction des délais de régularisation des demandes d'allocation des adultes handicapés traitées *durant la période transitoire* de mise en œuvre de la loi d'orientation ;

— Simplification de la procédure en matière d'assurance-vieillesse des personnes qui ont à leur charge un handicapé mineur ou adulte ;

— Maintien du versement de l'allocation aux adultes handicapés pendant la révision de leur situation ;

— Allégement des règles d'attribution de l'allocation d'éducation spéciale ;

— Amélioration des prestations servies aux familles pour les périodes de retour de l'enfant handicapé au domicile : l'allocation sera étendue aux week-ends et aux congés de courte durée ;

— Simplification du mode de *calcul de l'allocation différentielle*.

Après avoir rappelé qu'en 1978 un budget de 18 milliards de francs avait été consacré aux personnes handicapées, M. Hoeffel a annoncé qu'une *« vaste campagne de sensibilisation et d'information »* sur les modalités de la loi d'orientation sera entreprise à la télévision à partir de janvier 1980 et, d'autre part, que les commissions départementales verront leurs moyens renforcés.

Le secrétaire d'Etat a ensuite parlé des problèmes posés par l'appareillage des personnes handicapées (six cent mille personnes utilisent en France des appareils d'orthopédie). Les délais de délivrance des appareils — en moyenne de cinq mois, mais ils peuvent atteindre huit ou dix mois — seront réduits de deux mois, grâce à la suppression du caractère préalable de la prise en charge et à l'allégement du rôle des commissions d'appareillage. De même, les procédures visant l'agrément et la tarification des appareils seront adaptées.

Enfin, M. Hoeffel a fait le point sur la réforme des études d'assistant de service social, qui suscite de vives critiques de la part des syndicats (une centaine de personnes ont manifesté sous les fenêtres du secrétariat d'Etat durant cette conférence de presse).

Il s'agit essentiellement de *« mettre l'accent sur la formation pratique et l'adaptation à l'emploi, adapter les méthodes et les outils de travail qui préservent le caractère spécifique de la profession, rendre plus homogène la formation dans les écoles (cinquante établissements, six mille élèves, ouvrir l'accès des épreuves d'admission dans les écoles aux bacheliers, mais aussi à certaines personnes ayant une large expérience »*.

C'est cette dernière disposition qui suscite le plus d'inquiétude : en ouvrant la profession à des non-bacheliers, les syndicats craignent une « dévalorisation » du métier d'assistant de service social. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale a donné l'assurance contraire, en affirmant notamment que toutes les garanties sur le maintien des équivalences du diplôme avaient été données par les présidents des universités qui dispenseront un enseignement de licence et de maîtrise de sciences sociales appliquées au travail.

## NOMBREUSES ANOMALIES DANS LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Plusieurs syndicats continuent à dénoncer des *« anomalies »* et *« irrégularités »* dans la préparation des élections prud'homales du 12 décembre. La C.G.C. indique que dans certaines régions — notamment dans la couronne parisienne — des électeurs n'ont pas reçu la profession de foi C.G.C. F.O. signale les mêmes erreurs et ajoute que certains salariés ont reçu plusieurs cartes d'électeurs. La C.G.T. affirme que dans la région parisienne l'envoi de plusieurs cartes électorales est très fréquent et que des salariés ont reçu une carte à titre d'employeur. Plusieurs cas litigieux nous ont été signalés : envoi de deux cartes électorales à une même personne, l'une pour voter dans la section « industrie », la seconde dans la section « encadrement ». Envoi de quatre cartes à une même personne dans un établissement parisien du Crédit du Nord, les salariés ont reçu une carte d'employeur. En revanche à Strasbourg, nous signale notre correspondant, le personnel d'une entreprise n'avait toujours pas réceptionné leur carte électorale...

*Combien d'anomalies ? Des dizaines de milliers, voire des millions comme certains l'affirment ? Des mesures immédiates devraient être prises si l'on ne veut pas qu'au lendemain de ce scrutin national, des voix s'élèvent pour mettre en cause la signification des élections prud'homales. Encore serait-il aussi nécessaire de savoir qui est responsable de ces erreurs dont certaines semblent par trop systématiques.* — J.-P. D.

● Le ministère du travail a publié les statistiques définitives sur les inscriptions et candidatures. Elles ne varient pas avec celles données par le ministère il y a quelques jours, et publiées dans *le Monde* du 5 décembre. Salariés inscrits : 12 715 947 ; employeurs : 939 801. Candidats salariés : 37 863, dont C.F.D.T. (8 887), C.G.T. (8 574), F.O. (7 940), C.F.T.C. (5 907), Alliance (2 975), C.G.C. (2 370), U.F.T. (459), divers (751).

POINT DE VUE

## Le respect des droits de l'homme en France

par GEORGES SÉGUY (*)

NOUS sommes pour le respect des droits de l'homme d'une manière universelle ; chaque fois qu'une violation de ces droits est portée à sa connaissance, la C.G.T. réagit quel que soit le pays où cela se produit car, en matière de défense des libertés, nous ne saurions admettre des critères de sélectivité.

Mais c'est par rapport à ce qui se passe dans notre propre pays que nous nous considérons particulièrement concernés et responsables. De ce point de vue, il est significatif que beaucoup de ceux qui entrent en transes à la moindre petite information — qui ne s'avère pas toujours fondée d'ailleurs, — *d'atteinte à la démocratie dans tel* ou tel pays socialiste observent un silence intégral vis-à-vis des nombreux cas d'agression contre les droits de l'homme dans notre propre pays.

Un *numéro spécial du Monde* ne suffirait pas pour citer tous les cas de racisme et de crimes impunis qu'il engendre.

Il en est de même en ce qui concerne le droit d'expression et la liberté d'information pluraliste, n'ayant en France qu'une existence formelle dans la mesure où les puissances d'argent et le pouvoir ont accaparé les principaux moyens de l'information. On le voit aujourd'hui avec la préparation des élections prud'homales ; sans une vigoureuse campagne de la C.G.T., soutenue par des élus et autres personnalités que nous remercions, les organisations syndicales n'auraient même pas disposé du laps de temps parcimonieusement calculé en secondes par les radios et les télés.

∴

Mais ce n'est pas tout ; l'agression contre les droits de l'homme concerne aussi le droit de grève, le droit syndical, le droit au travail et la liberté d'opinion.

Dans ces circonstances de luttes syndicales intenses, chaque jour apporte son contingent de cas de violations du droit constitutionnel de grève par un patronat vindicatif et rétrograde. C'est par centaines que l'on compte les militants syndicaux, y compris des délégués élus, frappés de licenciement dans l'accomplissement légal de leur mandat.

Il y a aussi le recours odieux à l'intimidation, qui va de l'affectation d'un ou d'une militante à un poste de travail insupportable aux menaces de mort.

Il y a la pratique de la lettre ou du coup de téléphone anonyme lançant les pires calomnies conçues pour être destructrices de la vie du couple qui en est la cible.

Il y a le « beruff verboten » français, qui frappe beaucoup plus de travailleurs qu'on ne le pense généralement, aussi bien dans le secteur privé que public, y compris pour simple délit dopinion.

Avez-vous jamais entendu les radios, les télés traiter de l'un de ces dizaines de milliers de cas de non-respect des droits de l'homme dans les entreprises françaises ? Et combien de journalistes bien pensants se sont-ils élevés contre les aspects particulièrement scandaleux de la violence ?

∴

Il y a dix jours, j'ai proposé au premier ministre une entrevue sur cette préoccupante situation : j'attends encore la réponse.

Il est vrai que les questions posées s'accordent mal avec l'idée d'un consensus social qui ferait des frères Willot et de leurs vendeuses surexploitées, d'Usinor et des sidérurgistes jetés à la rue, d'aimables partenaires sociaux enfin réconciliés pour aller, main dans la main, au devant de la solidarité nationale qui s'impose à toutes les classes de la société face à la crise.

Alors, messieurs les donneurs de leçon de démocratie, joignez donc votre protestation à la nôtre pour exiger que les droits de l'homme soient respectés en France et vous commencerez à devenir crédibles.

(*) Secrétaire général de la C.G.T.

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

## Un meeting « unitaire... » et houleux

Meeting houleux, jeudi soir 6 décembre, à la Bourse du travail à Paris, où un millier de fonctionnaires n'ont pas ménagé leurs responsables syndicaux.

Les secrétaires généraux des sept fédérations de fonctionnaires (C.G.T., C.F.D.T., F.O., FEN, C.F.T.C., C.G.C., autonomes), qui avaient appelé, du 3 au 8 décembre, à une *« semaine d'action »*, qui n'a pas eu un grand retentissement, avaient choisi comme thèmes : *« Défense du service public, respect des droits et garanties statutaires »*.

Chaque dirigeant syndical devait traiter un sujet : *(« Pour le réemploi et la titularisation des auxiliaires », « Pour l'amélioration des horaires et des conditions de travail », « Contre le démantèlement et la privatisation du service public », etc.)*, non pas au nom de sa propre organisation, mais à celui de l'ensemble des sept fédérations qui avaient, au préalable, approuvé ces textes. M. Henry (FEN), qui présidait cette réunion, et qui eut fort à faire pour maintenir le calme, soulignait *« le caractère unitaire »* du meeting.

Précisément, le problème des salaires dans la fonction publique, qui divise les fédérations (la C.G.T., la C.F.D.T. et la C.G.C. n'ont pas signé l'accord salarial 1979), n'était pas abordé Or c'est le plus souvent aux cris de *« Nos salaires ! », « 3 000 francs minimum ! », « Fallait pas signer ! »*, que les orateurs ont été constamment interrompus. Les militants C.G.T., nombreux dans la salle, scandaient aussi : *« Action ! »*

Or la résolution finale, tout de même applaudie par l'ensemble de l'assistance, s'est surtout contentée de réclamer l'*« ouverture immédiate »* des négociations salariales pour 1980. D'année en année, les pouvoirs publics tardent un peu plus, en effet, pour entamer ces discussions avec les organisations syndicales.





LES MARCHÉS
LONDRES
PARIS
NOUVELLES DES S...
BOURSE DE PARIS - 6 DÉ...

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
6 DÉCEMBRE

### Légère déception

*La déception perçue jeudi après la cotation des valeurs pétrolières a ralenti le mouvement de hausse constaté la veille. En effet, l'indicateur instantané n'a progressé que de 0,15 % en moyenne.*

*Dans un marché très calme les hausses et les baisses ont alterné dans la plupart des secteurs.*

*Pourtant avant l'ouverture les professionnels ne cachaient pas leur optimisme en raison notamment de deux nouvelles considérées comme favorables pour le marché : la déclaration de M. Monory selon laquelle le gouvernement proposera au Sénat la suppression de l'amendement concernant la Caisse nationale de l'énergie 3 % et les résultats records de la Française des pétroles pour le premier semestre, rendus publics mercredi.*

*Or, dès l'ouverture, la cotation de la C.F.P. décevait : elle perdait 1 % environ. Immédiatement les premières valeurs cotées, initialement en hausse, cédaient un peu de terrain.*

*On notait toutefois en fin de séance la hausse de 6 % de Paris-France, de 3,2 % de PUK (après l'annonce également de bons résultats) et de 2,5 % de Bic, Pernod et le Printemps.*

*En revanche Maritime Chargeurs cédait 5 %, T.R.T. 4 %, la C.F.A.O., Prénatal et P.L.M. 3 %.*

*Malgré la hausse internationale de l'or après la vente mercredi par le F.M.I. à des prix records (426,37 dollars) de 440 000 onces de métal fin, les cours ont légèrement fléchi à Paris. Le lingot de 1 kilo a baissé de 50 F à 57 750 F et le napoléon de 4,40 F à 485,10 F.*

*La parité de l'once a terminé à 439,84 dollars contre 440,89 la veille.*

*L'emprunt 7 % 1973, sérieusement malmené ces derniers jours, a regagné du terrain en cotant 5 640 F (+ 42 F).*

*Enfin, les mines d'or ont enregistré une hausse appréciable au compartiment des valeurs étrangères.*

## LONDRES

### NOUVEL EFFRITEMENT

L'effritement des cours se poursuit vendredi matin dans un marché assez calme. Les industrielles enregistrent de petites pertes. Recul des pétroles, mais reprise des mines d'or. Les fonds d'État sont stables.

Or (ouverture) (dollars) 428 90 contre 433 75

| VALEURS | CLOTURE 6/12 | COURS 7/12 |
|---|---|---|
| Beecham | 115 | 116 |
| British Petroleum | 372 | 386 |
| Courtaulds | 77 | 77 |
| *De Beers | 3 53 | 3 54 |
| Imperial Chemical | 362 | 363 |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 297 | 294 |
| Shell | 336 | 334 |
| Vickers | 107 | 106 |
| War Loan 3 1/2 % | 27 3/4 | 27 13/16 |
| *West Driefontein | 62 5/8 | 63 3/8 |
| *Western Holdings | 45 1/4 | 44 3/8 |

(*) En dollars U.S.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PHILIPS. — Un acompte sur dividende de 0,60 florin par action sera mis en paiement le 20 décembre prochain.

U.I.F. — Les prévisions de résultats pour 1979 permettent de tabler sur un dividende global majoré (12,25 F avec un crédit d'impôt de 2,59 F pour 1978).

COMMERZBANK. — Le capital de la banque allemande sera porté de 742,9 millions à 843,4 millions de deutschemarks par émission à 140 DM d'un action pour huit créée jouissance du 1er janvier 1980.

FRANÇAISE DES PAPIERS PEINTS. — Bénéfice net de l'exercice clos le 31 juillet dernier : 11,44 millions de francs contre 7,08 millions. Dividende global de 24,25 F par action de 40 F contre 225 F par action de 400 F divisé ensuite par dix.

PRIVINTER. — Dividende global de 4,82 F par action nouvelle pour 1979. Rappelons que les actions anciennes avaient été échangées sur la base d'une action nouvelle pour 10,1. Ces actions anciennes de 1 000 F avaient eu droit pour 1978 à un dividende global de 57,59 F.

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 6/12 | 7/12 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 246 30 | 241 60 |

## NEW-YORK

### Sensible reprise

L'espoir d'une nouvelle détente des taux d'intérêt éveillé par la tendance de la masse monétaire à se contracter a provoqué, jeudi, un assez sensible mouvement de reprise à Wall Street et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 6,65 points, à 835,01.

L'activité est demeurée forte, et 37,51 millions de titres ont changé de mains contre 39,30 millions précédemment.

La perspective d'un crédit moins cher l'a emporté sur toute autre sorte de considération, si bien que la publication de l'indice des prix de gros — en hausse de 1,3 % en novembre, correspondant à un rythme annuel de 15,6 % (contre 12 % en octobre) — n'a pratiquement eu aucun effet sur le marché. L'annonce, après la clôture, d'une contraction de la masse monétaire est du reste venue après coup conforter les opérateurs dans leurs espoirs.

Sur 1 922 valeurs traitées, 956 ont monté, 547 ont baissé et 419 n'ont pas varié.

| VALEURS | COURS 5/12 | COURS 6/12 |
|---|---|---|
| Alcoa | 52 1/2 | 52 3/4 |
| A.T.T. | 53 3/4 | 53 5/8 |
| Boeing | 47 1/4 | 48 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 37 3/4 | 38 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 40 1/2 | 40 5/8 |
| Eastman Kodak | 48 5/8 | 48 7/8 |
| Exxon | 57 1/2 | 57 7/8 |
| Ford | 31 3/8 | 31 7/8 |
| General Electric | 46 3/8 | 46 1/2 |
| General Foods | 36 | 36 1/4 |
| General Motors | 51 1/4 | 52 1/8 |
| Goodyear | 12 5/8 | 12 7/8 |
| I.B.M. | 65 1/2 | 67 |
| I.T.T. | 26 1/8 | 26 1/4 |
| Kennecott | 28 1/2 | 28 5/8 |
| Mobil Oil | 52 5/8 | 52 5/8 |
| Pfizer | 48 3/8 | 48 3/8 |
| Schlumberger | 95 7/8 | 95 7/8 |
| Texaco | 29 5/8 | 29 5/8 |
| U.A.L. Inc. | 21 1/2 | 22 5/8 |
| Union Carbide | 40 1/2 | 41 1/2 |
| U.S. Steel | 17 1/8 | 17 1/4 |
| Westinghouse | 18 1/2 | 18 3/4 |
| Xerox | 63 1/8 | 64 |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

| | 5 déc. | 6 déc. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 117,7 | 117,7 |
| Valeurs étrangères | 134,8 | 135,4 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 103,7 | 104,5 |

Taux du marché monétaire

Effets privés ............... 12 %

## BOURSE DE PARIS - 6 DÉCEMBRE - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 33 80 | 5 549 | S.P.E.G. | 220 | 211 20 | Locabail immob. | 364 | 365 10 | Immobivest | 143 90 | 145 |
| 5 % | 52 | 4 233 | U.A.P. | 560 | 560 | Loca-Expansion | 141 | 140 | Cie Lyon. Imm. | 131 20 | 127 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## MARCHÉ A TERME

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## SICAV

| | | |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 6/12 | AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 090 | 4 080 | 3 980 | 4 170 |
| Allemagne (100 DM) | 234 980 | 236 280 | 227 | 239 |
| Belgique (100 F) | 14 427 | 14 419 | 13 750 | 14 450 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 211 840 | 212 200 | 204 | 215 |
| Danemark (100 krd) | 76 130 | 75 980 | 72 600 | 77 500 |
| Norvège (100 k) | 81 930 | 82 130 | 79 500 | 84 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 940 | 8 934 | 8 650 | 9 150 |
| Italie (1.000 lires) | 4 981 | 5 022 | 4 800 | 5 150 |
| Suisse (100 fr.) | 255 150 | 255 390 | 247 | 260 |
| Suède (100 krs) | 97 470 | 97 820 | 94 500 | 100 |
| Autriche (100 sch.) | 32 685 | 32 699 | 31 600 | 33 200 |
| Espagne (100 pes.) | 6 180 | 6 166 | 5 750 | 6 150 |
| Portugal (100 esc.) | 8 220 | 8 150 | 7 400 | 8 400 |
| Canada ($ can. 1) | 3 520 | 3 503 | 3 350 | 3 580 |
| Japon (100 yens) | 1 682 | 1 682 | 1 600 | 1 660 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 6/12 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 57600 | 57400 |
| Or fin (en lingot) | 57200 | 57750 |
| Pièce française (20 fr.) | 489 50 | 485 10 |
| Pièce française (10 fr.) | 330 | 325 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 429 | 430 50 |
| Union latine (20 fr.) | 398 30 | 400 90 |
| Souverain | 460 90 | 474 |
| Pièce de 20 dollars | 2190 50 | 2190 |
| Pièce de 10 dollars | 1072 | 1072 |
| Pièce de 5 dollars | 702 60 | 725 |
| Pièce de 50 pesos | 2360 | 2362 50 |
| Pièce de 10 florins | 400 | 405 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 7 décembre 1979 a été tiré à 613 344 exemplaires.

A B C D E F G

## La compagnie U.T.A. ne transportera plus l'uranium de Namibie

**La compagnie aérienne UTA, qui assurait une partie du transport aérien de concentré d'uranium (« yellow-cake ») entre la ville de Windhoek (Namibie) et les aéroports français de Marseille et de Paris cessera cette activité dès le début de l'année prochaine. En effet, le groupe d'industriels (1) qui exploite la mine d'uranium namibienne de Rossing aurait trouvé, selon M. Antoine Veil, directeur général d'UTA, des conditions plus *avantageuses. Le transport se ferait donc désormais par voie* maritime.**

Depuis deux ans environ, la compagnie aérienne transportait chaque semaine 33 tonnes de *yellow-cake* pour le compte de la compagnie britannique Rio-Tinto. Une partie de ces concentrés transite par la France avant d'être redistribuée en Europe et surtout en Grande-Bretagne. Une autre passe dans les ateliers français de la Comurhex (51 % à Pechiney-Ugine-Kuhlman, Cogema — filiale du C.E.A., — 39 %, et compagnie de Mokta, 10 %), installés à Malvesi, pour y être transformée en hexafluorure d'uranium, directement utilisable dans les usines d'enrichissement.

Cet uranium, dont la France prend une part, provient de la mine de Rossing, l'une des plus importantes du monde, sinon la plus importante. Elle est exploitée depuis septembre 1976, et chaque jour, 150 000 tonnes de roches sont extraites de cette mine à ciel ouvert qui doit produire cette année 5 000 tonnes de *yellow-cake*. D'autres minéralisations et gisements d'uranium ont été mis en évidence dans ce pays, et notamment au nord-est et au sud de Rossing. Quelque huit compagnies sont engagées dans la prospection et l'exploitation de l'uranium en Namibie.

A ce propos, à la suite d'une série d'articles de *Libération*, M. Christian Pierret (député, P.S.) a demandé au ministre des affaires étrangères, dans une question écrite du jeudi 6 décembre, si le gouvernement « *a donné son accord formel* » et « *autorisé ce genre de transaction qui s'apparente au pillage d'un pays en voie de développement* ». Il demande pourquoi Paris « *ne reconnaît pas la validité du texte adopté en 1974 (décret n° 1) par l'Assemblée générale des Nations unies et qui affirme : « Aucune société » ne peut « prendre, extraire, exploiter, une ressource naturelle quelconque » en Namibie « sans l'assentiment du Conseil des Nations unies pour la Namibie.* »

La position de la France est notamment définie dans une lettre adressée le 2 avril au directeur général d'U.T.A. par M. Guy Georgy, directeur des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay, et dont *Libération* a publié un fac-similé le 4 décembre. « *Pour sa part*, écrit M. Georgy, *la France, qui considère la présence sud-africaine en Namibie comme illégale, a seulement pris l'engagement de limiter ses activités économiques dans ce territoire tant que celui-ci ne sera pas indépendant. Mais ni la France ni la plupart des autres pays occidentaux ne reconnaissent la moindre valeur au « décret n° 1 »*.

(1) Rio Tinto (Grande-Bretagne) 47 %, le reste étant pour l'essentiel réparti entre Pechiney Ugine Kuhlman, la C.F.P. du groupe Total, Rio Algom (Canada) et deux sociétés sud-africaines.

### A la télévision

## LES JOURNALISTES D'ANTENNE 2 FONT LA GRÈVE DES SIGNATURES

Les journalistes d'Antenne 2, réunis en assemblée générale le jeudi 6 décembre, ont décidé de faire une grève des signatures à l'antenne jusqu'au jeudi 13 décembre, soit pour une durée d'une semaine. Selon le communiqué diffusé par leur intersyndicale, les journalistes « réfutent les accusations de publicité clandestine portées à l'encontre de Mme Betty Durot, rédacteur en chef adjoint chargé du week-end ». « Ces accusations, est-il précisé, ont été provoquées par la diffusion d'un *reportage commandé* par la direction de l'information d'Antenne 2 et présenté au cours du journal de 20 heures, le samedi 24 novembre. »

Il s'agissait en l'occurrence d'une enquête sur un contrat passé entre Bjorn Borg et une firme qui fabrique des raquettes de tennis (les raquettes Donnay) : celle-ci avait bien été demandée par le directeur de l'information.

M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information, nous signale que le mouvement déclenché par une quarantaine des deux cents journalistes de la rédaction a fait suite à une note de service communiquée à Betty Durot où M. Louis Bériot, rédacteur en chef d'Antenne 2, demandait des explications sur la réalisation de ce reportage et s'interrogeait sur le rôle du rédacteur en chef chargé du week-end à cette occasion. « Nous ne mettons pas en cause l'honnêteté professionnelle ni la rigueur de Mme Betty Durot, ajoute M. Elkabbach. Nous lui avons seulement rappelé les consignes de vigilance qui doivent être strictement observées en toutes circonstances en ce qui concerne la publicité de marques à l'écran. La nécessité de cette vigilance est sans cesse évoquée par le conseil d'administration de la chaîne, aussi bien que par les parlementaires. Elle exige un strict contrôle. »

### A LA SUITE DE L'ACCORD SUR LE CESSEZ-LE-FEU AU ZIMBABWE-RHODÉSIE

## Le Sénat américain vote la levée des sanctions économiques contre Salisbury

**A la suite de l'accord de principe sur un cessez-le-feu au Zimbabwe-Rhodésie, conclu à Londres mercredi 5 décembre (« le Monde » du 7 décembre), le Sénat américain a adopté, à l'unanimité, un texte de loi prévoyant la levée des sanctions économiques contre Salisbury le 31 janvier 1980 ou à l'occasion de l'installation d'un gouverneur britannique dans l'ancienne colonie rebelle.**

De son côté, le département d'Etat s'est félicité des « *résultats historiques* » obtenus à Londres et a annoncé que les Etats-Unis mettraient à la disposition de la Grande-Bretagne de gros transporteurs — C-141 et C-5 Galaxy — pour le transfert au Zimbabwe-Rhodésie de 80 camions, 70 remorques et 10 hélicoptères destinés aux 1 200 hommes chargés d'y superviser le cessez-le-feu. A ce sujet, on parle de 900 soldats britanniques renforcés par de petits contingents de Kenyans, Néo-Zélandais et Fidjiens.

M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et M. Salim Salim, président de l'Assemblée générale de l'organisation internationale, ont également salué l'accord de Londres. M. Waldheim a formulé l'espoir que ce dernier « *serait strictement appliqué par tous les intéressés* », et M. Salim, qui est délégué de la Tanzanie, a parlé du « *début d'une nouvelle ère pour le Zimbabwe* ». Autre réaction favorable, celle du président Kaunda de Zambie, qui a souhaité que les « *bonnes nouvelles de Lancaster House* » mettent fin « *aux souffrances de nos peuples* ».

A Londres, la mise au point des dernières modalités d'application d'un cessez-le-feu bute sur trois points : le rôle de la force militaire du Commonwealth, la date du cessez-le-feu et, surtout, la disposition des forces militaires des deux camps pendant le cessez-le-feu. Le Front patriotique insiste pour que ses partisans soient traités de la même façon que les forces de Salisbury, rappelant ainsi, au cours de la séance de jeudi, les réserves dont il avait assorti son accord de principe de la veille.

Un optimisme nuancé continue néanmoins de prévaloir, et les Britanniques tablent sur un accord formel la semaine prochaine et, donc, sur le départ pour Salisbury d'un gouverneur — qui pourrait être lord Soames — et des premiers éléments de la force de paix. Dans la capitale rhodésienne, on laisse entendre que l'évêque Muzorewa, premier ministre, pourrait rejoindre Londres dans quelques jours pour y participer à la cérémonie de signature.

### En Italie

## LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES SUSPENDU DE SES FONCTIONS

Rome (A.F.P.). — Le président de l'Office national des hydrocarbures (ENI), M. Giorgio Mazzanti, a été suspendu de ses fonctions, le 7 décembre dans la matinée, par le président du conseil et remplacé par M. Egidio Egidi, en qualité de commissaire.

La décision de M. Francesco Cossiga fait suite à l'affaire des « commissions » de quelque 120 millions de dollars versées à des intermédiaires par l'ENI lors du contrat de livraison de 12,5 millions de tonnes de pétrole par l'Arabie Saoudite (« le Monde » du 5 décembre).

## UN POLICIER ASSASSINÉ A ROME

Rome (A.F.P.). — Un sous-officier de police a été attaqué, vendredi matin 7 décembre, en sortant de son domicile romain, par un commando terroriste ; transporté à l'hôpital, il y est décédé de ses blessures.

L'attentat a été exécuté selon la technique des Brigades rouges, qui avaient tué un policier le 27 novembre, dans le même secteur, à l'est de la capitale.

### A la conférence de Monrovia

## LE COMITÉ DES SAGES A INVITÉ LE MAROC A RETIRER SES TROUPES D'UNE PARTIE SEULEMENT DU SAHARA.

Monrovia. — Les textes français et arabe de la résolution adoptée par le Comité des sages de l'OUA réuni à Monrovia sont différents, sur un point, de la version anglaise : cette dernière demande instamment au Maroc « *de retirer ses troupes et son administration de la partie évacuée par la Mauritanie* », alors que les deux premiers textes et notamment le texte français distribué aux journalistes et auquel nous nous sommes référés (*le Monde* du 7 décembre), précisait que le retrait des troupes concernait l'ensemble du Sahara occidental.

Dans la journée du jeudi 6 décembre, le secrétaire général de l'OUA, M. Kodjo, a confirmé qu'une erreur matérielle s'était glissée dans le texte français, et que la version anglaise était la bonne, ce qui en réduit la portée. En effet, si le texte des Sages va plus loin que les résolutions du seizième sommet de l'OUA en juillet, en revanche il est en retrait par rapport au texte voté le 21 novembre par l'assemblée générale de l'ONU, qui presse le Maroc d'évacuer l'ensemble du Sahara occidental. On souligne au secrétariat général que si les Sages ont jugé sévèrement la défection de Hassan II, ils n'ont pas cherché pour autant à lui fermer la porte, leur objectif étant de favoriser le dialogue pour parvenir à une solution à l'africaine. — P. B.

### A Paris

## DEUX GARDIENS DE LA PAIX ET UN MALFAITEUR TUÉS AU COURS D'UNE FUSILLADE

*Deux gardiens de la paix*, M. Jean Ruelle, âgé de trente-trois ans, et M. Gérard Croux, âgé de trente-deux ans, ont été tués, rue Monge (Paris-5e), dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 décembre, par des malfaiteurs en fuite qu'ils avaient tenté d'interpeller en raison de leur comportement suspect. Un troisième policier M. Robert Lorrain, a été grièvement blessé, mais ses jours ne sont pas en danger. Un des deux malfaiteurs, Alain Lanoud, âgé de vingt-trois ans, a été tué, et l'autre, qui n'a pu être identifié, est en fuite.

Les gardiens de la paix, un peu avant 2 heures du matin, avaient voulu contrôler l'identité des deux jeunes gens qui se trouvaient à bord d'une voiture dont le numéro d'immatriculation, semble-t-il, avait été maquillé. Les malfaiteurs prenant la fuite, les policiers réussirent à les bloquer dans une voie sans issue à la hauteur du n° 119 de la rue Monge. La fusillade a éclaté alors que les policiers s'approchaient, à pied, de la voiture suspecte.

Cela porte à dix le nombre de policiers tués en opération au cours de l'année 1979 et à plus de 130 le nombre de blessés dans les mêmes circonstances. De 1975 à 1978, le nombre de tués, parmi les forces de police, en cours d'opération, avait toujours été inférieur à ce chiffre. Le nombre de blessés avait oscillé au cours de la même période entre 163 et 288 (« le Monde » daté 21-22 janvier).

### En Seine-Saint-Denis

## LA GÉRANTE D'UN SUPERMARCHÉ EST ASSASSINÉE

La gérante d'un supermarché situé dans la cité Jean-Moulin, à Gagny (Seine-Saint-Denis), a été tuée, vendredi 7 décembre, peu avant 8 heures, par une décharge de fusil de chasse reçue en pleine poitrine au cours d'une tentative de hold-up. Il s'agit de Mlle Pascale Duton, vingt et un ans. Les faits ont eu lieu à l'arrière du magasin, alors que la gérante s'occupait des livraisons. Les enquêteurs estiment que le hold-up avorté devait être commis par deux malfaiteurs qui ont aussitôt pris la fuite.

● *Le producteur Arthur Lesser* vient de mourir à son domicile parisien d'une crise cardiaque, après un demi-siècle de carrière dans le show-business.